

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES TEXTES POÉTIQUES CANADIENS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

(1755-1776) :

TÉMOINS DE L'INFLUENCE DE LA CULTURE DE GUERRE SUR LE DISCOURS  
IDENTITAIRE ET L'IMAGINAIRE COLLECTIF

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

ÉRIC BOULANGER

AOÛT 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mes deux directeurs, Bernard Andrès et Luc Bonenfant, pour leur soutien et leur disponibilité. J'éprouve une profonde gratitude à l'égard de M. Andrès qui a si généreusement partagé avec moi sa connaissance des lettres canadiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle, et à l'égard de M. Bonenfant qui a su me faire profiter pleinement de la constance et de la rigueur de son approche critique.

Je désire aussi exprimer ma reconnaissance à l'équipe du projet L'Archéologie du littéraire au Québec (A.L.A.Q.) pour m'avoir permis de consulter leurs archives. Un merci particulier à Pierre Monette pour ses précieux conseils.

Ce mémoire n'aurait pu être mené à terme sans le soutien de ma famille et de ma belle-famille que je tiens, ici, à remercier de tout cœur. Un merci tout particulier à mes parents, qui m'ont fait tomber dans la marmite des arts lorsque j'étais petit ; je vous en serai toujours reconnaissant. Merci papa pour ton appui inconditionnel et ta présence. Je tiens également à souligner le rôle primordial qu'a tenu ma compagne et première lectrice, Amélie, dans la rédaction de ce mémoire ; merci de ta patience et de ta compréhension. J'aimerais également remercier Pierrette Charron qui m'a donné de précieux conseils lors de la correction des différents chapitres de ce mémoire.

Je ne peux passer sous silence le soutien de ma sœur Karine et de mes amis, Nicholas et Olivier, qui ont toujours cru en la réussite de ce projet et qui ont su me soutenir dans les moments difficiles.

Enfin, je me dois de souligner l'importance de certains de mes professeurs qui, tout au long de ma formation, ont contribué à mon développement intellectuel. Je remercie Véronique Rodriguez, Denis Laplante, Julie Hivon, Denis Aubin, Jean-Pierre Masse et, tout particulièrement, Johanne Villeneuve.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
NOTE MÉTHODOLOGIQUE.....	vii
INTRODUCTION.....	1
Problématique.....	1
Contextes de production.....	8
Racines et évolution sémantique de l’ethnonyme « Canadien ».....	13
L’attachement au territoire : préambule d’une identité collective.....	15
PREMIÈRE PARTIE	
VERS UNE REPRÉSENTATION DE SOI.....	18
PREMIER CHAPITRE	
S’IMAGINER DANS LA GUERRE.....	20
1.1 Migration de l’ethnonyme « Canadien » vers le champ discursif local.....	20
1.2 Les chants guerriers ou l’invention de personnages mythifiés.....	26
1.2.1 D’un patriotisme l’autre.....	27
1.2.2 Beaujeu, Rigaud, Vaudreuil et les autres : quelques cas de figures.....	32
1.2.3 La figure du héros après la Conquête : déchéance et renouveau.....	46
DEUXIÈME CHAPITRE	
LES REPRÉSENTATIONS DU CANADIEN : FIGURATION ET RECONFIGURATION.....	57
2.1 La figure du Canadien sous le Régime français : une première ébauche.....	58
2.1.1 Les rôles des miliciens au plan actantiel.....	59
2.1.2 Les rôles des miliciens au plan actoriel.....	61
2.1.3 Les rôles des héros canadiens au plan actantiel.....	63
2.1.4 Les rôles des héros canadiens au plan actoriel.....	64
2.2 La figure du Canadien sous le Régime britannique.....	66

2.2.1 L'évolution de l'ethnonyme « Canadiens » aux lendemains de la Conquête...	67
2.2.2 La réapparition de la figure du Canadien dans les textes traitant de l'invasion américaine de 1775-1776.....	77

## DEUXIÈME PARTIE

L'AUTRE COMME REFLET DE SOI.....	96
----------------------------------	----

## TROISIÈME CHAPITRE

LE SAUVAGE : L'ALLIÉ ET LE TORTIONNAIRE.....	99
3.1 Le « Sauvage » : contexte historique et discursif.....	99
3.2 Le caractère négatif du terme « Sauvage ».....	100
3.3 Analyse narrative de la figure du « Sauvage ».....	101
3.4 Représentations de la pratique du scalp.....	104
3.5 La déréalisation du récit au service du mythe canadien.....	106
3.6 La figure du « Sauvage » après la Conquête.....	107

## QUATRIÈME CHAPITRE

LES MULTIPLES VISAGES DE L'ANGLAIS.....	112
4.1 Représentations de l'Anglais sous le Régime français.....	112
4.1.1 La figure de l'Anglais au plan narratif.....	113
4.1.2 L'influence du discours religieux.....	116
4.1.3 Quelques procédés de mise en récit.....	122
4.2 Représentations de l'Anglais sous le Régime britannique.....	127

CONCLUSION.....	141
-----------------	-----

APPENDICE A.....	152
------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE.....	154
--------------------	-----

## RÉSUMÉ

Durant la guerre de Sept Ans, de nombreux versificateurs anonymes s'inspirèrent des événements qui eurent lieu en Amérique du Nord pour célébrer la force et la grandeur des troupes franco-canadiennes. Il s'agissait pour eux d'attiser la haine de la population envers l'ennemi tout en favorisant la cohésion sociale de leur collectivité. Ces textes poétiques et chansons constituèrent un terrain propice à l'émergence d'un nouveau discours identitaire, et ce, en permettant, d'une part, la migration de l'ethnonyme « Canadien » dans le champ discursif local et, d'autre part, en contribuant à la création d'un premier récit commun mettant en scène les exploits guerriers de héros natifs de la colonie. Il va sans dire que le contexte de guerre qui sévit alors en Amérique du Nord influence inévitablement la manière dont les habitants de la colonie se perçoivent et envisagent l'Autre. L'apparition de la figure du Canadien coïncide avec la mise en place d'une culture de guerre. Puisque cette dernière favorise l'idéalisation de la collectivité, la déshumanisation de l'ennemi et l'idée de sacrifice, les versificateurs développent une image du Canadien en parfaite opposition avec la figure de l'Anglais. Le registre épique qu'empruntent les différentes représentations littéraires du Canadien témoigne, hors de tout doute, de l'influence directe qu'exerce alors la culture de guerre sur la formation du discours identitaire. Quoi qu'il en soit, l'identité canadienne ne semble pas encore pouvoir être envisagée hors de la francité. Bien que plusieurs indices indiquent que les versificateurs de l'époque travaillent à forger un discours identitaire – mouvance du discours patriotique, spécificité du discours religieux, attachement au territoire, apparition de la figure du Canadien, scission entre les versificateurs pro-Vaudreuil et pro-Montcalm –, rien ne laisse présager la rupture définitive que la Conquête établira entre les Canadiens et leur mère patrie au plan politique.

Aux lendemains de la Conquête, le nouveau contexte sociopolitique obligera les versificateurs à procéder à un réaménagement de l'espace discursif. Pour ce faire, ils devront adapter les codes de valeurs, les croyances et les comportements instaurés par la culture de guerre. C'est pourquoi ils procéderont à une reconfiguration de l'imaginaire collectif et délaisseront le récit commun développé sous le Régime français. Il s'agira pour eux d'élaborer un récit commun en prenant en compte le nouveau statut de peuple conquis que doit désormais assumer leur collectivité. Par conséquent, le discours identitaire prendra forme autour d'un double mouvement de résistance et de soumission. Les versificateurs de la province tenteront par l'entremise de différents procédés narratifs de prouver leur loyauté envers l'administration, et ce, tout en critiquant le comportement des émigrants britanniques venus dans la province pour s'enrichir aux dépens de la population canadienne. La fragmentation des représentations de l'élément britannique, l'évolution de l'utilisation de l'ethnonyme « Canadien », la disparition des héros d'antan au profit des représentations de la collectivité canadienne, l'essor de la figure du loyaliste, de même que les représentations positives du gouverneur Carleton, sont autant de preuves qui témoignent qu'une remobilisation culturelle s'opère dans la colonie. Par conséquent, ce réaménagement de l'espace discursif contribue à transformer la façon dont les Canadiens se perçoivent et envisagent l'Autre.

Mots clés : Québec, Canada, XVII<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup> siècle, identité, imaginaire collectif, « canadianté », mythe, figuration, figure de l'Autre, culture de guerre, démobilisation culturelle, re-mobilisation culturelle, récit commun, discours social, discours identitaire, poésie, chanson.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Afin d'alléger la lecture de ce texte, toutes les citations de textes poétiques tirées de Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1*, Montréal, Fides, 1987, seront simplement suivies du numéro de la page entre parenthèses. Tout comme Jeanne d'Arc Lortie et son équipe, nous respecterons l'orthographe originale des textes.

Nous sommes conscients qu'il est impossible de dater avec certitude la plupart des textes poétiques étudiés puisque ceux-ci ont été transmis oralement et qu'ils ont été recueillis au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles. Nous analyserons cependant ces textes en leur attribuant la datation indiquée par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe.



## INTRODUCTION

Au cours du vingtième siècle, de nombreux spécialistes se sont risqués à interpréter les conséquences de la Conquête sur la société canadienne de l'époque. Alors que certains y ont vu une catastrophe, voire « une décapitation<sup>1</sup> » de la colonie, d'autres y ont observé certains avantages<sup>2</sup> et, parfois même, y ont perçu l'intervention de la Providence. Qu'elles soient positives ou négatives, les observations qui en découlent restent, la plupart du temps, d'ordre politique et économique. Les études s'intéressant à l'instance idéologique se font, quant à elles, un peu plus rares. En effet, nous pouvons nous questionner sur la manière dont la société canadienne de l'époque se perçoit et se conçoit en tant que collectivité. Qu'en est-il, par exemple de l'influence qu'exerce la Conquête sur l'imaginaire canadien ? Comment les habitants de la colonie parviennent-ils à développer une identité qui leur soit propre ? Pour arriver à rendre compte de l'instance idéologique avec précision, il faudrait nous arrêter à « tout ce qui se dit et s'écrit<sup>3</sup> », à « tout ce qui s'imprime [ou] ce qui se parle publiquement<sup>4</sup> » ; bref, il faudrait répertorier et analyser tout le « narrable » et l'« argumentable » de l'époque<sup>5</sup>. Il s'agirait donc pour nous cerner ce que certains chercheurs comme Robert Fossaert<sup>6</sup> et Marc Angenot<sup>7</sup> ont nommé le « discours social » pour arriver à cerner la pensée générale qui semble se développer au Canada durant ces années. N'oublions pas que « le concept de discours social se rattache au système conceptuel visant à rendre compte de l'instance idéologique<sup>8</sup> » et qu'il pourrait, par conséquent, nous permettre d'observer le développement du discours identitaire canadien. Retenons, aussi, que

---

<sup>1</sup> Sur cette question, voir : Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Montréal, Fides, 1969, p. 74.

<sup>2</sup> Sur cette question, voir : Marcel Trudel, « 1760 a eu aussi des avantages » in *Les écrits*, Montréal, no. 89, 1997, p. 21 à 45.

<sup>3</sup> Marc Angenot, *1889 : un état du discours social*, Montréal / Longueuil, Éditions du préambule, 1989, p. 13.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 13.

<sup>5</sup> Marc Angenot, « Le discours social : problématique d'ensemble » in *Cahiers de recherche sociologique. Le discours social et ses usages*, vol. 2 no. 1, 1984, p. 20.

<sup>6</sup> Robert Fossaert, *La Société 6. Les structures idéologiques*, Paris, Seuil, 1983.

<sup>7</sup> Marc Angenot, *1889 : un état du discours social op. cit.* et « Le discours social : problématique d'ensemble », *op. cit.*

<sup>8</sup> Micheline Cambron, *Une société, un récit : Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989, p. 38.

le discours social commun n'est pas une simple addition de discours singuliers mais plutôt ce qui fonde ces discours comme discours en les rattachant [...] à une sorte de « sens commun » tel que le conçoit Gramsci, comme « un produit et un devenir historique » qui correspondent à « la pensée générale d'une époque déterminée dans un lieu populaire déterminé »<sup>9</sup>.

Devant le foisonnement de textes rédigés durant la période qui nous intéresse (1755-1776)<sup>10</sup>, il serait difficile, dans le cadre d'un mémoire, de parvenir à cerner le discours social en prenant en compte l'ensemble de la production discursive de l'époque. Plutôt que d'analyser de manière superficielle la totalité de cette production, nous privilégierons le champ littéraire. Il semble que la poésie soit la seule forme littéraire à avoir trouvé un mode de diffusion sous les deux régimes<sup>11</sup> et que, par conséquent, elle soit à même de nous offrir un champ d'études pertinent. Nous sommes, cependant, conscients que la seule étude des textes poétiques ne peut nous permettre de dresser un portrait global du discours social de l'époque. Contraints à l'objet poétique, nous nous emploierons donc à cerner le récit commun<sup>12</sup> qui se dégage de l'ensemble de nos textes. Nous y relèverons les récurrences qui nous permettront de mieux cerner les représentations littéraires du discours identitaire de l'époque et nous observerons si un récit commun fondamental se dégage de l'ensemble de nos textes. Cette façon de procéder nous permettra somme toute de rendre compte de l'instance idéologique puisque le récit demeure « un processus actif dans l'organisation du discours social<sup>13</sup> ».

Dans son ouvrage *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Micheline Cambron rappelle que le récit commun, « plus que de renvoyer à une identité collective ayant les apparences du réel, renvoie à une identité narrative complexe, qui est en quelque sorte la manière privilégiée selon laquelle une collectivité se situe dans le discours qu'elle prononce sur elle-même<sup>14</sup> » et qu'il « est composé d'un noyau hégémonique se donnant pour réel, rattaché à la mémoire et de mécanismes de mise en distance qui

---

<sup>9</sup> *Idem*, p. 34.

<sup>10</sup> Correspondance officielle, journal de campagne, chanson, texte poétique, récit de voyages, essai, sont autant de formes littéraires que l'on retrouve à l'époque.

<sup>11</sup> Il semble que la chanson assure aux textes poétiques du Régime français une certaine diffusion et que, sous le régime Britannique, ce rôle soit assuré par la presse. Nous y reviendrons un peu plus loin au cours de cette introduction.

<sup>12</sup> Nous empruntons la notion de « récit commun » à Micheline Cambron, *op. cit.*, p. 39-43.

<sup>13</sup> *Idem*, p. 11.

<sup>14</sup> *Idem*, p. 182.

l'interrogent<sup>15</sup> ». Celui-ci condenserait aussi « les fonctions sociales du récit hégémonique, qui sont de créer et de maintenir un consensus autour d'une sorte de conception du monde<sup>16</sup> ». Le récit commun serait donc un lieu de mémoire permettant à une société, voire à une culture, de se penser et de se reconnaître ; en faire le terrain de notre analyse nous assure un accès direct au discours identitaire de l'époque.

Paul Ricœur, dans *Temps et récit*, rappelle que l'identité collective se constitue justement à partir des narrations et des histoires qu'une société se raconte d'elle-même ; c'est pourquoi il en vient à formuler le terme « identité narrative<sup>17</sup> ». Il semble donc que le récit commun participe en grande partie à définir l'identité collective puisqu'il permet aux individus d'énoncer et de partager des images et des sentiments qui définissent la collectivité à laquelle ils appartiennent. Ajoutons que cette identité « prend sa forme dans la tension entre le regard sur soi-même [...] et le regard d'autrui ou de l'autre que soi-même<sup>18</sup> » et qu'elle demeure davantage un processus évolutif qu'une figure figée.

Il va de soi que l'identité collective et narrative se développe aussi en relation directe avec la formation d'un imaginaire collectif. Dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Gérard Bouchard rappelle que

l'imaginaire collectif est [...] le produit de l'ensemble des démarches symboliques par lesquelles une société se donne des repères pour s'ancrer dans l'espace et dans le temps, pour rendre possible la communication entre ses membres et pour se situer par rapport aux autres sociétés<sup>19</sup>.

C'est donc dire que l'imaginaire collectif contribue à établir les repères identitaires et qu'il emprunte les différentes formes du discours pour y parvenir. Comme nous le verrons au cours de nos analyses, le récit commun représente pour l'imaginaire collectif un lieu d'énonciation non négligeable.

L'étroite relation qu'entretient ici le récit commun avec l'imaginaire collectif et le discours identitaire explique l'importance que nous avons voulu lui accorder dans ce mémoire. Qui plus est, étudier le processus identitaire et la formation de l'imaginaire collectif

---

<sup>15</sup> *Idem*, p. 183.

<sup>16</sup> *Idem*, p. 182.

<sup>17</sup> Paul Ricœur, *Temps et récit. Tome III*, Paris, Seuil, 1985, p. 317.

<sup>18</sup> Zilá Bernd, *Littérature Brésilienne et identité nationale*, Montréal, L'Harmattan, 1995, p. 19.

<sup>19</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2001, p. 14.

en s'arrêtant aux récits et aux discours qui favorisent leur formation et leur évolution nous permet d'éviter l'écueil de l'ethnocentrisme.

Il nous semble qu'un premier discours identitaire prend forme autour d'un récit commun proprement canadien vers la fin du Régime français et que, le contexte de guerre aidant, ce dernier trouve son lieu d'énonciation dans les gestes guerriers des héros locaux. Par conséquent, nous croyons que son noyau hégémonique est en grande partie influencé par la culture de guerre et sa propagande ; c'est pourquoi, au cours des pages qui suivront, nous porterons une attention toute particulière à la façon dont ces dernières travaillent les représentations du héros. Il s'agira aussi d'observer ce qu'il advient de ce récit commun après la Conquête.

Pour nous, il n'est pas question de rallumer la vieille flamme nationaliste en ressuscitant les racines guerrières attribuées aux Canadiens par certains observateurs du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup> et, à leur suite, par quelques historiens<sup>21</sup>. Le portrait quelque peu exagéré du Canadien parcourant des centaines de lieux sous la neige, le couteau entre les dents, à la recherche d'une chevelure ennemie à rapporter chez lui, « chant[ant] sur un estomac vide et regard[ant] la mort avec le sourire<sup>22</sup> » a, sans contredit, été démenti depuis quelques années par un grand nombre d'historiens soucieux de vérité<sup>23</sup>. Loin de nous l'idée de remettre en question leurs travaux. Nous voulons, en fait, explorer l'influence qu'exerce la guerre sur la façon dont les Canadiens perçoivent leur société et aménagent leur imaginaire collectif. C'est pourquoi, au cours de ces pages, nous soutiendrons l'hypothèse selon laquelle le climat de guerre dans lequel les habitants de la colonie se trouvent plongés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> influence leur perception, leur comportement et, par le fait même, la formation de leur identité. En d'autres mots, nous tenterons d'observer si une certaine culture de guerre

---

<sup>20</sup> Claude-Charles Le Roy de Bacqueville de La Potherie, François-Xavier de Charlevoix, Louis Franquet et Pehr Kalm, pour ne nommer que ceux-ci.

<sup>21</sup> François-Xavier Garneau et Guy Frégault, contribueront, notamment, à perpétuer une image déformée du Canadien.

<sup>22</sup> Louise Dechêne, *Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le régime français*, Montréal Boréal, 2008, p. 76.

<sup>23</sup> Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *Idem*, chapitre 1.

<sup>24</sup> Nous n'avons qu'à penser à la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), à la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), à la guerre de Sept Ans (1756-1763), à la guerre d'indépendance américaine (1775-1783) et aux guerres de la Révolution française (1789-1803), pour constater que les habitants de la colonie vivent au quotidien avec le spectre d'une éventuelle invasion.

contribue à favoriser l'émergence d'une identité proprement canadienne, et ce, en nous intéressant au récit commun et au discours identitaire dont témoignent les textes de notre corpus.

Par culture de guerre, nous entendons un ensemble de formes discursives et de codes de valeurs développés par une population et visant à renforcer le consentement à la guerre, voire à légitimer celle-ci<sup>25</sup>. Les croyances et les comportements sociaux résulteraient donc de l'adaptation des mentalités aux conflits auxquels ladite population est confrontée.

Jusqu'à présent, le concept de culture de guerre a surtout été utilisé dans le cadre de recherches sur la Grande Guerre (1914-1918). Nous croyons, toutefois, que ce concept est à même d'éclairer d'autres époques où les conflits armés sont présents. En étudiant les textes poétiques du dix-huitième siècle à travers le prisme de la culture de guerre, nous croyons pouvoir arriver à cerner la représentation littéraire de l'évolution du travail identitaire de l'époque. Il nous semble indéniable que la culture de guerre a grandement influencé les représentations que les versificateurs ont forgées du Canadien et de l'Autre<sup>26</sup> ; c'est pourquoi notre analyse s'articulera autour de la formation du discours et de ses principales influences sur la configuration des représentations. Dans l'un de ses articles, John Horne affirme que la culture de guerre peut être schématisée en disposant les principales actions des sociétés concernées par la guerre le long de deux axes<sup>27</sup>. De ces deux axes, nous retiendrons les points suivants : les représentations de la nation idéalisée, des alliés et de l'ennemi déshumanisé (premier axe), ainsi que les notions d'héroïsme, de sacrifice et finalement, la représentation de la violence et de la brutalité de la guerre (deuxième axe). Nous procéderons dans ce mémoire à une analyse narrative, sémantique et sociocritique de la figure du Canadien en nous intéressant tout particulièrement à la notion d'héroïsme et en observant par quels

---

<sup>25</sup> Pour cette définition, nous nous sommes inspiré des travaux des historiens gravitant autour du Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne : Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000, Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 2004, Jean- Jacques Becker et Gerd Krumeich, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Éditions Tallandier, 2008 et John Horne, « Locarno et la politique de démobilisation culturelle : 1925-1930 » in *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, Revue 14-18, no.5, mai 2002, p. 73-97.

<sup>26</sup> Par « Autre », nous entendons tous ceux qui ne sont pas Canadiens, aussi bien ennemis qu'alliés (Anglais, Français, Américains, Amérindiens). Nous développerons davantage la figure de l'Autre au cours de la deuxième partie de ce mémoire.

<sup>27</sup> John Horne, *op. cit.*, p. 74. Voir, aussi, le diagramme reproduit dans l'appendice A.

procédés la nation est idéalisée. Nous porterons aussi une attention toute particulière à la façon dont la constitution de l'identité canadienne se réalise « dans un rapport dialogique et dialectique avec l'Autre, réel et imaginé.<sup>28</sup> » Pour ce faire, nous nous arrêterons à la figure de l'Anglais, de l'Américain et de l'Amérindien en observant, cette fois, la façon dont les versificateurs mettent en scène les représentations de l'ennemi et de l'allié.

Si la mise en place d'une culture de guerre peut nous paraître tout à fait justifiée sous le Régime britannique<sup>29</sup>, nous sommes toutefois conscient du caractère particulier que revêt le contexte de guerre au temps du Régime français. Rappelons que les habitants de la colonie n'ont d'autre choix que d'adhérer au conflit puisque le service militaire est perçu comme une sorte d'imposition<sup>30</sup>. Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'une politique de contrainte ne puisse expliquer à elle seule l'acharnement avec lequel le peuple Canadien contribua à l'effort de guerre et la résilience dont il fit preuve durant tout le conflit. Il nous semble qu'il se développe bel et bien une culture de guerre à cette époque, et qu'elle contribue à alimenter la colère du peuple envers l'ennemi ainsi que l'esprit de sacrifice.

Dans l'esprit de plusieurs, une culture de guerre mène inévitablement à une démobilisation culturelle puisqu'il s'agit, en quelque sorte, du processus inverse. Pour nous, la démobilisation culturelle ne demeure qu'un des multiples pendants de la culture de guerre. Celle-ci permet de désamorcer la culture de guerre en reconfigurant les codes de valeurs, croyances et comportements des sociétés belligérantes ; elle peut s'élaborer pendant ou après un conflit et opérer sur plusieurs années. Cependant, il arrive parfois que la population refuse de se démobiliser au plan culturel, et ce, malgré une démobilisation guerrière. Dès lors, la population entretient de différentes manières le magnétisme du dernier conflit en vue d'alimenter les guerres futures ; c'est ce que nous appellerons la non-démobilisation

---

<sup>28</sup> Jocelyn Létourneau, « Sur l'identité québécoise francophone » in *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques*, sous la dir. de Bernard Andrès et Zilá Bernd, Montréal, Éditions Nota bene, 1999, p. 57. Il ne faut pas oublier que la culture de guerre repose en grande partie sur l'aviissement de l'ennemi et que, par conséquent, toutes représentations de celui-ci s'en voient automatiquement faussées.

<sup>29</sup> Rappelons que la nouvelle administration doit constamment user de propagande pour convaincre les Canadiens de joindre leur cause, et ce, depuis la guerre de la Conquête jusqu'à l'invasion américaine de 1775-1776. Nous reviendrons sur cette question à quelques reprises tout au long de ce mémoire.

<sup>30</sup> Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *op. cit.*, chapitre 7. Outre le fait qu'il se trouve dans l'obligation de se faire milicien, l'habitant doit aussi participer aux corvées militaires et, au besoin, loger des militaires.

culturelle<sup>31</sup>. Il nous semble que le contexte politique dans lequel se trouve la colonie après la Conquête est à même de favoriser de telles reconfigurations<sup>32</sup> ; c'est pourquoi nous tenterons d'observer s'il y a trace de ces processus dans nos textes et si ceux-ci influencent la façon dont les versificateurs forgent les représentations du Canadien ou de l'Autre.

Nous avons constitué un corpus d'une trentaine de textes poétiques sélectionnés parmi les deux cent quatre-vingt-un textes répertoriés par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe dans le premier tome de son ouvrage *Les textes poétiques du Canada Français*<sup>33</sup>. Tout d'abord, il nous a paru essentiel que ces textes concourent à représenter la figure du Canadien ou à refléter son image à travers la figure de l'Autre ; nous avons donc favorisé les textes qui emploient l'ethnonyme « Canadien » et mettent en scène des héros d'origine canadienne, de même que ceux qui dressent des portraits de l'Autre. De plus, nous avons porté une attention toute particulière aux textes dans lesquels le champ lexical relève de la « canadienité ». Le contenu des textes a, par conséquent, constitué notre premier critère de sélection. À celui-ci, nous avons ajouté deux critères puisés à même le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* : ces textes doivent « relever, en tout ou en partie, de l'imaginaire ou du réel canadien<sup>34</sup> » et « viser le Canada comme lieu de consécration<sup>35</sup> ». En ne nous intéressant qu'aux textes de facture canadienne destinés à la colonie, nous avons fait abstraction des textes destinés à la métropole qui, selon nous, visent davantage à combler les attentes d'un public européen qu'à traduire une réalité proprement nord-américaine.

Un dernier critère a guidé notre choix ; nous avons favorisé les textes traitant des deux grands conflits qui sévissent en sol canadien durant cette période<sup>36</sup>, ainsi que ceux témoignant du contexte sociopolitique qui s'installe après la Conquête, et ce, jusqu'à l'invasion

---

<sup>31</sup> Sur la démobilisation et la non-démobilisation culturelles, voir : John Horne, *op. cit.* p. 73-97 et John Horne, « Introduction » in *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, Revue 14-18, no.5, mai 2002, p. 45-53.

<sup>32</sup> Rappelons qu'il s'installe, entre 1763 et 1775, une période de paix relative pendant laquelle les habitants de la colonie devront apprendre à cohabiter avec leurs ennemis de toujours.

<sup>33</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1*, Montréal, Fides, 1987.

<sup>34</sup> Maurice Lemire (dir. publ.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome V (1970-1975)*, Montréal, Fides, 1987, p. LXXI. Nous substituons canadien à québécois.

<sup>35</sup> *Idem*, p. LXXI. Nous substituons Canada à Québec.

<sup>36</sup> Bien entendu, il s'agit de la guerre de Sept Ans (1756-1763) et de l'invasion américaine de 1775-1776.

américaine de 1775-1776. Ce choix s'inscrit dans une dialectique qui consacre la culture de guerre et la démobilisation culturelle comme éléments constitutifs du discours identitaire de l'époque. De plus, il nous semble que ces textes sont plus à même de témoigner des aménagements et des réaménagements des représentations dans l'imaginaire collectif puisque chaque guerre nous oblige à confronter, voire à repenser l'Autre.

### *Contextes de production*

La moitié des textes de notre corpus couvrent les treize premières années du Régime britannique, soit, de 1763 à 1776. Nous croyons qu'il s'agit ici d'une première période, voire d'un premier cycle pendant lequel l'identité canadienne tend à se cristalliser autour de certaines luttes. Depuis la Cession, et ce, jusqu'à la défaite des troupes américaines en sol canadien, les habitants de la colonie n'auront d'autre choix que de s'affirmer en tant que collectivité et de combattre pour assurer leur survie<sup>37</sup>. Nous nous intéresserons aussi aux textes de facture canadienne rédigés pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763)<sup>38</sup>. Puisque ces textes témoignent des premiers soubresauts de l'identité canadienne et mettent en place les premières représentations du Canadien, nous croyons qu'il est essentiel de s'y arrêter. Il ne s'agit pas ici de faire la preuve que l'identité canadienne s'est cristallisée avant la Conquête<sup>39</sup>, mais plutôt d'explorer les premières phases d'un processus de rupture<sup>40</sup> et de

---

<sup>37</sup> Nous pensons, ici, aux luttes politiques qui sévissent dès les lendemains de la Conquête, et ce, jusqu'à l'instauration de l'Acte de Québec en 1774, et à l'invasion américaine de 1775-1776. Bien entendu, nous sommes conscients que les Canadiens poursuivront leur lutte pour la survivance bien au-delà de 1775, mais nous croyons, qu'à compter de cette date, la province entre dans une ère différente : celle du parlementarisme.

<sup>38</sup> Les hostilités ayant débuté un peu plus tôt en Amérique du Nord, nous étudierons certains textes écrits peu après la bataille de la Belle-Rivière en 1755. Il est à noter que pour nous, 1763 marque le moment où la colonie bascule définitivement au cœur de l'empire britannique. Bien que nous fassions la distinction entre la Conquête militaire de 1759 et la Cession politique de 1763, nous utiliserons indépendamment des deux termes pour désigner la rupture de 1763 dans le but d'en faire l'économie. Sur la distinction des termes « Cession » et « Conquête », voir : Lionel Groulx, *Lendemain de conquête*, Bibliothèque de l'Action française, 1920, p. 181-183.

<sup>39</sup> Guy Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France. 1713-1744*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944.

<sup>40</sup> Gérard Bouchard rappelle que « l'une des fonctions du discours est d'élaborer des choix, de fixer de grandes directions pour la vie collective ». Puis il ajoute que « dans le cas des collectivités neuves, l'une des matières les plus fondamentales et les plus déterminantes sur lesquelles les élites sont amenées à trancher concerne l'attitude à prendre envers la mère patrie ». Selon lui, une collectivité



recherche identitaire. Qui plus est, nous pourrions nous servir de ces textes comme point de comparaison et ainsi observer l'évolution de la figure du Canadien depuis la guerre de Sept Ans, et ce, jusqu'aux lendemains de la Révolution américaine.

Dans *Le XVIII<sup>e</sup> siècle des Canadiens : discours public et identité*, Christophe Hugorlin affirme que la construction d'une communauté canadienne durant le Régime français était impossible puisqu'elle n'avait aucun lieu d'énonciation lui permettant de se construire<sup>41</sup>. Il nous semble, justement, que ce lieu d'énonciation trouve sa place à travers la diffusion orale des textes poétiques de l'époque. Ceux-ci, en empruntant la forme du récit versifié, permettent aux versificateurs de dire les changements qui s'opèrent dans la colonie et, par le fait même, d'esquisser un discours qui témoigne de l'émergence d'une nouvelle identité. Il s'agit donc, pour nos versificateurs, de mettre en place des schémas mentaux de représentations visant à rendre compte des événements marquants qui ont lieu dans la colonie.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la chanson est [...] un des modes de diffusion les plus populaires, rappellent Maurice Lemire et son équipe. On écrit un poème *sur l'air de* en espérant non seulement qu'il passera à la postérité grâce à la communication de bouche à oreille, mais aussi qu'il transmettra un certain message aux contemporains. La chanson assure à l'information un véhicule non négligeable<sup>42</sup>.

Rimes et rythmes permettraient ainsi diffusion et communication.

Comme le rappelait d'ailleurs Jeanne d'Arc Lortie, les textes « qui nous occupent ici sont, bien souvent, de la simple prose rimée dépourvue de qualités artistiques; cependant, mieux que la haute poésie, pourvoyeuse de plaisirs esthétiques, [ils] traduisent les préoccupations immédiates du peuple et les nuances de sa pensée<sup>43</sup> ». Étant donnée la nature de nos recherches, nous n'avons pas retenu les valeurs esthétiques ou poétiques de nos textes

---

neuve n'a d'autre choix que de s'inscrire dans un mouvement de continuité ou de rupture avec celle-ci ; c'est pourquoi nous nous attarderons tout particulièrement à observer si les versificateurs de la colonie reproduisent les discours de la vieille Europe. Ces discours sont-ils reproduits à l'identique ou subissent-ils diverses transformations émergeant du nouveau contexte énonciatif que représente le Nouveau Monde ? Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 23-26.

<sup>41</sup> Sur cette question, voir : Christophe Horguelin, « Le XVIII<sup>e</sup> siècle des Canadiens : discours public et identité » in *Mémoires de la Nouvelle-France*, sous la dir. de Philippe Joutard et Thomas Wien, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2005, p. 209-219.

<sup>42</sup> Maurice Lemire, *La vie littéraire au Québec : 1764-1805. Tome I*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, p. 340.

<sup>43</sup> Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada Français, 1606-1867*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1965, p. 11.

comme critères de sélection. La qualité littéraire n'altérant en rien la valeur documentaire, les mauvais vers, autant que les meilleurs, sont à même de nous renseigner sur la façon dont se pense la collectivité canadienne de l'époque.

Nous croyons donc que, plutôt que de chercher à faire de la poésie un objet purement esthétique, les versificateurs tentent d'en valoriser la valeur mnémotechnique<sup>44</sup> et cherchent à en faire un espace de mémoire publique qui leur permettrait de prendre position sur l'actualité. Nous n'assistons pas encore ici à l'instauration d'une sphère publique telle que l'a définie Jürgen Habermas pour les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>, mais bien à un débordement de la sphère privée vers l'espace public. Selon Habermas, l'information se ferait, à cette époque, par l'intermédiaire des journaux manuscrits et des salons. Bref, elle serait véhiculée à l'intérieur de réseaux d'initiés. S'il s'agit là d'une nouvelle forme de sociabilité, il reste encore une étape à franchir avant de passer de l'espace privé à l'espace public. À la lumière des travaux de certains chercheurs<sup>46</sup>, il semblerait que les chansons de l'époque tentent de formuler une certaine opinion publique ou, du moins, cherchent à l'influencer. Il suffit de penser à l'affaire Jean Berger<sup>47</sup>, aux couplets dans lesquels l'intendant Jacques Raudot est vilipendé<sup>48</sup> et aux poèmes mettant en scène les conflits qui

---

<sup>44</sup> Cette hypothèse expliquerait pourquoi la plupart des textes sont rédigés sur des airs de chansons populaires ou religieuses et pour quelle raison les versificateurs utilisent les formes strophiques courtes (pour cette époque, nous avons remarqué une prédominance du huitain et des vers en pentasyllabes, hexasyllabes, heptasyllabes et octosyllabes). Ceci expliquerait aussi le grand nombre de libertés (ou de maladroites) contenues dans ces textes : prosodie rudimentaire, inconstance du vers, utilisation de rimes pauvres, instabilité orthographique et grammaticale, etc. Rappelons toutefois que les positions occupées par les versificateurs antérieurs à notre corpus, révèlent que ceux-ci possédaient, hors de tout doute, une excellente éducation : Thomas Thiboult fut supérieur du séminaire de Québec, François Mariauchau d'Esgly officier d'état-major et Joseph de La Colombière, supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu de Québec, grand vicaire, archidiacre et grand chantre du chapitre de Québec ; de son côté, Étienne Marchand, après avoir fait des études au Séminaire de Québec et trois années d'études en théologie à Paris, est nommé grand vicaire de Montréal. Il nous semble donc hasardeux de soutenir l'hypothèse que nos textes aient été écrits par des néophytes.

<sup>45</sup> Sur cette question, voir : Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot, 1978.

<sup>46</sup> Nous pensons ici aux travaux de Maurice Lemire, *op. cit.*, de Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, *op. cit.*, et d'Élisabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson (dir. publ.), *La vie musicale en Nouvelle-France*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2003.

<sup>47</sup> Le dit Berger fut condamné au carcan et au bannissement pour avoir composé une chanson sur la corruption de l'administration. Sur cette question, voir : Maurice Lemire, *op. cit.*, p. 340 et 341.

<sup>48</sup> En 1708, l'intendant Jacques Raudot est victime de couplets satiriques qui se propagent dans les rues de Québec. Sur cette question, voir : Élisabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson (dir. publ.), *op. cit.*, p. 317.

opposent l'abbé Étienne Boullard et l'intendant Claude-Thomas Dupuy en 1728<sup>49</sup>, pour constater que les chansons ont d'autres visées que le simple divertissement. Ainsi, certains versificateurs exerceraient, par l'entremise de la chanson, une fonction critique vis-à-vis du pouvoir. Rappelons d'ailleurs que, bien qu'ils soient soumis à l'autorité, ceux-ci ne sont pas régis (contrairement à leurs confrères européens) par « [l]es codes, [le]s normes et [le] pouvoir exogènes » du mécénat<sup>50</sup>. Exerçant la poésie à titre de passe-temps, ils demeurent financièrement indépendants de leur plume<sup>51</sup>. Ils en tirent donc une certaine liberté d'expression qui, toutefois, les contraint la plupart du temps à l'anonymat ou à l'utilisation d'un pseudonyme<sup>52</sup>.

La Conquête provoquera de nombreux changements au cœur de la colonie<sup>53</sup>. Parmi ceux-ci, l'arrivée de l'imprimerie retiendra plus particulièrement notre attention. L'instauration de *La Gazette de Québec* (1764) et de la *Gazette littéraire de Montréal* (1778) transformera l'espace public dans la Province de Québec. Pour la première fois depuis la fondation de la colonie, les Canadiens seront appelés à prendre position sur la scène publique via les journaux. Il est à noter qu'une tradition proprement orale se perpétue malgré tout ; en témoigne un certain nombre de chansons qui, selon Jeanne d'Arc Lortie, ont été préservées grâce à la transmission orale<sup>54</sup>. Rappelons aussi qu'un grand nombre de textes poétiques parus dans les gazettes de l'époque porte la mention : « Sur l'air de ... ». L'utilisation de

---

<sup>49</sup> À la mort de Monseigneur Saint-Vallier en 1727, une dispute concernant la succession de l'évêque survient entre deux partis ayant respectivement à leur tête l'abbé Boullard et l'intendant Dupuy. Sur cette question, voir : Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, op. cit., p. 55-57.

<sup>50</sup> Nous avons développé cette idée suite à la lecture d'un article de Benard Andrès, « Les Lettres d'avant les Lettres. Double naissance et fondation » in *Littérature*, no 113, Paris Larousse, mars 1999, p. 22-35.

<sup>51</sup> Nous verrons, un peu plus loin, qu'il en va tout autrement pour certains versificateurs sous le Régime britannique.

<sup>52</sup> Comme nous venons de le voir, les peines infligées aux auteurs de chansons sont plutôt lourdes.

<sup>53</sup> Sur les changements sociaux, politiques et économiques provoqués par la Conquête, voir : Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Montréal, Fides, 1969 et Lionel Groulx, op. cit.

<sup>54</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1*, op. cit. Songeons, par exemple, aux chansons de l'invasion américaine de 1775-1776 : *En Canada est arrivé...* (220), *Les premiers coups que je tirai...* (221), *Chanson* (222) et *Chanson de guerre de l'année 1775* (224).

timbres<sup>55</sup> démontre que l'idée de véhiculer l'information de bouche à oreille reste omniprésente dans l'esprit des habitants : « sous la forme orale, la poésie revêt un caractère plus populaire et s'adresse à un public plus vaste que l'imprimé<sup>56</sup> ». Nos versificateurs se montreraient-ils soucieux d'atteindre le plus grand nombre de personnes ? Souvenons-nous qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le niveau d'analphabètes demeure relativement élevé chez les Canadiens. Selon Michel Verrette, « à peine une personne sur six ou sur sept signe son acte de mariage entre 1760 et 1800<sup>57</sup> ». Toutefois, le fait qu'une personne sache signer son nom ne signifie pas pour autant qu'elle est capable de lire un texte littéraire ou journalistique. Les personnes alphabétisées ne constitueraient donc qu'une minime proportion de la population qui, selon Verrette toujours, appartiendrait principalement à l'élite urbaine de la colonie<sup>58</sup>.

Peu à peu, les versificateurs apprendront à user d'une liberté d'expression qui, comme nous l'avons vu précédemment, n'était pas permise sous le Régime français. Quelques textes poétiques de notre corpus témoignent de cette nouvelle liberté. À titre d'exemple, mentionnons le texte *Chanson* (222) dans lequel un nouveau sujet ne manque pas de critiquer le comportement de certains marchands britanniques lors du siège de Québec par les troupes de Montgomery en 1775<sup>59</sup>. À de nombreuses reprises au cours des années, les versificateurs saisiront l'occasion de s'exprimer sur les grands événements qui ont lieu dans la colonie ; en témoignent certains textes portant sur l'invasion américaine de 1775-1776 ou des textes plus tardifs qui ont pour sujet l'instauration de la nouvelle constitution de 1791 et les élections de 1792. Contrairement à l'époque de la Nouvelle-France, ceux-ci ne manqueront pas de faire entendre leurs critiques et leurs désaccords.

---

<sup>55</sup> À l'époque, faute de composer des mélodies nouvelles, les auteurs de chansons reprennent des mélodies populaires sur l'air desquelles, ou sur le « timbre » desquelles ils écrivent leurs textes. Sur cette question, voir : Benedikt Miklós, « La chanson politique au Québec (1760-1840) : Champ littéraire, littéraire et utopie », thèse de doctorat, Kiel, Université de Kiel, 2008, p. 16.

<sup>56</sup> Maurice Lemire, *op.cit.*, p. 340.

<sup>57</sup> Michel Verrette, « Les usages de l'alphabétisation » in *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, Volume I*, sous la dir. de Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 177.

<sup>58</sup> *Idem*, p. 177.

<sup>59</sup> « J'entends quelquefois des faquins / Qui méprisent les Canadiens, / Mais ce sont des vipères, / Quand il a fallu batailler, / Qui n'ont cherché qu'à reculer / Demi-tour en arrière, / Et tous ces braves citadins / Sont fanfarons, et propre' à rien : / Bon, bon, bon, / Le bruit du canon / Leur vaut un bon clistère » (222).

*Racines et évolution sémantique de l'ethnonyme « Canadien »*

Au cours du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, la signification de l'ethnonyme « Canadien » fut en constante évolution. Nous n'entendons pas ici en donner le détail. Gervais Carpin s'étant déjà acquitté de cette tâche avec brio dans son ouvrage intitulé *Histoire d'un mot : L'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691*, nous nous proposons d'en faire un bref survol, ce qui nous permettra de mieux comprendre les racines de l'objet de notre étude<sup>60</sup>. Il est de notoriété publique que l'ethnonyme ici étudié provient du vocable Canada, une déformation de kanata, mot signifiant « village » ou « groupement de cabanes » en langue iroquoienne. Lors de son premier voyage, Jacques Cartier utilisera d'ailleurs le mot Canada en vue d'en faire un toponyme ; en découlera l'ethnonyme « Canadien » qui servira à désigner des groupes d'Amérindiens de la Gaspésie ou, plus précisément de la région de Stadaconé<sup>61</sup>.

Par la suite, le terme « Canadien » en viendra à désigner les différents peuples autochtones vivant sur le territoire de la Nouvelle-France. Peu à peu son sens tend à s'élargir : les historiens et les explorateurs de l'époque semblent utiliser l'ethnonyme de façon aléatoire. Dans les écrits de Champlain<sup>62</sup>, par exemple, l'ethnonyme fait référence à certaines tribus dont l'identité reste, aujourd'hui encore, difficile à connaître, alors que sous la plume de Lescarbot<sup>63</sup> et de Biard<sup>64</sup>, le terme « Canadien » renvoie aux tribus micmacs. Chez Lejeune,<sup>65</sup> il est utilisé pour identifier les nations vivant dans la péninsule gaspésienne. D'autres, comme Sagard<sup>66</sup> et Belleforest<sup>67</sup>, emploient l'ethnonyme dans un sens beaucoup

---

<sup>60</sup> Pour ce survol de l'histoire de l'ethnonyme Canadien, nous sommes en grande partie redevable au texte de Gervais Carpin, *Histoire d'un mot : L'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1995.

<sup>61</sup> Jaques Cartier, *Relations*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986.

<sup>62</sup> Samuel de Champlain, *Des Sauvages*, Montréal, Typo, 1993.

<sup>63</sup> Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France contenant les navigations, découvertes & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avoëu & autorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui*, Paris, Chez Jean Milot, 1609.

<sup>64</sup> *Relations des Jésuites*, Québec, Augustin Coté, 1858.

<sup>65</sup> *Idem*.

<sup>66</sup> Gabriel Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs recollets y ont faits pour la conversion des infidèles depuis l'an 1615*, Paris, Librairie Tross, 4 vol., 1866 [éd. De 1636] et *Le grand voyage du pays des Hurons*, Montréal, Leméac, 1990.

plus large : tantôt pour désigner les peuplades errantes habitant sur les rives du fleuve Saint-Laurent, tantôt pour désigner tous les Amérindiens de la colonie. Pour certains d'entre eux<sup>68</sup>, l'ethnonyme « Canadien » est parfois utilisé pour désigner les Amérindiens convertis à la religion catholique et baptisés. Le mot en usage pour désigner les différentes tribus amérindiennes reste cependant le terme « Sauvage » dont nous retrouverons la trace dans nos textes jusqu'en 1777<sup>69</sup>.

Bien que l'on retrouve certaines constantes – l'aspect régional et l'identité chrétienne –, l'utilisation de l'ethnonyme semble se faire de façon assez aléatoire chez les auteurs de l'époque. Quoi qu'il en soit, puisque les explorateurs acquièrent une meilleure connaissance des tribus amérindiennes et de leurs différents dialectes au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, l'utilisation du terme « Canadien », trop général et, par le fait même, trop abstrait, devient inutile et tend à disparaître au profit des ethnonymes par lesquels les autochtones se désignent eux-mêmes.

Mais qu'en est-il du « Canadien » dépeint dans nos textes : c'est-à-dire, de l'habitant de descendance française, de ce Français né en Nouvelle-France ou, comme certains officiers métropolitains se plaisent à l'appeler, de ce créole du Canada? Il semble qu'il nous faille patienter jusqu'à la guerre de Sept Ans avant d'en voir les premières représentations<sup>70</sup>. Toutefois, dès la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ethnonyme « Canadien » est utilisé, pour la première fois, pour désigner certains Européens : « être *Canadien* ou *Canadienne* n'est plus être natif du pays ni même l'habiter, c'est aimer ce pays, le vouloir, qu'on y demeure ou qu'on ne l'ait jamais vu<sup>71</sup> », rappelle Gervais Carpin en citant, en guise d'exemple, la correspondance de Marie de l'Incarnation<sup>72</sup>. Celle-ci n'hésite pas à qualifier de Canadiennes certaines de ses consoeurs n'ayant jamais mis les pieds en terre d'Amérique. Par conséquent, l'utilisation que fait sœur Marie de l'Incarnation de l'ethnonyme « Canadien » révèle davantage une dimension affective qu'une dimension ethnique.

---

<sup>67</sup> François de Belleforest, *L'Histoire universelle du monde contenant l'entiere description & situation des quatres parties de la Terre, la divisiõ & estenduë d'une chacune Region & Province d'icelles*, Paris, Chez Gervais Maillot, 1572, [2<sup>e</sup> éd.].

<sup>68</sup> Nous pensons, ici, à Gabriel Sagard, *Le grand voyage du pays des Hurons*, *op. cit.* et Paul Lejeune, *Relations des Jésuites*, *op. cit.*

<sup>69</sup> Nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce mémoire.

<sup>70</sup> Nous y reviendrons dans la première partie de ce mémoire.

<sup>71</sup> Gervais Carpin, *op. cit.*, p. 124.

<sup>72</sup> Marie de l'Incarnation, *Correspondance in Marie de l'Incarnation, ursuline (1599-1672)*, sous la dir. de Dom Guy Oury, Solesme, 1971.

Vers la même époque, l’ethnonyme « Canadien » est utilisé pour la première fois pour désigner les Français nés dans la colonie. Tantôt utilisé seul, tantôt agencé à l’ethnonyme « François », le terme « Canadien » semble peu à peu se forger une place dans le vocabulaire utilisé par les dignitaires et les dirigeants de la colonie. Toutefois, comme le montre Carpin, ni les jugements, ni les sources d’actes notariés, ni les registres paroissiaux ne contiennent de traces de l’ethnonyme ici étudié. Cette pratique semble donc davantage utilisée entre métropolitains de passage en Nouvelle-France que par les habitants de la colonie. À ce sujet, Carpin écrit : « je préfère soutenir l’hypothèse de la nécessité d’une nouvelle forme lexicale qui permettrait, dans l’écriture, de différencier des groupes plutôt que l’hypothèse de son utilisation comme reflet d’un vocabulaire qui aurait été alors en usage<sup>73</sup> ». Si l’on retrouve quelques traces de l’emploi du terme « Canadien » (en vue de différencier indigène et métropolitain) dans les relations officielles et dans les correspondances, il n’en reste pas moins que le terme « habitant » reste le plus en vogue à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et ce, jusqu’à la fin de la guerre de Sept Ans. Ainsi, l’ethnonyme « Canadien » endosse un « label vaguement méprisant<sup>74</sup> » sous la plume des administrateurs et des métropolitains. De plus, il ne faut surtout pas oublier le caractère exotique que représente la figure du Canadien dans la littérature européenne. Comme le rappelle Christophe Horguelin, puisque ces écrits n’ont pas connu une grande diffusion en Nouvelle-France, il est peu probable qu’ils aient influencé l’identité des colons<sup>75</sup>. Quoi qu’il en soit, nous verrons, dans la première partie de ce mémoire, comment l’ethnonyme « Canadien » en est venu à changer de champ discursif au cours de la guerre de Sept Ans, et de quelle façon il s’est cristallisé (pour un temps du moins<sup>76</sup>) après la Conquête.

#### *L’attachement au territoire : préambule d’une identité collective*

S’il est vrai que la figure du Canadien demeure totalement absente du corpus poétique au cours de la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle et n’apparaît que pendant la guerre de Sept Ans,

---

<sup>73</sup> Gervais Carpin, *op. cit.*, p. 131.

<sup>74</sup> Christophe Horguelin, *op. cit.*, p. 213.

<sup>75</sup> *Idem*, p. 212.

<sup>76</sup> Le terme Canadien sera utilisé pour désigner uniquement les habitants francophones de la colonie jusqu’à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

il n'en reste pas moins que certains traits identitaires y sont déjà présents, et ce, dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Parmi ceux-ci, le plus important est sans aucun doute l'attachement au territoire. Comme le rappelle Gérard Bouchard dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, l'attachement à un nouveau territoire doit d'abord se faire grâce à un « aménagement symbolique des nouveaux espaces<sup>77</sup> ».

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toute une littérature a cependant déjà permis l'aménagement symbolique des nouveaux espaces. De Jacques Cartier au Baron de Lahontan, en passant par Lescarbot, Lotbinière, Sagard et Charlevoix, bien des hommes ont marqué les imaginaires européens et canadien par leurs écrits. Au cours de la première moitié du Siècle des Lumières, la situation de la colonie semble bel et bien s'être stabilisée. Les structures administratives, plus rigides qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, semblent écarter la possibilité de nouvelles utopies<sup>78</sup>. L'établissement d'une colonie permanente n'est plus un rêve lointain ; c'est une réalité. Dès lors, pourquoi les versificateurs canadiens s'emploieraient-ils à s'approprier quelque chose qui leur est déjà acquis ? Pourquoi décrire un territoire qu'ils savent déjà être le leur ? Ce territoire n'est plus à conquérir, mais, bel et bien, à rebâtir et à protéger. Deux textes composés en 1755 et 1776 témoignent de l'attachement que certains ont développé pour le sol canadien. Dans *Que la fidèle renommée...* (169), un auteur anonyme, après avoir chanté les exploits « du grand Vaudreuil<sup>79</sup> » (168), implore le roi Louis de conserver son soutien à la colonie : « Ainsi de Vaudreuil sous l'empire / Le Canadien vit et respire ; / Il court, il vole au combat sous ses lois, / Par sa valeur venge ses droits. / Pour le bonheur de sa

---

<sup>77</sup> Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir. publ.), *La nation dans tous ses états : le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 17.

<sup>78</sup> Bien entendu, nous parlons ici d'une impossibilité de former de nouvelles utopies dans l'optique d'une vocation coloniale. Sur cette question, voir : Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996, p. 23-58. Sur les utopies qui se formuleront après la Conquête, voir : Bernard Andrès, « Sur les utopies québécoises, des Lumières aux Révolutions continentales » in *Utopie en Canada, 1545-1845*, sous la dir. de Bernard Andrès et Nancy Desjardin, Montréal, Université du Québec à Montréal, Figura, Textes et imaginaire, no 3, 2001, p. 11-34.

<sup>79</sup> Il s'agit de Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, dernier gouverneur de la Nouvelle-France. À son sujet, voir : W. J. Eccles, « Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, Pierre de, marquis de Vaudreuil » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010. Au cours de ce mémoire, il sera souvent question du frère du gouverneur général, Pierre-François de Rigaud de Vaudreuil. Pour éviter toutes confusions, nous emploierons la même nomenclature que nos versificateurs, soit « Vaudreuil » pour désigner le gouverneur général et « Rigaud » pour signifier son frère.



patrie, / Louis, conserve-nous longtemps / Notre soutien et notre vie. / Nous t'admirons dans ses talents » (169). Nous pouvons remarquer que, pour adresser sa requête, l'auteur utilise l'adjectif possessif « sa » pour accompagner le nom commun « patrie ». Une certaine ambiguïté syntaxique ne nous permet pas d'affirmer avec certitude si la « patrie » dont il est ici question, est celle du Canadien ou celle de Vaudreuil. Il est à noter que Vaudreuil fut le premier et l'unique Canadien à occuper le poste de gouverneur de la Nouvelle-France. Par conséquent, en priant le roi de veiller sur le bonheur de « sa patrie », l'auteur fait inévitablement référence au Canada. La « patrie » dont il est question s'avère, d'une manière ou d'une autre, être celle des natifs de la colonie. Nous assistons donc à un glissement sémantique : pour la première fois, le terme « patrie » se rapporte au sol canadien et non plus à la métropole. Dans le cantique *D'une nouvelle terre* (152), un auteur anonyme<sup>80</sup> laisse entrevoir son attachement pour le sol canadien. Il écrit : « Soutenez, grande reine<sup>81</sup>, Notre pauvre pays, / Il est votre domaine, / Faites fleurir nos lys. / L'Anglais sur nos frontières / Porte leurs étendards, / Exaucez nos prières, / Fortifiez nos remparts » (152). Après avoir utilisé le terme « colonie » dans les premiers vers<sup>82</sup>, l'auteur n'hésite pas à utiliser le terme « pays ». Faut-il voir dans cette application une utilisation large du terme ? De quel pays est-il ici question ? La colonie est-elle perçue comme une extension de la France (ce qui justifierait l'utilisation du substantif « pays »)? Nous ne le croyons pas. Au moment où le texte est écrit, en juillet 1755, le conflit, qui augure la guerre de Sept Ans, ne s'étend qu'aux colonies nord-américaines<sup>83</sup>. La France n'étant pas encore menacée, il nous semble que ce pays dont il faut protéger les frontières et fortifier les remparts est bel et bien le Canada. Au cours de ce mémoire, nous irons plus avant dans cette réflexion, en observant comment les versificateurs canadiens contribuent à alimenter la culture de guerre en mettant de l'avant l'attachement au territoire et, plus précisément, l'image d'un territoire chrétien et celle de la guerre sainte.

---

<sup>80</sup> Jeanne d'Arc Lortie rappelle qu'Hugolin Lemay attribue ces vers à l'aumônier du fort Duquesne. Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.* p. 153.

<sup>81</sup> Il s'agit ici d'un cantique destiné à la Vierge Marie. Il faut donc lire « grande reine » en faisant abstraction du sens politique.

<sup>82</sup> « De notre colonie / Vous guidez les soldats. »

<sup>83</sup> Le poème est daté de juillet 1755 alors que nous savons très bien que la guerre de Sept ans ne débute officiellement, en Europe, qu'en août 1756.

PREMIÈRE PARTIE

VERS UNE CONQUÊTE DE SOI

Il va sans dire que toutes les nations du monde se sont construites à partir d'un long processus d'identification collective. Avant de former un tout distinct, les différents membres d'une même population doivent prendre conscience de ce qui les unit et les rassemble ; en définitive, ils sont dans l'obligation de s'aménager un espace culturel, social et géographique. Comme le rappelle Gérard Bouchard, cet espace se construit sur le plan symbolique de deux manières : 1- dans l'ordre des coutumes, 2- dans l'ordre du discours<sup>84</sup>. Puisque le discours est mobilisé « à la fois comme " acteur " et comme " témoin " <sup>85</sup> » par le processus identitaire, nous tenterons, au cours des prochaines pages, d'y observer comment les Canadiens arrivent à se percevoir en tant que société et parviennent à se penser eux-mêmes. Nous étudierons, par conséquent, la manière dont la figure du Canadien se développe dans le champ discursif local. Pour ce faire, nous nous attarderons, dans un premier temps, à la façon dont le contexte militaire favorise l'émergence de cette nouvelle entité et sur la manière dont le langage militaire et les traditions épiques influencent sa diffusion. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la façon dont la figure du héros évolue sous les deux régimes successifs. Par la suite, nous nous attarderons à la façon dont la figure du Canadien se déploie au cœur de nos textes sur le plan narratif, avant et après 1763.

---

<sup>84</sup> Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 23 à 28.

<sup>85</sup> *Idem*, p. 31.

## PREMIER CHAPITRE

### S'IMAGINER DANS LA GUERRE

La population de la Nouvelle-France vit au rythme des conflits iroquois, des guerres de partis et des tentatives d'invasions des Britanniques depuis près de deux siècles lorsque celle-ci commence à se percevoir comme une entité distincte. Il ne serait donc pas surprenant que les premières représentations du Canadien trouvent racines à même une culture de guerre bien définie.

#### *Migration de l'ethnonyme « Canadien » vers le champ discursif local*

Comme nous l'avons déjà souligné dans notre introduction, la figure du « Canadien » n'apparaîtra dans les textes poétiques et les chansons populaires de Nouvelle-France qu'aux abords de la guerre de Sept Ans. S'il est vrai que le terme « Canadien » est déjà utilisé (avec modération toutefois) par les métropolitains et l'administration, rien ne prouve que la population en fait usage. « L'étude des ordonnances et des règlements révèle que, publiquement, le gouvernement de la Nouvelle-France ne s'adresse jamais à des Canadiens<sup>86</sup> ». Les sources littéraires<sup>87</sup> et le discours de l'administration ne pouvant justifier à elle seule la migration de l'ethnonyme « Canadien » vers le champ discursif local, nous sommes à même de nous interroger quant à cette évolution. Comment les habitants de la colonie en sont-ils venus à se désigner par cet ethnonyme ? Par quel glissement le terme « Canadien » a-t-il passé d'un champ discursif à un autre ? En s'attardant aux textes poétiques de cette époque, nous verrons que le langage militaire contribua à favoriser ce changement de registre.

Il va sans dire que le terme « Canadien » comporte alors une connotation militaire. Il semble, en effet, que le vocable se soit répandu au sein des troupes françaises depuis un peu

---

<sup>86</sup> Christophe Horguelin, *op. cit.*, p. 213.

<sup>87</sup> Sur cette question, nous renvoyons à la page 15 de ce mémoire.

plus d'un demi-siècle et qu'il soit utilisé pour désigner la milice coloniale<sup>88</sup>. Bien que les Français semblent utiliser l'ethnonyme « Canadien » pour ménager une distinction entre métropolitains et coloniaux, nous n'avons relevé aucune trace de son utilisation par autodésignation avant la guerre de Sept Ans<sup>89</sup>. Plusieurs textes de notre corpus semblent cependant révéler que le vocable commence timidement à intégrer la langue d'usage dès 1756<sup>90</sup>.

Dans les textes poétiques antérieurs à cette date, aucune allusion n'est faite aux miliciens ou aux Canadiens dans le corpus poétique établi par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe<sup>91</sup>. Dans la série de textes s'inspirant des événements qui eurent lieu lors de la bataille de la Belle-Rivière le 9 juillet 1755<sup>92</sup>, nos versificateurs restent muets sur la présence des miliciens qui pourtant étaient en nombre supérieur aux troupes réglées<sup>93</sup>. Canadiens et métropolitains semblent unis sous le vocable « Français ». Des forces en place, on ne prend soin que de différencier les alliés amérindiens<sup>94</sup>. Dès lors, comment expliquer cet oubli ? Deux hypothèses s'offrent à nous : 1- ces textes sont le fait de versificateurs canadiens ne ressentant pas le besoin de se distinguer des métropolitains et n'ayant pas encore intégré le vocable « Canadien » à leur lexique militaire, 2- ces textes ont pour créateurs des

---

<sup>88</sup> Gervais Carpin retrace l'utilisation du terme « Canadien » pour désigner le milicien colonial dans les textes de Denonville datant de 1686. Gervais Carpin, *op. cit.*, p. 148.

<sup>89</sup> Nous devons rappeler que l'ethnonyme est utilisé par certains Canadiens appelés à entrer en contact avec les dignitaires et les dirigeants de la colonie. Soulignons cependant que ces rares exceptions appartiennent à l'élite coloniale et qu'ils semblent la plupart du temps employer l'ethnonyme Canadien au sens militaire du terme. En guise d'exemple, nous citons Charles Lemoyne d'Iberville : « Si la France avoit une colonie à ces costes, en peu de temps elle y deviendroit puissante et seroit en estât de se saisir du Nouveau-Mexique avec peu de forces. Un parti de quatre à cinq cents hommes, Canadiens et autres, seroit plus que suffisant pour cela ». Pierre Le Moyne d'Iberville et D'Ardillères, « Mémoire de la Coste de la Floride et d'une partie du Mexique » in *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, tome IV*, sous la dir. de Pierre Margry, Paris, Maisonneuve, 1879-1888, p. 308-323.

<sup>90</sup> Aux lendemains de la bataille de Chouaguen, une série de textes fait état de la participation de la milice canadienne au combat : *Que la fidèle renommée...* (168), *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170), *Autre* (175).

<sup>91</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*

<sup>92</sup> Cette série est composée de cinq textes : *Braddock avait toujours dit...* (145), *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147), *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149), *Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre* (151) et *D'une nouvelle terre* (152).

<sup>93</sup> Lors de la bataille de la Belle-Rivière, le détachement de Liénard de Beaujeu était composé de 72 soldats de la marine, de 146 Canadiens et de 637 Amérindiens. Sur cette question, voir : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*. Montréal/Paris, Fides, 1955, p. 138.

<sup>94</sup> Le troisième chapitre de ce mémoire portera sur la représentation de l'Amérindien.

versificateurs français n'ayant pas pris la peine de relever la présence des troupes canadiennes. Entre l'ignorance des versificateurs canadiens et le chauvinisme français, la première explication semble la plus probante. Bien qu'il soit impossible d'affirmer que cette explication est hors de tout doute la seule plausible<sup>95</sup>, il ne faut cependant pas oublier que les métropolitains ne manquent habituellement aucune occasion de se dissocier des habitants de la colonie<sup>96</sup>. Qui plus est, deux de ces textes<sup>97</sup> célèbrent le courage de Liénard de Beaujeu, Canadien de naissance, qui commandait le détachement qui attaqua les troupes de Braddock. Dans *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149), l'auteur en vient même à écrire : « Stuila qu'a battu les Anglais / Est un vrai officier français » (149). Bien sûr, ces chansons sont écrites pour célébrer la mort de l'officier, mais quoi qu'il en soit, il semble peu probable qu'un versificateur français ait pu écrire ces vers où l'on indique clairement que Beaujeu est un vrai Français. Il faut d'ailleurs se rappeler que Beaujeu fût abattu dès le début du combat et que, par conséquent, c'est l'officier français Jean-Daniel Dumas qui assurera le commandement et la victoire des troupes franco-canadiennes<sup>98</sup>. Dès lors, nous pourrions penser qu'un versificateur français aurait insisté sur le rôle tenu par Dumas lors des événements. Pourtant, celui-ci n'apparaîtra au côté de Beaujeu et Lignery que dans un seul de nos textes, et ce à titre accessoire<sup>99</sup>. C'est donc dire qu'à cette époque, la figure du Canadien ne s'exprime toujours pas à travers l'utilisation de l'ethnonyme « Canadien ». De plus, la milice et les troupes réglées ne sont représentées que comme une seule et unique entité.

Il faudra attendre la prise du fort Chouaguen avant que la figure du Canadien n'apparaisse explicitement dans nos vers. Le 14 août 1756, les troupes de Montcalm

---

<sup>95</sup> Les poèmes datant de cette époque étant tous de facture anonyme, il est impossible d'affirmer, hors de tout doute, que leurs auteurs sont Canadiens ou Français, exception faite du texte *Le carillon de la Nouvelle-France* composé par Étienne Marchand.

<sup>96</sup> À ce sujet nous évoquons la célèbre phrase de Bougainville : « Il semble que nous soyons d'une nation différente, ennemie même ». Cité par Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 85. Voir aussi : Réal Ouellet, « Aux origines de la littérature québécoise : Nomadisme et indianité », in *Mythes et mythologies des origines dans la littérature québécoise*, sous la dir de Franca Marcato-Falzone, Bologne, Clueb, 1994, p. 1-32.

<sup>97</sup> *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149), *Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre* (151).

<sup>98</sup> Sur le déroulement du combat de la Belle-Rivière, voir : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, *op. cit.*, p. 137 à 140.

<sup>99</sup> Il s'agit du texte *Braddock avait toujours dit...* (145) dont nous reproduisons, ici, les deux premières strophes : Braddock avait toujours dit / Qu'il viendrait, chose bien sûr, / Pour attaquer Pécody / Turelure / Et renverser sa clôture / Robin turelure. // Beaujeu, Dumas, Lignery / Ont voulu voir sa figure / Et l'on mit même au défi / Turelure / De soutenir sa gageure / Robin turelure.

s'emparent du fort Chouaguen qui était convoité depuis une trentaine d'années par les Français. S'en suivent de véritables festivités dans la capitale. À cette occasion, plusieurs versificateurs affûtent leurs plumes. Une dizaine de textes inspirés par ces événements sont répertoriés par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe<sup>100</sup>. Ces textes se séparent en deux groupes bien distincts : les textes à facture française et les textes à facture canadienne ; d'un côté, ceux qui vantent les mérites du général Montcalm et, de l'autre, ceux qui célèbrent « la sagesse et la gloire » (170) du gouverneur général, le marquis Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial. Il est indéniable que les tensions qui existèrent entre les deux hommes firent couler bien de l'encre au fil des années et que certains historiens y perçurent un vecteur de « canadienité ». Nous ne pouvons nier que le conflit qui opposa les deux hommes contribua à attiser le sentiment de différence qui commençait à se développer entre coloniaux et métropolitain à cette époque<sup>101</sup>. Sans y voir « un conflit qui embrase toute la société et dresse le Canadien contre le Français, la colonie contre une métropole qui l'opprime<sup>102</sup> », nous croyons qu'une certaine classe de la population, consciente de la situation, prit position en faveur du gouverneur et participa ainsi à l'émancipation d'un sentiment collectif canadien<sup>103</sup>. Nous verrons, un peu plus loin, comment y contribuèrent nos versificateurs, mais pour l'instant, contentons-nous de mentionner que l'importation de l'ethnonyme « Canadien » dans le corpus poétique de l'époque coïncide avec les premières chansons faisant l'éloge du marquis de Vaudreuil.

L'auteur de la chanson *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170) dresse un premier portrait du Canadien à travers les représentations de la milice : « Déjà je vois de nos héros / Une troupe intrépide / S'élançant au milieu des flots / Et franchir un rapide. / Rigaud leur

---

<sup>100</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op.cit.*

<sup>101</sup> Les facteurs qui sont au centre de leur dispute semblent, en effet, refléter qu'une pensée canadienne commence à voir le jour chez une certaine partie de la population. En guise d'exemple, nous évoquons les différentes tactiques de combats préconisées par les deux hommes – l'une adaptée au contexte nord américain (la guerre à l'indienne) et l'autre en rangées (la guerre à l'européenne) –, ainsi que la grogne du Canadien contre le comportement du militaire métropolitain.

<sup>102</sup> Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 370. Consulter, aussi, le chapitre 10 de son ouvrage, dans lequel elle démontre que seule la correspondance de Vaudreuil peut indiquer que le conflit entre les deux hommes s'étendait à l'ensemble de la société canadienne. Au cours de ce chapitre, Dechêne laisse entendre que cette correspondance ne peut être reçue comme preuve plausible puisque son but premier est de mettre en valeur son auteur tout en discréditant Montcalm.

<sup>103</sup> Nous voyons dans cette prise de position le prélude d'un long processus de rupture qui se développera au cours des années entre les Canadiens et leur mère patrie.

montre le chemin / Et marchand à leur tête / Porte l'alarme, et Chouaguen devient notre conquête » (170). Il est connu de tous que M. de Rigaud<sup>104</sup> commandait alors une troupe composée de miliciens canadiens et d'Amérindiens, et que les manoeuvres effectuées par cette troupe contribuèrent pour beaucoup à la reddition de l'ennemi. Sans pour autant désigner cette « troupe intrépide » par un vocable précis, on sent toutefois que l'auteur est animé par le désir de souligner le courage des miliciens canadiens et insiste sur l'importance du rôle tenu par ceux-ci. Il ajoute d'ailleurs, un peu plus loin : « À Carillon l'on dit pourtant / Qu'ils auront leur revanche. / Autant en emporte le vent / Qui souffle dans la Manche. / Les Canadiens leur font peur, / Et Loudon est trop sage / Pour oser contre leur valeur / Mesurer son courage » (170). Comme nous pouvons le remarquer, ce poème met de l'avant la valeur et le courage des Canadiens. À eux seuls, les miliciens semblent capables de renverser l'empire britannique. « Nos héros », « notre conquête » : voilà un vocabulaire qui ne va pas sans attiser une certaine forme de patriotisme. Ainsi, dans cette chanson, le peuple semble s'approprier les mérites de la milice. Celle-ci n'est-elle pas formée par des pères de famille, des époux, des fils et des frères<sup>105</sup> ? Qui plus est, il s'agit probablement du premier combat où la milice canadienne s'illustre aussi brillamment<sup>106</sup>. Il n'est donc pas surprenant de constater que le peuple s'identifie aux miliciens et, par le fait même, au terme « Canadien », avec un certain entrain.

Les quelques vers de la chanson *Que la fidèle renommée...* (169) cité un peu plus tôt révèlent eux aussi la corrélation militaire du vocable « Canadien »<sup>107</sup>. Dans *Les textes poétiques du Canada français*, Jeanne d'Arc Lortie écrit, dans une note qui accompagne la

---

<sup>104</sup> Il s'agit du fils de Philippe de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France (1703-1725) et du frère de Pierre Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial dernier gouverneur de la colonie (1755-1760). Jugé par ses contemporains comme étant un être « borné » et « sans lumière », il parviendra tout de même à faire une brillante carrière militaire en Amérique. Grâce à l'aide de son frère, il sera nommé gouverneur de Trois-Rivières en 1749 et gouverneur de Montréal en 1757. Sur cette question, voir : Jean Hamelin et Jacqueline Roy, « Rigaud de Vaudreuil, François-Pierre de » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010.

<sup>105</sup> Rappelons qu'au temps du Régime français, l'habitant, plutôt que d'être imposé sur ses biens, est imposé sur sa personne. Il doit donc contribuer à l'effort de guerre en participant aux corvées ou aux expéditions militaires. Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *op. cit.*, chapitre 7.

<sup>106</sup> Contrairement à la bataille de la Belle-Rivière où les miliciens avaient démontré leur faiblesse et leur manque de préparation, celle de Chouaguen témoigne de leur valeur et de leur courage. Sur cette question, voir : Guy Frégault, *op. cit.*, chapitres III et IV. Nous y reviendrons un peu plus loin.

<sup>107</sup> Voir l'extrait cité à la page 16 de ce mémoire.



chanson, qu'il s'agit probablement de « l'une des premières fois qu'un rimeur emploie ce nom [Canadien] pour désigner un Canadien français<sup>108</sup> ». Il nous semble que Jeanne d'Arc Lortie omet cependant le caractère militaire du nom. Ce Canadien ne vole-t-il pas au combat ? Par définition, le terme militaire peut servir à distinguer le colonial du Français et du « Sauvage », puisque le milicien est, d'abord et avant tout, un habitant de la colonie. Toutefois, l'utilisation militaire du nom « Canadien » provoque une ambiguïté générique qui rend difficilement repérable le moment où celui-ci en viendra à désigner ce petit peuple établi sur les rives du fleuve Saint-Laurent.

D'autres chansons mettent en relation le milicien canadien et le soldat français. Contrairement aux textes antérieurs à la guerre de Sept Ans, le Canadien y est représenté au même titre que le Français et l'Amérindien. Dans *Quel est ce guerrier invincible...* (177) mettant en scène une discussion qui aurait eu lieu entre le général Montcalm et le lieutenant-colonel Georges Monro lors du siège du fort William Henry, l'officier britannique répond à la sommation des Français par ces quelques vers : « Je sais que tes Français sont braves, / Tes Sauvages et tes Canadiens, / Mais plutôt que d'être esclaves / De me rendre il n'en sera rien » (178).

Même lorsqu'il est absent du champ de bataille, le milicien canadien trouve désormais sa place sous la plume des versificateurs. Dans le texte *Le carillon de la Nouvelle-France* (184), Étienne Marchand met en scène la bataille de Carillon et laisse entrevoir ce qui serait advenu si la milice canadienne avait participé au combat : « Vous n'avez pas vu le plus beau / De nos cérémonies, / Si les troupes qu'avait Rigaud / Se fussent réunies, / Vous eussiez vu le Canadien / Sauter et joindre le tocsin / Au Carillon (*bis*) de la Nouvelle-France » (185). Ici, Marchand laisse sous-entendre que la combativité des Français ne peut égaler celle des Canadiens, lorsqu'il écrit que la présence de ces derniers eut été « la plus beau / De nos cérémonies » (185). Peu importe les exploits des Français, l'important, dans ce texte, paraît être ce qu'auraient pu faire les troupes canadiennes. Peu à peu, le milicien canadien se voit attribuer une identité qui lui est propre et les versificateurs de la colonie semblent en ressentir une certaine fierté.

Les représentations que forgent nos versificateurs de cette nouvelle entité constituent donc un terrain propice à la migration de l'ethnonyme « Canadien » vers le champ discursif

---

<sup>108</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1*, p. 169.

local. L'intégration de la figure du Canadien à nos chansons populaires permet au peuple de se constituer une image de lui-même et de prendre conscience de ses particularités et de ses différences. L'utilisation du vocable « Canadien » à l'intérieur de textes destinés à la diffusion orale permet aux habitants de la colonie d'intégrer à leur langage l'ethnonyme qui, depuis un siècle déjà, était utilisé par les métropolitains pour les désigner. De plus, l'identification du peuple à la milice facilite cette intégration tout en favorisant l'émergence d'un sentiment d'appartenance. Les versificateurs participent ainsi à instaurer une première rupture entre métropolitains et coloniaux en offrant au peuple des héros sur lesquels il peut prendre modèle. Toutefois, les miliciens ne sont pas les seuls héros mis en scène par nos versificateurs. Pendant la guerre de la Conquête, tout un arsenal de héros sera mis de l'avant pour exalter le patriotisme français et canadien.

*Les chants guerriers ou l'invention de personnages mythifiés*

Comme nous l'avons vu en introduction, la culture de guerre met de l'avant toutes les formes de représentations qui valorisent l'héroïsme et qui contribuent à l'idéalisation et au renforcement de la nation. Chez une population qui, pendant près de deux siècles, vécut constamment sur le pied de guerre<sup>109</sup>, il ne serait pas surprenant d'observer de telles manifestations. La majorité des textes poétiques et des chansons écrits pendant la guerre de Sept Ans sont en fait des textes de circonstances relatant des victoires et des faits d'armes. Il s'agit la plupart du temps de chansons dithyrambiques dans lesquelles sont célébrés des héros, tantôt canadiens, tantôt français.

Puisqu'ils contiennent des actions héroïques, des gestes guerriers et parfois même des thèmes merveilleux et que la plupart d'entre eux célèbrent « [les] hauts faits d'un héros en traitant [de] thèmes historiques, nationaux [et] religieux<sup>110</sup> », il nous semble que ces textes empruntent au registre épique. L'utilisation du mode narratif et le rapport à l'oralité qu'entretiennent nos textes sont d'autres pistes qui viennent soutenir notre intuition. Comme

---

<sup>109</sup> Rappelons que la colonie est constamment en guerre contre les Iroquois et les Anglais au cours du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : les guerres iroquoises (1628-1701), la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), la guerre de la Succession d'Espagne (1701-1714), la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la guerre de Sept Ans (1756-1763).

<sup>110</sup> Judith Labarthe, *L'épopée*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 14.

le rappelle Daniel Madelénat : « La guerre en elle-même n'est pas épique. Mais il y a une manière de la voir et de la dire qui, elle, l'est<sup>111</sup> ». C'est justement cette façon de dire qui, selon nous, fait de nos textes des outils et des témoins importants de la culture de guerre. Comme nous le verrons au cours des prochaines pages, en faisant la « narration en vers d'actions grandes et héroïques<sup>112</sup> », ce mode d'énonciation contribue à la construction de mythes fondateurs<sup>113</sup>, à la mise en place d'un récit commun et à l'élaboration d'un discours identitaire.

### *D'un patriotisme l'autre*

De prime abord, nous pourrions nous laisser bernier et croire que le patriotisme dont témoignent ces textes n'est qu'un émule du patriotisme français. Comme le fait remarquer Jeanne d'Arc Lortie dans son ouvrage *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*<sup>114</sup>, la poésie canadienne du XVIII<sup>e</sup> siècle subit sans conteste l'influence de la poésie patriotique française. Toutefois, plutôt que de reproduire le discours patriotique français du XVIII<sup>e</sup> siècle dans son intégralité, les versificateurs n'hésitent pas à le travestir pour l'adapter aux réalités de la colonie : ceci explique, en partie, la mouvance de l'ethnonyme « Canadien ». Empruntant tantôt au discours du XVII<sup>e</sup>, tantôt à celui du Moyen Âge, nos lettrés canadiens tentent de forger une représentation du patriotisme plus à même de témoigner de leur quotidien. Il semble, en effet, que le patriotisme représenté dans les textes poétiques de la Nouvelle-France trouve davantage ses sources dans des poésies plus anciennes. Au niveau des représentations, il n'est donc pas surprenant de constater que la petite colonie d'Amérique septentrionale entretient davantage de ressemblances avec une

---

<sup>111</sup> Daniel Madelénat, *L'épopée*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 137.

<sup>112</sup> Pierre Brunel, *Mythopoétique des genres*, France, Presses Universitaires de France, 2003, p. 19.

<sup>113</sup> « Le mythe apparaît comme un rouage socioculturel grâce auquel une société dispose du fondement symbolique où elle puise les valeurs qui fondent ses solidarités, qui tendent des ponts entre les classes, les groupes ethnique, les genres, les générations, qui orientent et impulsent son devenir. Cette même source alimente la dynamique identitaire et la construction identitaire de la mémoire ». Gérard Bouchard, « Le mythe. Essai de définition » in *Mythes et Sociétés des Amériques*, sous la dir. de Bernard Andrès et Gérard Bouchard, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 410 et 411. Notons que selon Georges Dumézil, l'épopée est médiatrice du mythe. Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 94.

<sup>114</sup> Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, *op. cit.*.

France moyenâgeuse qu'avec l'État nation bien défini que représente la France du Siècle des Lumières<sup>115</sup>.

« Au Moyen Âge ainsi qu'au seizième siècle, écrit Jeanne d'Arc Lortie, le patriotisme comporte l'idée de royaume, sans contours bien nets, mais qui suscite à l'intérieur, des héros, et à l'extérieur, des ennemis<sup>116</sup> ». L'idée de territoire aux contours imprécis est bel et bien présente dans plusieurs de nos textes. Les frontières de la colonie semblent prêtes à s'effondrer devant l'ennemi à tous moments<sup>117</sup>. Paul Zumthor rappelle d'ailleurs que l'épopée « trouve son terrain le plus favorable dans les régions frontalières, où règne une hostilité entre deux races, deux cultures, dont aucune ne domine l'autre<sup>118</sup> ». Dans les textes poétiques portant sur la guerre de la Conquête, l'hinterland semble constituer une espèce de zone tampon, un théâtre où se déroulent les combats, un endroit éloigné des villes et des campagnes où tous les coups portés à la colonie sont absorbés<sup>119</sup>. Rappelons d'ailleurs, qu'à cette époque, chaque victoire et chaque défaite transforme le territoire et ses frontières. Le grand nombre de batailles qui ont lieu dans l'hinterland contribue à émousser les contours du royaume dans la conscience collective. Quelques-uns des textes relatant les victoires de La

---

<sup>115</sup> Bien que les structures de la colonie soient déjà instaurées, celles-ci se trouvent en réalité affaiblies par le climat de guerre continu qui sévit en Amérique du Nord ; il faut « rétablir la sécurité [des] frontières, restaurer [la] puissance militaire, réorganiser [le] peuplement, relever [le] commerce [et] reconstruire [la] vie économique ». Guy Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France. 1713-1744*, *op. cit.*, p. 252. Pour sa part, Gérard Bouchard rappelle que la colonie est « dans une large mesure un décalque de la métropole » (sur le plan institutionnel), et que l'adaptation de ces institutions et le rejet « de toute la variété des systèmes coutumiers qui quadrillaient à cette époque l'espace français » tend à démontrer qu'une sorte de temps zéro s'est bel et bien installé dans la colonie. Gérard Bouchard, *op. cit.*, p. 86. Bref, la distance qui sépare la colonie de la métropole, les difficultés de communication qui en résultent, l'appropriation d'un nouveau territoire, l'affaiblissement des structures militaires, sociales, commerciales et économiques ainsi que l'uniformisation et la simplification du modèle français, contribueraient, en grande partie, à instaurer un point de rupture. Ces facteurs favoriseraient un émoussement du sentiment d'appartenance français permettant ainsi la naissance d'une conscience nationale canadienne qui transformerait, par le fait même, la notion de patriotisme. Il n'est donc pas surprenant de constater que les versificateurs de la colonie utilisent les thèmes et les mécanismes d'une poésie qui s'avère plus près de leur réalité.

<sup>116</sup> Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, *op. cit.*, p. 33. Pour l'instant, nous mettrons de côté la question de la représentation de l'ennemi pour mieux y revenir au cours de la deuxième partie de ce mémoire.

<sup>117</sup> « L'Anglais sur nos frontières / Porte leurs étendards, / Exaucez nos prières, / Fortifiez nos remparts » (152), écrit un versificateur implorant le secours de la vierge Marie.

<sup>118</sup> Cité par Judith Labarthe, *op. cit.*, p. 16.

<sup>119</sup> « Braddock avec audace / Fait marcher ses guerriers, / Et sur notre terrasse / Veut cueillir des lauriers. Il veut dans nos campagnes / Déployer ses drapeaux, / Mais c'est dans nos montagnes / Qu'ont échoué ses travaux » (152).

Belle-Rivière, Chouaguen, fort William et Carillon, identifient clairement les lieux des combats et soulignent ainsi la fragilité de nos frontières<sup>120</sup> : le fait que nous devons défendre ou conquérir un point stratégique n'est-il pas la preuve d'une certaine faiblesse ? Il s'agit, bien entendu, de lieux où la victoire française est essentielle au développement de la colonie. La victoire de Chouaguen, par exemple, permet à la Nouvelle-France de rouvrir une voie de commerce à l'ouest et de stabiliser son réseau d'alliance avec les indigènes<sup>121</sup>, alors que la victoire de la Belle-Rivière permet la sauvegarde des communications entre Montréal et les postes de l'Ohio et la Louisiane<sup>122</sup>. Quoi qu'il en soit, le travail des versificateurs n'est pas de nommer pour désigner, mais plutôt de réitérer une appartenance symbolique au territoire. L'utilisation toponymique, au cœur de nos textes, paraît s'inscrire dans un mouvement d'appropriation et de conservation. Dans *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147), un courrier annonce la défaite britannique lors de la bataille de la Belle-Rivière au roi d'Angleterre : « Vos bombes et grenades, mortiers et canons, / Sont à présent à ce grand Roy Bourbon. / Vous pouvez dire : adieu la Belle-Rivière » (148). Bref, il s'agit, la plupart du temps, de célébrer la défense ou la prise d'un lieu en rappelant qu'il demeure (ou devient) une possession française. La victoire de Chouaguen est, sans contredit, l'événement le plus couvert de notre corpus ; nombre de versificateurs chantent la prise du ce fort Anglais jugé, à l'époque, imprenable. « Chouaguen n'est plus. Nos soldats / L'ont forcé de se rendre, / Et ses murs ne sont plus qu'un tas / De poussière et de cendre », écrit l'un d'entre eux dans *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170). Dès le début de la chanson *Auguste Reine, au jour de votre fête* (172), un anonyme réitère la prise de Chouaguen : « Auguste Reine, au jour de votre fête, / De Chouaguen nous faisons la conquête ». La fragilité des frontières de la Nouvelle-France semble donc pousser les versificateurs à constamment se réapproprier le territoire de manière symbolique, et ce, davantage lorsqu'il s'agit de nouvelles possessions ou de lieux isolés<sup>123</sup>. L'emploi des toponymes semble donc intimement lié à l'idée de célébration ; en imposant leur ethnonyme, les Français illustrent leur supériorité sur l'Autre,

---

<sup>120</sup> Les textes *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147), *Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre...* (151), *Dernièrement à Chouaguen* (159), *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170) en sont quelques exemples.

<sup>121</sup> Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, op. cit., p. 179.

<sup>122</sup> *Idem*, p. 136.

<sup>123</sup> Nous pensons, par exemple, à fort Chouaguen, fort Duquesne et fort Carillon.

et ce, qu'il soit Britannique ou Amérindien. Les toponymes utilisés par les versificateurs témoignent d'un refus de l'Autre. C'est le cas, notamment, dans le texte *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147). À l'époque, la Belle-Rivière est aussi connue sous le nom de Monongahéla, toponyme utilisé par les Anglais. Il est à noter que l'on ne retrouve aucune trace du toponyme anglais dans notre corpus. Il en va de même avec le nom Oswego, utilisé par les Anglais pour désigner le fort Chouaguen. Les versificateurs de l'époque iront jusqu'à faire employer les toponymes français par le roi d'Angleterre. Ainsi, dans *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147), le roi d'Albion demandera à son courrier : « Quoi ! Les Français ont-ils gagné la querelle ? / Sur la Belle-Rivière ai-je perdu, / Tous mes soldats s'ont-ils bien défendus ? » (147). Il s'agit ici, pour les versificateurs de la colonie, de se réappropriier le lieu symboliquement en faisant abstraction de son ancien nom : on préfère renommer plutôt que d'utiliser la langue de l'Autre.

Nous devons aussi noter que les versificateurs semblent utiliser la figure du roi d'une manière bien différente de leurs contemporains européens. Dès le début XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, « " la divinisation " du monarque fait place au dénigrement<sup>124</sup> ». Le sentiment du peuple à l'égard du roi paraît demeurer ambivalent jusqu'au milieu du siècle. Jeanne d'Arc Lortie écrit d'ailleurs, à ce propos : « Depuis les poètes improvisés jusqu'à Voltaire, en passant par des voix plus modestes [...] le sentiment à l'égard du roi oscille entre enthousiasme et indifférence<sup>125</sup> ». Pourtant, les textes de notre corpus laissent entrevoir une image plutôt flatteuse du roi. Les versificateurs paraissent porter la plus grande admiration à leur souverain et font preuve de tout le respect qu'un sujet loyal doit porter à son roi. Au Canada, lorsqu'on parle du monarque, c'est en bien : on chante la force de ses troupes, on le remercie pour son soutien et on vainc l'ennemi en son nom<sup>126</sup>. En aucun moment, sous le Régime français, nos lettrés canadiens ne laissent entendre de critique vis-à-vis du roi.

---

<sup>124</sup> Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, op. cit., p. 42.

<sup>125</sup> *Idem*, p. 42. Pour de plus amples renseignements sur le patriotisme ou le thème du roi dans la poésie française du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle, consulter le premier chapitre de cet ouvrage. *Idem*, p. 19-78.

<sup>126</sup> Voici quelques exemples qui en témoignent : « Louis, conserve nous longtemps / Notre soutien et notre vie » (169), « Tous vos mortiers et tous vos obusiers / N'ont servi qu'à nous embarrasser, / Vos bombes et vos canons, / Sont à présent à ce grand Roy Bourbon » (148), « Quand not' bon roi saura tout ça, / Morbleu ! que d'aise il en saut'ra ! / Il vaira que son infant'rie / soutiendra bien sa colonie » (162).

Contrairement à leurs confrères de France, les versificateurs de la colonie ne font pas de la figure du roi un sujet de chanson satirique<sup>127</sup>. Nous pouvons donc constater que dans les textes de la Nouvelle-France la figure du roi emprunte davantage aux représentations positives de la poésie du XVII<sup>e</sup> siècle qu'aux poésies plus critiques et satiriques du XVIII<sup>e</sup> siècle ; en témoigne le texte *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149) dans lequel l'auteur, après avoir vanté les mérites de M. de Beaujeu, s'écrie : « Stuila mérit' les regrets du roi / Qui meurt combattant pour ses lois. / Quand le soleil luit sur la plante, / Ses rayons la rendent vivante » (150). Notons que les deux derniers vers offrent une connotation religieuse qui rappelle l'origine divine des pouvoirs royaux. C'est sous l'autorité du roi que les officiers combattent ; seuls les choix et décisions du monarque semblent à même de guider nos guerriers. Ainsi, les victoires des troupes françaises sont inévitablement attribuées au roi. Sans l'appui de son monarque, un général n'est rien. Tout comme la plante a besoin du soleil pour survivre, la nation française a besoin de la protection et de la lumière divine du roi pour la guider et lui permettre de se développer. Bien entendu, il ne s'agit pas du seul texte où la doctrine absolutiste est mise de l'avant. Cependant, la figure du roi ne semble plus être un vecteur de patriotisme aussi puissant que dans les textes poétiques écrits sous le règne d'Henri IV (1589-1610), de Louis XIII (1610-1643) ou de Louis XIV (1643-1715). Si, comme le démontre le texte *Que la fidèle renommée...* (168), les versificateurs de l'époque ne manquent pas de souligner que les héros locaux sont soumis au roi et que leurs victoires et la survie du peuple canadien n'est possible que grâce à son soutien<sup>128</sup>, il n'en demeure pas moins que la figure du roi n'est plus le principal sujet des textes. Sur les vingt-trois textes répertoriés par Jeanne d'Arc Lortie pour la période s'étendant de 1755 à 1763, neuf, seulement, mettent en scène la figure du monarque français. Celle-ci est employée, la plupart

---

<sup>127</sup> Sur cette question, voir : Jeanne d'Arc Lortie, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, op. cit., p. 42-46.

<sup>128</sup> « Que la fidèle Renommée / Sur les ondes des vents portée / Du grand Vaudreuil publie les exploits / Et de Louis le juste choix. / À qui pouvait-il mieux remettre / L'honneur et la gloire des lis / Qu'à celui qui prétend soumettre / À son pouvoir tous ces pays » (168). Dans cet extrait, remarquons que Vaudreuil est choisi par le roi pour le représenter. Un peu plus loin, l'auteur rappelle que le gouverneur est au service du roi : « Dans lui la force et la prudence, / Avec la foudre de la France, / Fait redouter le sceptre de nos roi, / Dont il soutient si bien le poids » (168). Notons aussi que Vaudreuil parvient à remplir son devoir grâce à « la foudre de la France » (168). En finale, l'auteur invite d'ailleurs le roi à maintenir sa politique de bienveillance envers la colonie : « Louis conserve-nous longtemps / Notre soutien et notre vie » (169).

du temps, à titre secondaire, voire accessoire. Les versificateurs se contentent, plus souvent qu'autrement, de représenter le souverain comme un lointain allié. Comme nous le verrons dans un instant, l'idée de nation paraît désormais s'incarner à travers nos héros canadiens; ce sont eux qui, peu à peu, semblent éclipser la figure du roi.

*Beaujeu, Rigaud, Vaudreuil et les autres : quelques cas de figures*

« On sait [...] que la mémoire collective se construit sur des actes fondateurs accomplis par des personnages légendaires et qu'une des premières formes littéraires, l'épopée, s'emploie à rendre héroïque ou à mythifier des personnages historiques », rappelle Bernard Andrès<sup>129</sup>. Comme nous pouvons le remarquer dans de nombreux textes, les versificateurs s'emploient à mythifier des personnages d'origine canadienne en exagérant leurs exploits militaires. C'est le cas notamment du capitaine canadien Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu<sup>130</sup>. Bien que son rôle demeure secondaire dans la bataille de la Belle-Rivière, quelques versificateurs lui attribuent sans hésiter la responsabilité de la victoire ; « Braddock, général anglais / Cruel ennemi des Français, / Voulut faire le fendant, mais zeste ! / De Beaujeu lui ficha son reste » (149), s'écrie l'un, « Vivant j'ai triomphé, je triomphe en mourant, / Et choisis, pour tombeau, le champ de ma victoire », lui fait dire un autre. Il est vrai que M. de Beaujeu perdit la vie lors des hostilités, ce qui, nous en convenons, en fait un sujet parfait : n'oublions pas que le désir de la « belle mort », voire d'une mort héroïque, constitue l'une des composante du modèle héroïque antique et du modèle épique<sup>131</sup>. Bien que de Beaujeu soit mort dans les premières minutes du combat, nos hommes de lettres paraissent bien décidés à faire de lui un héros martyr. Quoi de mieux pour exalter l'opinion publique que de représenter un héros qui a sacrifié sa vie pour le bien de la patrie. Les versificateurs transforment donc la mort de M. de Beaujeu un élément fédérateur en en faisant un modèle d'excellence et de dépassement dans lequel le peuple peut se projeter et affirmer son identité face aux menaces voisines. Les textes *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149) et *Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre...* (151) le démontrent bien. Dans le premier texte,

<sup>129</sup> Bernard Andrès, « D'une mère partie à la patrie canadienne: archéologie du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Voix et Images*, Université du Québec à Montréal, no 78, 2001, p. 478.

<sup>130</sup> Nous avons brièvement traité de cette question à la page 22 de ce mémoire.

<sup>131</sup> Sur cette question, voir : Judith Labarthe, *op. cit.*, p. 29 et Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 29.



l'auteur ne manque pas de souligner la qualité et le prestige de la famille Beaujeu<sup>132</sup>, ainsi que la valeur et le courage de notre héros : « Oui, de Beaujeu rien que le nom / Fit beaucoup plus que le canon. / Dans sa famille le courage / Est tout ce qu'elle a d'apanage. // Il est mort, mais il est vivant / Dans le cœur de nos braves gens. / Oui, d'sa valeur et d'son courage / Toujours nous rendrons témoignage » (149). Ainsi, on ancre le souvenir du capitaine de Beaujeu et de sa famille (au service de la défense de la colonie depuis deux générations déjà<sup>133</sup>) dans un folklore local tout en témoignant d'une volonté d'établir une mémoire collective ; ici, le texte poétique semble devenir un support de mémoire qui garantit l'immortalité du héros. Nous pouvons d'ailleurs remarquer l'importance accordée au nom et à la renommée de M. de Beaujeu qui, comme le laisse entendre l'auteur, font à eux seuls plus de ravage que le canon. Dans *Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre...* (151), un autre versificateur n'hésite pas à attribuer des forces surhumaines à notre officier canadien et, même, à lui reconnaître les vertus d'un dieu romain et d'un héros historique. Ainsi pouvons-nous lire : « Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre, / Portant avec moi la terreur et la mort, / J'ai passé comme un Mars des rivages du Nord / Partout où m'appelaient la justice et la guerre » (151). Un peu plus loin, l'auteur ajoute : « Au fort Duquesne seul je servis de support / Lorsqu'il ne semblait plus qu'il en eût sur la terre, / Le plus sage au conseil, le premier au hasard, / Mes vertus ont terni le lustre de Césars / Et rendu ce pays étonné de ma gloire » (151). L'auteur n'y va pas de main morte en comparant M. de Beaujeu au dieu de la guerre et à l'un des plus grands stratèges de l'histoire. Non seulement il indique que, grâce à sa renommée, l'officier a substitué l'identité d'un dieu, mais il rappelle aussi que ses vertus ont fait ombre à celles de César<sup>134</sup>. Pour ajouter à l'image et décrire la « toute puissance » de l'officier canadien,

---

<sup>132</sup> Il est à noter que la naissance de noblesse ou de parents illustres fait partie du modèle épique traditionnel. Sur cette question, voir : *Idem*, p. 53 et 54 et Judith Labarthe, *op. cit.*, p. 44, 80 et 81. Les héros canadiens dont il est question dans nos textes appartiennent tous à la noblesse, la famille Beaujeu ne fait pas exception.

<sup>133</sup> Le père de notre héros, Louis Liénard de Beaujeu, officier des troupes de la Marine, s'établit en Nouvelle-France dès 1697 ; il y fit une impressionnante carrière militaire. Sur cette question, voir : David A. Armour, « Liénard de Beaujeu, Louis » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010.

<sup>134</sup> Rappelons que « les comparaisons, significativement plus fréquentes que les métaphores, permettent ainsi de faire voir le monde, comme en un miroir, suscitant une "poésie de célébration" ». Judith Labarthe, *op. cit.*, p. 325.

l'auteur écrit : « Et les Anglais m'ont vu briser comme du verre / Tout ce qui s'opposait à mon puissant effort » (151). Ainsi, rien ne paraît résister au nouveau héros.

Outre l'étalage des origines et l'exagération des qualités de l'officier, les versificateurs utilisent la notion de sacrifice<sup>135</sup> dans le but de le magnifier. L'auteur de *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149) écrit : « Beaujeu avec son air martial / Méritait fort son piédestal ; Dam', vis-à-vis d'un roi qui pense / Le mérite a sa récompense // Il n'eut rien ; c'eut assez pour lui / Que de mourir pour nos lis. / Stuila est avide de gloire, / Qui donn' sa vi' pour la victoire » (149). Ces quelques vers insistent sur le caractère supposé de M. de Beaujeu : on fait de lui un héros qui sacrifie sa vie pour son pays et qui ne demande en retour que la gloire et la victoire. Dans *Plus vite que l'éclair, plus craint que le tonnerre...* (151), un autre auteur écrit : « Vivant j'ai triomphé, je triomphe en mourant, / Et choisis, pour tombeau, le champ de ma victoire » (151). Notons que la mort de l'officier canadien nous est présentée comme relevant de sa propre décision, ce qui met de l'avant la figure du héros se sacrifiant volontairement pour le bien-être de la collectivité. On nous présente ici un homme animé par l'honneur et le désir de mourir comme il a vécu, c'est-à-dire, en triomphant. De Beaujeu est donc le premier militaire canadien à faire son entrée au panthéon des héros locaux élaboré dans notre corpus poétique. Nous pouvons, toutefois, constater qu'il existe tout un monde entre vérité historique et parole épique, ce qui nous permet de nous interroger sur l'intention de nos versificateurs. Dans notre introduction, nous avons déjà relevé que ceux-ci cherchent à valoriser la valeur mnémotechnique des textes poétiques dans le but d'en faire un espace de mémoire publique leur permettant de prendre position sur l'actualité ; force est d'admettre que le cas de M. de Beaujeu s'inscrit en ce sens. Cependant, il ne s'agit plus, ici, de faire de simples critiques contre l'administration<sup>136</sup>, mais plutôt de créer une figure mythique au service de la population : les versificateurs semblent s'appliquer à transformer la figure historique de M. de Beaujeu en un monument collectif en faisant de lui un exemple à suivre, voire un modèle<sup>137</sup>. La construction mythique de l'officier canadien agit donc sur le peuple comme un miroir déformant en lui renvoyant une image faussée de lui-même. Cette image contribuera

---

<sup>135</sup> Il est à noter que la notion de sacrifice est au cœur de toute culture de guerre. John Horne, « Locarno et la politique de démobilisation culturelle » : 1925-1930, *op. cit.*, p. 73-87.

<sup>136</sup> Nous renvoyons aux notes de bas de page 47 et 48.

<sup>137</sup> « Un protagoniste et ses compagnons peuvent signifier les qualités de tout un peuple », Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 47.

sans aucun doute à creuser le fossé entre coloniaux et métropolitains. Rappelons que le peu d'estime que démontrent les militaires français pour le Canadien résulte du décalage qui existe entre l'image qu'ils s'étaient forgés de celui-ci à partir de « littérature axée sur l'héroïsme »<sup>138</sup> et la réalité qu'ils découvrent à leur arrivée : les chansons mettant en scène l'identité guerrière du Canadien ne pourront qu'exacerber leur ressentiment<sup>139</sup>. Toutefois, bien qu'il contribue à masquer la véritable identité du peuple canadien, le reflet mythique lui permet de prendre conscience de son existence.

D'autres officiers d'origine canadienne sont présents dans nos textes. Nous pouvons, entre autres, dénoter la présence de Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur, François-Marie Le Marchand de Lignery, Louis Coulon de Villiers de Jumonville. Toutefois, il ne s'agit que de brèves allusions qui semblent demeurer de simples données historiques. Par exemple, l'auteur de *Braddock avait toujours dit...* (145), écrit : « Braddock avait toujours dit / Qu'il viendrait, chose bien sûre / Pour attaquer Pécodey / Turelure / Et renverser sa clôture / Robin turelure » (145), puis il ajoute un peu plus loin « Beaujeu, Dumas, Lignery, / Ont voulu voir sa figure [celle de Braddock] / Et l'on mit au défi / Turelure / De soutenir sa gageure / Robin turelure » (145). On peut, ainsi, constater que Contrecoeur n'est présent dans ce texte qu'à titre informatif : c'est lui qui commandait le fort Duquesne et qui ordonna que l'on aille à la rencontre de l'ennemi. Beaujeu, Dumas et Lignery sont aussi représentés de manière superficielle : on mentionne leur présence lors de la bataille sans attacher aucune importance à leurs actions si ce n'est de mentionner qu'ils ont pris l'initiative de l'attaque sur l'ennemi<sup>140</sup>. Le reste de la chanson s'emploie à décrire la débandade des Anglais sans ne plus jamais mettre en scène nos officiers. Dans le texte *De notre Nouvelle-France...* (155), on assiste au même phénomène ; on mentionne une seule fois le nom de Villier en faisant une vague allusion à sa contribution à la prise du fort Chouaguen : « J'avais prévu cet orage / Quand vous montiez le rivage / Pon pa, / Car vous savez que Villiers / Avec tous ses estafiers

---

<sup>138</sup> Nous pensons, ici, aux textes de certains missionnaires, administrateurs et voyageurs. Nous évoquons, entre autres, les écrits de Jacques Raudot, Lahontan, Charlevoix et Pierre Kalm. Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *op. cit.*, chapitre 1.

<sup>139</sup> Rappelons que les Montcalm, Bougainville et autres officiers métropolitains ayant servi en Nouvelle-France pendant la guerre de Sept Ans, n'auront de cesse de clamer les piètres qualités guerrières des Canadiens. Quelques-uns évoqueront aussi les origines honteuses et la dégénérescence des miliciens.

<sup>140</sup> Il est à noter que ce sont les officiers canadiens qui veulent voir la figure de l'ennemi et le mettent au défi « de soutenir sa gageure » (celle de prendre le fort Dusquesne).

/ Vous fit payer le péage » (156). En aucun cas les versificateurs ne semblent vouloir magnifier les actions ou les comportements de ces officiers. C'est donc dire qu'il ne suffit pas d'être un officier canadien pour rejoindre le panthéon des héros locaux. Il semble qu'il faille avoir posé des gestes héroïques mémorables, avoir remporté de grandes victoires ou, comme nous le verrons un peu plus loin, avoir tenu le rôle de chef pour que l'on se donne la peine de chanter vos exploits. Tout comme les poètes de l'Antiquité, les versificateurs canadiens de l'époque cherchent de belles âmes, de fins guerriers, voire de nobles cœurs, pour en faire les sujets de leurs textes.

Outre Daniel-Hyacinthe-Marie Liénard de Beaujeu, François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, surnommé par les Canadiens M. de Rigaud, semble être le seul officier canadien subalterne à avoir captivé les versificateurs de cette époque. Personnage méconnu des historiens et mal-aimé de l'élite coloniale, il semble toutefois que le frère cadet du grand marquis de Vaudreuil fut apprécié par la population canadienne. Officier des troupes de la marine, il fut appelé à plusieurs reprises à commander des compagnies composées de miliciens canadiens et de « sauvages » de différentes tribus<sup>141</sup> ; ceci lui valut, fort probablement, sa renommée. Ce personnage apparaît dans notre corpus au même moment que le marquis de Montcalm. Étrangement, nous retrouvons M. de Rigaud aux côtés du marquis dans la plupart des textes de facture canadienne<sup>142</sup>. C'est le cas, notamment, dans les textes qui relatent la victoire française de Chouaguen du 14 août 1756. Dans *De notre Nouvelle-France...* (155), Montcalm et Rigaud font la paire : « Chouaguen qui te redresses, / C'est à toi que l'on s'adresse / Pon pa. / C'est Montcalm avec Rigaud / Qui n'ont sondé tes créneaux / Que pour les réduire en pièces / Pon pa » (156). Il en va de même avec le texte *Auguste Reine, au jour de votre fête...* (172), dans lequel l'auteur rappelle à la vierge Marie que « Montcalm, Rigaud et toute leur armée » (173) doivent leur victoire à son intervention divine.

---

<sup>141</sup> Jean Hamelin et Jacqueline Roy, *op. cit.*

<sup>142</sup> Il est à noter qu'un grand nombre de sources témoignent que la victoire de Chouaguen est rendue possible que grâce aux initiatives d'officiers canadiens. Dès le début, Montcalm hésite à entreprendre cette campagne ; ce n'est que sous l'influence du capitaine François-Marc-Antoine Le Mercier et de M. de Rigaud que Montcalm se décidera finalement à attaquer. Qui plus est, c'est M. de Rigaud qui, à la tête de 550 Canadiens, porte l'avant-garde jusqu'au fort ennemi et assure le siège durant près de deux jours. Sur cette question, voir : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête, op. cit.*, chapitre IV.

Mais comment expliquer cette insistance, dont font preuve les versificateurs, à chanter les exploits de Rigaud au même titre que ceux de Montcalm, à représenter les deux hommes côte à côte ? Il faut se rappeler que dès le lendemain de la prise de Chouaguen, Canadiens et Français se disputent les mérites de la victoire<sup>143</sup>. Bien que dans leurs correspondances Montcalm et Bougainville tentent de minimiser l'importance de l'implication canadienne dans le déroulement de la bataille, il semble que ce soit Rigaud et ses troupes qui aient forcé l'ennemi à se rendre<sup>144</sup>. Il n'est donc pas surprenant que les versificateurs attribuent tout autant la victoire à Rigaud qu'à Montcalm et traitent les deux hommes sur un même pied d'égalité. Dans *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170), après avoir chanté le prestige de Montcalm<sup>145</sup>, l'auteur ne manque pas de rappeler les faits d'arme de Rigaud<sup>146</sup>. C'est lui qui, à la tête de ses troupes, « porte l'alarme à Chouaguen » (170) et pousse les Anglais à la reddition : tel un berger, il marche à la tête des Canadiens et « leur montre le chemin » à travers les flots et les rapides (170)<sup>147</sup>. Remarquons ici que l'auteur de la chanson n'hésite pas à représenter M. de Rigaud comme un exemple à suivre ; irrémédiablement, ce dernier mène le peuple canadien vers la victoire et participe ainsi à lui forger une renommée. Un autre versificateur, qualifié de « troupier canadien<sup>148</sup> » par Jeanne d'Arc Lortie, témoigne, on ne

---

<sup>143</sup> *Idem*, chapitre IV. Voir aussi : W. J. Eccles « Montcalm, Louis-Joseph de, marquis de Montcalm » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010 et W. J. Eccles, « Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, Pierre de, marquis de Vaudreuil », *op. cit.*

<sup>144</sup> Alors qu'ils dominent le combat grâce au positionnement de leur artillerie, les Britanniques décident de se rendre lorsqu'ils aperçoivent les troupes de Rigaud, composées de Canadiens et de « Sauvages », qui traversent la rivière de sorte à les encercler. Sur cette question, voir : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, *op. cit.*, p. 194 à 201.

<sup>145</sup> « En vain Loudon de ses guerriers / Y rassemble l'élite, / Montcalm avide de lauriers / N'y court que trop vite ; / Bellone lui prête son char, / Et sûr de la fortune, / De trois choses que fait César / Il n'en omet aucune » (170). Ce passage nous paraît toutefois ambiguë, puisqu'il est de notoriété publique que Montcalm a toujours démontré une certaine répugnance à marcher sur Chouaguen. N'est-il pas surprenant que l'auteur écrive que Montcalm s'empresse de se rendre sur le champ de bataille alors que celui-ci arriva près de deux jours après l'avant-garde sur les lieux du combat. De plus, plusieurs témoignages dépeignent Montcalm comme un éternel pessimiste. Par conséquent, il peut paraître étrange que l'auteur écrive que notre général se dirige sur Chouaguen en étant « sûr de sa fortune ». Sur cette question, voir : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, *op. cit.*, chapitre IV.

<sup>146</sup> Voir l'extrait cité à la page 23 de ce mémoire.

<sup>147</sup> L'image n'est pas sans rappeler Moïse guidant le peuple juif à travers les eaux.

<sup>148</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume I*, p. 176.

peut plus clairement, de son affection pour Rigaud en le qualifiant de chef<sup>149</sup>. Pourtant, Montcalm n'en est pas moins présent ; dès les premiers vers de cette chanson, il nous est présenté comme un « drille » (175) qui a mis Chouaguen « aux derniers abois » (175). Par conséquent, nous pouvons constater que la célébration des héros canadiens n'inclut pas nécessairement le désaveu des héros français. C'est donc dire que la « canadianté » ne se pense pas encore hors de la francité. Bien que les Canadiens prennent peu à peu conscience de leur caractère unique, ils n'en sont pas moins pour autant des sujets dévoués au roi et à la mère patrie. Si une certaine rupture tend à se développer au plan culturel, rien ne laisse présager qu'elle puisse éventuellement s'étendre au plan politique.

À d'autres moments, cependant, le marquis de Montcalm s'efface et cède toute la place à l'officier canadien : « Dernièrement à Chouaguen / Du siège ils ont voulu la fin, / Lon lan la la derirette / Quand ils ont vu Rigaud venir / Lon lan la deriré » (159). Tout semble indiquer que Rigaud est considéré comme le pendant canadien de Montcalm. Puisque son frère, le gouverneur général Vaudreuil, enfant chéri des Canadiens, est absent du terrain lors des campagnes militaires, il semblerait que Rigaud représente l'homme d'action canadien, le guerrier à travers qui les versificateurs tentent de catalyser une conscience proprement canadienne.

Rappelons que, dès 1756, de nombreux différends opposent Montcalm et Vaudreuil. L'incompatibilité de leur personnalité ainsi que leurs désaccords sur la stratégie à adopter et sur la manière de combattre, contribuèrent à alimenter un conflit personnel qui ne manqua pas de dégénérer et d'éclater en conflit ouvert<sup>150</sup>. À de nombreuses reprises, Montcalm remettra en cause les ordres et décisions de Vaudreuil, allant même jusqu'à lui désobéir. Selon W. J. Eccles, « il ne se faisait pas scrupule de critiquer Vaudreuil en présence de ses subordonnés et de ses serviteurs<sup>151</sup> ». Pour sa part, Vaudreuil se plaignit à plusieurs reprises, auprès du ministre de la marine, du manque de combativité des troupes françaises et du

---

<sup>149</sup> Voir la chanson *Autre* (175) : « Toy que les Anglois / avians pris En traitres / Rigaud Notre Chef / ça console toy / tiens les à ton tour / traite les En maitre / qu'ils fassent la Cour / qu'il reçoivent la loy / de ton fraire aîné / qui fait reconnoitre à tout l'ennemy lempire du Roy » (175).

<sup>150</sup> Sur cette question, voir : W. J. Eccles, « Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, Pierre de, marquis de Vaudreuil », *op. cit.*

<sup>151</sup> *Idem.*

comportement adopté par leurs officiers vis-à-vis des Canadiens<sup>152</sup>. Comme nous l'avons déjà mentionné un peu plus haut, de nombreux chercheurs se sont questionnés sur l'influence exercée par ce conflit sur la constitution de l'identité canadienne ; alors que certains y perçoivent une lutte entre coloniaux et métropolitains s'étendant à toutes les couches de la société<sup>153</sup>, d'autres n'y voient qu'un conflit restreint à l'état-major<sup>154</sup>. Sans pour autant affirmer que ce conflit scinde l'ensemble de la population de la colonie en deux clans dont la distinction reposerait sur la conscience d'une différence ethnique, nous croyons que les textes étudiés témoignent qu'une rupture s'opère dans une certaine classe de la population. Nos versificateurs, par exemple, n'hésitent pas à prendre position : d'une part on retrouve les disciples de Montcalm, et de l'autre, les admirateurs de Vaudreuil<sup>155</sup>. Nous ne saurions dire si nous devons y percevoir une lutte de pouvoir à finir entre deux fractions de la classe dominante ou une tentative des coloniaux d'exprimer leur agacement face à certains officiers métropolitains un peu trop mercantiles. L'élaboration de ces hypothèses aurait vite fait de nous conduire hors des limites de notre étude et de nous faire emprunter les dédales de l'Histoire plutôt que ceux de la littérature. Nous nous contenterons donc, pour l'instant, de mentionner que le clivage qui se traduit dans nos textes poétiques étend la dispute qui sévit entre les deux hommes au discours commun. De ce fait, les différends qui opposent Montcalm et Vaudreuil ne sont qu'un des nombreux facteurs qui permettent à la population canadienne de prendre conscience de ce qui la différencie de la société française, voire de ce qui fait son unicité.

Les textes s'appliquant à chanter les louanges de Montcalm sans se référer à Rigaud ou à Vaudreuil se font plutôt rares ; trois textes seulement s'y appliquent<sup>156</sup>. Dans ces textes, le marquis paraît être le seul artisan des victoires françaises : « De lauriers qu'on coupe une palme / Pour couronner le grand Montcalm, / Que de Chouaguen la réduction / Rend

<sup>152</sup> *Idem*. Voir aussi : Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 372.

<sup>153</sup> Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, *op. cit.* p. 172-176.

<sup>154</sup> « Les jalousies et les luttes de pouvoir au palier supérieur ne sont pas susceptibles de monopoliser les énergies des couches subalternes, surtout par des temps aussi difficiles », Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 375.

<sup>155</sup> Il faut cependant mentionner que les versificateurs s'efforcent de louer leur chef plutôt que de persifler son rival. Nous avons vu précédemment le sort qui est réservé aux persifleurs en Nouvelle-France. Sur cette question, consulter la note de bas de page 47.

<sup>156</sup> *Stuila qu'à pincé Chouaguen...* (161), *De lauriers qu'on coupe une palme...* (166), *Quel est ce guerrier invincible...* (177).

vainqueur de l'Albion. / À quel honneur ne peut prétendre / Le noble auteur d'un si beau fait ! / Trois forts rasés, réduits en cendres, / Tel est son premier coup d'essai » (166). Ici, on assiste littéralement au couronnement du général français ; il n'y a pas de place pour les Rigaud et les Vaudreuil de ce monde. Dans cette série de textes, les versificateurs chantent sans retenue la « diligence » (166), « la vaillance » (161) et l'esprit de ce « guerrier invincible » (177), tout en le comparant à Alexandre le Grand (161) et en mentionnant qu'il semble avoir le soutien de Bellone, déesse romaine de la guerre<sup>157</sup>. Dans *Stuila qu'a pincé Chouaguen...* (161), on n'hésite pas à lui attribuer l'esprit et la vaillance d'Alexandre et la diligence de César : « Comme Alexandre il est petit, / Mais il a bien autant d'esprit ; / Il en a toute la vaillance, / Et de César la diligence » (166). Tout semble mis en place pour magnifier le général des bataillons français. Le gouverneur et les officiers canadiens sont, quant à eux, totalement absents de ces chansons évitant ainsi de faire ombre à Montcalm. La figure du Canadien et la milice se feront, elles aussi, discrètes. On préfère, ici, mettre l'accent sur l'infanterie française<sup>158</sup>, la figure du grenadier<sup>159</sup> et celle du Français<sup>160</sup>. Dans *Quel est ce guerrier invincible...* (177), l'ethnonyme « Canadien » n'est présent qu'à titre d'accessoire. Le Français demeure la figure centrale de ce « dialogue homérique entre le lieutenant-colonel George Monro et Montcalm<sup>161</sup> ». Dans ces quatre-vingts vers, l'ethnonyme « Français » est utilisé pas moins de sept fois alors que l'ethnonyme « Canadien » n'apparaît qu'à deux reprises, et ce, aux côtés du terme « Sauvages ». L'auteur se contente de rappeler que les « Sauvages » et les Canadiens assistent les Français pendant les batailles: « Mes Français d'un cœur animé, / Vont devant toi bientôt paraître, / Mes Sauvages et mes Canadiens, / Qui tous font leur devoir très bien » (178). L'usage du terme « Canadiens » appuie, ici, l'hypothèse selon laquelle les militaires métropolitains utilisent l'ethnonyme dans le but

---

<sup>157</sup> « Ah ! de quelle douce espérance / Un chef de telle diligence / Qui semble avoir Bellone à ses côtés, / Flatte tous nos cœurs rassurés ! » (166).

<sup>158</sup> « Quand not' bon roi saura ça, / Morbleu ! que d'aise il en saut'ra ! Il voira que son infant'rie / Soutiendra sa colonie » (162).

<sup>159</sup> « Stuila qu'a fait cette chanson / Est un grenadier, bon luron, / Qui donn'rait volontiers sa vie / Pour le salut de sa patrie » (162).

<sup>160</sup> « Allons, Français, prenons courage, / Faites donc voir votre valeur, / Faites des Anglais un carnage, / Montrez que vous avez du cœur. / Tirez, bombardez, cannonez, / Ecrasez, mettez tout en cendre ; / Sous les drapeaux du grand Bourbon, Faites éclater son grand nom » (178).

<sup>161</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir.publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 179.



d'assurer une altérité entre Français et Canadiens. Remarquons que ces derniers sont représentés comme un sous-groupe qui offre son soutien à la nation française au même titre que les Amérindiens : l'auteur ne nous présente d'ailleurs les « Canadiens » et les « Sauvages » qu'après avoir installé la figure du Français. Il est à noter que l'Amérindien représente « l'image-repoussoir » par excellence dans la pensée européenne de l'époque<sup>162</sup>. Nous ne saurions voir un simple hasard dans l'affiliation qui est mise de l'avant entre la figure du Canadien et celle de l'Amérindien dans ces vers. Par ce procédé, l'auteur assure une altérité entre métropolitains et coloniaux en laissant sous-entendre que le comportement de ces derniers s'approche davantage de celui des « Sauvages » que de celui des Français<sup>163</sup>.

Si les textes faisant l'éloge de Montcalm passent sous silence toute forme de « canadianté » (à une exception près), il en va tout autrement des textes écrits en l'honneur du gouverneur général Vaudreuil. Comme le rappelle Bernard Andrès, au moment de la guerre de Sept Ans, le sentiment d'appartenance des Canadiens s'exprime, en partie, par l'entremise des représentations du gouverneur Vaudreuil<sup>164</sup>. Dans un texte tel que *Nous célébrons du grand Vaudreuil*, le gouverneur est célébré comme étant le chef ultime ayant guidé les troupes françaises vers la victoire : « Nous célébrons du grand Vaudreuil / La sagesse et la gloire. / Toute l'Angleterre est en deuil / Au bruit de la victoire. / Chouaguen n'est plus. Nos soldats / L'ont forcé de se rendre, / Et ses murs ne sont plus qu'un tas / De poussières et de cendres » (170). Cependant, Vaudreuil n'y est pas représenté comme l'unique vainqueur ; on y mentionne, notamment, l'importance du rôle tenu par Montcalm, Rigaud, les miliciens canadiens et même par l'intendant Bigot<sup>165</sup>. Loin d'être représenté comme un rival ou un ennemi, le Français demeure un allié essentiel.

---

<sup>162</sup> Nous empruntons l'idée de l'Amérindien comme image-repoussoir à Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 88. Nous reviendrons plus longuement sur cette idée au cours de notre troisième chapitre.

<sup>163</sup> Cette idée d'ensauvagement est d'ailleurs très répandue chez les métropolitains. Sur cette question, voir : Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 86-87, Louise Dechêne, *op. cit.*, chapitre 1 et Fernand Dumont, *op. cit.*, chapitres 1 et 2. Nous devons mentionner que les représentations du Canadien sont intimement liées à celles de l'Amérindien dans la littérature de l'époque.

<sup>164</sup> Bernard Andrès, « D'une mère partie à la patrie canadienne: archéologie du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 479.

<sup>165</sup> Rappelons que Bigot a défendu les décisions militaires de Vaudreuil à plusieurs reprises et qu'il sut, contrairement à ses prédécesseurs, assurer le ravitaillement des troupes tout au long de la

Bien que les versificateurs de la colonie admettent l'importance des acteurs français, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ne paraissent agir que sous l'emprise de Vaudreuil. Ainsi en va-t-il dans *De notre Nouvelle-France* (155). Après avoir mentionné la contribution de Montcalm, Rigaud et Villiers lors du combat de Chouaguen, l'auteur termine sa chanson sur cet envoi : « Pour qu'on sache d'âge en âge / Le héros d'un tel ouvrage / Pon pa, / Marquez dans votre recueil / que la Marquis de Vaudreuil / Vous fait à son badinage / Pon pa » (157). Qui plus est, l'ardeur patriotique de ces chansons semble se former autour de la personne du gouverneur plutôt qu'autour de la figure du roi. L'auteur de la chanson *Que de fidèle renommée...* (168) parle même du « règne » (168) et de « l'empire » (169) de Vaudreuil. La figure du roi n'est présente qu'à titre d'accessoire : on le félicite d'avoir choisi Vaudreuil comme gouverneur ou on le prie de continuer à soutenir le pays<sup>166</sup>. C'est même à travers la personne de Vaudreuil que l'on admire le roi : « Nous t'admirons dans ses talents » (169), écrit l'auteur à l'intention de Louis XV. La figure du roi disparaît même de certains de nos textes au profit du gouverneur général<sup>167</sup>. Les versificateurs « pro-Vaudreuil » paraissent se faire une fierté des origines canadiennes du gouverneur au point de négliger la figure du roi et même de Dieu.

Contrairement aux représentations de Montcalm, Beaujeu ou Rigaud, aucune allusion n'est faite aux divinités chrétiennes ou romaines lorsqu'il s'agit de décrire Vaudreuil ou de célébrer ses victoires. Le refus d'utiliser des sèmes chrétiens et mythologiques nous éclaire de deux manières sur le sentiment identitaire canadien de l'époque. Tout d'abord, le fait d'éviter toute relation entre la chrétienté et un personnage aussi important que le gouverneur général de la colonie nous apprend que la population de la Nouvelle-France n'était pas aussi dévote que certains historiens ont bien voulu le laisser croire<sup>168</sup>. Si le catholicisme constitue la religion officielle de la colonie, il n'en reste pas moins que son influence sur la population

---

campagne. Sur cette question, voir : Jeanne d'Arc Lortie (dir.publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 172.

<sup>166</sup> « Que de fidèle Renommée / Sur les ondes des vents portée / Du grand Vaudreuil publie les exploits / Et de Louis le juste choix » (168), « Louis, conserve-nous longtemps / Notre soutien et notre vie » (169).

<sup>167</sup> *De notre Nouvelle-France...* (155), *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170).

<sup>168</sup> « Les interprétations des historiens exagèrent [l'emprise de l'Église et du clergé] en transposant à la Nouvelle-France, selon une logique régressive, les caractéristiques de la société canadienne-française à un autre moment de l'histoire », Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1977, p. 68.

est très limitée<sup>169</sup>. Par conséquent, nous sommes à même de constater, encore une fois, que les systèmes et les institutions qui quadrillent la société canadienne demeurent beaucoup plus mobiles qu'en Europe. Deuxièmement, l'absence de sèmes mythiques et chrétiens nous révèle que les versificateurs tentent de partager une conception de la figure du gouverneur qui diffère de celle de nos autres héros. En effet, Si Vaudreuil n'est jamais représenté l'arme au poing, menant ses hommes au combat ou risquant sa vie à tout instant, c'est que la figure du chef héroïque peut emprunter deux formes différentes : « celle du combattant aux prises avec un ennemi et celle de l'homme en dehors et au-dessus de la foule<sup>170</sup> ». Visiblement, la figure de Vaudreuil appartient au deuxième type. Comme il se retrouve au-dessus de la mêlée, celui-ci n'a jamais besoin de faire la preuve de son courage. Il n'est donc pas surprenant qu'on ne le compare jamais à quelque figure mythique que ce soit. De plus, puisqu'il ne participe pas aux combats, il est normal que l'on ne mentionne pas qu'il bénéficie du soutien des dieux. Les représentations qu'en font les versificateurs tendent à faire la preuve que Vaudreuil n'a aucunement besoin d'une instance supérieure pour gouverner le Canada : ni dieu, ni le roi, ne sauraient l'aider à faire mieux qu'il ne le fait déjà. Lui seul semble dominer l'échiquier continental et décider de la destinée de la colonie. Nous avons d'ailleurs déjà relevé que les autres chefs héroïques lui sont subordonnés. Cela est à même de nous apprendre que certains Canadiens perçoivent déjà l'un des leurs comme leur chef légitime, ce qui, inévitablement, sème le germe d'une possible rupture politique. « D'une certaine façon, le chef sert de synthèse entre le *nous* et le *moi* : à la fois exaltation du *moi*, et incarnation du groupe dans l'individu<sup>171</sup> ».

S'il est vrai que la figure de Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal contribue à catalyser l'ardeur patriotique du moment en un certain sentiment d'appartenance canadien, il n'en demeure pas moins que celle-ci disparaîtra pratiquement du corpus poétique dès 1757. Il semble que la victoire de Chouaguen représente un moment de prise de conscience pour la collectivité canadienne. Bien entendu, nous pourrions croire qu'il est plus que normal de célébrer les victoires du gouverneur avec autant d'enthousiasme puisqu'il représente l'autorité royale en sol canadien. Toutefois, de telles pratiques ne sont pas coutumes en

<sup>169</sup> Sur la question de l'influence religieuse en Nouvelle-France, voir : *Idem*, p. 66-70.

<sup>170</sup> Michel Lacroix, *De la beauté comme violence. L'esthétique du fascisme français, 1919-1939*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2004, p. 78.

<sup>171</sup> *Idem*, p.86.

Nouvelle-France. Aucun texte poétique antérieur à 1755 ne témoigne d'un tel attachement de la population à l'égard d'un gouverneur. À une exception près<sup>172</sup>, les textes poétiques répertoriés par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe ne révèlent pas de textes où les exploits des prédécesseurs de Vaudreuil sont chantés. Mis à part Frontenac<sup>173</sup>, aucun autre gouverneur n'est représenté dans le corpus poétique canadien du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle ; pas même Philippe de Rigaud de Vaudreuil qui fût tant apprécié des Canadiens<sup>174</sup>. De plus nous pouvons constater que la figure du Canadien fait son apparition au moment même où nos versificateurs s'emploient à magnifier le gouverneur : les deux premiers textes où le Canadien est représenté célèbrent les exploits de Vaudreuil à Chouaguen<sup>175</sup>. Nous pouvons en déduire que la « canadianté » se déploie en regard de la figure du gouverneur et de ses réussites militaires, notamment, la prise de Chouaguen . En faisant de Vaudreuil le principal artisan de la victoire et en chantant les exploits des Canadiens, les versificateurs de l'époque participent à l'élaboration d'une construction mythique qui permet la formation d'un nouveau discours identitaire. Il s'agirait donc pour eux d'établir des mythes fondateurs en proposant certains « gestes créateurs qui mettent l'histoire en marche<sup>176</sup> ». Nous verrons un peu plus loin l'échec qui, à court terme, résultera de cette tentative.

Notons par ailleurs que nos héros sont, d'abord et avant tout, magnifiés dans un but bien précis : celui d'attiser l'ardeur patriotique de la population. Comme nous l'avons vu un peu plus haut, la « canadianté » ne se pense pas encore hors de la francité ; c'est donc dire que,

---

<sup>172</sup> Il s'agit du texte *C'est le général de Flip* (71) dans lequel le gouverneur Frontenac fait une brève apparition.

<sup>173</sup> *Idem*, p. 71.

<sup>174</sup> Yves F. Zoltvany écrit à propos de la nomination de Philippe de Rigaud de Vaudreuil au poste de gouverneur : « C'était une nomination fort judicieuse. Les exploits de Vaudreuil au cours de la guerre contre les Iroquois lui avaient valu le respect et la confiance des Indiens, aux yeux desquels le courage était la vertu suprême. Le peuple de la Nouvelle-France aussi se réjouissait de lui voir attribuer ce poste, car le nouveau gouverneur était populaire dans la colonie, et tous l'aimaient. Il avait su se montrer à la fois ferme et bon, quand il était commandant des troupes et gouverneur de Montréal, et il avait manifesté son intérêt à l'égard des pauvres et des malades. De plus, à la différence de ses prédécesseurs, il avait épousé une Canadienne, fille de Canadiens, Louise-Élisabeth Joybert, et il avait ainsi des liens solides avec la colonie. » Yves F. Zoltvany, « Rigaud de Vaudreuil, Philippe de, marquis de Vaudreuil » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010.

<sup>175</sup> *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170), *Que de fidèle renommée...* (168).

<sup>176</sup> Maxime Laroche, « Mythes, géographie et histoire dans les Amériques » in *Mythes et Sociétés des Amériques*, sous le dir. de Bernard Andrès et Gérard Bouchard, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 131.

malgré les quelques variantes qui différencient leurs discours patriotiques, Canadiens et Français sont animés par un désir commun : vaincre leur ennemi de toujours. Pour ériger des héros dignes de la tradition épique et arriver ainsi à exalter la population, les versificateurs utilisent donc des procédés qui, aujourd'hui, sont reconnus comme des principes de la propagande<sup>177</sup>. Nous nous intéresserons ici à deux de ces principes. Dans un premier temps, il semble que les versificateurs présentent le conflit de manière à convaincre le public de sa légitimité en démontrant que la guerre est faite dans une optique défensive<sup>178</sup>. Même lorsqu'il y a campagne contre une fortification britannique, ceux-ci trouvent le moyen de camoufler l'agression. Ainsi dans *Auguste Reine, au jour de votre fête...* (172), l'un d'entre eux justifie l'attaque de Chouaguen en rappelant que « Depuis longtemps l'Anglais avec audace avait sur [eux] usurpé cette place » (172). La cause que défendent nos héros revêt, de surcroît, un caractère sacré : nous en traiterons au cours du quatrième chapitre de ce mémoire. Dans un deuxième temps, les versificateurs procèdent à une véritable déréalisation du récit<sup>179</sup> pour éviter d'avoir à dire la vérité sur les horreurs de la guerre. Ici, il n'y a pas de blessés, ni de morts<sup>180</sup>, si ce n'est chez l'ennemi<sup>181</sup> ; on gonfle les effectifs britanniques<sup>182</sup>, on tait les douleurs auxquelles les militaires sont confrontés (maladies, froid, privation de nourriture,

---

<sup>177</sup> Sur les principes élémentaires de la propagande de guerre, voir : Anne Morelli, *Principes élémentaires de la propagande de guerre, utilisables en période de guerre chaude, tiède ou froide*, Bruxelles, Éditions Labor, 2001.

<sup>178</sup> « Braddock avec audace / Fait marcher ses guerriers, / Et sur notre terrasse / Veut cueillir des lauriers. / Il veut dans nos campagnes / Déployer ses drapeaux, / Mais c'est dans nos montagnes / Qu'ont échoué ses travaux » (152).

<sup>179</sup> Nous empruntons ce terme à Arlette Farge, *Les fatigues de la guerre. XVIII<sup>e</sup> siècle*. Watteau, Paris, Gallimard, 1996, p. 100.

<sup>180</sup> Le cas du capitaine de Beaujeu semble être la seule exception. Il faut cependant se rappeler que sa mort est reprise à bon escient par la propagande de l'époque.

<sup>181</sup> Les versificateurs ne manquent pas l'occasion d'afficher les pertes ennemies. Si l'auteur de *Braddock avait toujours dit...* (145) annonce cinq cents britanniques tués lors de la bataille de la Belle-Rivière, certains de ses confrères démontrent beaucoup moins de scrupules à gonfler les chiffres ; l'auteur de *D'une nouvelle terre...* (152) écrit, par exemple, que quinze cents britanniques perdirent la vie ce jour-là.

<sup>182</sup> L'auteur de *Défaite d'Abercrombie à Carillon* (183) chiffre les forces britanniques à vingt milles hommes alors que Guy Frégault écrit que ces troupes comptaient tout au plus quinze milles hommes. Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, *op. cit.*, p. 305. Louise Dechêne écrit quant à elle : « Le stéréotype des effectifs contrastés – une poignée de braves contre des centaines d'ennemis – est très présent dans le discours militaire de l'époque. Généralement on exagère le nombre d'adversaires mais une sous-évaluation des forces françaises, particulièrement des contingents indigènes, n'est pas exclue ». Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 155.

etc.)<sup>183</sup> ; la guerre dépeinte dans ces textes semble tout droit tirée des récits chevaleresques. Plutôt que de nous représenter la guerre dans sa matérialité, les versificateurs s'affairent à en dresser un portrait où celle-ci se résume en de simples faits tactiques résultant des décisions des généraux dont il faut chanter la sagesse. En représentant la guerre à travers le prisme déformant de la tradition épique, ceux-ci travaillent à en amoindrir le caractère atroce dans le but de faire adhérer l'opinion publique au conflit. Une telle attitude contribue à idéaliser les actions des héros et, par le fait même, à idéaliser la société à laquelle ils appartiennent. Ainsi l'épopée, peut être perçue comme une autre façon de fonder, voire de penser la « canadianté ».

Comme nous venons de l'observer, tout le contexte nord-américain semble propice à l'émergence d'un nouveau discours identitaire. Les facteurs sociaux, géographiques, politiques, économiques, ainsi que les disputes qui animent la société permettent une transformation du discours patriotique d'où émane une prise de conscience collective. Bien que la démonstration de leurs différences demeure encore timide, il n'en reste pas moins que les Canadiens sont désormais conscients de leur caractère distinct. Peut-on pour autant y discerner un sentiment, proprement dit, national ? Tout comme Fernand Dumont, nous croyons que ce sentiment national ne dépasse pas le stade embryonnaire sous le Régime français et que le changement d'allégeance va le contraindre à se développer à travers une conscience politique et nationale<sup>184</sup>.

#### *La figure du héros après la Conquête : déchéance et renouveau*

Après la Conquête, les représentations que feront nos versificateurs des héros canadiens changeront du tout au tout. Dès 1763, les Beaujeu, Rigaud et Vaudreuil sombreront dans l'oubli. Plusieurs facteurs peuvent justifier la disparition des héros d'antan. Nous retiendrons, ici, les deux facteurs qui nous paraissent les plus influents.

Tout d'abord, il nous apparaît essentiel de rappeler le ressentiment de la population canadienne à l'égard des anciens dirigeants. Ceux-ci, n'ont-ils pas abandonné la colonie aux

---

<sup>183</sup> Sur les conditions dans lesquelles se déroulent les campagnes militaires de l'époque, voir : *Idem*, p. 365-368 et Guy Frégault, *La guerre de la Conquête, op. cit.*, chapitres III et IV.

<sup>184</sup> Sur cette question, voir : Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 86.

mains de l'ennemi après l'avoir contrainte à la faillite<sup>185</sup> ? Dans le texte *Sire Louis, quinze du nom...* (192), nous pouvons constater, dès la première strophe, que la population ne porte plus les héros du Régime français en haute estime. Nous pouvons y lire que les Canadiens, suite à la Conquête, « sont réduits à de si grands malheurs / Par la faute du marquis de Vaudreuil » (192). D'enfant chéri de la colonie, Vaudreuil se voit relégué au rôle de renégat<sup>186</sup>. Qui aurait cru, sept ans plus tôt, que le vainqueur de Chouaguen serait un jour renié par ses compatriotes ? Dans ce texte mettant en scène une discussion entre un Canadien et le roi Louis XV, le comportement du monarque est, lui aussi, égratigné au passage. Après avoir été convié par un sujet à prêter l'oreille aux malheurs des Canadiens, le souverain procède à un interrogatoire serré : « Ne pouviez-vous pas avec tous mes Français / Tailler en pièce l'armée des Anglais », s'exclame-t-il avant d'ajouter « Lorsque les Anglais vous ont attaqué / N'étiez vous pas bien fortifiés [...] / vous pouviez bien dedans cette assurance / Certainement observer le silence. / Sans exposer tous ces braves guerriers / À perdre la vie avec tant d'officiers » (193). Ici, le souverain paraît accuser les Canadiens de leur propre malheur avant de les abandonner tout bêtement en déclarant : « Adieu, mes très chers Canadiens / Je vous vois perdre tous vos biens / Après avoir combattu » (193). Jeanne d'Arc Lortie écrit à propos de ce texte que « [l'auteur] décrit l'état d'esprit des Canadiens vaincus et dépossédés après un siècle et demi de lutte et qui, malgré tout, se tournent avec confiance vers leur roi<sup>187</sup> ». Nous ajouterons que c'est en vain qu'ils se tournent vers leur souverain. Celui-ci ne semble plus posséder le charisme rassembleur des textes du siècle passé ; il constate bêtement la défaite

---

<sup>185</sup> Nous pensons, par exemple, à la famine qui sévit dans la colonie suite aux nombreuses réquisitions de l'armée française. Il faut aussi se rappeler que la majorité des administrateurs et des membres de l'élite désertent la colonie après la Conquête, abandonnant les Canadiens à leur triste sort. Qui plus est, les Canadiens se voient refuser le remboursement de leurs lettres de change. Sur ces questions, voir Michel Brunet, *op. cit.*, chapitre I, II et VI.

<sup>186</sup> Il faut se rappeler qu'à cette époque, la réputation de Vaudreuil fût salie par l'Affaire du Canada (aussi connue sous le nom de l'Affaire Bigot). Ce procès avait pour but de trouver les coupables des fiascos militaires et économiques de la Nouvelle-France. De nombreux officiers et administrateurs canadiens furent embastillés et accusés de corruption. Aux termes du procès, qui s'étendit sur trois années (1761-1763), Vaudreuil fût blanchi de toutes accusations. Sur cette question, voir : Bosher, J. F. et J.-C. Dubé, « Bigot, François » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010 et W. J. Eccles, « Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, Pierre de, marquis de Vaudreuil », *op. cit.*

<sup>187</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 194. Nous avons substitué le mot poète par le mot auteur.

sans trouver les paroles qui pourraient reconforter ou redonner espoir. Bien que l'on ne retrouve pas de critiques explicites à l'endroit du roi, la façon dont l'auteur met en scène son comportement révèle un certain malaise. Dans le texte *Quand Georges trois, prit l'Canada* (191), écrit la même année, le rapport au roi révèle une ambiguïté tout aussi perceptible. Dans la deuxième strophe, notre soldat-chansonnier<sup>188</sup> écrit : « Courage mes frères Canadiens / Prenons notre sort en chrétiens / Et soutenons notre couronne / Braves soldats et miliciens, / Soutenons-là jusqu'à la fin » (191). Jeanne d'Arc Lortie a déjà révélé que, dans cet extrait, la « couronne » pourrait être interprétée comme étant française ou britannique, ce qui signifie, selon elle, que le terme représenterait davantage la royauté, voire la monarchie<sup>189</sup>. Dans le dernier vers, l'auteur s'exclame : « Vive le Roi ! vive la paix ! » (191). Il nous semble que la deuxième exclamation discrédite la possibilité que le roi puisse être Louis XV, puisque le maintien de la paix signifie, après la Cession, l'allégeance du peuple canadien envers le roi Georges III. L'hypothèse de Jeanne d'Arc Lortie ne s'en trouve pas pour autant totalement discréditée. Comme nous le verrons un peu plus loin, il semble que la fidélité du peuple canadien à l'égard de la couronne britannique s'explique davantage par son attachement au système monarchique que par son identification au nouveau roi. Rappelons que les habitants de la Nouvelle-France ont combattu le roi d'Albion depuis la fondation de la colonie et qu'ils ne partagent avec lui, ni leur langue, ni leur religion, ni leurs coutumes. Quoiqu'il en soit, il paraît évident que ces deux chansons représentent le chant du cygne de Louis XV dans la poésie canadienne ; il s'agit de la dernière fois où celui-ci sera potentiellement représenté comme le souverain du territoire canadien<sup>190</sup>.

---

<sup>188</sup> Au cours de la dernière strophe, l'auteur se présente comme étant « un soldat du bataillon » (191).

<sup>189</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 192.

<sup>190</sup> Le ressentiment du peuple canadien à l'égard de ses anciens dirigeants ne se retrouve pas seulement dans le corpus poétique de l'époque. En témoigne, entre autres, la *Relation du siège de Québec en 1759* de Marie Joseph Legardeur de Repentigny : « La paix que l'on vient de conclure et sur laquelle nous gémissons en voyant perdre à cette Infortuné colonie le glorieux titre de nouvelle France. Elle en seroit encore en possession si le canadien toujours victorieux des anglois avoit été seul à la défendre », cité par Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799). Anthologie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 23.



Deuxièmement, la volonté des nouveaux porte-parole de la société canadienne<sup>191</sup> de se dissocier des anciens dirigeants de la colonie pour tomber dans les bonnes grâces de la nouvelle administration constituée, nous semble-t-il, un autre facteur expliquant le désaveu de nos héros d'antan. En effet, les nouveaux dirigeants se méfient des membres de l'ancienne administration et de la noblesse d'épée. Ils voient d'un mauvais œil ces hommes qu'ils croient « capables d'entretenir un mouvement collectif d'opposition<sup>192</sup> » ; c'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi ils encourageront leur migration vers la France<sup>193</sup>. Il n'est donc pas surprenant que nos versificateurs hésitent à faire de ces ennemis du nouveau régime les héros de la nation canadienne.

La société de l'époque sera appelée à remplacer les actes fondateurs sur lesquels reposait son identité et à se trouver de nouveaux héros. Le contexte « d'occupation » dans lequel se trouve le Canada permettra à la collectivité d'affirmer son indépendance vis-à-vis de la mère patrie et de rejeter les traditions de celle-ci<sup>194</sup>. Comme nous venons de le voir, les héros de l'ancien régime ne seront pas épargnés.

Toutefois, les espoirs du peuple canadien continuent, après la Conquête, à se personnifier à travers un personnage. Il s'agit du lieutenant-gouverneur Guy Carleton qui, pourtant, n'est ni Canadien, ni Français<sup>195</sup>. Dès lors, comment expliquer que les Canadiens en viennent à faire un héros de ce conquérant britannique ? Rappelons-nous que, dès l'établissement du régime militaire (1759-1764), une politique de bienveillance est adoptée par les nouveaux dirigeants. Pour le gouverneur James Murray, tout comme pour Guy

---

<sup>191</sup> À l'époque, cette nouvelle « élite » se compose principalement de membres du clergé et d'une certaine partie de la noblesse canadienne.

<sup>192</sup> Michel Brunet, *op. cit.*, p. 73.

<sup>193</sup> *Idem*, p. 70-79.

<sup>194</sup> Sur la question du rapport de rupture ou de continuité adopté par une société neuve vis-à-vis sa métropole, voir : Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 23-28.

<sup>195</sup> Bien qu'il soit britannique de naissance, Carleton s'affiche ouvertement comme étant un francophile et détestant les marchands anglais venus des colonies du sud pour exploiter la province. Sur les rapports qu'il entretient avec les marchands britanniques, voir : Michel Brunet, *op. cit.*, p. 258-265.

Carleton, il s'agira de se montrer juste et généreux envers les Canadiens pour arriver à se les concilier<sup>196</sup>. Cette attitude mènera d'ailleurs à l'adoption de l'Acte de Québec en 1774<sup>197</sup>.

Puisque Guy Carleton fut le principal artisan de l'Acte de Québec, il n'est pas surprenant de constater que les versificateurs de l'époque témoignent d'un certain attachement à son égard. Ce sentiment est déjà perceptible dans des textes antérieurs à 1774. La première apparition de Carleton dans notre corpus date du 1<sup>er</sup> janvier 1767. Il s'agit d'un texte s'intitulant *Étrennes du garçon imprimeur à ses pratiques* (197)<sup>198</sup> dans lequel l'auteur écrit : « Imitons notre Gouverneur, / Il est toujours de bonné humeur, / Avec les grands et les petits; // Mais lorsqu'il ne fait pas de bien, / Il compte ce jour-là pour rien, / C'est le Titus de ce País » (198). Il semble que ce texte témoigne avec une justesse frappante du rapport qui s'installe rapidement entre Carleton et les Canadiens. Comme il n'est pas d'origine canadienne, rien ne rattache les nouveaux sujets à leur gouverneur si ce n'est les avantages qu'ils peuvent en tirer. Ainsi, nous pouvons constater que les Canadiens n'admirent Carleton qu'à certaines conditions. L'auteur laisse sous-entendre que l'opinion que se fait la population du gouverneur pourrait changer d'un moment à l'autre ; il semble nous dire que le peuple canadien n'est pas prêt à soutenir inconditionnellement le gouverneur comme il le faisait sous le Régime français.

Dans son ouvrage *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799)*, Bernard Andrès rappelle que les hommes de lettres de l'époque font preuve d'une certaine forme d'habileté politique<sup>199</sup>. En témoigne le texte *Sentiment général du peuple. À son excellence Guy Carleton, Ecuier* (205), dans lequel l'auteur n'hésite pas à louer le gouverneur. « Il [le peuple canadien] ne voit dedans ta personne, / Qu'un présent que le Ciel lui donne, / Et vit maintenant sans effroi » (205), écrit-il avant de faire, un peu plus loin, l'étalage des qualités

---

<sup>196</sup> Sur cette question, voir : Michel Brunet, *op. cit.*, chapitre VII et Gustave Lanctôt, *Le Canada et la révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965, chapitre I.

<sup>197</sup> Craignant le retour des Français en Amérique du Nord et le soulèvement des colonies américaines, Carleton s'assure la fidélité du peuple Canadien en favorisant l'adoption de l'Acte de Québec, lequel protège ses lois civiles, sa langue, sa religion, réinstaura le régime seigneurial et abolit le serment du Test.

<sup>198</sup> À l'époque, les étrennes sont choses courantes. Il s'agit de courtes chansons distribuées sur des feuilles volantes ou chantées aux abonnés de la gazette le matin du jour de l'An, dans lesquelles sont énumérés les faits saillants de l'année.

<sup>199</sup> Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799). Anthologie*, *op. cit.*, p. 93.

de Carleton : « En toi nous admirons la vertu, la sagesse, / La severe équité, la douceur, la noblesse » (206). Qui plus est, l'auteur utilise la figure de Carleton comme un vecteur permettant un transfert de loyauté. C'est par lui et à travers lui que l'on semble découvrir et apprécier le nouveau souverain : « Pour tout dire en un mot, nous admirons en Toi, / Et le bonheur du Peuple, et le bon choix du Roi » (206)<sup>200</sup>. C'est aussi grâce à lui que l'on en vient à aimer la nouvelle patrie : « O Heros ! notre ame attendrie, / S'occupera toujours de toi, / Tu nous fais aimer ta patrie, / Et tu nous fait chérir ta loi » (205). En faisant un héros de cet ennemi d'autrefois, ces textes semblent s'inscrire dans un mouvement de démobilisation culturelle puisqu'ils contribuent à reconfigurer les codes de valeurs assimilés par la population durant le Régime français. Du jour au lendemain, l'agresseur d'hier devient le protecteur de demain ; le roi que l'on craignait jadis est désormais chéri par ses nouveaux sujets. Quoi qu'il en soit, nous devons nous demander si ces textes témoignent d'une réalité répandue dans l'ensemble de la société canadienne de l'époque.

Comme l'ont déjà remarqué certains historiens<sup>201</sup>, le changement d'allégeance ne semble en rien bouleverser les habitudes politiques du peuple canadien habitué à vivre sous un régime monarchique. « Pour le simple sujet, écrit l'historien Marcel Trudel, ce roi de Grande-Bretagne qui se dit *roi de France* dans les traités et *catholique* dans son Credo, ce roi qu'entoure une élite qui s'exprime couramment en français, ne peut pas apparaître tellement différent de l'autre roi qui règne à Versailles<sup>202</sup> ». Cela ne veut pas dire pour autant que la population accueille les conquérants à bras ouverts. Michel Brunet, pour qui la Conquête fut une catastrophe sociale et économique pour la société canadienne, souligne pour sa part la nonchalance dont firent preuve les Canadiens à l'égard des Britanniques. Convaincue qu'il ne s'agissait que d'une situation temporaire et que les Français auraient tôt fait de prendre leur revanche et de reconquérir la colonie, la population laissa aller les choses sans trop se préoccuper des conséquences. Dès lors, comment expliquer que des textes faisant l'éloge de

---

<sup>200</sup> Lors du départ de Carleton en 1774, les élèves du Petit Séminaire de Québec écriront : « Monarque, respecté sur la plaine liquide, / Qui portez au-de-là vos conquêtes rapides, / Finissez nos regrets, rendez-nous Carleton ; / Il grave dans nos cœurs vos vertus, votre nom » (213). De plus il est intéressant de constater que l'on admirait aussi le roi à travers la figure du gouverneur dans certaines chansons datant du Régime français. L'auteur de la de la chanson *Que la fidèle renommée...* (169) rappelle au roi que le peuple l'admire à travers les talents du gouverneur Vaudreuil : « Nous t'admirons dans ses talents » (169).

<sup>201</sup> Michel Brunet, *op. cit.*, p. 286 et Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 25.

<sup>202</sup> Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 25.

Carleton apparaissent bien avant 1774? Bien entendu, la politique de bienveillance adoptée par le gouverneur n'est pas étrangère à de telles démonstrations. Nous croyons cependant que nos textes sont le reflet de la pensée d'une certaine classe de la société ; bref, qu'ils sont écrits par et pour l'élite de la société canadienne. Par exemple, nous pouvons constater que les textes carletoniens étudiés un peu plus haut ont tous paru dans *La Gazette de Québec*. En acceptant de publier de simples textes laudatifs destinés à flatter le gouverneur, les rédacteurs s'assurent de tomber dans les bonnes grâces de celui-ci<sup>203</sup>. Toutefois, c'est le clergé qui semble placer le plus d'espoir dans cette stratégie discursive. Le sort de l'église n'étant pas encore scellé, il n'est pas surprenant que le sacerdoce catholique de la colonie tente par tous les moyens de s'attacher les nouveaux dirigeants. Nous croyons que les textes *Ode chanté au château St. Louis, par les étudiants du petit séminaire de Québec, à l'honorable Guy Carleton, gouverneur-général de Canada, à la feste que son excellence a donné le 18 de ce mois, à l'occasion de la naissance de la reine* (209), *Ode, présentée au général Guy Carleton, gouverneur-général du Canada, par les écoliers du petit séminaire de Québec, le 31 de juillet, à l'occasion de son départ pour Londres* (213) et *Compliments des petites pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec* (215), dans lesquels la jeunesse du pays chante les louanges du gouverneur, sont, d'abord et avant tout, destinés à illustrer la loyauté du clergé envers le nouveau régime. Le seul fait que l'Église canadienne encourage ses jeunes protégés à exprimer leur attachement et leur admiration envers un roi et une patrie ennemie de la religion catholique nous prouve que celle-ci se trouve dans une relation de dépendance vis-à-vis la nouvelle administration. Ces chansons seraient, en quelque sorte, une marque de soumission. Il est à noter que sous le Régime français, les élèves du Petit Séminaire de Québec et du collège des Jésuites furent souvent appelés à jouer de petites pièces ou à chanter les louanges de dignitaires lors de différentes fêtes, notamment lors de l'arrivée d'un nouveau gouverneur<sup>204</sup>. Ainsi, les membres du clergé récupèrent cette vieille coutume française dans le but d'en faire un outil de manipulation. Voyons maintenant de quelle manière se traduit cette supposée soumission.

---

<sup>203</sup> Nous reviendrons sur cette question au chapitre suivant.

<sup>204</sup> Sur cette question, voir : Jean Laflamme et Rémi Tourangeau, *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides, 1979, Séraphin Marion, *Lettres canadiennes d'autrefois, Tome 1*, Hull, Les Éditions l'Éclair, 1948 et Adrien Thério, *Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique – anthologie des mandements des évêques (1760-1867)*, Montréal, XYZ, 1998.

Dans ces odes et compliments, nous pouvons constater que notre jeunesse canadienne évite toutes formes d'allusion à la religion catholique. Séraphin Marion faisait d'ailleurs remarquer que nos apprentis versificateurs utilisent sans hésiter la mythologie païenne d'autrefois pour complimenter le gouverneur<sup>205</sup>. L'utilisation de cette « langue déchristianisée<sup>206</sup> », témoignerait donc d'une certaine habileté de la part de l'Église canadienne ; plutôt que de risquer de froisser les âmes sensibles en dressant des parallèles entre le gouverneur et des personnages de la religion catholique, on préfère faire appel à des mythologies plus anciennes<sup>207</sup>. Dans *Compliments des petites pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec* (215), nos jeunes demoiselles avancent l'idée selon laquelle Carleton aurait reçu ses qualités des mains des divinités grecques et romaines : « Mars, parmi ses chers nourrissons, / Forma votre jeunesse : / Thémis aussi, par ses leçons, / Vous remplit de sagesse. L'un vous apprend à manier / La meurtrière Lance ; / Et l'autre a dû vous confier / L'équitable Balance » (216). À quelques reprises, nos jeunes élèves laissent toutefois planer le doute quant aux forces invoquées : « Que le Ciel favorable / Exauce nos souhaits ! » (213), « Ciel ! Comble pour lui nos Souhaits » (210). Ainsi, il apparaît clairement que ces textes sont destinés à flatter le gouverneur tout en évitant de le contrarier d'une quelconque manière ; les petites pensionnaires de l'Hôpital général de Québec iront même jusqu'à complimenter la grâce et la vertu de sa nouvelle épouse<sup>208</sup>.

Un tel concert d'éloges peut aujourd'hui faire sourire, rappelle Bernard Andrès, mais sachons aussi le lire en contexte : loin d'y voir la marque d'une vile soumission aux « Anglais », demandons-nous si de tels témoignages n'attestent pas, de la part des premiers lettrés canadiens, d'une certaine forme d'habileté politique<sup>209</sup>.

Rappelons que la plupart de ces textes sont rédigés avant l'adoption de l'Acte de Québec. Il n'est donc pas surprenant de constater que les principaux partis intéressés

<sup>205</sup> Séraphin Marion, *op. cit.*, p. 59-72.

<sup>206</sup> *Idem*, p. 66.

<sup>207</sup> Le pays étant désormais dominé par des protestants, il n'est donc pas surprenant que la figure de la vierge Marie disparaisse du corpus poétique de l'époque.

<sup>208</sup> Un maintien noble, et gracieux, / Qui sied si bien aux Dames, Présenté par vous à nos yeux, / Charme nos jeunes âmes, / La Noblesse de votre Sang / En vous se manifeste, / En relevant l'éclat du Rang / Par la Grandeur modeste. // Sur la trace de vos Vertus / Une sure lumière / Montre les sentiers peu battus / D'une belle carrière. / Pour mériter dans les esprits / L'estime universelle, / Dès que je vous vis, je vous pris / Pour unique modèle » (216).

<sup>209</sup> Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799)*, *op. cit.*, p. 93.

manœuvrent dans le dessein de faire avancer leur cause auprès du gouverneur<sup>210</sup>. « Leur calcul à court terme c'est de tirer le maximum de rentabilité de leur esprit de soumission<sup>211</sup> ». Ces textes témoignent par conséquent de la mascarade à laquelle s'adonne l'élite du peuple canadien au lendemain de la Conquête. Il nous est donc permis nous interroger quant à la posture qu'adoptent les Canadiens vis-à-vis leurs nouveaux maîtres : ces allures de soumission ne dissimuleraient-elles pas une forme de manipulation ?

Il semble que l'on assiste à une reconfiguration du modèle héroïque. Ici, il ne s'agit pas de célébrer les faits d'armes et victoires d'un grand général, mais bien de remercier les actions bienveillantes du gouverneur envers le peuple. Les décisions politiques se substituent aux actions guerrières. Les élèves du Petit Séminaire de Québec s'adressent au peuple en ces mots :

Déjà les Arts en Liberté / Paroissants avec Allégresse / Dans le Palais de la Sagesse, / Y sont reçus avec Bonté. // À ces Traits reconnois l'Ouvrage / De ce Gouverneur généreux / Qui consacre à te rendre heureux / Ses Soins, ses Biens, ses Avantages. // Son nom, ainsi que ses bienfaits, / Seront à jamais pour sa gloire / Dédiés au Temples de Mémoire. / Ciel ! comble pour lui nos Souhaits (210).

Nous pouvons remarquer que, dans ce texte, les seuls bienfaits que le gouverneur prodigue aux Canadiens suffisent à faire sa renommée. Les petites pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec évoquent, quant à elles, le passé militaire de Carleton pour mieux vanter ses prouesses politiques : « Dans les Combats, dans le Conseil / On vous a vu paraître ; / avec un zèle sans pareil / Y servir votre Maître : / Aux Combats avec l'épée à la main / Vous étiez invincible ; / Dans le Conseil, votre air serein / Montre un héros paisible » (216). Pourtant, ce ne sont pas les prouesses militaires du gouverneur que nos jeunes versificatrices semblent retenir. La dernière strophe démontre hors de tout doute que seules les prouesses politiques ayant permis l'adoption de l'Acte de Québec font de Carleton un héros aux yeux des Canadiens et Canadiennes : « Peuple du Canada, tu dois / À ses soins salutaires / La Religion, et les Lois / Que suivirent tes Pères. / Dis donc, dans le vif sentiment / De ta reconnaissance : / VIVE le ROI ; le PARLEMENT ; VIVE Son EXCELLENCE ! » (216). Encore une fois,

---

<sup>210</sup> Le cas de l'administration ecclésiastique illustre parfaitement notre propos. Aux prises avec une administration protestante, privée de la présence d'un évêque, de toute forme de revenu et du soutien du trône français, celle-ci n'aura d'autre choix de se tourner vers la collaboration. Sur cette question, voir : Michel Brunet, *op.cit.*, chapitre IV.

<sup>211</sup> *Idem*, p. 243.

nous pouvons constater que ce sont les actions de Carleton qui incitent le peuple à louer leur nouveau Roi et à apprécier les institutions avec lesquelles il doit apprendre à composer.

Nous croyons que le terme « héros paisible » (216) sied à merveille au gouverneur Carleton qui, sans réveiller les ardeurs du peuple, l'incite progressivement à adhérer au nouveau régime par sa politique. En s'opposant aux marchands britanniques et américains<sup>212</sup>, qui dans l'esprit populaire représentent le mercantilisme par excellence, Carleton parvient à s'attacher la classe dirigeante de la société canadienne<sup>213</sup>. L'image de Carleton restera celle du « héros paisible », voire du père bienveillant, et ce, jusqu'au début du XIXe siècle.

Dans certaines chansons des lendemains de la première invasion américaine (1775-1776), les représentations du gouverneur ne sont pas sans rappeler les héros de l'époque du Régime français. Après avoir écrit « vous êtes l'appui des talents / Et des Canadiens le vrai Pere », l'auteur de *Tout anime aujourd'hui mon cœur...* ajoute, à l'intention de Carleton : « Votre place est marquée au temple de mémoire, / Parmi les plus grands conquérans. / Plus terrible que le tonnerre / Alexandre par-tout fit sentir sa fureur ; / Il fit les malheurs de la terre, / Et vous en faites le bonheur » (228). Il est à noter que les comparaisons avec le tonnerre et Alexandre le Grand, ne sont pas sans rappeler certains textes rédigés en l'honneur de Montcalm et de Monsieur de Beaujeu. Toutefois, la figure du « héros paisible » semble en tout temps supplanter celle du héros épique. En témoignent des textes plus tardifs dans lesquels certains versificateurs s'affairent de nouveau à chanter la justesse des décisions politiques du gouverneur<sup>214</sup>.

Les héros traditionnels dépeints sous le Régime français, semblent bel et bien disparus du corpus poétique de l'après Conquête. Cependant, il faut noter que la milice est plus

---

<sup>212</sup> Sur l'attitude adoptée par le gouverneur Carleton envers les marchands britanniques et le British Party, voir : *Idem*, chapitre V.

<sup>213</sup> En s'assurant la fidélité du clergé et des seigneurs canadiens, Carleton croyait, par le fait même, prévenir tous soulèvements de la population. Sur cette question, voir : *Idem*, p. 210-219 et Gustave Lanctôt, *op. cit.* chapitre I.

<sup>214</sup> L'exemple parfait serait le texte *Ode. À son excellence Monseigneur Guy Carleton, capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec*, dans lequel l'auteur souligne les agissements de Carleton contre les abus dont font preuve les juges de paix à l'égard du peuple canadien. Notons aussi que l'auteur de ce texte compare Carleton à Antonin et Titus.

présente que jamais dans les textes relatant les événements de l'invasion américaine de 1775-1776<sup>215</sup>.

Ces observations nous auront permis de constater que le contexte de guerre dans lequel évolue la société canadienne contribue à favoriser l'émergence d'un certain discours identitaire : d'abord en favorisant l'introduction de l'ethnonyme « Canadien » dans le langage courant, ce qui permet aux habitants de la colonie de prendre conscience de leur unicité, et, finalement, en favorisant la création de textes épiques grâce auxquels les versificateurs de la colonie ont pu créer une première génération de héros locaux dans lesquels la population peut se reconnaître. Bien que la Conquête les contraigne à repenser la figure du héros, il n'en reste pas moins que la posture qu'ils adoptent, en décidant de chanter les louanges du conquérant, révèle certains aspects de l'identité canadienne. Comme nous le verrons un peu plus loin, le nouveau contexte sociopolitique semble mener nos versificateurs (et la population en général) à poursuivre une forme de lutte différente ; c'est du moins ce que nous révèlent leur habileté politique. Tous ces éléments contribuent à une certaine « canadianisation » des mentalités. La Conquête obligera les Canadiens à réagir au danger que représente l'occupation britannique en les poussant à adopter de nouveaux comportements et à consolider un sentiment national qui, jusque-là, n'était resté que balbutiements.

---

<sup>215</sup> Une série de textes écrits au lendemain du repli des troupes américaines, de même que plusieurs textes écrits par des membres du Club Loyal, mettent en scène la contribution des miliciens canadiens lors du siège de la ville de Québec par les troupes du général Montgomery. Nous y reviendrons au chapitre suivant.



## DEUXIÈME CHAPITRE

### LES REPRÉSENTATIONS DU CANADIEN : FIGURATION ET RECONFIGURATION

On constate aisément que les textes rimés de notre corpus sont, dans l'ensemble, de courtes anecdotes historiques qui empruntent, la plupart du temps, la structure de base du récit : soit la situation initiale, la transformation et la situation finale. Il s'agit, bien entendu, de récits simplifiés, voire laconiques, qui installent un schéma mental de représentations visant à recréer et à perpétuer les moments historiques de la colonie. En d'autres mots, cet ensemble de petits récits contribuerait à la création d'un récit commun et à l'émergence d'un discours identitaire et d'un imaginaire collectif en configurant les nouvelles réalités canadiennes de façon ordonnancée. C'est pourquoi nous nous intéresserons aux manières dont les versificateurs de l'époque mettent en scène les Canadiens au cœur de ces récits. En nous attardant aux rôles qui leur sont attribués sur les plans narratifs et sémantiques, nous croyons parvenir à cerner la façon dont ils se perçoivent en tant que collectivité.

Dans ce chapitre, nous emploierons tout un vocabulaire emprunté à la sémiotique narrative. Nous tenons donc, avant toute chose, à définir ce vocabulaire. Comme l'a démontré le père de la sémiotique narrative, A.-J. Greimas, le personnage agit tout aussi bien sur le plan narratif (actantiel) que sur celui du discours (actoriel). Au plan actantiel, le personnage, aussi appelé actant, doit se définir « syntaxiquement par sa position dans l'enchaînement logique de la narration et morphologiquement par le contenu modal particulier qu'il prend en charge<sup>216</sup> ». Ainsi, l'actant est appelé à jouer différents rôles.

Pour nous permettre une meilleure compréhension de ces rôles, nous dresserons un portrait du schéma actantiel en l'illustrant par cet exemple : « Au début de l'été de 1756, le marquis de Vaudreuil (Destinateur) demande au général Montcalm (Sujet) de rassembler ses troupes et de marcher sur Chouaguen pour s'emparer des fortifications britanniques (Objet). Le jour de la bataille, les Anglais (Opposants), effrayés par les Amérindiens (Adjuvants), se rendent sans résister. Aux lendemains de cette victoire, de nombreux versificateurs écriront des chansons qui participeront à faire la renommée de Vaudreuil (Destinataire) ». Tout

---

<sup>216</sup> Jean-Michel Adam, *Le récit*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1984, p. 62.

d'abord, nous pouvons constater qu'une relation de communication relie quatre de ces actants : le Destinateur confie une quête au Sujet<sup>217</sup> qui, lui, se charge d'obtenir ce qui lui est demandé (l'Objet) et de le remettre à un bénéficiaire (le Destinataire). S'ajoutent à eux, l'Adjuvant (qui assiste le sujet dans sa quête) et l'Opposant (qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour lui nuire). Il ne faut surtout pas oublier que ces rôles sont hiérarchisés : le Sujet domine l'Adjuvant et est dominé par le Destinateur et le Destinataire. Ainsi, le modèle actantiel est dominé par l'axe du *savoir /devoir*, occupé par Destinateur et le Destinataire. Après quoi, on retrouve le Sujet et l'Objet sur l'axe du *vouloir* et, finalement, l'adjuvant et l'opposant sur l'axe du *pouvoir*. C'est pourquoi nous nous pencherons, au cours des prochaines pages, sur les rôles actantiels qu'occupent les Canadiens au cœur de nos textes.

Selon Greimas, « il est tout aussi important de considérer les personnages au niveau narratif de leurs rôles actantiels qu'au niveau sémantique de leurs rôles thématiques et des indices qui permettent de préciser leurs attributs psychologiques, biographiques, caractériels, sociaux<sup>218</sup> ». Ce niveau sémantique dont nous parle Greimas, nous l'appellerons le plan actoriel. Celui-ci nous permet de définir les personnages (les acteurs) au plan du récit, voire du discours. Pour ce faire, nous devons nous pencher sur les qualifications qui sont employées pour définir chacun d'eux (sont-ils puissants, faibles, brutaux, distingués ?), de même que sur les rôles thématiques qui leur sont attribués et qui permettent de les distinguer (sont-ils seigneurs, serfs, soldats, agriculteurs ?). Qualifications et rôles thématiques permettent donc de cerner les diverses composantes des personnages.

#### *La figure du Canadien sous le Régime français : une première ébauche*

Comme nous l'avons vu précédemment, sous le Régime français, la figure du Canadien se manifeste sous les traits du milicien ou du héros. Toutefois, si les représentations des héros canadiens occupent une place considérable au cœur de notre corpus, il en va tout autrement de celles des miliciens.

---

<sup>217</sup> Lors de nos analyses, nous utiliserons plutôt le terme « sujet actantiel » pour éviter toute ambiguïté avec le sujet politique (ancien sujet, nouveau sujet, etc.).

<sup>218</sup> Cité par Jean-Michel Adam, *op. cit.*, p. 64-65.

*Les rôles des miliciens au plan actantiel*

Parmi les textes de l'époque, répertoriés par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe, six, seulement, font allusion aux miliciens<sup>219</sup>. Dans la majorité des cas, ceux-ci sont représentés sous le terme « Canadiens »<sup>220</sup>. Quoi qu'il en soit, sur le plan actantiel, nos miliciens ne seront que très rarement employés à d'autres fins que celle d'adjuvants ; notre milice semble représentée, dans certains textes poétiques (et non à tort), comme une simple entité prêtant main-forte à l'armée française. Dans *Quel est ce guerrier invincible* (177), la participation du « Canadien » ne paraît guère plus importante que celle du « Sauvage ». Dans ce long texte mettant en scène une discussion où Montcalm somme le commandant du fort William Henry de se rendre, Canadiens et « Sauvages » semblent faire la paire sous la gouverne des Français. Ainsi, Montcalm s'exclame : « Je suis de Montcalm, sans doutance, / Qui viens pour te voir aujourd'hui, / Pour toi il n'y a plus d'espérance, / Dans quelque temps tu seras pris. / Mes Français d'un cœur animé, / Vont devant toi bientôt paraître, / Mes Sauvages et mes Canadiens, / Qui tous font leur devoir très bien » (178). Il est à noter que dans les vers qui suivront, Montcalm ne désignera ses troupes que sous le vocable « Français ». Dans *Les carillons de la Nouvelle-France* (184), le Canadien occupe encore une fois la place d'adjuvant. Dans ce texte mettant en scène une discussion entre un Français et un Anglais, le grand vicaire Étienne Marchand dresse un portrait humoristique de la bataille de Carillon. Comme nous l'avons déjà relevé, le Français finit par avouer que la victoire aurait été plus éclatante si les Canadiens avaient participé au combat : « Vous n'avez pas vu le plus beau / De nos cérémonies, / Si les troupes qu'avait Rigaud / Se fussent réunies, / Vous eussiez vu le Canadien / Sauter et joindre le tocsin / Au carillon (bis) de la Nouvelle-France » (185). Bien que les miliciens ne tiennent pas le rôle de sujet actantiel, il n'en reste pas moins que ceux-ci sont présentés d'une manière qui semble transcender le simple rôle d'adjuvant. Le Français brandit ici la menace que représente désormais la milice canadienne. « Vous n'avez pas vu le plus beau / De nos cérémonies » (185), s'écrie-t-il comme si la valeur des miliciens dépassait de loin celle des soldats des troupes réglées.

---

<sup>219</sup> *Quel est ce guerrier invincible...* (177), *Les carillons de la Nouvelle-France* (184), *Que la fidèle renommée...* (168), *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170), *Autre* (175), *Autre* (176).

<sup>220</sup> Seul le texte *Autre* (176), représente les miliciens sous le terme « milice ».

Ce sont les textes portant sur la prise de Chouaguen qui, encore une fois, nous frappent dans leur volonté de dépeindre les Canadiens<sup>221</sup> dans des rôles plus importants. Par exemple, dans la dernière strophe du texte *Que la fidèle renommée...* (168), une certaine ambiguïté syntaxique laisse planer le doute quant à l'identité du destinataire<sup>222</sup>. La patrie dont il est question dans cet extrait est-elle celle de Vaudreuil ou celle du Canadien? En réalité, l'intention de l'auteur importe peu puisque tous deux partagent la même patrie. Celui-ci semble vouloir faire de Vaudreuil et du Canadien les sujets actantiels et les destinataires du récit. C'est pour la survie de leur collectivité que ceux-ci volent au combat et implorent le soutien du roi.

L'auteur du texte *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170) tente, quant à lui, de faire tenir le rôle de sujet actantiel aux miliciens canadiens. Cependant, ceux-ci doivent partager leur rôle avec Montcalm. Dans la première strophe, l'auteur dresse un portrait sommaire de la bataille de Chouaguen après avoir rappelé la défaite des Anglais<sup>223</sup>. Dès la deuxième strophe, Montcalm est introduit ; pourtant, bien qu'il y soit dépeint de façon plutôt flatteuse (il est représenté partant au combat avec entrain et confiance et remportant la victoire tel un nouveau César)<sup>224</sup>, il n'en demeure pas moins que celui-ci ne fait aucun geste concret au point de vue narratif. À la strophe suivante, il en ira tout autrement des Canadiens qui, après avoir franchi des rapides sous le commandement de Rigaud, forcent l'ennemi à se rendre<sup>225</sup>. En faisant de l'action entreprise par les troupes de Rigaud le seul élément de la bataille dont il vaille la peine de se souvenir, l'auteur souligne l'importance de la participation des miliciens canadiens. S'il est vrai que ces derniers partagent la fonction de sujet actantiel avec la figure de Montcalm, il n'en demeure pas moins que ceux-ci prennent rapidement les devants de la scène grâce au caractère dont est empreinte leur représentation : on les dépeint ici exerçant une action concrète et démontrant leur courage. À la cinquième strophe, la figure du Canadien semble une fois de plus surpasser celle de Montcalm lorsque l'auteur rappelle que le général Loudoun, commandant en chef des forces anglaises d'Amérique du Nord, n'est pas

---

<sup>221</sup> Bien entendu, nous utilisons « Canadien » au sens militaire du terme.

<sup>222</sup> Voir l'extrait cité à la page 16 de ce mémoire. Nous avons déjà traité de cette ambiguïté à la page 17 de notre introduction.

<sup>223</sup> Voir l'extrait cité à la page 41 de ce mémoire.

<sup>224</sup> Voir l'extrait cité dans la note de bas de pages 145. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons quelques réserves quant à l'intention de l'auteur à l'endroit de Montcalm.

<sup>225</sup> Voir l'extrait cité et le commentaire qui l'accompagne aux pages 23 et 24 de ce mémoire.

assez téméraire pour oser venir se frotter de nouveau aux Canadiens : « Les Canadiens leur font peur, / Et Loudoun est trop sage / Pour oser contre leur valeur / Mesurer son courage » (170). Ces quelques vers réitèrent la supériorité de la milice canadienne sur Montcalm et ses troupes. En maintenant que les troupes de Rigaud auraient, à elles seules, effrayé les forces anglaises lors de la prise de Chouaguen, cette chanson s'inscrit dans le même sens que la lecture nationaliste de l'Histoire proposée par certains historiens<sup>226</sup>. Peu importe, en réalité, qui, des Français ou des Canadiens, furent les véritables héros de Chouaguen. Ce qu'il faut toutefois retenir, c'est que l'auteur témoigne de l'existence d'une conscience collective en mettant l'accent sur les agissements des miliciens canadiens. Nous pouvons d'ailleurs noter qu'il parvient à minimiser l'importance de la présence française grâce au procédé de condensation ; les soldats français sont représentés par la figure de Montcalm qui, comme nous l'avons vu, demeure un observateur passif qui s'approprie, en partie, la victoire : tel César, il est venu, a vu et a vaincu.

#### *Les rôles des miliciens au plan actoriel*

Il est évident que la réputation de la milice est déjà bien ancrée dans l'esprit populaire. Si certains officiers métropolitains évoquent la dégénérescence des combattants canadiens dans leurs correspondances<sup>227</sup>, nos versificateurs ne manquent aucune occasion de chanter leur bravoure. Nous pouvons constater que nos Canadiens sont toujours dépeints d'une façon extrêmement flatteuse sur le plan de leurs rôles thématiques et de leurs qualifications. Dans un texte comme *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170), nous pouvons relever des qualifications qui éclairent la façon dont les versificateurs perçoivent nos miliciens sur le plan actoriel. On dit des Canadiens qu'ils composent « une troupe intrépide » (170) et qu'ils « font peur » (170) aux Anglais de telle manière que même le général Loudon n'oserait « contre leur valeur mesurer son courage » (170). Ainsi, nous pouvons noter la présence des qualifications « intrépides », « impressionnants » et « valeureux ». À cette liste, nous

<sup>226</sup> En guise d'exemple, consulter : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête*, *op. cit.*, p. 194-201.

<sup>227</sup> Selon eux, les Canadiens ne seraient plus que l'ombre de leurs ancêtres et auraient perdu leur esprit guerrier. Louise Dechêne avance que l'attitude des officiers métropolitains s'explique par le fait que leurs attentes se sont construites à partir des représentations de l'homme de guerre canadien, telles que portées depuis près de deux siècles par une certaine littérature « exotique ». Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *op. cit.*, chapitres 1 et 8.

ajouterons les qualifications « vigilants », « enthousiastes » et « braves », que l'on retrouve aussi dans les autres textes représentant nos miliciens<sup>228</sup>. Alors que sur le plan du récit, ces qualifications concourent à créer une figuration positive des Canadiens, sur le plan du discours, ces mêmes qualifications contribuent à en alimenter le caractère épique puisque le vocabulaire utilisé n'est pas sans rappeler les descriptions des héros des grandes épopées. En effet, tout comme dans les épopées homériques et chrétiennes, le vocabulaire contribue à mettre en évidence le courage et les valeurs guerrières des héros<sup>229</sup>.

Les rôles thématiques qui distinguent les miliciens s'inscrivent eux aussi dans une tradition épique. Parmi les six textes qui nous intéressent, nous avons pu discerner quatre rôles thématiques à connotation militaire. Les Canadiens se voient attribuer le rôle de vainqueurs à trois reprises<sup>230</sup> et celui de protecteurs à deux reprises<sup>231</sup>. Dans certains cas, ceux-ci endossent même le rôle de vengeurs<sup>232</sup> ou de conquérants<sup>233</sup>. Tous ces rôles témoignent, encore une fois, du caractère positif des représentations des miliciens. En aucun moment, ces derniers ne seront représentés sous un angle négatif. Rappelons que nos textes s'emploient à magnifier les miliciens dans l'esprit populaire ; il est donc hors de question de leur faire tenir le rôle de vaincus ou de les dépeindre d'une manière qui pourrait entacher leur renommée. Pourtant, à la lumière des plus récents travaux de Louise Dechêne, les miliciens s'avèrent, en réalité, de pauvres bougres (que les impôts sur la personne obligent à participer aux campagnes militaires) plutôt que de braves hommes animés par la fibre guerrière<sup>234</sup>. Dès lors, nous pouvons constater que nos textes, en tentant de faire de nos miliciens des héros, contribuent à alimenter une perception idéalisée (voire mensongère) de leur collectivité en véhiculant une image du Canadien faussée par la tradition épique.

---

<sup>228</sup> Il est à noter que l'on retrouve certaines de ces qualifications dans plus d'un texte.

<sup>229</sup> Sur cette question, voir : Daniel Madélnat, *op. cit.*, p. 52-58.

<sup>230</sup> *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170), *Autre* (175) et *Autre* (176).

<sup>231</sup> *Que la fidèle renommée...* (168) et *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170).

<sup>232</sup> *Que la fidèle renommée...* (168).

<sup>233</sup> *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170).

<sup>234</sup> Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *op. cit.*, chapitres 7 et 10.

*Les rôles des héros canadiens au plan actantiel*

C'est aussi par l'intermédiaire de la figure du héros, à laquelle nous avons consacré une partie de notre premier chapitre, que nos versificateurs représentent le Canadien. Bien qu'il ne soit jamais clairement indiqué que nos héros sont Canadiens de naissance, il n'en demeure pas moins que leurs origines semblent bel et bien connues des versificateurs et de la population en général. Peut-on attribuer au hasard le fait que Montcalm soit le seul officier français dont on chante les exploits<sup>235</sup> ? Si les versificateurs n'expriment pas encore explicitement leur désir de différencier les coloniaux et les métropolitains, le choix de leur sujet laisse déjà entrevoir qu'une certaine tension sévit entre les deux groupes.

En nous attardant aux places occupées par nos héros sur le plan actantiel, nous pouvons constater que ceux-ci occupent la plupart du temps les rôles de destinataire, de sujet actantiel ou de destinataire. En guise d'exemple, nous pouvons affirmer hors de tout doute que, dans *De notre Nouvelle-France* (155), ou dans *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170), Rigaud partage le rôle de sujet actantiel avec le Marquis de Montcalm : ce sont eux qui sont investis de la mission de conquérir Chouaguen et qui vaincront les forces ennemies. Il peut paraître surprenant que l'on accorde aux deux hommes la même importance au point de vue narratif puisque Rigaud est un subalterne de Montcalm. N'aurait-il pas été normal que notre marquis soit dépeint comme étant le seul sujet actantiel du récit de la prise de Chouaguen<sup>236</sup> ? Le fait que l'on attribue le même rôle à Rigaud et à Montcalm au plan actantiel est, en soi, une autre preuve que les versificateurs souhaitent faire de nos officiers locaux des héros au même titre que les officiers métropolitains. En faisant fi des intentions de l'auteur, la présence de Rigaud aux côtés de Montcalm pourrait paraître aussi étrange que si ce dernier avait partagé la vedette avec l'un de ses aides de camp.

---

<sup>235</sup> Jean-Daniel Dumas, François Charles de Bourlamaque et François-Gaston de Lévis font de courtes apparitions dans les textes *Braddock avait toujours dit* (145), *Dernièrement à Chouaguen...* (159) et *Soldats, officiers, généraux...* (187). Cependant les versificateurs de la colonie s'attardent peu à ces personnages. On se contentera, par exemple, de rappeler « qu'à la tête de Bourlamaque / Lon lan la derirette / Une belle vint s'aplatir » (159) ou que « monsieur d'Lévis [...]s'trémoissait comme un furie » (187).

<sup>236</sup> C'est le cas dans certains textes ne portant aucune marque de « canadianté ». Nous songeons à des textes tels que *Stuila qu'a pincé Chouaguen...* (161) et *De lauriers qu'on coupe la palme...* (166). Ces textes ont visiblement été écrits par des métropolitains partisans du général Montcalm.

Les deux textes mentionnés un peu plus haut sont aussi représentatifs des rôles qu'occupe le marquis de Vaudreuil, sur le plan actantiel, dans l'ensemble de notre corpus. Le gouverneur s'avère être tantôt destinataire, tantôt destinataire. D'abord, c'est sous son autorité que Montcalm et Rigaud paraissent agir ; dans un texte tel que *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170), la victoire de Chouagen devient son oeuvre et ne semble attribuable qu'à ses seules qualités de chef<sup>237</sup>. N'est-ce pas sous l'empire de Vaudreuil que « le Canadien vit et respire » (169) dans l'ensemble de ces textes? Dans une autre optique, n'est-ce pas pour le gouverneur que l'on semble désormais remporter des victoires? Le texte *De notre Nouvelle-France* (155), par exemple, débute par l'annonce de la victoire de Chouagen au gouverneur : « De notre Nouvelle-France, / Général plein de vaillance, / Pon pa [tapon, / Tararé pon pon.] / Dans ces jours où Chouagen / Vient de tomber dans tes mains, / Je te fais la révérence / Pon pa [tapon, / Tararé pon pon] » (155). Dans l'esprit des versificateurs de l'époque, cette victoire paraît tout autant contribuer au développement de la collectivité canadienne qu'à la renommée de Vaudreuil. En témoigne aussi le texte intitulé *Que la fidèle renommée...* (168) dans lequel le bonheur de la patrie (celle des Canadiens) est intimement lié au sort de Vaudreuil<sup>238</sup>. Un certain sentiment d'appartenance se nourrirait donc des exploits du gouverneur ; ce qui expliquerait pourquoi les versificateurs n'hésitent pas à faire du marquis de Vaudreuil le destinataire de plusieurs de leurs récits. Lorsque la renommée du gouverneur prend du prestige, c'est toute la patrie qui s'en voit grandie. Par conséquent, nous pouvons constater, une fois de plus, que la figure de Vaudreuil se substitue au roi : c'est lui, et lui seul, qui semble désormais gouverner nos héros et tirer profit des victoires (au bon compte, bien entendu, du peuple canadien).

#### *Les rôles des héros canadiens au plan actoriel*

Au plan actoriel, nos héros occupent des rôles thématiques qui ne sont pas sans rappeler ceux qui sont attribués aux miliciens. En s'attardant, en guise d'exemple, aux textes *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149), *Que la fidèle renommée...* (168) et *Nous célébrons du grand*

---

<sup>237</sup> « Nous célébrons du grand Vaudreuil, / La sagesse et la gloire. / Toute l'Angleterre est en deuil / Au bruit de sa victoire » (170).

<sup>238</sup> Nous avons déjà abordé cette question. Voir les page 16,17 et 60 de ce mémoire.



*Vaudreuil...* (170), nous pouvons observer que les rôles thématiques se rapportent, une fois de plus, à un vocabulaire guerrier. Si dans l'ensemble de ces textes, nos héros sont dépeints comme des chefs, ils seront aussi appelés à tenir les rôles de conquérants<sup>239</sup>, d'aventuriers, de combattants et même de martyrs<sup>240</sup>. Les qualifications qui définissent nos personnages traduisent, elles aussi, un certain caractère militaire ; on dit d'eux qu'ils sont téméraires, martiaux, courageux, méritants, valeureux<sup>241</sup>, forts, prudents, redoutables, puissants<sup>242</sup> et sages<sup>243</sup>.

Les choix que font les versificateurs (sur les plans actantiel et actoriel) à cette époque, témoignent d'une certaine volonté d'accorder davantage d'importance aux acteurs canadiens qu'aux acteurs métropolitains au cœur de leurs récits. Toutefois, ces tentatives demeurent discrètes ; comme nous l'avons vu, nos héros ne seront jamais représentés sous l'ethnonyme « Canadiens ». De plus, l'utilisation militaire du terme « Canadiens » pour désigner les miliciens tend à en amoindrir la consonance ethnique. Bien que nos héros et miliciens soient appelés à occuper à quelques reprises le rôle de sujet actantiel, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent, la plupart du temps, partager leur moment de gloire avec leurs confrères français. En prenant en considération les rôles thématiques et les qualifications mises en œuvre pour dépeindre les Canadiens, nous croyons pouvoir affirmer que les versificateurs travaillent davantage à mettre en place une nouvelle forme de patriotisme qu'à dresser un portrait fidèle des combattants canadiens. Comme nous l'avons déjà vu, ce patriotisme n'est en rien incompatible avec le patriotisme français ; sans renier pour autant le roi et la mère patrie, les versificateurs de la colonie tentent d'affirmer un certain sentiment d'appartenance par la célébration des gestes guerriers de leurs semblables. Qui plus est, l'analyse des rôles thématiques et des qualifications, au plan sémantique, nous révèle que les représentations créées par les versificateurs sont grandement influencées par la tradition épique et qu'elles déforment, par conséquent, la réalité. Nous pouvons déceler, dans cette tentative d'alimenter une perception idéalisée de la nation par l'entremise de la tradition épique, l'influence directe de la culture de guerre : plutôt que de décrier les violences et les brutalités liées au conflit

---

<sup>239</sup> *Que la fidèle renommée...* (168).

<sup>240</sup> *Stuila qu'a battu les Anglais...* (149).

<sup>241</sup> *Idem*, p. 149.

<sup>242</sup> *Que la fidèle renommée...* (168).

<sup>243</sup> *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170).

en représentant le vrai visage de la guerre, les versificateurs centrent leurs propos sur les qualités et les aptitudes humaines propres à révéler de vrais guerriers, ce qui a comme conséquence d'exalter l'esprit populaire et de faire adhérer la population au conflit. Ainsi, pouvons-nous nous interroger sur la façon dont la société se perçoit réellement puisque nos textes paraissent répondre davantage aux critères d'une culture de guerre qu'à ceux de la réalité.

### *La figure du Canadien sous le Régime britannique*

Comme nous l'avons déjà relevé dans notre premier chapitre, les héros canadiens disparaissent de notre corpus au lendemain de la Conquête. Bien que l'on puisse relever certaines similarités entre les représentations des héros de jadis et celles de Carleton<sup>244</sup>, il n'en demeure pas moins que les versificateurs de cette époque sont animés par des motivations bien différentes de celles d'autrefois : il ne s'agit plus pour eux de célébrer ou de témoigner de leur fierté collective, mais bien d'obtenir les faveurs des nouveaux administrateurs en flattant leur égo. Nous pouvons d'ailleurs constater que la plupart des textes carletoniens abandonnent la forme narrative pour passer au discours laudatif : on veut désormais flatter, féliciter, s'attirer les bonnes grâces<sup>245</sup>. L'absence de récit et l'inexistence d'un lien filial reliant Carleton et les Canadiens expliquent pourquoi nous préférons ne pas inclure une analyse narrative plus poussée de la figure du gouverneur dans ce chapitre. Bien que ce dernier soit représenté comme un allié indispensable, comme un protecteur, voire comme un père<sup>246</sup> pour la société canadienne, il demeure d'abord et avant tout l'Autre et, par conséquent, ses représentations ne peuvent être directement liées à la figure du Canadien. Nous reviendrons brièvement sur la figure du gouverneur au cours notre quatrième chapitre consacré à la figure de l'Anglais.

C'est donc, à travers les représentations du peuple et de la milice que nous tenterons de cerner la figure du Canadien. Pour ce faire, nous porterons une attention toute particulière

---

<sup>244</sup> Sur cette question, nous renvoyons au sous-chapitre de ce mémoire intitulé « La figure du héros après la Conquête: déchéance et renouveau », p. 46 à 56.

<sup>245</sup> *Idem*, p. 46 à 56.

<sup>246</sup> *Idem*, p. 46 à 56.

aux textes rédigés durant la période qui s'étend des lendemains de la Conquête jusqu'à l'invasion américaine de 1775-1776, .

*L'évolution de l'ethnonyme « Canadien » aux lendemains de la Conquête*

Avant d'aller plus avant dans notre analyse, nous tenons à rappeler qu'entre 1758 et 1763 un changement semble s'être produit au cœur de la population quant à la signification attribuée au terme « Canadien ». Durant ces cinq années, une seule chanson fera allusion aux Canadiens<sup>247</sup>. Ce silence est attribuable à trois facteurs historiques. Premièrement, contrairement à la victoire de Chouaguen, la victoire de Carillon (1758) ne semble attribuable qu'à Montcalm et aux troupes françaises. En effet, 400 Canadiens, seulement, participèrent à la bataille, et ce, sur un terrain faiblement exposé au feu de l'ennemi<sup>248</sup>. Une victoire proprement française ne valorise en rien les représentations du Canadien. Il n'est donc pas surprenant qu'un seul des six textes portant sur la bataille de Carillon, répertoriés par Jeanne d'Arc Lortie, mette en scène des Canadiens. Il s'agit du texte *Le Carillon de la Nouvelle-France* (184), attribué à l'abbé Étienne Marchand, un Canadien de naissance. Il n'est pas surprenant de constater que Marchand n'hésite pas à faire de Vaudreuil l'artisan de la victoire. Lorsque l'auteur se moque des Anglais qui doivent encaisser les coups de canons des Français, il finit par s'exclamer : « On dit que le cérémonial, / Vous parut incommode : / C'est Vaudreuil notre général, / Qui l'a mis à la mode ; / Car dès qu'on voit de vos soldats, / Il veut qu'on sonne à tour de bras / Le carillon (bis) de la Nouvelle-France » (184). De plus, comme nous l'avons vu précédemment, Marchand n'hésite pas à brandir le spectre de Rigaud et de ses miliciens<sup>249</sup>. Quoiqu'ils aient été pratiquement absents du champ de bataille, l'auteur trouve le moyen de magnifier les Canadiens. En s'entêtant à représenter les miliciens canadiens et à faire de Vaudreuil l'artisan de cette victoire, Marchand semble s'efforcer de trouver dans cette victoire un peu de prestige pour le peuple canadien. Rappelons qu'au lendemain de la victoire de Carillon, les officiers Français ne manquent pas l'occasion de souligner le peu de courage dont ont supposément fait preuve les Canadiens lors de la

<sup>247</sup> *Le carillon de la Nouvelle-France* (184).

<sup>248</sup> Sur cette question, voir : W. J. Eccles, « Montcalm, Louis-Joseph de, marquis de Montcalm », *op. cit.*

<sup>249</sup> Voir l'analyse des pages 25 et 59 de ce mémoire.

bataille et 2- le peu de soutien que leur aurait volontairement procuré Vaudreuil. Deuxièmement, le retournement de fortune qui sévit en Amérique du Nord après la victoire de Carillon semble refroidir la verve des versificateurs. Dès l'automne 1758, les forces françaises accumulent les revers ; dès lors, il devient difficile pour nos versificateurs de trouver matière à rimer. Il ne faut pas oublier que depuis le début des hostilités en 1755, ceux-ci ne s'emploient qu'à chanter les victoires de l'armée franco-canadienne et à magnifier des héros. Soudainement, le schéma de valeurs qu'ils avaient établi se voit renversé : Canadiens et Français passent du rôle de vainqueurs à celui de vaincus. Les stratégies discursives utilisées depuis la bataille de la Belle-Rivière ne peuvent plus être appliquées dans ce nouveau contexte. La défaite rend impossible la création de nouveaux héros et, par le fait même, l'idéalisation de la nation à travers leurs représentations. Qui plus est, nos versificateurs ne sauraient continuer à se moquer d'un ennemi qui désormais inspire la crainte et le respect<sup>250</sup>. Troisièmement, le contexte politique dans lequel se trouve la Nouvelle-France, entre 1759 et 1763, ne valorise en rien la création de textes poétiques : d'ailleurs, aucun texte n'a été répertorié par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe entre 1759 et 1763<sup>251</sup>. Rappelons qu'après la prise de Québec (1759), les habitants de la colonie vivent dans l'incertitude politique pendant plusieurs années. Un peu plus de quatre années s'écouleront, pendant lesquelles les habitants de la colonie s'inclineront devant l'ennemi tout en caressant l'espoir d'une revanche<sup>252</sup>. Il nous semble que l'instabilité dans laquelle est plongée la colonie ne permet pas aux versificateurs de prendre position sur l'actualité : se montrer favorable au retour des Français aurait tôt fait de les discréditer aux yeux des nouveaux dirigeants, alors que laisser percevoir trop d'enthousiasme à l'égard de l'administration britannique les condamnerait inévitablement advenant une rétrocession de la colonie à sa mère patrie. De plus, il ne faut pas oublier que la colonie vit, à cette époque, sous un régime militaire et que, par conséquent, les Canadiens n'ont encore aucune idée des libertés que leur permettront les institutions britanniques. Nul doute que les inquiétudes que ressentent les Canadiens face à leur destin et que la crainte que fait naître en eux la présence de l'Anglais

---

<sup>250</sup> Nous verrons, au cours de notre quatrième chapitre, que les versificateurs utilisent de nombreux procédés pour discréditer la figure de l'Anglais dans l'ensemble des textes qui précèdent la Cession (1763).

<sup>251</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume I, op. cit.*

<sup>252</sup> Michel Brunet, *op. cit.*, p. 86.

sur leur territoire contribuent à museler les versificateurs de la colonie. Quelle sera la place de la collectivité canadienne au cœur de ce nouvel empire ? Quel sort lui est réservé ? Sera-t-elle appelée à disparaître, à se voir assimilée aux conquérants ? Les Canadiens devront attendre le dénouement de la guerre de Sept Ans avant de découvrir ce que leur réserve le futur ; leur sort sera finalement fixé par l'entérinement du traité de Paris en février 1763.

Si ces trois facteurs nous éclairent quant à la disparition de l'ethnonyme « Canadien » dans le corpus poétique de 1758 à 1763, il semble aussi pouvoir nous éclairer sur la raison de sa réapparition et sur le changement de sa signification après 1763. C'est plus précisément le rapport à l'Anglais et au Français qui peut, ici, nous éclairer. Au lendemain de la Cession, les habitants de la colonie n'auront d'autre choix que de redéfinir leur place sur l'échiquier nord-américain. L'abandon de la mère patrie les contraindra et les encouragera à affirmer de manière explicite le caractère unique de leur collectivité. Nous emploierons ici le double mouvement de la contrainte et de l'encouragement pour expliquer le renouveau de l'ethnonyme « Canadien ». C'est que, d'abord, il paraît évident que l'abandon du Canada par la France permet au Canadien de se dégager totalement de la figure englobante que représentait celle du sujet français. Libérés de la rigidité d'un système absolutiste, les habitants de la colonie peuvent, pour la première fois, énoncer publiquement leurs différences, voire leur « canadianité », sans craindre les représailles d'une administration qui voyait d'un mauvais œil l'identification des habitants à une quelconque tradition coloniale<sup>253</sup>. Il y aura aussi une certaine forme d'encouragement de la part de la nouvelle administration qui, dans sa propagande, ne manquera pas de favoriser l'émergence de la « canadianité »<sup>254</sup>. Christophe Horguolin rappelle que les conquérants cherchent intentionnellement à instaurer une coupure symbolique entre Français et Canadien, puisque ces derniers sont destinés à intégrer l'empire britannique<sup>255</sup>. Toutefois, l'arrivée des nouveaux occupants contraindra les habitants de la colonie à affirmer leur individualité. Face aux intentions d'assimilation des

---

<sup>253</sup> Christophe Horguelin, *op. cit.*, p. 209.

<sup>254</sup> Cette pratique était employée par les généraux anglais avant même que la Nouvelle-France ne tombe définitivement entre leurs mains. Sur cette question voir : Proclamation de Wolfe, 27 juin 1759, in Guy Frégault, *François Bigot, administrateur français tome 2*, Institut d'Histoire de l'Amérique Française, 1948, p. 287 et James Murray, « Proclamation de Murray, 13 juillet 1760 », in Arthur G. Doughty, « Proclamations du régime militaire », *Rapport des Archives Publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1920, p. 37.

<sup>255</sup> Christophe Horguelin, *op. cit.*, p. 216.

Britanniques, les Canadiens n'auront d'autres choix que de consolider leur identité collective. Ainsi, nous constaterons que le comportement de l'occupant « a semé l'insécurité dans la population et a favorisé une prise de conscience propre à y fortifier le sentiment identitaire<sup>256</sup> ». La propagande anglaise, le départ de l'administration française et la cohabitation avec l'Anglais seraient donc les trois facteurs qui encourageraient le retour et le changement de signification de l'ethnonyme « Canadien ». Observons maintenant de quelle façon celui-ci se déploie après la Cession.

Dès 1763, quelques textes témoignent du nouvel emploi de l'ethnonyme « Canadien ». L'auteur de *Quand Georges trois, prit l'Canada...* (191) laisse entrevoir l'idée d'une collectivité proprement canadienne. Il écrit : « Courage mes frères Canadiens / Prenons notre sort en chrétiens / Et soutenons notre couronne / Braves soldats et miliciens, / Soutenons-là jusqu'à la fin » (191). Si l'idée de collectivité n'est pas encore formulée à travers celle de nation ou de peuple, il n'en demeure pas moins qu'elle est représentée à travers le concept de la famille ou, plus précisément, de la fratrie. Qui plus est, elle semble indissociable de la chrétienté et d'un certain esprit guerrier. Nous pouvons d'ailleurs constater que le terme « Canadien » ne s'est pas encore tout à fait affranchi de son caractère militaire puisque l'auteur mentionne que ses « frères Canadiens » sont de « braves soldats et miliciens ». L'auteur de ce texte ne semble pas accorder trop d'importance à ce qui fait l'unicité du Canadien. Par exemple, en aucun cas il ne met l'accent sur les grands enjeux historiques comme la sauvegarde de la langue, des lois civiles françaises et de la religion catholique. S'il ne fait aucun doute que ce texte fût écrit par un bon catholique<sup>257</sup>, il n'en demeure pas moins que le maintien de la religion ne semble pas être le principal enjeu de ce texte. C'est d'abord et avant tout son attachement au système monarchique qui semble animer notre auteur. Remarquons qu'il n'apporte aucune précision sur l'identité de la couronne à protéger<sup>258</sup>. Ainsi, celui-ci semble davantage encourager ses frères à soutenir un système politique qu'un monarque en particulier. Nous pouvons aussi constater que l'idée de liberté occupe une place

---

<sup>256</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, op. cit., p. 92.

<sup>257</sup> En témoignent les nombreuses références religieuses : « Quand Georges trois prit l'Canada / La sainte Vierge est au combat, / À la trahison de Valgor, [Vergor] / Elle était entre les deux camps, / Pour défendre nos régiments », « Invoquons les Anges et les Saints, / Qu'ils nous tendent aujourd'hui la main. / Et implorons la Vierge sainte / Qu'Elle daigne par sa bonté, / Nous conserver la liberté » (191).

<sup>258</sup> Au sujet de cette ambiguïté, voir l'analyse de la page 48.

importante au cœur du texte. Après avoir imploré le soutien des anges et des saints, l'auteur n'hésite pas à demander protection à la vierge Marie ; « Et implorons la Vierge sainte / Qu'Elle daigne par sa bonté, / Nous conserver la liberté » (191), en vient-il à écrire. Cette idée de liberté, l'auteur en fait la demande au nom de sa collectivité, au nom d'un « nous » qui, pour la première fois, désigne l'ensemble des Canadiens. Sous le Régime français, l'ethnonyme « Canadien » a toujours été dépeint, dans notre corpus, de manière impersonnelle ; le Canadien était un autre, un « il » auquel les versificateurs n'osaient s'affilier explicitement<sup>259</sup>. Il semble, qu'après la Cession, ce soit désormais chose révolue.

Dans le texte *Sire Louis, Quinze du nom...* (192), il n'y a plus aucun doute quant à la signification de l'utilisation de l'ethnonyme « Canadien ». Dès les premiers vers, c'est au nom de la collectivité canadienne que notre sujet s'adresse au roi : « Sire Louis, quinze du nom, / Pretez, s'il vous plait, l'attention, / Des Canadiens écoutez les malheurs. / Sont aujourd'hui dans de si grand's alarmes / Par les Anglais dépouillée de leurs armes / Ils sont réduits à de si grands malheurs / Par la faute du marquis de Vaudreuil » (192). C'est bel et bien le peuple, et non seulement les miliciens, qui en 1763 se trouve confronté aux difficultés qu'engendre le changement d'allégeance. L'auteur fait d'ailleurs allusion au malheur que représente le désarmement de la population ordonné par le général Amherst à l'automne 1760<sup>260</sup>. Dans ce texte mettant en scène une discussion entre un Canadien et Louis XV, on ne manque pas l'occasion d'utiliser la figure du roi à bon escient. Ici, le monarque français s'adresse à son sujet en employant l'ethnonyme « Canadien ». « Cher Canadien parle hardiment / Sans faire aucun déguisement », s'exclame-t-il avant d'ajouter : « Explique-moi la vérité du faite / Comment les Anglais ont-ils pris Québec ? » (193). Après quoi, il ne manque pas de souligner la différence ethnique des Canadiens et des Français en prenant bien soin d'apposer les deux ethnonymes côte à côte : « Comment Français, Canadiens et Sauvages / Ont-ils manqué d'hardiesse et de courage ? » (193). Comme si la distinction n'était pas assez claire, le roi réitère la différence entre Français et Canadiens en demandant à son interlocuteur : « Ne pouviez-vous pas avec tous mes Français / Tailler en pièce l'armée des Anglais ? » (193). Dans les derniers vers, il ira même jusqu'à s'adresser au peuple

---

<sup>259</sup> Voici quelques exemples qui dépeignent assez clairement notre propos : « le Canadien » (168, 185), « les Canadiens » (170), « mes Canadiens » (178), « tes Canadiens » (178).

<sup>260</sup> Sur le bouleversement que représente cette mesure dans la vie des Canadiens de l'époque, voir : Lionel Groulx, *op. cit.*, p. 57 à 64.

canadien en mentionnant la résistance dont il a fait preuve pendant la guerre de Sept Ans : « Adieu mes très chers Canadiens / Je vous vois perdre tous vos biens / Après avoir vaillamment combattu ». Nous pouvons donc constater que l'auteur de ce texte représente un roi de France qui, sans hésitation, reconnaît les Canadiens comme une collectivité distincte de la nation française. En faisant ainsi entériner la « canadianté » du peuple par la plus haute instance d'une administration qui s'y montrait hostile, l'auteur fait usage du sarcasme. C'est, en effet, par sa décision d'abandonner la colonie que le roi reconnaît à la collectivité canadienne son identité distincte. La « canadianté » semble, dans ce texte, s'affirmer à travers un premier constat : les habitants de la colonie ne sont plus français parce que la métropole en a décidé ainsi. Nous pouvons d'ailleurs constater que devant les plaintes du Canadien, le roi ne fait que blâmer le peuple de son propre malheur<sup>261</sup>. Nous assistons donc à une première rupture entre le peuple canadien et la mère patrie<sup>262</sup>. Cette rupture qui se veut d'abord et avant tout politique et économique se traduira dans nos textes par des indices suggérant le changement d'allégeance, soit, la transformation de la figure du Canadien, la disparition de la figure du Français et la reconfiguration de la figure de l'Anglais<sup>263</sup>.

Nous devons aussi nous interroger sur la possibilité que les habitants de la colonie aient pu endosser d'emblée l'ethnonyme « Canadien » pour prouver leur fidélité à leurs nouveaux maîtres. La volonté du peuple à vouloir se dissocier de l'ethnonyme « Français » contribuerait, nous semble-t-il, à favoriser le renouveau de l'ethnonyme « Canadien ». Puisque le contexte politique dans lequel se trouvent les habitants de la colonie ne leur permet plus d'afficher leur ancienne allégeance, mieux vaut se désigner par un ethnonyme qui ne révèle aucune filiation avec l'ancienne métropole. Pour y arriver, nos ancêtres n'auront qu'à suivre la voie déjà ouverte par la propagande britannique<sup>264</sup>.

---

<sup>261</sup> Sur cette question, voir l'analyse de la page 47.

<sup>262</sup> « La Cession a entraîné une fragmentation des références et des dépendances, rappelle Gérard Bouchard, la nouvelle métropole ne se substituant qu'en partie à la première : l'Anglais était devenu le nouveau maître du jeu politique et économique, mais la France demeurait la mère patrie culturelle ». Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 92.

<sup>263</sup> Nous traiterons des deux derniers points au cours de la deuxième partie de ce mémoire.

<sup>264</sup> « Le pouvoir britannique fait un usage immédiat et systématique de la « canadianté », rappelle Christophe Horguelin, et c'est en tant que Canadiens que [l]es nouveaux sujets sont apostrophés ». Christophe Horguelin, *op. cit.*, p. 215.



Au cours des années qui suivront (1764-1774), l'utilisation de l'ethnonyme « Canadien » se fera plutôt rare dans notre corpus<sup>265</sup>. Peut-être faut-il y voir l'indice que les conquérants se sont faits plus cléments que le peuple canadien ne l'avait espéré. Entre 1763 et 1774, quatre chansons, seulement, mettront en scène le Canadien<sup>266</sup>. L'auteur du texte *Étrennes du garçon imprimeur à ses pratiques. Chanson* (197), paru dans *La Gazette de Québec* le premier janvier 1767, appelle les Anglais et les Canadiens à être conciliants : « Concilions pour nos projets, / Les anciens nouveaux sujets, / Réunissons tous les esprits » (198). Pour la première fois, le terme « nouveaux sujets » est employé dans le corpus poétique pour désigner les Canadiens. Ce texte pourrait donc témoigner que le changement d'allégeance a été assimilé par les Canadiens puisque l'on s'adresse à eux comme étant des sujets de sa majesté britannique. De plus, soulignons l'effort déployé par l'auteur pour faire oublier les différends qui sévissent entre les nouveaux et les anciens sujets. Ce texte fait miroiter la possibilité de projets communs entre les deux groupes ethniques ; pour y arriver, l'auteur laisse toutefois entendre qu'il faut parvenir à réunir « tous les esprits » (198). Nous pouvons cependant nous interroger sur les visées de ce texte : s'agit-il, ici, de représenter l'état d'âme de la population de manière réaliste ou ne s'agirait-il pas plutôt d'influencer l'opinion publique ? Il ne faut pas oublier que, depuis sa fondation, *La Gazette de Québec* a toujours fait preuve de dévouement à l'égard de la nouvelle administration<sup>267</sup> ; d'ailleurs, durant l'invasion américaine de 1775 et 1776, son propriétaire<sup>268</sup> n'hésitera pas à faire la démonstration de sa soumission en acceptant que son hebdomadaire devienne officiellement l'organe de propagande du gouverneur Carleton<sup>269</sup>. Qui plus est, nous pouvons interpréter l'utilisation du terme « nouveau sujet »

---

<sup>265</sup> Il est à noter qu'il en va tout autrement dans d'autres corpus. En témoignent les nombreuses adresses et pétitions rédigées durant cette période. En guise d'exemples, il suffit de consulter « Les Canadiens Vrais Patriotes » ou « Mémoire pour appuyer les demandes des très soumis et très fidèles nouveaux sujets de Sa Majesté en Canada ». Sur cette question, voir : Michel Brunet, *op. cit.* p. 265-271.

<sup>266</sup> Il s'agit des textes *Étrennes du garçon imprimeur à ses pratiques. Chanson*. (197), *Sentiment général du peuple. À son excellence Guy Carleton, ecuyer* (205), *Ode chanté au château St. Louis, par les étudiants du petit séminaire de Québec, à l'honorable Guy Carleton, gouverneur-général de Canada, à la feste que son excellence a donné le 18 de ce mois, à l'occasion de la naissance de la reine* (209) et *Compliments des petites pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec* (215).

<sup>267</sup> En guise d'exemple, nous invoquerons la publication de textes faisant l'éloge de Carleton.

<sup>268</sup> Il s'agit de William Brown, originaire de Philadelphie.

<sup>269</sup> Sur cette question voir : Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, Montréal, Québec-Amérique, 2007, p. 193 à 210.

comme étant une marque de soumission. En acceptant de porter ce terme inventé de toutes pièces par les Anglais, les Canadiens acceptent d'être perçus par des étrangers comme des étrangers sur leur propre territoire<sup>270</sup>.

Nous devons aussi nous rappeler que certains versificateurs désirent flatter la nouvelle administration. Il n'est donc pas surprenant que les autres textes qui nous intéressent (tous parus dans *La Gazette de Québec*), évitent, eux aussi, d'employer l'ethnonyme « Canadien ». Les versificateurs agissent comme s'ils ne voulaient pas froisser les conquérants en affirmant leur propre identité de façon trop appuyée. Comme l'indiquait le garçon imprimeur dans ses étrennes, les Canadiens doivent apprendre à cohabiter avec leurs nouveaux compatriotes, et cette cohabitation ne sera possible que s'ils évitent de construire leur identité en l'opposant à celle de l'Autre. En mettant sur la glace l'ethnonyme « Canadien », les versificateurs évitent donc de mettre en scène leurs différences d'une manière trop explicite. Comme le démontrent les textes *Sentiment général du peuple. À son excellence Guy Carleton, ecuyer* (205), *Ode chanté au château St. Louis, par les étudiants du petit séminaire de Québec, à l'honorable Guy Carleton, gouverneur-général de Canada, à la feste que son excellence a donné le 18 de ce mois, à l'occasion de la naissance de la reine* (209) et *Compliments des petites pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec* (215), on préfère utiliser le terme « peuple » (205, 206 et 210) ou « peuple du Canada » (216) pour désigner la collectivité. Nous pourrions croire qu'en agissant ainsi, nos jeunes auteurs tentent de ne pas exclure systématiquement leurs nouveaux compatriotes. Cependant, leurs textes sont parsemés d'indices révélant que le peuple dont il est ici question ne peut être que canadien.

Dans *Sentiment général du peuple. À son excellence Guy Carleton, ecuyer* (205), le peuple s'adresse au gouverneur en ces mots : « O Heros ! Notre ame attendrie, / S'occupera toujours de toi, / Tu nous fais aimer ta patrie, / Et tu nous fait chérir ta loi » (205). Ces quelques vers révèlent l'adaptation à laquelle le peuple canadien est forcé : le changement radical d'allégeance. Si les bons soins du gouverneur permettent au peuple d'apprécier leur nouvelle patrie, elle n'en demeure pas moins pour autant celle de l'Autre. « Tu nous fais aimer ta patrie », écrit l'auteur. Puisque le peuple ne partage pas la même patrie que le

---

<sup>270</sup> Nous renvoyons ici à Bernard Andrès qui, reprenant l'expression de Julia Kristeva, affirme que les Anglais « forcent [ainsi] les Canadiens à se sentir pour la première fois étrangers à eux-mêmes », Bernard Andrès, « Québec : paradigme littéraire et éclosion culturelle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Tangence*, no. 51, 1996, 67-80.

gouverneur, nous devons écarter la possibilité que le « nous » puisse inclure les « anciens sujets » (les Britanniques) qui occupent maintenant la province. De plus, ce texte révèle que le changement d'allégeance est toujours en devenir. Comme nous l'avons déjà mentionné, la figure du gouverneur semble être le seul lien, si fragile puisse-t-il paraître, qui rattache le peuple à la nouvelle métropole : c'est à travers elle que nos versificateurs expriment leur attachement envers le roi et leur nouvelle patrie<sup>271</sup>.

Dans le texte *Ode chanté au château St. Louis, par les étudiants du petit séminaire de Québec, à l'honorable Guy Carleton, gouverneur-général de Canada, à la feste que son excellence a donné le 18 de ce mois, à l'occasion de la naissance de la reine* (209), l'identification se fera d'une manière moins subtile. Nos jeunes étudiants écriront : « Apprends donc en ce Jour de Fête / À ne plus déplorer ton sort, / Peuple, aux justes Loix du plus fort, / Soumis par le Droit de Conquête » (210). Il est indéniable que ce peuple, soumis aux lois du conquérant suite à la Conquête, est bel et bien canadien. De plus, ce peuple que l'on exhorte à ne plus déplorer son sort ne peut être que celui des vaincus. Ainsi, nous pouvons constater que les « anciens sujets » sont, une fois de plus, exclus de la collectivité représentée par les versificateurs canadien. Cependant, les nouveaux maîtres de la colonie ne pourraient être froissés par une telle pratique puisque l'identification du peuple canadien se fait à travers le rappel de sa défaite et la démonstration de sa soumission.

Dans les *Compliments des petites pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec* (215), les pensionnaires utilisent le terme « peuple du Canada » (216). Au premier abord, nous pourrions croire que le terme est utilisé comme une généralité et englobe anciens et nouveaux sujets ; pourtant, il n'en est rien. Il suffit de lire les vers qui suivent pour comprendre, qu'encore une fois, seuls les Canadiens sont compris dans la collectivité représentée par nos jeunes Canadiennes : « Peuple du Canada, tu dois / À ses soins salutaires / La Religion, et les Loix / Que suivirent tes Péres. / Dis donc, dans le vif sentiment / De ta reconnoissance : VIVE le ROI ; le PARLEMENT ; / VIVE Son EXCELLENCE ! » (216). Force est de constater qu'il s'agit ici de célébrer le retour du gouverneur Carleton et l'entérinement de l'Acte de Québec. On remercie Carleton d'avoir protégé la religion catholique et les lois civiles françaises. Rappelons que la grande majorité de la population anglophone de la

---

<sup>271</sup> Sur cette question, voir les analyses des textes carletoniens proposées dans le sous-chapitre de ce mémoire intitulé « La figure du héros après la Conquête : déchéance et renouveau », p. 46 à 56.

*Province of Québec* était défavorable à l'adoption de la Grande Charte qui, dès son entrée en vigueur, abolissait certains de ces privilèges<sup>272</sup>. Il est donc plus qu'évident que la collectivité représentée par les pensionnaires de l'Hôpital Général de Québec n'inclut aucunement cette partie de la population. Toutefois, nous ne croyons pas que ce soit l'ensemble des anciens sujets qui se trouve ici rejeté puisque l'adoption de l'Acte de Québec n'est rendue possible que grâce au soutien de l'administration et du Parlement britannique. Il s'agirait plutôt, pour nos jeunes versificatrices, de dissocier leur collectivité de cette petite clique de profiteurs s'enrichissant aux dépens de la population canadienne et qui, rappelons-le, ne se trouve pas dans les bonnes grâces du gouverneur<sup>273</sup>.

Comme nous venons de l'observer, l'évolution de l'utilisation de l'ethnonyme canadien au lendemain de la Conquête est à même de nous renseigner sur la façon dont se pense la collectivité à cette époque. Un premier groupe de textes, écrit dès 1763, nous laisse croire que l'ethnonyme « Canadien » est d'abord utilisé dans une optique de refus de l'Autre : on clame haut et fort sa différence pour ne pas être assimilé au nouveau conquérant. Bref, on troque les armes contre des mots pour poursuivre la lutte d'une façon qui pourrait sembler plus passive, mais qui, en réalité, s'avère tout simplement plus tactique. Rappelons aussi que l'utilisation de l'ethnonyme « Canadien » peut être perçue comme une certaine forme d'habileté politique puisque, par ce trait langagier, les habitants de la colonie instaurent un point de rupture avec leur ancienne métropole : ce qui ne saurait déplaire à la nouvelle administration. S'ensuit un deuxième groupe de textes, écrit entre 1763 et 1774, dans lesquels notre ethnonyme disparaît totalement. Plutôt que d'affirmer leur différence avec insistance en utilisant la figure du Canadien, les versificateurs préfèrent faire preuve de subtilité en mettant en scène une collectivité qui pourrait laisser croire que l'ancien sujet peut y trouver sa place. Toutefois, en

---

<sup>272</sup> Principalement constitués d'aventuriers et de marchands, les anglophones de la province profitèrent sans scrupule des Canadiens qui, suite à la Proclamation Royale de 1763, se voyaient confrontés à de nouvelles lois civiles dont ils ignoraient les rouages. Rappelons aussi qu'avant l'entérinement de l'Acte de Québec, seuls les anglicans ont accès aux charges publiques. Sur les autres facteurs qui motivent les anglophones de la province à s'opposer à la Grande Charte, voir : Michel Brunet, *op. cit.*, chapitres V et VI.

<sup>273</sup> Sur les commentaires peu élogieux de Carleton à l'égard des immigrants britanniques établis au Canada, voir : Guy Carleton, « Sir Guy Carleton à Lord Hillsborough, 28 mars 1770 », in Douglas Brymner, *Rapport sur les archives publiques du Canada (1890)*, Ottawa, Brown Chamberlin imprimeur de sa très-excellente majesté la reine, 1891, note A, num. 1, p. 1-2.

nous attardant avec plus d'attention aux textes, nous pouvons constater qu'il n'en est rien : la collectivité qui y est représentée est dépeinte à travers des traits de « canadienité » qui excluent inévitablement l'immigrant anglais.

À première vue, nous pourrions croire que l'évolution de l'ethnonyme « Canadien » s'inscrit dans un mouvement de démobilisation culturelle. Toutefois, bien qu'il y ait une véritable démobilisation au plan militaire, nous ne pensons pas pour autant que les habitants de la colonie acceptent de se soumettre bêtement à l'envahisseur. Nous croyons que nous assistons ici à une re-mobilisation culturelle. Ne pouvant plus lutter ouvertement contre les forces britanniques, les Canadiens seront appelés à adopter de nouvelles stratégies. La transformation de notre ethnonyme et, par conséquent, de la figure du Canadien, permet à la collectivité de reconfigurer ses comportements face à la présence anglaise. Le repositionnement de la figure du Canadien et les procédés narratifs utilisés pour y parvenir témoignent que les versificateurs de la colonie se départissent progressivement de l'influence de la culture de guerre sans pour autant l'abandonner totalement: plutôt que de s'opposer aux conquérants comme autrefois, ceux-ci tentent de tempérer leurs positions et d'obtenir les bonnes grâces des nouveaux dirigeants. Certains textes que nous venons d'étudier démontrent, hors de tout doute, que l'allégeance des nouveaux sujets envers la couronne britannique n'est pas inconditionnelle et que seuls les bons soins du gouverneur Carleton semblent garants de la fidélité des Canadiens ; c'est du moins ce que nous révèlent les textes des versificateurs qui, nous l'avons vu précédemment, écrivent sous l'influence d'une classe privilégiée qui ne saurait se passer du soutien des nouveaux dirigeants. Pourtant, ceux-ci ne semblent pas encore avoir accepté que l'Angleterre soit désormais leur nouvelle patrie ; l'invasion américaine de 1775 et 1776 les y contraindra. En attendant, ceux-ci installent progressivement une autre forme de résistance.

*La réapparition de la figure du Canadien dans les textes traitant de l'invasion américaine de 1775-1776*

Il faudra attendre l'invasion américaine de 1775-1776 pour que la figure du Canadien réapparaisse de manière explicite dans notre corpus. Nous pouvons d'ailleurs constater que la renaissance de l'ethnonyme « Canadien » coïncide avec le retour de la forme du récit dans la

plupart de nos textes. Des quatre chansons répertoriées par Jeanne d'Arc Lortie et son équipe<sup>274</sup>, deux sont de courts récits relatant les événements historiques<sup>275</sup> (soit, l'invasion dans sa globalité et la Bataille de Québec) et une autre met en scène les exploits d'un milicien canadien<sup>276</sup>. La dernière chanson de la série exprime, quant à elle, le sentiment du peuple canadien devant le comportement adopté par une partie de la population anglophone lors des événements<sup>277</sup>.

Une seule de ces quatre chansons fait du Canadien le sujet actantiel du récit. Il s'agit du texte *Les premiers coups que je tirai...* (221) que nous reproduisons ici dans son intégralité : « Les premiers coups que je tirai / Sur ces pauvres rebelles / Cinq cents de leurs amis / Ont perdu la cervelle, / Yankee Doole, tiens-toi ben, / Entends-ben, c'est la musique, / C'est la gigue du Canadien / Qui surprend l'Amérique ». Nous pouvons constater qu'il n'y a aucune ambiguïté quant à loyauté du Canadien mis en scène : celui-ci n'hésite pas à affirmer, haut et fort, avoir tiré sur les rebelles. Sur le plan actoriel, l'auteur reprend les habitudes de ses prédécesseurs ; le rôle thématique qu'il attribue au Canadien s'apparente à la tradition épique propre au Régime français. Ici, le Canadien est à nouveau dépeint comme un vaillant guerrier : quelques coups de fusil lui suffisent à foudroyer cinq cents rebelles. Ces gestes rappellent inévitablement ceux des héros des grandes épopées : Ulysse, Achille, Roland<sup>278</sup>. De surcroît, l'auteur sous-entend que le Canadien est « surhumain », « fidèle » et « surprenant » : qualifications qui, encore une fois, siéent à merveille aux héros épiques.

En nous penchant sur le nombre de syllabes contenus dans chaque vers de la chanson *Les premiers coups que je tirai...* (221), nous sommes à même de constater que celle-ci peut être chanté sur l'air de *Yankee Doodle*. Les deux chansons alternent de façon aléatoire des vers de six, sept et huit syllabes. *Les premiers coups que je tirai...* (221), se compose d'ailleurs d'une strophe de huit vers pouvant être subdivisée en deux quatrains : chaque

---

<sup>274</sup> Il s'agit des textes *En Canada est arrivé...* (220), *Les premiers coups que je tirai...* (221), *Chanson* (222) et *Chanson de guerre de l'année 1775* (224). Nous nous contenterons, ici, d'analyser la figure du Canadien. Nous reviendrons sur ces textes au cours de la deuxième partie de ce mémoire afin d'analyser les représentations de l'Autre.

<sup>275</sup> *En Canada est arrivé...* (220) et *Chanson de guerre de l'année 1775* (224).

<sup>276</sup> *Les premiers coups que je tirai...* (221).

<sup>277</sup> *Chanson* (222).

<sup>278</sup> Jeanne d'Arc Lortie rappelle, quant à elle, que « ces gestes surhumains rappellent ceux d'Olivier » dans *La Chanson de Roland*. Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 222.

quatrain se composant chacun d'un syntagme, voire d'une séquence narrative bien définie. Ainsi, la chanson canadienne emprunterait la même forme que *Yankee Doodle*. Nous pouvons d'ailleurs remarquer certaines similarités entre le dernier quatrain de la chanson canadienne et le refrain de la chanson originale. Nous ne saurions y voir une simple coïncidence. Nous reproduisons ici les deux versions côte à côte :

Yankee Doole, tiens-toi ben,  
Entends ben c'est la musique,  
C'est la gigue du Canadien  
Qui surprend l'Amérique (221)

Yankey Doodle keep it up,  
Yankey doodle dandy ;  
Mind the music and the step,  
And with the girl be handy<sup>279</sup>.

De prime abord, on s'adresse au Yankee dans les deux versions. Cependant, l'encouragement (« keep it up ») de la version américaine est remplacé dans la version canadienne par la menace « tiens-toi bien ». De plus, il est intéressant d'observer de quelle manière le quatrain canadien reprend le motif de la danse et de la musique. Ici, on relie la musique et la danse aux faits d'armes des Canadiens ; plutôt que d'inviter le rebelle à faire danser les dames lors d'une soirée mondaine comme dans le refrain américain, on lui demande d'entendre et de constater la menace que représente pour lui le peuple canadien. En utilisant la métaphore de la danse et de la musique pour illustrer la force du Canadien, l'auteur ne manque pas l'occasion de tourner en dérision le fait que le rebelle utilise la chanson *Yankee Doodle* comme air de marche : « mieux vaut remplacer le son des fifres et des tambours par l'écho des fusils et ainsi remporter la victoire », semble narguer l'auteur. Bref, on nous représente un Canadien pour qui le combat n'a aucun secret et pour qui le champ de bataille est aussi agréable qu'un bal. Les similarités qui existent entre les deux versions semblent indiquer que le deuxième quatrain de la chanson canadienne s'inspire allègrement de la chanson américaine. Nous serions à même de croire qu'à l'origine, la chanson se composait d'au moins deux strophes ; ayant probablement été altérées par la transmission orale, le couplet et le refrain de la chanson se retrouvent réunis en une seule et unique strophe. C'est donc dire que *Les premiers coups que je tirai...* (221), se voulait une parodie de *Yankee Doodle*. Les différentes hypothèses soulevées par certains historiens sur l'origine de la chanson originale sont à même de nous éclairer sur la manière dont les

---

<sup>279</sup> Frank Kidson, « Some Guesses about Yankee Doodle, in *The Musical Quartely*, vol. 3, no. 3, Janvier 1917, p. 101.

habitants de la colonie auraient pu entrer en contact avec la chanson. Alors que certains soutiennent l'hypothèse qu'il s'agit d'une chanson folklorique américaine aux visées ironiques, d'autres croient qu'il s'agit d'une chanson satirique d'origine britannique destinée à souligner les travers de la milice coloniale<sup>280</sup>. Quoi qu'il en soit, il semble que *Yankee Doodle* fut popularisée au sein de l'armée britannique à l'époque de la guerre de Sept Ans et que, dès le début de la révolution américaine, les troupes britanniques « marchaient au rythme de cette chanson pour aller combattre les rebelles<sup>281</sup> ». Il est donc plus que vraisemblable que les habitants de la colonie, appelés à cohabiter avec les soldats britanniques, durent, à un moment ou à un autre, entrer en contact avec la chanson originale. Pierre Monette relève d'ailleurs, dans son *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, le cas d'une vieille dame de la paroisse de Saint-Joseph qui accueillit les troupes de Benedict Arnold en fredonnant *Yankee Doodle*<sup>282</sup>. Toutefois, il est tout aussi plausible que certains habitants de la colonie entendirent la chanson de la bouche même des colonistes durant l'invasion de 1775-1776 puisque eux aussi entonnaient cette chanson comme air de marche. Que l'air de la chanson ait été transmis aux Canadiens par les Britanniques ou les Américains, il n'en demeure pas moins que la parodie qu'en fait l'auteur révèle sans contredit des intentions satiriques : on ne manque pas de ridiculiser le rebelle tout en démontrant la supériorité du Canadien<sup>283</sup>. Nous assistons donc à une reprise de la tradition satirique britannique ou à une substitution de l'ironie par la satire dans la reprise et la réadaptation d'une chanson folklorique américaine. Dans un cas comme dans l'autre, l'auteur tente de faire la preuve de la fidélité du peuple canadien en le dissociant des rebelles. Tout comme les Britanniques, il utilise le *Yankee Doodle* pour se moquer de ses voisins du sud.

Toutefois, il s'agit ici de la seule chanson où le portrait du Canadien se concrétise à travers le récit en ne laissant planer aucun doute sur sa fidélité. Dans *En Canada est arrivé...*

---

<sup>280</sup> Sur cette question, voir : J. A. Leo Lemay, « The American Origins of "Yankee Doodle" » in *The William and Mary Quarterly*, vol. 33, no. 3, juillet 1976, p. 435-464, Harold Davis, « On the Origin of Yankee Doodle » in *American Speech*, vol. 13, no. 2, avril 1938, p. 93-96, et Pierre Monette, « Quelques notes sur le mot "Yankee" et sur la chanson *Yankee Doodle* », communication à l'auteur, janvier 2011.

<sup>281</sup> *Idem.*

<sup>282</sup> Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit., p. 281.

<sup>283</sup> Nous reviendrons sur la représentation du rebelle américain dans cette chanson au cours de notre quatrième chapitre.



(220), par exemple, la figure du Canadien n'occupe pas de rôle précis au plan actantiel. Celle-ci paraît davantage subir les événements plutôt que d'y participer. « En Canada est arrivé / Une chose à remarquer / Les Canadiens vivaient tranquilles / Les Bastonnais ont décidé / De les soumettre à leur contrée » (220). Comme nous pouvons le remarquer dans la première strophe, les Canadiens ne semblent ni appuyer le projet d'annexion de la *Province of Quebec* aux treize colonies ni s'opposer à celui-ci. Toutefois, l'auteur indique, de prime abord, que « les Canadiens vivaient tranquilles » et que ce sont les Bastonnais qui ont décidé de bouleverser leur quotidien et l'ordre établi. Le reste de la chanson se contente de relater l'avancement des troupes coloniales en sol canadien en invoquant les grands événements qui ont marqué l'invasion, soit, la prise du fort Carillon et du fort Saint-Jean, la capitulation de Montréal, le siège de Québec et la mort du général Richard Montgomery. C'est à la quatrième strophe que l'auteur nous en apprend un peu plus sur le comportement adopté par la plupart des Canadiens lors des événements de 1775 et 1776. Après avoir évoqué l'arrivée des troupes coloniales dans la ville de Montréal, il rappelle que les habitants n'ont eu d'autre choix que de capituler<sup>284</sup>. Encore une fois, l'auteur met en scène un peuple qui hésite à prendre position dans le conflit : si les Canadiens ne résistent pas à l'envahisseur, ils ne l'accueillent pas non plus à bras ouverts. Toutefois, avant de faire état de la reddition de la ville de Montréal, l'auteur ne manque pas de rappeler que le fort Saint-Jean, défendu par plus de 700 hommes, dut, lui aussi, déposer les armes<sup>285</sup>. Dès lors, comment une population civile abandonnée à elle-même aurait-elle pu résister à un ennemi capable de vaincre des troupes régulières retranchées dans des fortifications<sup>286</sup>? En indiquant d'abord la défaite des troupes britanniques à Saint-Jean, l'auteur dédramatise le fait que les habitants de Montréal aient abdicé sans avoir tenté de résister. Il faut d'ailleurs noter qu'il utilise exactement les mêmes mots pour représenter la chute du fort Saint-Jean et la prise de Montréal. Dans les deux cas, l'auteur écrit : « Il a fallu capituler » (221). L'utilisation du verbe falloir indique que la

---

<sup>284</sup> « Montgomery, leur général, / En arrivant à Montréal, / Sur le champ fait sommer la ville / Qu'ell(e) doit se soumettre au congré / Il a fallu capituler » (221).

<sup>285</sup> « Le fort Saint-Jean en vérité / A pour sur le mieux résisté, / Et malgré toute leur vaillance, / Les Bastonnais l'ayant bloqué, / Il a fallu capituler » (220). Rappelons que Carleton et les troupes régulières stationnées à Montréal fuirent la ville deux jours avant l'arrivée des troupes coloniales.

<sup>286</sup> Gustave Lanctôt évalue que les troupes cantonnées au fort Saint-Jean comptaient à peu près 600 hommes : « cinq cent trente-six officiers et soldats et soixante-dix-neuf volontaires canadiens et seulement huit volontaire Anglais ». Gustave Lanctôt, *op. cit.*, p. 106.

capitulation s'est faite par devoir et par nécessité plutôt que par adhésion aux projets du Congrès. Il semble que l'auteur de cette chanson cherche à légitimer le comportement du peuple canadien en démontrant que les forces britanniques n'ont guère fait mieux.

Le texte *Chanson* (222) s'inscrit dans le même sens. Comme le rappelle Jeanne d'Arc Lortie, c'est le comportement respectif des Canadiens et des Anglais lors du siège de Québec qui aurait inspiré cette chanson<sup>287</sup>. Notons que celle-ci n'emploie pas la forme du récit, ce qui explique pourquoi nous abandonnons, ici, l'analyse du rôle actantiel du Canadien. Cependant, il nous semble que l'analyse des qualifications et des rôles thématiques soit toujours à même de nous renseigner sur la façon dont le peuple canadien se perçoit. Bien qu'il ne s'agisse pas pour l'auteur de dresser un portrait du Canadien, mais bien de décrire le comportement de certains civils anglais<sup>288</sup>, il nous sera possible de déceler de quelle manière la figure du Canadien se constitue par la négative. Ici, la figure du Canadien prend forme à travers son opposition au civil anglais. Ainsi, lorsque l'auteur écrit « J'entends quelquefois des faquins / Qui méprisent les Canadiens, / Mais ce sont des vipères, / Quand il a fallu batailler, / Qui n'ont cherché qu'à reculer / Demi-tour en arrière, / Et tous ces braves citadins / Sont fanfarons, et propre' à rien » (222), il faut entendre que les Canadiens ont, quant à eux, vaillamment combattu. Et lorsqu'il ajoute un peu plus loin « En tems de guerre ils sont cagnards ; / En tems de paix ils sont bavards, / Jaloux et peu sincères, / Ils déguisent la vérité / Par diférent' histoires, / Et qui ne les connoitroit pas / Les croiroit tout propre' aux combats » (223), nous devons comprendre que les Canadiens sont travailleurs, sérieux, sincères, braves, loyaux et propres aux combats ; comme autrefois, ils en viennent à revêtir les rôles de guerriers et de protecteurs. Nous pouvons constater que l'auteur installe les différences entre anciens et nouveaux sujets en employant deux registres : l'un guerrier et l'autre politique. Notons que le vocabulaire utilisé tourne autour du courage et de la loyauté. On accuse l'Autre de couardise et de félonie ; et ce dont on accuse l'Autre, on ne saurait en faire une constituante de notre identité. Pour la première fois depuis la Cession, la

---

<sup>287</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 223.

<sup>288</sup> Rappelons qu'un grand nombre de civils britanniques se montre favorable à l'annexion de la province aux colonies américaines. En témoigne l'activisme de certains notables tels que Moose Hazen et Thomas Walker. Une autre preuve irréfutable est l'expulsion de la ville de Québec des cent soixante-dix civils Anglais ayant refusé de joindre la milice. Sur ces questions, voir : Gustave Lanctot, *op. cit.* et Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine, op. cit.*

représentation du Canadien se construit par un rapport d'opposition à l'Autre. Dans l'avant-dernière strophe, l'auteur écrit : « Je méprise tous ces gens-là / Qui n'aiment point le Canada, / Et qui voudroient fair' croire / Que les habitans du paï / Ne sont loyaux à demi, / Quand on sait le contraire ; / Ce sont de méchans serviteurs / Qui cherche' à nous ravir l'honneur » (223). On ne saurait refuser, on ne peut plus clairement, l'image que l'Autre dresse du peuple canadien. L'auteur laisse entendre que ce ne sont pas les Canadiens qui sont « loyaux à demi », mais bien ceux qui les en accusent. Il ne s'agit pas pour lui de remettre en question l'autorité de l'occupant britannique, mais de critiquer le comportement d'un petit groupe d'aventuriers et de négociants venus des colonies du Sud qui, dès le lendemain de la Conquête, n'a cessé d'accuser les Canadiens d'être des sujets déloyaux<sup>289</sup>. Force est de constater que ce sont ces mêmes individus qui, lors du siège de Québec par Montgomery et ses troupes, ont préféré quitter la ville plutôt que de prendre les armes. En évoquant la lâcheté des immigrants britanniques, l'auteur cherche à mettre en évidence la vaillance du peuple canadien qui, rappelons-le, a démontré peu d'entrain à défendre les intérêts de la couronne britannique lors des événements<sup>290</sup>. La loyauté du peuple est à nouveau réitérée dans la dernière strophe alors que les Canadiens sont invités à boire à la santé du souverain Anglais : « Amis, prenons le verre en main, / Remplissons-le de ce bon vin, / Et répétons sans cesse / "À la santé de Georges Trois," / Buvons tous à lui trois fois trois » (223). Ainsi, la dernière strophe ne laisse planer aucune ambiguïté quant à la visée de cette chanson. Bien qu'ils s'opposent à un certain groupe de la population britannique, les Canadiens demeurent les protecteurs du pays et du roi : du moins, il en est ainsi dans l'esprit de l'auteur.

La situation nord-américaine de l'époque s'avère plus complexe qu'il n'y paraît. Dès le début des hostilités, la collectivité canadienne se scinde en deux groupes distincts : d'un côté,

---

<sup>289</sup> Sur les dissensions entre les Canadiens et les immigrants britanniques, voir : Michel Brunet, *op. cit.*, chapitre V.

<sup>290</sup> À ce sujet, nous nous contenterons d'évoquer les difficultés de recrutement auxquelles se heurtent les autorités dans les zones rurales et cette « neutralité bienveillante » qu'adoptent les habitants des campagnes à l'égard des troupes américaines. Sur ces questions, voir : Gustave Lanctot, *op. cit.* et Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine, op. cit.* Il faut toutefois se rappeler que les autorités britanniques ont su s'attacher l'élite Canadienne grâce à l'Acte de Québec. Membres du clergé et seigneurs n'allaient certainement pas laisser les rebelles s'emparer des privilèges que leur avait rendus la Grande Charte. Notons aussi que les habitants des campagnes se montreront très instables quant à leur position idéologique ; tout au long des événements, ils auront tendance à se rallier au plus fort.

les loyalistes et de l'autre, les pro-rebelles. L'élite professionnelle, marchande et cléricale de la province, compose, en grande partie, l'élément canadien des forces loyalistes ; en s'opposant au projet d'annexion des colonistes, ses membres espèrent maintenir les privilèges qu'ils se sont vu accorder par l'Acte de Québec. Le citoyen ordinaire se montre, quant à lui, plus réceptif vis-à-vis des idées que propage le Congrès américain puisqu'il y entrevoit la possibilité d'améliorer son sort<sup>291</sup>. Quelques centaines d'habitants se joindront d'ailleurs aux troupes rebelles.

L'accueil que les petites gens ont réservé à la propagande du Congrès signale qu'elles ne trouvaient pas autant de raisons que leur élite de se réjouir de l'entrée en vigueur de l'Acte de Québec. Le phénomène indique [...] qu'une partie des Canadiens issus des milieux populaires étaient conscients que leurs intérêts ne concordaient pas tout à fait avec ceux de leur élite clérico-seigneuriale<sup>292</sup>.

Les positions adoptées par les différentes classes de la société s'avèrent par conséquent inconciliables. Pierre Monette soutient d'ailleurs l'hypothèse selon laquelle la collectivité canadienne est alors minée par une lutte de classes attisée par la propagande du Congrès. Notons que chaque groupe semble posséder son chef-lieu : alors que les loyalistes résident dans les villes<sup>293</sup>, les pro-rebelles courent les campagnes. Comme nous avons pu le constater, les versificateurs de l'époque passent sous silence le soutien de certains de leurs concitoyens à la cause américaine. Les chansons étudiées démontrent, jusqu'à maintenant, que leurs auteurs sont animés par la volonté de faire oublier l'écart de conduite d'une certaine partie de la population en mettant en valeur la participation active des loyalistes canadiens, et ce, bien souvent, en démontrant que les Britanniques (civils, miliciens ou soldats) ne surent faire mieux.

La *Chanson de guerre de l'année 1775* (224) se refuse, quant à elle, de passer sous silence la méconduite de certains habitants canadiens<sup>294</sup>. Dès la première strophe, l'auteur

---

<sup>291</sup> Parmi celles-ci notons, par exemple, l'idée de liberté individuelle et collective, ainsi que celle d'un gouvernement représentatif.

<sup>292</sup> Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit., p. 440-441.

<sup>293</sup> Dans son ouvrage, Pierre Monette indique que « les villes ont été moins perméables aux idées du Congrès parce qu'elles étaient les principaux lieux de résidence de l'élite », *Idem*, p. 440.

<sup>294</sup> Comme l'ont déjà mentionné Jeanne d'Arc Lortie et Pierre Monette, cette chanson est publiée le 28 décembre 1875 dans *Le journal de Québec*, à l'occasion du Centenaire du blocus de Québec, 1775. Transmis par l'honorable Louis Panet qui prétend avoir hérité de la version papier de la chanson d'un ancêtre et d'en avoir appris l'air de la bouche du même homme. Selon Monette, « cet homme

écrit : « Le trente-et-un décembre passé / Montgomery nous a attaqué / Marchant à la tête de ses brigands / Guidés par quelqu'un de nos habitants / Déterminés à prendre cette ville, / S'imaginèrent que c'était bien facile / Par Prés-de-Ville, braves, ils sont avancés, / Où nos canons les ont bien supplantés » (224). Pour la première fois, un versificateur indique clairement que certains Canadiens se rallièrent à la cause américaine. Il faut cependant relever que le traître n'est pas représenté par l'ethnonyme « Canadien » ; l'auteur se contente de le qualifier d'habitant. « Quelqu'un de nos habitants » (224), écrit-il comme s'il espérait atténuer la trahison : un parmi tant d'autres. Il semble d'ailleurs que le terme « habitant » soit ici utilisé pour désigner un individu appartenant à la masse populaire de la campagne, puisque l'homme dont il est question, Maurice Desdevens de Glandons, demeure à la Pointe-aux-Trembles<sup>295</sup>. D'ailleurs, l'auteur prend soin de se dissocier de ces habitants. Dans la dernière strophe, il écrit : « Celui qui a fait la chanson / Est un de ces braves lurons, / Qui te feront éprouver vivement, / Ce qui t'en coûtera dans ce moment, / Où tu paraîtras devant nos murailles, / [Avec ta troupe de canailles] : / À qui tu n'as pu donner courage, Que par l'espérance d'un grand pillage » (225). Aux Canadiens pro-rebelles de l'extérieur s'opposent les Canadiens loyalistes de l'intérieur qui attendent l'ennemi de pied ferme, bien tapis entre leurs murs. Bien qu'elle le fasse de manière timide, cette chanson témoigne des tensions qui existent alors entre les différents milieux sociaux, voire entre deux réalités distinctes : l'une urbaine et l'autre rurale. Un bref retour sur le texte *Chanson* (222) nous permet d'ailleurs de constater qu'une certaine opposition entre le monde urbain et le monde rural tend aussi à s'affirmer au cœur de ce texte. En effet, l'auteur prend bien soin de mentionner que ces « faquins / Qui méprisent les Canadiens » (222), sont en fait des « citadins » (222). Un peu

---

s'avère [...] remarquablement renseigné sur les événements qui ont marqué l'assaut manqué de décembre 1775 ». Il faut d'ailleurs noter que l'auteur « s'identifie comme « un de[s...] braves Luron » qui ont défendu la ville de Québec », Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des lettres au Québec (1759-1799)*, op. cit., p. 139-141 et Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1*, op. cit., p. 226. Le père de Louis Panet, Jean-Antoine Panet, fut le seul milicien de la famille à se trouver à Québec lors des événements. Sur cette question, consulter la biographie des différents membres de la famille Panet dans le *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consultée en juillet 2010.

<sup>295</sup> Sur Maurice Desdevens de Glandons, aussi dit Maurice Desdevens, voir : Gustave Lanctot, op. cit., p. 128, Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1*, op. cit., p. 226 et Ruth Gariépy Small « Desdevens de Glandons, Maurice » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consultée en juillet 2010.

plus loin, il mentionnera que ces gens-là « voudroient faire croire / Que les habitans du paï / Ne sont que loyaux à demi » (223). Encore une fois, l'utilisation du terme « habitans » introduit une certaine ambiguïté. Rappelons, toutefois, que c'est principalement parmi la tranche rurale de la société que les colonistes trouvèrent leurs alliées. Nous pouvons donc présumer que l'auteur utilise le terme « habitans » pour désigner les résidants de la campagne et qu'il cherche, par le fait même, à masquer leur comportement.

Une analyse de la figure du Canadien, au plan actantiel et actoriel, nous permettra de mieux cerner le travail et les visées de l'auteur de la *Chanson de guerre de l'année 1775*. Comme nous pouvons le remarquer dès la première lecture, le sujet actantiel de la chanson n'est pas le peuple canadien, mais bien les rebelles américains. Ici, on relate l'attaque de la ville de Québec par les troupes du Général Montgomery le soir du 31 décembre 1775. Après avoir mentionné la débandade du détachement commandé par Montgomery, l'auteur s'attarde plus particulièrement à ce qui advint à la colonne du général Benedict Arnold : l'attaque, la reddition et la détention<sup>296</sup>. Le Canadien occupe, dans cette chanson, un double rôle au plan actantiel : celui d'adjuvant et celui d'opposant. Si, dès la première strophe, l'auteur nous présente un Canadien guidant le détachement de Montgomery, il en est tout autrement dans les derniers vers cité un peu plus haut. En se présentant lui-même comme l'un des loyalistes canadiens ayant combattu lors du siège de Québec, l'auteur défie Arnold de tenter à nouveau de s'emparer de la ville de Québec. Il semble bien que ce sont les confrères de notre brave luron qui, le moment venu, s'opposeront à nouveau aux troupes rebelles. Les rôles thématiques et les qualifications que l'on accorde à l'un et l'autre révèlent sans aucun doute le parti pris de notre auteur. Pour sa part, l'habitant – se voyant attribuer, par défaut, certains rôles thématiques et certaines qualifications propres aux troupes américaines – se révèle être un guide, mais aussi un « rebelle » (voire une « canaille ») déloyal et hors la loi<sup>297</sup>. Le

---

<sup>296</sup> « Arnold, ce fameux maquignon, / Vint avec sa troupe de fripons / Pour s'emparer du Sault-au-Matelot, / Ils s'y renferment tous comme des sots, / Disant : « Nous sommes maîtres de la place », / Qui pourrait à présent nous faire face ? Nous allons joindre dans quelques moments, / Montgomery avec ses combattants. // Carleton, dans ce même instant, / Fait partir un détachement, / Qui va cerner, saisir ces scélérats, / Leur faisant mettre tous les armes bas, / Les retirant des maisons, et des caves, / Où ils étaient tous cachés comme des braves / Aux Récollets, ils sont tous conduits, Mais non pas pour y prendre l'habit.

<sup>297</sup> « Maudit rebelle que feras-tu / À présent que te voilà battu ? / Demanderas-tu pardon de ton Roi ? / De ce que tu as osé mépriser la loi, / [Ou continueras-tu d'être rebelle : ] / Convertis toi, crois

loyaliste se voit, quant à lui, représenté comme un combattant (voire un vainqueur) brave et loyal. Si l'auteur ne manque pas de souligner que les troupes de Montgomery ont été guidées par un habitant de la province, il omet toutefois de mentionner la présence des deux cents Canadiens qui sous le commandement du colonel James Livingstone firent diversion devant la porte Saint-Jean le soir du 31 décembre 1775. S'il n'hésite pas à rappeler que certains Canadiens se joignirent aux forces continentales, il tend toutefois à minimiser le phénomène. En utilisant le terme « habitant » pour désigner les pro-rebelles, il laisse sous-entendre que seule une certaine classe de la population a adhéré à la cause américaine et que le bon bourgeois, pour sa part, n'hésitera pas à défendre à nouveau ses acquis. Les rôles thématiques et les qualifications qui sont attribués à chacun des partis témoignent que le discours de l'auteur s'emploie à magnifier les combattants loyalistes tout en dénigrant les pro-rebelles ; plutôt que de travailler à idéaliser la nation canadienne dans sa globalité, celui-ci s'emploie à la glorifier à travers les agissements de son élite et de sa bourgeoisie. Celles-ci sont implicitement représentées comme des exemples à suivre ; en témoigne la cinquième strophe<sup>298</sup> où l'auteur, loyaliste, interroge le rebelle sur la façon dont il perçoit son avenir et l'incite à se convertir.

Comme nous venons de l'observer, les chansons portant sur les troubles de 1775 et 1776 utilisent différents procédés pour faire oublier l'écart de conduite d'une certaine partie de la collectivité : on compare les agissements de la population canadienne à ceux des troupes réglées et des civils britanniques, on magnifie les actions des loyalistes en empruntant, une fois de plus, un registre épique (et ce, autant dans les actions posées par nos héros que dans le choix du vocabulaire), on minimise le soutien et l'adhésion des Canadiens à la cause américaine, on évite les représentations du pro-rebelle et, lorsque l'on mentionne l'inconduite de certains nouveaux sujets, on prend bien soin de réprimander les coupables et de souligner la loyauté de la majorité. Il faut d'ailleurs prendre note que la distinction entre loyalistes et pro-rebelles est souvent accompagnée de distinctions sociales (élite/milieu populaire) et géographiques (urbain/rural).

---

moi, deviens fidèle, / Ouvre les yeux sur ton sort malheureux, Tu changeras tes projets dangereux » (225).

<sup>298</sup> *Idem*, p. 225.

Dans son ouvrage, Pierre Monette ne manque pas de rappeler que la grande majorité des textes de langue française datant de cette époque a été rédigée par des loyalistes. « Ce sont, bien sûr, les vainqueurs qui écrivent l'histoire<sup>299</sup> », rappelle-t-il avant d'ajouter qu'il est plus que normal que les spécialistes « aient été poussés à accorder plus d'attention aux documents faisant état du point de vue de ceux qui sont sortis gagnants de cette aventure<sup>300</sup> ». Puis, il poursuit en mentionnant que la majorité de la population alphabétisée appartenait alors à l'élite clérico-seigneuriale et que, par conséquent, le grand nombre de documents loyalistes indique clairement la position de l'élite canadienne. Selon Monette toujours, le faible taux d'alphabétisation de la population rurale expliquerait, en partie, la quasi-absence de textes adhérant aux idées des colonistes. Dès lors, nous serions à même de nous interroger sur l'absence de textes pro-rebelles au cœur d'un corpus oral. Sur les quatre chansons jusqu'à maintenant étudiées, aucune ne s'est montrée favorable aux projets du Congrès. Nous aurions pu penser qu'un corpus découlant de la tradition orale serait plus à même de témoigner des sentiments qui animent alors une certaine partie de la classe populaire, et pourtant, il n'en est rien. Il semble que la propagande britannique soit venue à bout des idées du Congrès et que la peur de représailles ait poussé le peuple à oublier les chansons pro-rebelles.

La seule chanson de l'époque qui ose défier l'autorité s'intitule *La pension du prélat*<sup>301</sup>. C'est le comportement adopté par l'élite cléricale qui semble, ici, intéresser l'auteur. Dans ce texte, le narrateur fait allusion au mandement dans lequel Monseigneur Briand incitait la population à ne pas fraterniser avec l'ennemi et à faire un effort pour le chasser du pays<sup>302</sup>. L'auteur se moque en fait de l'évêque qui a demandé au peuple de se battre comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir : « Au mandat de sa croisade / Armons nous, mes chers amis. Boston n'est qu'une promenade : / Ces mutins seront soumis<sup>303</sup> ». De plus, il ridiculise le fait que Monseigneur Briand remette en avant-plan les vieilles disputes religieuses : « Ils

---

<sup>299</sup> Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit., p. 101.

<sup>300</sup> *Idem*, p. 101.

<sup>301</sup> Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des lettres au Québec (1759-1799)*, op. cit., p. 196

<sup>302</sup> Il s'agit du mandement intitulé *Au sujet de l'invasion des Américains au Canada*, parut le 22 mai 1775. Pierre Monette en reproduit le texte dans son ouvrage. Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit., p. 148-149.

<sup>303</sup> Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des lettres au Québec (1759-1799)*, op. cit., p. 196.



n'observent pas nos fêtes, / Et n'adorent pas nos Saints<sup>304</sup> ». Faut-il rappeler qu'il en va de même pour les membres de la nouvelle administration avec qui l'évêque s'entend si bien? Après avoir relaté les menaces de l'évêque de faire perdre aux dissidents « les indulgences, / Qu'[il] accorde à chaque fois, / d'un cœur plein de vaillance, / Quand à l'autel [il] parois<sup>305</sup> », l'auteur dénonce le parti pris du clergé et le fait que celui-ci tire véritablement avantage du conflit : « Et par nos braves prouesses / Dans les combats, méritons / Qu'on augmente avec largesse / Du prélat la pension<sup>306</sup> ». Sans être véritablement prorévolutionnaire, ce poème s'élève toutefois contre le loyalisme exacerbé et l'hypocrisie du clergé ; rappelons que Carleton verse alors une pension annuelle de 200 livres à Monseigneur Briand<sup>307</sup>. En d'autres mots, l'auteur, par le biais de la raillerie ironique<sup>308</sup> et de la satire, cherche à montrer que l'évêque, plutôt que de défendre les intérêts de la collectivité, protège d'abord et avant tout ses propres intérêts. Une fois de plus, on demande au peuple de se sacrifier pour protéger les richesses de l'élite<sup>309</sup>. Le Canadien qu'on nous présente ici est, sans contredit, dépeint d'une manière ironique. Bien qu'on lui attribue le rôle de combattant et de protecteur (on dit de lui qu'il est brave et fanatique<sup>310</sup>), cette fois, les rôles thématiques et les qualifications ne sont pas à prendre au premier degré. Si le Canadien est représenté comme un personnage dupe, prêt à se « faire égorger<sup>311</sup> » pour « qu'on augmente avec largesse / Du prélat la passion<sup>312</sup> », c'est que l'auteur tente d'illustrer le ridicule de la demande de monseigneur Briand qui, pour s'enrichir, n'hésite pas à pousser le peuple vers l'ultime sacrifice. Ainsi, on nous présente l'évêque Briand comme s'il était un guide spirituel pour la nation et le Canadien comme une

---

<sup>304</sup> *Idem*, p. 196.

<sup>305</sup> *Idem*, p. 197.

<sup>306</sup> *Idem*, p. 197.

<sup>307</sup> Michel Brunet, *op. cit.*, p. 127-128.

<sup>308</sup> « La raillerie ironique se présente généralement sous forme d'expressions élogieuses qui impliquent au contraire un jugement négatif », Linda Hutcheon, « Ironie, satire, parodie. Une approche pragmatique de l'ironie » in *Poétique*, no. 46, 1981, p. 142.

<sup>309</sup> Dans les analyses qu'il fait de cette chanson, Pierre Monette en arrive aux mêmes conclusions. Voir : Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, *op. cit.*, p. 154 et Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des lettres au Québec (1759-1799)*, *op. cit.*, p. 139.

<sup>310</sup> « Marchons en bons fanatiques : / Allons-nous faire égorger ; / Puisque la Foi Politique / De nos sorts veut décider [...] En dépit de la vraie gloire / Portons nos pas en avant. / Dans le temple de Mémoire / Nous serons mis tristement. // Et, de par nos braves prouesses / Dans les combats, méritons / Qu'on augmente avec largesse / Du prélat la pension ». *Idem*, p. 197.

<sup>311</sup> *Idem*, p. 197.

<sup>312</sup> *Idem*, p. 197.

pauvre bête prête à être menée à l'abattoir ; la chanson s'inscrit en ce sens dès la première strophe : « Bernard n'était qu'une bête / Auprès de nôtre Briand. Grand Dieu ! quelle bonne tête ! / C'est du ciel un vrai présent<sup>313</sup> ». Tout tend à démontrer qu'on ne peut tenir tête aux décisions du clerc. Un peu plus loin, l'auteur en vient même à s'exclamer : « Le prélat dit de combattre. / Pourrions-nous donc balancer ?<sup>314</sup> » À la simple demande de l'évêque, toute la nation semble prête à marcher à la rencontre d'une mort certaine. Le ton sur lequel l'auteur dépeint la servilité de l'habitant et la toute puissance de Monseigneur Briand laisse sous-entendre que les Canadiens n'accepteront jamais de marcher contre les rebelles uniquement pour protéger les intérêts de l'élite cléricale : il y a opposition entre ce que dit l'auteur et ce qu'il veut réellement faire entendre<sup>315</sup>.

Francis Masère laisse entendre que « plus de 30 chansons pareilles et 50 placards, où la cupidité, l'extravagance, et l'ambition du prélat sont développées<sup>316</sup> » auraient circulé dans la province ; et pourtant, une seule nous est parvenue. La déclaration de Masère indique qu'il y eut bel et bien plusieurs chansons à caractère contestataire. Cependant, si la chanson *La pension du prélat* suggère l'insatisfaction du peuple face à l'élite, elle est encore loin de témoigner, à proprement dit, d'un esprit pro-rebelle, voire révolutionnaire ; l'auteur ne chante toujours pas la force et le courage des troupes de Montgomery. Si les Canadiens de l'époque refusent de prendre les armes contre les rebelles, ils n'acceptent pas pour autant de rejoindre leurs rangs. Il semble que l'instabilité de la situation des colonistes en sol canadien n'ait en rien favorisé la création de telles chansons. Qui plus est, au cours des années qui suivirent, la déclamation de chansons pro-rebelles eut vite fait d'incriminer le troubadour fautif aux yeux des autorités, ce qui ne dut en rien favoriser leur transmission orale.

Quelques chansons écrites par des membres du Club Loyal témoignent que seule l'image du combattant loyaliste fut retenue par la postérité. Composé d'anciens combattants loyalistes, le Club Loyal souligne chaque année la victoire de leurs troupes sur les forces américaines. En cette occasion, il arrive souvent qu'un versificateur affûte sa plume et se laisse aller à composer une chanson de style bachique en l'honneur des vainqueurs du 31

---

<sup>313</sup> *Idem*, p. 196.

<sup>314</sup> *Idem*, p. 196.

<sup>315</sup> Catherine Kerbat-Orecchioni, « L'ironie comme trope » in *Poétique*, no. 41, 1980, p. 108-127.

<sup>316</sup> Cité par Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit., p. 155.

décembre 1775 et du 6 mai 1776. Dans ces chansons, on n'hésite pas à faire la démonstration d'un loyalisme exacerbé et l'étalage d'une haine farouche envers l'ennemi. Ici, on utilise le souvenir de l'invasion de 1775 - 1776 pour attiser la fibre patriotique des anciens combattants ; au rebelle américain se substitue toutefois le républicain français. « Américains ou François, / Les Canadiens te jurent ; / Que pour aucun d'eux jamais, / Il ne seront parjures », écrit d'ailleurs un membre du club à l'intention de Georges III. Il est à noter que les guerres de la Révolution française secouent l'Europe depuis 1792. Le climat restera d'ailleurs tendu jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes en 1815. Encore une fois, ces guerres opposent inévitablement la France à l'Angleterre. Par conséquent, les sujets loyaux de 1775 en profitent pour réitérer leur soutien au roi d'Albion. Ils ne manqueront d'ailleurs aucune occasion de souligner les victoires britanniques<sup>317</sup> ou de ridiculiser Napoléon Bonaparte<sup>318</sup>. Une analyse exhaustive de ces textes aurait, toutefois, vite fait de nous éloigner de notre propos. Ce qui nous intéresse ici, c'est d'observer comment le souvenir de l'invasion américaine subsiste dans la mémoire des versificateurs. Dans ce dessein, nous nous attarderons sur le texte de cette époque le plus à même de nous renseigner : *Chanson pour le Club anniversaire du 31 décembre, 1803* (518). Dans cette chanson de style bachique, un membre du Club Loyal évoque le souvenir de la bataille du 31 décembre 1775 dans le but de démontrer que les Canadiens, malgré leur éloignement, sont toujours prêts à verser leur sang pour leur nouvelle mère patrie. L'auteur exprime le regret du peuple canadien qui, à cause de la distance qui le sépare du vieux continent, ne peut combattre Napoléon aux côtés de leurs frères britanniques. La deuxième strophe laisse d'ailleurs transparaître le regret et la culpabilité qui rongent notre loyaliste : « Je vois nos frères Bretons / Tout rayonnant de gloire ; / Et nous comme des gloutons, / Nous ne savons que boire ? / Quoi ! notre Roi chéri, / Quoi ! son peuple en guerre ! / Et nous tranquilles ici, / Ayant pour arme un verre ! » (518).

---

<sup>317</sup> Suite aux nombreuses victoires de la flotte britannique, un nouveau panthéon de héros, formés des grands amiraux britanniques, tend à prendre forme dans la poésie loyaliste de l'époque. Parmi ces héros, nous retrouvons les noms d'Adam Duncan, Richard Howe, John Jervis et Horatio Nelson.

<sup>318</sup> Comme le rappelle Jeanne d'Arc Lortie, les versificateurs loyalistes ne manqueront aucune occasion de déformer l'orthographe du nom « Bonaparte » : Buonaparte (423) ou Bonaparté (488). « Orthographié à l'italienne, il vise à souligner que Napoléon est un étranger qui prend trop d'ascendant » (422). Ainsi, nos versificateurs refusent de partager une quelconque parenté avec lui. De plus, ils n'hésitent pas à user d'un vocabulaire peu flatteur pour le décrire ; on dira de lui qu'il est un « étranger » ambitieux (461), un « être amphybie » (487), « un bon gros goujat » (487), « un usurpateur » (532) et même un « dictateur » (512).

Après avoir partagé ses états d'âme, l'auteur s'emploie à dresser un portrait des plus flatteurs du peuple canadien. Dans son esprit, les Canadiens semblent être restés unis lors de l'invasion américaine de 1775-1776. Ici, il n'y a aucune place au souvenir des pro-rebelles. On dit du Canadien qu'il prit « Avec reconnaissance ; / Les armes qu'on lui offrit / Pour sa propre défense » (518) et que « Chacun d'aller au combat / Bruloit d'impatience » (519). Il est surprenant de voir de quelle manière les Canadiens, qui se montrèrent si peu enclins à prendre les armes et si bienveillants envers l'envahisseur<sup>319</sup>, sont représentés, près de trente années plus tard, comme de valeureux guerriers remplis « de courage et de zèle » (518). Après avoir expliqué de quelle façon la présence de Carleton suffit à attiser le courage des combattants, l'auteur écrit : « Où sont-elles donc grands dieux ? / Ces armes glorieuses ; / Qui si souvent sous ses yeux, / Furent victorieuses » (519). Dans ce texte, Canadiens et miliciens loyaux ne semblent faire qu'un : on tente d'idéaliser la nation grâce au souvenir de la milice loyale canadienne. Encore une fois, la culture de guerre favorise l'apparition d'une nouvelle figure mythique qui se substitue incontestablement à la vérité historique : le pauvre peuple indigne dont parlait Mgr Briand en 1776<sup>320</sup> est transposé, quelques années plus tard, en un peuple loyal et héroïque qui ne demande qu'à en fournir à nouveau la preuve<sup>321</sup>.

Comme nous avons pu l'observer dans ce chapitre, les textes écrits entre 1763 et 1775 nous permettent de constater qu'il y a, après la Cession, une véritable substitution du héros individuel par la figure du Canadien. Bien que cette figure prenne forme à travers la première ou la troisième personne du singulier à quelques reprises, il n'en reste pas moins qu'elle demeure d'abord et avant tout une représentation de la collectivité. Le Canadien que l'on retrouve dans ces textes n'est plus un individu à proprement parler, mais bien une représentation-type du Canadien. L'époque où la collectivité cherchait à forger son identité à travers les exploits de grands personnages semble bel et bien révolue. Désormais, le collectif semble l'emporter sur l'individuel. Ceci nous amène à nous interroger sur le rapport entre la

---

<sup>319</sup> Sur la neutralité bienveillante dont firent preuve les Canadiens à l'égard des colonistes et sur leur manque d'entrain à défendre les intérêts de la couronne britannique, voir : Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit. et Gustave Lanctot, op. cit.

<sup>320</sup> Voir : « Mandement aux sujets rebelles durant la guerre américaine », in Mgr H. Têtu et l'abbé C.-O. Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, volume II, Québec, Imprimerie Générales A. Coté et Cie, 1888, p. 269-279.

<sup>321</sup> « Américains ou François, / Les Canadiens te jurent ; / Que pour aucun d'eux jamais, / Il ne seront parjure [...] // Que n'est-il à notre choix, / D'en donner d'autre preuve ; / Nous ne craignons pas ma foi, / Qu'on nous mette à l'épreuve » (519).

façon dont un peuple parvient à formuler son identité et à dresser les barèmes de son imaginaire collectif et le régime politique sous lequel il évolue. Par exemple, il est indéniable que sous le Régime français – rappelons-nous qu’il s’agissait d’une monarchie absolue – les versificateurs favorisaient la mise en scène de grands personnages qui bien souvent appartenaient à la noblesse d’armes et que c’est seulement à travers leurs exploits que l’on parvenait à une représentation partielle de la collectivité. A contrario, sous le régime britannique, cette pratique disparaît totalement. Petit à petit, la collectivité s’affirmera à travers une figure du Canadien qui, au cours des années, gagnera en précision. Nous croyons que les libertés que permet une monarchie parlementaire ne sont pas étrangères aux changements qui s’opèrent dans la façon dont les versificateurs représentent la collectivité dans nos textes. Dans *De la démocratie en Amérique*, Alexis de Tocqueville écrit : « Tous les citoyens qui composent une société démocratique étant à peu près égaux et semblables, la poésie ne saurait s’attacher à aucun d’eux ; mais la nation elle-même s’offre à son pinceau<sup>322</sup> ». Nous constaterons d’ailleurs que plus la société tend à démocratiser ses institutions, plus la figure du Canadien tend à s’affirmer à travers l’idée de collectivité ; de la conception du milicien canadien du Régime français à celle des loyalistes de 1775-1776, en passant par celle du Canadien du lendemain de la Conquête, bien de l’encre semble avoir coulé de la plume des versificateurs.

Nous pouvons donc constater que la figure du Canadien tend habituellement à s’affirmer lorsque la collectivité se voit menacée par un envahisseur potentiel. Bref, le contexte de guerre semble motiver les versificateurs à affirmer l’existence de leur collectivité. Quoi qu’il en soit, les représentations qu’ils dressent du peuple canadien paraissent davantage répondre à des impératifs de propagande qu’à un reflet de la réalité. Ainsi sommes-nous à même de nous interroger quant à l’impact véritable de ces représentations dans l’imaginaire collectif canadien. Par exemple, nous avons pu observer que le panthéon de héros érigé sous le régime français et les modèles discursifs utilisés par les versificateurs tendent à se transformer ou à disparaître au lendemain de la Conquête. Comme nous l’avons vu précédemment, la période s’étendant de 1763 à 1775 s’inscrit dans une logique de démobilisation culturelle ; les versificateurs travaillent à désamorcer la culture de guerre qui les opposait explicitement aux Britanniques depuis plus d’un siècle en tentant de reconfigurer les codes de valeurs, les

---

<sup>322</sup> Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 2008, p. 713.

croyances et les comportements sociaux. Cependant, nous substituerons désormais le terme « démobilisation » par le terme « re-mobilisation » ; le terme nous apparaît, en effet, plus juste puisque, comme nous avons pu l'observer lors de notre analyse de l'ethnonyme « Canadien » et de la figure du Canadien, les versificateurs de la colonie, plutôt que de se soumettre bêtement aux conquérants, procèdent à une reconfiguration qui leur permet de tirer un maximum de la situation. Comme nous le verrons un peu plus loin, il s'agit pour eux de trouver un juste milieu entre soumission et résistance, entre critiques et louanges. Durant cette période, le registre épique semble totalement disparaître des textes poétiques. Plutôt que de chercher à s'affirmer à travers des valeurs guerrières, le peuple canadien tente de témoigner de son existence à travers d'autres réalités<sup>323</sup>. Toutefois, les versificateurs n'hésiteront pas à réutiliser le registre épique lors de contextes de guerre : en témoignent les textes portant sur l'invasion américaine de 1775 et 1776 et les guerres napoléoniennes. Ce retour au registre épique, en 1776, coïncide avec la réapparition de la figure du Canadien dans notre corpus. C'est donc dire que cette figure demeure intimement liée à la fois au registre épique et à une culture de guerre dans l'esprit des versificateurs<sup>324</sup>. Mais cette construction identitaire saura-t-elle se perpétuer au cours des années ou ne s'agirait-il pas d'une construction passagère, voire éphémère, destinée à ne perdurer que l'instant d'un conflit ? Bref, retrouverons-nous les représentations du Canadien, les formes discursives et les codes de valeurs mis en place par la culture de guerre dans les luttes sociales et politiques des siècles à venir ? Quelques pistes tendent à faire la preuve que les lettrés canadiens n'hésiteront pas à faire concorder de nouveau le discours identitaire à la culture de guerre et au registre épique pour favoriser l'essor d'un esprit national ; en témoignent, entre autres, certains poèmes de Joseph Mermet<sup>325</sup>, d'Octave Crémazie et de Louis Fréchette<sup>326</sup>.

---

<sup>323</sup> Comme nous l'avons observé un peu plus haut, les versificateurs feront de la soumission et de la loyauté de la société canadienne les sujets principaux de leurs chansons.

<sup>324</sup> Ceci semble appuyer l'hypothèse selon laquelle nous assistons davantage à une re-mobilisation culturelle qu'à une démobilisation culturelle à proprement parler.

<sup>325</sup> Sur cette question, voir : Bernard Andrès, « Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828) » in *Les Cahiers des Dix*, Québec, no 64, 2010, p. 209-244. En 1807, aux lendemains de la victoire des forces britannique sur les Américains à Oswego, Jacques Viger, alors capitaine des Voltigeurs, fait parvenir au lieutenant Joseph Mermet une lettre contenant une copie du texte *Dialogue entre un Français et un Anglais sur la prise de Chouaguen* (164). Dans cette lettre, Viger prie Mermet de bien vouloir rédiger un poème sur la bataille d'Oswego en s'inspirant de cette chanson.

---

<sup>326</sup> Sur cette question, voir Michel Biron, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 2007, p. 96-113.

DEUXIÈME PARTIE

L'AUTRE COMME REFLET DE SOI



Comme nous l'avons déjà observé dans la première partie de ce mémoire, l'imaginaire collectif et l'identité canadienne se développent par « l'établissement d'une relation symbolique avec le territoire et par l'élaboration d'une représentation de soi<sup>327</sup> ». Dans *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Gérard Bouchard souligne aussi l'importance de l'élaboration de représentations de l'Autre dans le développement de cet imaginaire puisque celui-ci agit comme un repère permettant à la collectivité de consolider son identité en se situant par rapport à d'autres collectivités<sup>328</sup>. Se créer soi-même, c'est aussi créer l'Autre, et parler de cet Autre, c'est nécessairement parler de soi-même puisque la création d'une identité s'inscrit dans un rapport dialogique et dialectique à l'Autre. Nous le verrons au cours des prochaines pages, cet Autre peut arborer plusieurs visages. Il peut être l'allié ou l'ennemi, se présenter sous les traits de l'Amérindien, de l'Anglais ou de l'Américain. Quoi qu'il en soit, cet Autre est toujours l'étranger, l'antithèse projetée de nous-mêmes : « on projette sur lui l'envers de ce que l'on croit être<sup>329</sup> ». Il est l'expression d'une synthèse dont on cherche à se dissocier, une interprétation, une image réductrice et simplifiée de l'adversaire ou de l'allié. Gardons à l'esprit que toute représentation de l'Autre demeure subjective puisqu'elle est tout autant une construction relevant de l'interprétation de l'esprit des versificateurs canadiens qu'une observation des comportements réels des collectivités avec lesquelles les habitants de la colonie sont appelés à partager l'espace nord-américain. Bien que les versificateurs de l'époque insistent, la plupart du temps, sur les traits négatifs de l'Autre pour mettre en évidence la supériorité du groupe auquel ils appartiennent, nous observerons, tout au long de la deuxième partie de ce mémoire, comment l'élaboration des figures de l'Amérindien, de l'Anglais et de l'Américain, contribue à la construction d'un discours identitaire proprement canadien. Il s'agira aussi d'observer si les procédés discursifs utilisés s'inscrivent dans la logique d'une culture de guerre. La figure du Français ne sera pas analysée dans les prochains chapitres : d'abord parce que la « canadienité » ne se pense pas encore hors de la francité au temps de la Nouvelle-France et que nous avons déjà observé au cours de notre première partie de quelle manière la figure du Canadien s'affranchit de celle

---

<sup>327</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 14.

<sup>328</sup> *Idem*, p. 14.

<sup>329</sup> Philippe Reid, *Le regard de l'autre. La naissance du nationalisme au Québec*, Québec, L'instant même, 2008, p. 226.

du Français, et ensuite, parce que cette dernière disparaît de l'ensemble de notre corpus entre les années 1763 et 1776<sup>330</sup>.

---

<sup>330</sup> Seul le texte *Chanson nouvelle sur le sacre de Louis XVI*, paru dans la Gazette de Québec en 1775, dresse une représentation du Français en mettant en scène le roi Louis XVI. Cependant, il est à noter que ce texte ne porte aucune trace de canadianité et qu'elle n'illustre aucunement les rapports qu'entretiennent les Canadiens à l'égard de leur ancienne mère patrie. Il semble donc, en cette période d'incertitude politique que représente la Guerre d'Indépendance, que l'administration britannique ait voulu exploiter l'attachement que ressentaient les Canadiens envers leur ancienne métropole en utilisant la figure du roi de France pour contrer les idées républicaines et vanter les mérites d'un système monarchique. La priorité n'est-elle pas, à cette époque, d'éviter par tous les moyens que la population canadienne n'adhère aux idées républicaines ? Pour consulter la *Chanson nouvelle sur le sacre de Louis XVI*, voir : Bernard Andrès (dir. publ.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799)*. *Anthologie, op. cit.*, p. 601.

## TROISIÈME CHAPITRE

### LE SAUVAGE : L'ALLIÉ ET LE TORTIONNAIRE

#### *Le « Sauvage » : contexte historique et discursif*

Au début de la colonie, les facteurs économique, climatique, géographique et politique maintenant les Français dans un état de dépendance vis-à-vis des tribus amérindiennes, le « Sauvage » fut, sans aucun doute, l'Autre avec qui les habitants de la colonie eurent à entretenir la plus grande proximité tout au long du Régime français<sup>331</sup>. Cette proximité fut, entre autres, favorisée par 1- le principe monarchique de régularisation sociale, 2- l'éthos catholique favorisant la conversion, 3- l'application du *direct rule* en territoire amérindien, 4- l'acceptation du mariage mixte et 5- le refus d'utiliser les traités de cessions de territoires qui reposent sur un principe d'exclusion<sup>332</sup>. En mettant de l'avant un modèle colonial favorisant l'intégration et le métissage, les Français trouvèrent dans ces « Sauvages » de précieux alliés. C'est d'ailleurs grâce au soutien guerrier des différentes tribus amérindiennes que la Nouvelle-France put assurer sa survie. La faiblesse démographique de la colonie obligea les Français à se concilier les Amérindiens pour résister à la présence anglaise en Amérique du Nord.

Ces modalités coloniales du rapport à l'Autre dressent un portrait qui nous permettra de mieux cerner les représentations de l'Amérindien élaborées par les versificateurs de la fin du Régime français. Il s'agira d'observer de quelle manière le « Sauvage » est discursivement investi et ce que cet investissement nous apprend sur la façon dont le Canadien le perçoit et se perçoit<sup>333</sup>. Nous observerons donc si les représentations du « Sauvage » contenues dans

---

<sup>331</sup> Sur la dépendance des Français vis-à-vis des tribus amérindiennes, voir : Denys Delâge, « L'alliance franco-amérindienne des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Spécificités, changements de régime, mémoires » in *Colloque Expérience et mémoire : partager en français la diversité du Monde*. Bucarest / Québec, Université Laval, [www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/b2006/Delage.pdf](http://www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/b2006/Delage.pdf), créé en 2003, consulté en juillet 2010.

<sup>332</sup> Sur ces questions, voir : *Idem*.

<sup>333</sup> Nous nous intéresserons tout aussi bien au rapport entre « Sauvages » et « Français » qu'à celui entre « Canadiens » et « Sauvages » ; la « canadienité » ne se pensant pas encore hors de la francité, nous croyons que l'un comme l'autre, contribuent à la formation de l'identité canadienne.

nos textes sont influencées par le discours des administrateurs de la colonie<sup>334</sup> ou encore par celui des Lumières<sup>335</sup>.

### *Le caractère négatif du terme « Sauvage »*

Il suffit de s'attarder quelques instants sur les écrits de la Nouvelle-France pour constater que l'utilisation du terme « Sauvage » est répandue au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. Que ce soit sous la plume des administrateurs, des voyageurs, des militaires ou des missionnaires, les ethnonymes désignant les différentes tribus laissent place, la plupart du temps, à ce terme réducteur. Qu'il soit Outaouais, Algonquin, Iroquois, Mohican, allié ou ennemi, la distinction ne semble pas être une priorité pour les observateurs européens : le « Sauvage » désigne l'Amérindien sans aucune distinction. Il en va de même dans notre corpus. Sur sept textes mettant en scène la figure de l'Amérindien<sup>336</sup>, un seul prend la peine de faire la distinction entre les différentes tribus<sup>337</sup>.

En consultant les dictionnaires de l'époque, nous pouvons constater que le terme « Sauvage » n'est en rien positif. On peut lire, dans la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie Française*, la définition suivante : « se dit aussi de certains peuples qui vivent ordinairement dans les bois, presque sans religion, sans lois, sans habitation fixe, et plutôt en bêtes qu'en hommes<sup>338</sup> ». Le *Dictionnaire Universel* de 1690, en donne une définition similaire : « se dit aussi des hommes errants, qui sont sans habitations réglées, sans religion,

---

<sup>334</sup> De nombreux administrateurs et généraux relatent, dans leurs correspondances et journaux, le caractère animal des Amérindiens ainsi que les mauvaises influences qu'ils exercent sur les Canadiens. Ils seront nombreux à mettre de l'avant l'image de l'ensauvagement. En guise d'exemple, voir la correspondance du gouverneur Denonville : Denonville, Lettre au ministre, 13 novembre 1685, Archives des Colonies, C11A, vol. 7, f.90v°.

<sup>335</sup> Après Montaigne, certains philosophes (Lahontan, Voltaire et Rousseau, pour ne nommer que ceux-ci) mettront de l'avant la figure du bon sauvage.

<sup>336</sup> *Braddock avait toujours dit...* (145), *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147), *D'une nouvelle terre...* (152), *De notre Nouvelle-France...* (155), *Quel est ce guerrier invincible...* (177), *Le carillon de la Nouvelle-France* (184), *L'entreprise manquée ou Le siège du fort Tanwix levé (poème héroï-comique)*, (231).

<sup>337</sup> *Braddock avait toujours dit...* (145).

<sup>338</sup> *Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, Chez la Vve B. Brunet, 1762, [quatrième éditions], p. 691.

sans lois, et sans police<sup>339</sup> ». À chaque fois, l'entrée du nom suit les entrées de l'adjectifs qui, dans l'ensemble, se rapportent au monde animal (cerfs, loups, chevaux) ; c'est donc pourquoi les définitions du nom débutent par « se dit aussi de... ». Nous pouvons donc constater que le terme « Sauvage » est intimement lié au monde animal dans l'esprit européen ; les définitions se rapportant à l'adjectif insistent sur le caractère farouche, féroce et non civilisé des bêtes<sup>340</sup>.

Le terme utilisé par nos versificateurs pour désigner l'Amérindien s'inscrit dans une dialectique de refus de l'Autre. Plutôt que de le désigner par un ethnonyme, comme on le fait pour n'importe quel autre individu appartenant à un groupe d'être humain donné (le Français, l'Anglais, l'Espagnol, etc.), on préfère l'affubler d'un vocable qui l'apparente au monde animal<sup>341</sup> et qui inévitablement l'installe dans une position d'infériorité vis-à-vis de l'Européen. Par conséquent, le simple fait de le nommer établit déjà une hiérarchie ethnique et, par le fait même, assure une certaine altérité.

#### *Analyse narrative de la figure du « Sauvage »*

Les historiens et les romanciers du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle<sup>342</sup> ont grandement contribué à alimenter une image péjorée et négative de l'Amérindien en promouvant le mythe des Saints martyrs canadiens<sup>343</sup>. Ces mêmes historiens ont laissé à la postérité l'idée selon laquelle l'Amérindien joua, de tout temps, le rôle d'image-repoussoir pour les Européens. Mais qu'en

---

<sup>339</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire Universel. Tome 3*, La Haye / Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 1690, p. 491.

<sup>340</sup> Le *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* démontre que le terme était déjà utilisé au Moyen Âge pour désigner un homme « non civilisé », « qui reste proche de l'état primitif » et « qui vit comme une bête ». *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, Nancy, Nancy Université, Analyse et traitement informatique de la langue française, [http://atilf.atilf.fr/gsouway/scripts/dmfX.exe?IDF=dmfXdXpcYsdd;ISIS=isis\\_dmf2010.txt;MENU=menu\\_dmf;OUVRIR\\_MENU=2;s=s15171c04;AFFICHAGE=2;MENU=menu\\_dmf;XMODE=STELLA;FERMER](http://atilf.atilf.fr/gsouway/scripts/dmfX.exe?IDF=dmfXdXpcYsdd;ISIS=isis_dmf2010.txt;MENU=menu_dmf;OUVRIR_MENU=2;s=s15171c04;AFFICHAGE=2;MENU=menu_dmf;XMODE=STELLA;FERMER), créé en 2001, consulté en juillet 2010.

<sup>341</sup> Il est à noter que le terme « Sauvage » entretient aussi une connotation végétale puisqu'il découle de l'expression latine « silva » qui désigne le bois, la forêt, voire la nature dans son état sauvage. Michel Bréal et Anatole Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1906, p. 347.

<sup>342</sup> Sur la représentation de l'Amérindien dans le discours des historiens et des romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle, voir : Hélène Destrempe, *L'Amérindien dans le discours historiographique du XIX<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990.

<sup>343</sup> Sur cette question, voir : Réal Ouellet, *op.cit.*, p. 1-32.

est-il réellement ? Pour mieux cerner la perception qu'avaient les habitants de la colonie de l'Amérindien à l'époque qui nous intéresse, nous nous attarderons maintenant au rôle joué par celui-ci au plan narratif dans notre corpus.

Dans l'ensemble de nos textes, le « Sauvage » accompagne le Français au combat. Souvent, l'Amérindien semble soumis à ce dernier. On commence toujours par nous présenter le Français avant de mentionner la présence de l'Amérindien. Il en va ainsi dans *D'une nouvelle terre...* : « Pleins d'un nouveau courage / Sont les soldats Français / Vont avec les Sauvages / Au devant des Anglais » (152). Ce sont toujours les Français qui prennent les devants et entraînent les « Sauvages » à leur suite. Au plan actantiel, le « Sauvage » occupe donc en tout temps le rôle d'adjuvant. En aucun cas il n'est appelé à tenir d'autres rôles (destinateur, sujet actantiel, destinataire, opposant). Rappelons que le rôle d'adjuvant se retrouve hiérarchiquement soumis aux autres rôles actantiels ; c'est donc dire que le « Sauvage » se retrouve en position d'infériorité vis-à-vis des Canadiens et des Français qui, nous l'avons vu précédemment, sont appelés à tenir les rôles de destinateur, de sujet et de destinataire. Comme nous l'avons déjà relevé, certains textes de facture française font endosser le rôle d'adjuvant aux « Sauvages » et aux Canadiens, installant ainsi une certaine filiation entre les deux groupes. C'est le cas, par exemple, du texte *Quel est ce guerrier invincible...* (177) dans lequel « Sauvages » et « Canadiens » seront appelés à partager le rôle d'adjuvant sous la tutelle des Français<sup>344</sup>. C'est donc dire que dans l'esprit des Européens de l'époque, les deux groupes partagent le même espace discursif : l'idée du Canadien ensauvagé semble, bel et bien, avoir pris racine. Cependant, un texte de facture canadienne tel que *Le Carillon de la Nouvelle-France* (184) s'efforce d'installer une certaine altérité. Bien que les Canadiens et les Amérindiens occupent ici le même rôle actantiel (adjuvant), les deux groupes sont présentés de façons bien distinctes. Dans ce texte, un Français décrit la bataille de Carillon à un Anglais, en prenant soin de rappeler que les troupes de Rigaud étaient absentes. Après avoir brandi le spectre du Canadien qui aurait normalement dû participer à la bataille<sup>345</sup>, le narrateur rappelle de quelle manière les Amérindiens auraient, quant à eux,

---

<sup>344</sup> Voir l'analyse des pages 40 et 41 de ce mémoire.

<sup>345</sup> Voir l'extrait cité à la page 25 de ce mémoire.

participé au combat<sup>346</sup>. Si l'on représente le premier se joignant simplement à la bataille avec entrain, les autres sont représentés comme des êtres sans pitié et sanguinaires s'adonnant aux pires exactions. Nous reviendrons un peu plus loin sur les représentations de la pratique du scalp ; contentons-nous pour l'instant de rappeler que l'auteur de ce texte, Étienne Marchand, installe une distinction claire et précise entre Canadiens et Amérindiens : d'un côté il y a ceux qui pratiquent la guerre dans les règles de l'art et, de l'autre, ceux qui se laissent aller à commettre des actes barbares. Qui plus est, rappelons que Marchand, un Canadien de naissance, établit la différence entre Canadiens et « Sauvages » en utilisant un narrateur d'origine française. Il semble donc que les Canadiens ressentent le besoin de se dissocier narrativement et discursivement du « Sauvage ».

Il est à noter qu'une analyse de la figure du « Sauvage » au plan actoriel nous informe de l'ambivalence qu'entretiennent les versificateurs à son égard. Dans tous les textes où il est présent, le « Sauvage » occupe les rôles thématiques de guerrier, d'allié et de vainqueur. Ces rôles thématiques ne sont pas sans projeter une image positive du « Sauvage ». Toutefois, celle-ci se voit ternie, dans trois de nos textes<sup>347</sup>, par la mise en scène de la pratique du scalp. Inévitablement, le « Sauvage » se voit donc attribuer le rôle thématique de tortionnaire.

En s'attardant aux qualifications qui définissent le « Sauvage », nous pouvons d'ailleurs constater que l'on insiste sur ses qualités guerrières. On dit de lui qu'il est courageux<sup>348</sup>, efficace<sup>349</sup>, brave et intrépide<sup>350</sup>. S'il possède des valeurs guerrières remarquables, celles-ci sont aussitôt entachées par son caractère imprévisible et impétueux. *Dans quel est ce guerrier invincible...* (177), on lui attribue la qualification « furieux ». À celle-ci ajoutons les qualifications « sanguinaire » et « emporté », reliées à la pratique du scalp.

Nous pouvons donc constater que les représentations du « Sauvage » mettent de l'avant son caractère guerrier tout comme celles du Canadien et du Français. Toutefois, l'image

---

<sup>346</sup> Vous avez dans ce jour perdu / Vos chapeaux et vos tuques, / Si les indiens eussent paru / Vous perdiez vos perruques, Vous eussiez crié, mais en vain ; / L'on n'eut point arrêté le train / Du Carillon (bis) de la Nouvelle-France » (185). Il est à noter qu'il s'agit du seul texte où l'on emploie l'ethnonyme « Indien » (184).

<sup>347</sup> *Braddock avait toujours dit...* (145), *De notre Nouvelle-France...* (155) et *Quel est ce guerrier invincible...* (177).

<sup>348</sup> *D'une nouvelle terre...* (152).

<sup>349</sup> *D'une Nouvelle-France...* (155).

<sup>350</sup> *Quel est ce guerrier invincible...* (177).

positive est remplacée par une image négative sitôt le combat terminé. La légitimité des actions des « héros » amérindiens est remise en cause par le dénouement barbare et sanguinaire de leurs implications. La pratique du scalp peut laisser croire qu'il ne s'agit pour eux que de satisfaire leurs instincts primitifs.

### *Représentations de la pratique du scalp*

Comme le note Gérard Bouchard : « il est certain que l'image-repoussoir de l'Amérindien tortionnaire et cannibale a inculqué le sens d'une altérité, contribuant ainsi à préciser les contours de l'identité naissante<sup>351</sup> ». Ainsi, les versificateurs tentent de se définir en opposition aux non civilisés. Cette manière de voir les choses rappelle la hiérarchie humaine, reposant sur l'opposition entre le bon et le mauvais, telle que formulée par Sepulveda<sup>352</sup> : le bon étant attribué à l'Européen et le mauvais à l'Amérindien. Les propriétés de l'Européen (clémence, tempérance, forme, âme, raison et bien), s'opposeraient, selon lui, aux propriétés de l'Amérindien (férocité, intempérance, matière, corps, appétit, mal). Nous pouvons constater que les rôles thématiques et les qualifications contribuent à dresser un portrait psychologique et caractériel du « Sauvage » qui s'inscrit en ce sens.

Cependant, il nous semble que les représentations que font les versificateurs de la pratique du scalp n'ont pas pour but premier de rabaisser le « Sauvage », mais bien de se moquer des Anglais. Ainsi en est-il dans *Braddock avait toujours dit...* (145) dans lequel les Anglais, après s'être vantés de pouvoir prendre le fort Duquesne<sup>353</sup>, se retrouvent soumis aux Amérindiens : « Cinq cents [Anglais] sont sur le chemin / Attendent la sépulture ; / Les Outaouais, Algonquins / Turelure / Leur ont donné la tonsure / Robin turelure // Les autres, épouvantés, / Pour éviter la blessure / Ont promptement décampé / Turelure / En maudissant l'aventure / Robin turelure » (145). Dans *Quel est ce guerrier invincible...* (177), on assiste au même phénomène sauf que, cette fois, les Anglais capitulent pour éviter la fureur des

<sup>351</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, op.cit., p.88.

<sup>352</sup> Sur cette question, voir : Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, p.158 à 160.

<sup>353</sup> « Braddock avait toujours dit / Qu'il viendrait, chose bien sûre, / Pour attaquer Pécopy / Turelure / Et renverser sa clôture / Robin turelure // Beaujeu, Dumas, Lignery / Ont voulu voir sa figure / Et l'on mit même au défi / Turelure / De soutenir sa gageure / Robin turelure » (145).



Amérindiens. Si au début du texte, le lieutenant-colonel Monroe refuse de se rendre, il finit toutefois par demander la protection des Français : « Ah ! Grand Montcalm, que de carnage ! / Vous détruisez tous mes Anglais, / Suspendez donc votre courage, / Et pardon, messieurs les Français, / Délivrez-nous donc, s'il vous plait, / De la fureur de vos Sauvages, / Nous vous demandons simplement, / Les honneurs de la guerr' seulement » (179). Ainsi, à deux reprises, s'installe une ironie paradigmatique : la dynamique de l'arroseur arrosé. Dans un cas comme dans l'autre, la présence amérindienne fera ravalier à l'Anglais sa prétention. C'est donc dire que les versificateurs de l'époque sont conscients que la prise des chevelures sert les intérêts de la colonie<sup>354</sup>. Lorsqu'ils ne mettent pas en scène des Anglais effrayés par la possibilité de perdre leur chevelure, ceux-ci ne manquent pas l'occasion de brandir la menace amérindienne : en témoigne l'utilisation de l'Amérindien dans *Le carillon de la Nouvelle-France* (184)<sup>355</sup>.

Notons que la mise en scène de la pratique du scalp n'est pas décrite de manière réaliste dans nos textes. Plutôt que de chercher à représenter le caractère horrible d'une telle action, les versificateurs suppléent le réalisme par le comique. Pour ce faire, ils utilisent un vocabulaire appartenant au champ lexical du monde de la coiffure. Dans *Braddock avait toujours dit...* (145), les Outaouais et les Algonquins donnent la tonsure aux Anglais. Nos textes s'inscrivant dans une logique de guerre de religion, nous ne saurions voir un simple hasard dans le fait que l'hérétique subit la tonsure<sup>356</sup>. Dans *De notre Nouvelle-France...* (155), les « Sauvages » frisent les Anglais à l'aide de dagues : « De ce grand bal sans mesure / Pour achever la parure / Pon pa, / Le sauvage, dague à la main, / Sans papier, sans autre train, / Leur a fait une frisure Pon pa » (156). Dans *Le carillon de la Nouvelle-France* (184), le narrateur mentionne que ce sont leurs perruques que les Anglais auraient perdues si les Sauvages s'étaient présentés sur le champ de bataille.

Ainsi, nous pouvons constater que les représentations de la pratique du scalp contribuent d'une part à établir une certaine altérité entre Canadien et Amérindien et, d'autre part à

---

<sup>354</sup> Les récits établis par les gazettes anglaises concernant la prise de chevelures contribuèrent sans aucun doute à établir une image surfaite des combattants franco-canadiens et amérindiens. Celles-ci n'hésitèrent pas à mettre de l'avant leur caractère sanguinaire et sans pitié. Sur cette question, voir : Guy Frégault, *La guerre de la Conquête, op. cit.*, p. 219-220.

<sup>355</sup> Voir l'extrait cité dans la note de bas de page 346.

<sup>356</sup> Nous reviendrons un peu plus loin sur la logique de la guerre de religion.

tourner en dérision la figure de l'Anglais en le soumettant au « Sauvage ». Comme nous l'avons vu, le « Sauvage » représente, dans l'esprit européen, un être non civilisé, voire barbare. Il n'y a donc rien de flatteur pour les Anglais d'être représentés comme inférieurs à l'allié amérindien. Toutefois, le registre comique employé pour représenter la supériorité du « Sauvage » sur l'Anglais contribue une fois de plus à rendre une image fantaisiste de la guerre.

### *La déréalisation du récit au service du mythe canadien*

Nous avons déjà établi que les versificateurs de l'époque procèdent à une véritable déréalisation du récit dans le but de masquer le caractère horrible de la guerre pour ainsi parvenir à idéaliser les actions des héros canadiens et, par le fait même, la société à laquelle ils appartiennent<sup>357</sup>. La mise en scène des alliés amérindiens contribue, elle aussi, à idéaliser la société canadienne par le biais de la déréalisation du récit. La plupart de nos textes négligent l'importance de la participation des « Sauvages » lors des batailles. Lorsque leur présence n'est pas tue, on s'arrange toujours pour donner l'impression que leur contribution reste mineure et que leurs effectifs sont inférieurs à ceux des Français<sup>358</sup>. On mentionne d'abord la présence des Français pour donner l'impression que les tribus alliés leur sont totalement soumises. Pour ce faire, on commence habituellement par présenter les rôles tenus par les officiers en présence (français ou canadiens) avant d'indiquer la présence des différentes tribus qui, la plupart du temps, ne sont jamais représentées seules. On écrit toujours « Hurons et Français » (145), « Français et Sauvages » (147), « mes Sauvages et mes Canadiens » (178). Par conséquent, le « Sauvage » ne paraît jamais agir de sa propre initiative et semble gouverné par les Européens. Nous pouvons par exemple constater, dans un texte de signature française tel que *Quel est ce guerrier invincible...* (177), que Montcalm utilise le déterminant « mes » avant le terme « Sauvages » pour désigner les tribus amérindiennes. Du coup, celles-ci lui semblent soumises. Cette pratique s'inscrit directement

---

<sup>357</sup> Voir l'analyse des pages 45 et 46 de ce mémoire.

<sup>358</sup> Seul l'auteur de *L'entreprise manquée ou le siège de Stanwix levé – Poème héroï-comique* – (231) mentionne le véritable apport des tribus amérindiennes dans son poème et dans les notes qui l'accompagnent. Il mentionne, entre autres choses, que « nous [les Européens] n'étions pas cinq cens ils [les Sauvages] étoit plus de mille ».

dans la logique du rapport filial instaurée par le système absolutiste<sup>359</sup>. En désignant ainsi le « Sauvage », l'auteur indique clairement que celui-ci se trouve sous l'autorité et la protection des Français.

Cependant, il est primordial de rappeler que les tribus alliées constituaient à elles seules la majorité des forces françaises, qu'elles étaient pratiquement ingérables et qu'elles agissaient souvent de leur propre gré<sup>360</sup>. Nous pouvons donc présumer que les versificateurs tentent de minimiser l'importance du rôle joué par les différentes tribus pour éviter que celles-ci fassent ombre aux héros canadiens et français. Par le fait même ils tentent, encore une fois, d'affirmer la domination européenne sur les nations amérindiennes. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'une telle déréalisation du récit témoigne d'un rejet de la véritable figure du « Sauvage » et du refus des versificateurs de l'intégrer pleinement au récit commun.

#### *La figure du « Sauvage » après la Conquête*

Au lendemain de la Conquête, la figure du « Sauvage » disparaît totalement de notre corpus. Encore une fois, nous croyons que ce choix reflète l'habileté politique des Canadiens. Comme nous l'avons vu précédemment, les habitants de la colonie tentent de faire oublier leurs résistances de jadis par divers procédés : abandon des héros canadiens du Régime français, utilisation de l'ethnonyme Canadien, etc. En faisant fi de leurs anciennes allégeances, ceux-ci croient pouvoir s'attirer les bonnes grâces des nouveaux administrateurs. Il n'est donc pas surprenant qu'ils passent sous silence leurs anciennes alliances. Nous l'avons déjà mentionné : sous le Régime français, les tribus amérindiennes représentent la majorité des troupes armées de la colonie. Qui plus est, les nombreux massacres perpétrés sur les colons et soldats britanniques par les tribus alliées pendant la guerre de sept ans ont fait la manchette des gazettes dans les treize colonies<sup>361</sup>. Les guerres de partis financées par

---

<sup>359</sup> Sur cette question, voir : Denys Delâge, *op. cit.*, p. 12-13.

<sup>360</sup> À titre d'exemple, lors de la bataille de la Belle-Rivière, laquelle est relatée dans l'extrait précédent, les forces françaises se composaient de 72 soldats de la marine, 146 Canadiens et 637 Amérindiens. Guy Frégault, *La guerre de la Conquête, op. cit.*, p. 138. Pour ce qui est des difficultés qu'entretiennent les forces françaises avec leurs alliés amérindiens, voir les chapitres III et IV de l'ouvrage de Guy Frégault.

<sup>361</sup> Nous pensons entre autres aux massacres de fort Chouaguen et fort William Henry. Sur cette question, voir : *Idem*, p. 185-186 et p. 217-221. En guise de représailles, les Rangers américains

l'administration française tout au long des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ainsi que les rétributions versées en échange de scalps anglais par certains gouverneurs, ne redorent en rien l'image de l'alliance franco-amérindienne aux yeux des nouveaux dirigeants<sup>362</sup>. Il s'agit là de tout un pan de l'histoire que les habitants de la colonie ont intérêt à faire sombrer dans l'oubli. Souvent accusés à tort par les gazettes des colonies du Sud de pratiquer le scalp, il n'est pas surprenant que les Canadiens cherchent par tous les moyens à se dissocier des « Sauvages ».

Rappelons aussi que, même après la reddition de Montréal et Québec, de nombreuses tribus poursuivirent leur lutte contre les Britanniques sous le commandement de Pontiac. Ceux-ci continuèrent à défendre les intérêts des Français dans le but d'en tirer profit : mieux valait pour eux de se ranger du côté des Français qui demeuraient moins menaçants que ne pouvaient l'être les Anglais<sup>363</sup>. Dans son article, Denys Delâge mentionne que les liens qui unissaient les Amérindiens et les Français reposaient sur un rapport de conciliation puisque les Français n'entretenaient de bonnes relations avec les différentes tribus que parce qu'elles étaient nécessaires au développement de la colonie. Ce rapport s'avéra aussi en être un d'interdépendance puisque, d'un côté comme de l'autre, ils caressèrent l'espoir de manipuler leur vis-à-vis pour arriver à leurs propres fins. Delâge rappelle d'ailleurs que, la plupart du temps, les Français étaient dépendants, voire soumis aux différentes tribus lors des expéditions militaires et dans les postes avancés<sup>364</sup>. Ces tensions peuvent donc expliquer pourquoi les habitants de la colonie se dissocièrent aussi rapidement du « Sauvage » après la Conquête. La victoire des Britanniques en sol canadien établissant une certaine stabilité en Amérique du Nord, l'alliance franco-amérindienne n'était plus de mise. En cette période de paix relative, l'allié amérindien devint une figure gênante qui rappelait un peu trop la culture de guerre qui animait la Nouvelle-France contre les Britanniques. Tous ces facteurs expliquent donc pourquoi les versificateurs canadiens font l'économie de la figure du « Sauvage » à compter de 1760.

---

n'hésiteront pas à pratiquer le scalp pendant la guerre de 1758-1759. C'est du moins ce que laissent entendre certains témoignages. Sur cette question, voir : Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 412-413.

<sup>362</sup> Sur les guerres de partis et la rémunération en échange de chevelures, voir : *Idem*, p. 167-187 et 379-381.

<sup>363</sup> Denys Delâge, *op. cit.*, p. 15.

<sup>364</sup> *Idem*, p. 16-22

Après la Conquête, un seul de nos textes met en scène le « Sauvage ». Il s'agit de *L'entreprise manquée ou le siège de Stanwix levé* (231)<sup>365</sup> attribué à Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville. Ce texte relate l'expédition ratée des troupes du lieutenant général Barrimore Matthew de St Leger contre le fort Stanwix en août 1777. À cette époque, les tribus amérindiennes semblent réhabilitées aux yeux de l'auteur puisqu'elles combattent auprès des Britanniques contre les troupes continentales. Pourtant, le « Sauvage » n'est pas représenté l'arme au poing aux côtés du Canadien comme à l'époque du Régime français. Hertel de Rouville ne mentionne leur présence que dans des notes qui accompagnent le texte. Ainsi, à la fin d'un paragraphe relatant la fuite d'un parti ennemi<sup>366</sup>, un astérisque renvoie à la note suivante : « il étoient venus réellement au nombre de 800 et perdirent 500 hommes mais ce fut les sauvages qui les défirent » (235). Nous pouvons donc constater que, bien qu'Hertel de Rouville mentionne la contribution des « Sauvages » au combat, celle-ci est marginalisée ; en aucun cas les actions commises par les Amérindiens lors des batailles ne leur sont attribuées à même le récit. Sans ces notes, il nous serait impossible d'attribuer les actions aux différents antagonistes, donnant ainsi l'impression qu'elles sont accomplies par les troupes régulières. Lorsque Hertel de Rouville représente finalement les Amérindiens dans le récit, c'est pour en donner une image des plus négatives. Alors qu'ils durent abandonner leur barda lors de leur fuite, les troupes de St Leger retrouvèrent plus tard leurs alliés Amérindiens en possession de leurs biens<sup>367</sup>. Après les avoir traités de « diables » et comparés au contrebandier Louis Mandrin, Hertel de Rouville indique que « vouloir le racheter [le butin], eut été un vrai trouble / puisque pas un de nous ne possédoit un double » (235) et que « vouloir tenter la force eut été inutile / nous n'étions pas cinq cens ils étoit plus de mille » (235). Il conclut finalement en rappelant « [qu']ainsi sans discourir chacun prit son partis / maudissant dans son cœur sauvages et ennemis » (235). Ainsi, l'allié ne semble guère mieux valoir que l'ennemi. Encore une fois, on représente l'Amérindien comme un être sauvage qui

---

<sup>365</sup> Puisque ce texte traite de la guerre de l'Indépendance américaine, nous l'avons intégré à notre corpus bien que l'année de sa rédaction déborde quelque peu des limites que nous nous sommes fixées.

<sup>366</sup> « Ils gagnèrent tous plus au pied qu'à la toise / tel recevoit un coup sur le chignon / et tel étoit percé près du croupion / si qu'à la fin plus de cinq cens restèrent / mais tous occis tous blessé par derrière\*» (233).

<sup>367</sup> « Mais notre desespoir se tourna en vray rage / quand nous vîmes arriver nos diables de sauvages / ils s'étoient par un tour digne du seul mandrin / emparé et saisis de notre butin » (235).

ne se plie à aucune loi sauf que, cette fois, il s'approprie sans remords le bien des autres plutôt que leur chevelure. Qui plus est, c'est à son allié et non à son ennemi qu'il s'en prend. Hertel de Rouville traduit, une fois de plus, l'ambivalence du peuple canadien vis-à-vis des « Sauvages ». Plutôt que de mettre de l'avant leurs qualités guerrières et d'en dresser une image positive, il préfère les marginaliser et en représenter les travers. Ici, l'auteur ose dire bien fort ce qui n'apparaissait encore que sous la forme de symptôme sous le Régime français : l'Amérindien profite de la dépendance des Européens à son endroit.

Nous pouvons donc conclure sur l'ambivalence de la perception de l'Amérindien. Si l'on ne craint pas de mettre de l'avant ses qualités guerrières, on n'hésite pas non plus à le représenter comme un être féroce et instinctif. Bien qu'on utilise la mise en scène de la pratique du scalp pour tourner la figure de l'Anglais en dérision, il n'en demeure pas moins que celle-ci projette une image de l'Amérindien qui n'est pas sans rappeler le portrait qu'en ont dressé les missionnaires et les administrateurs. Ainsi, bien qu'ils fassent du « Sauvage » un allié important au plan militaire, les versificateurs ne manquent pas une occasion d'introduire une certaine altérité : en témoignent l'utilisation du terme « Sauvage », l'utilisation narrative de la figure du « Sauvage » et la mise en scène de la pratique du scalp. Comme le démontre la mise en place d'une déréalisation du récit, les versificateurs travaillent en tout temps à représenter la supériorité des Français et Canadiens ou, du moins, à en donner l'impression. Si le contexte de guerre oblige les habitants de la colonie à frayer avec le « Sauvage », il n'en demeure pas moins qu'ils s'en dissocient sur les autres plans. Il faut se rappeler que les habitants de la colonie vivent une très grande proximité avec les Amérindiens et que, par conséquent, il ne s'agit pas pour nos versificateurs de « ramener l'autre à soi-même [et] de l'asservir aux imageries que l'Europe façonne pour son propre destin<sup>368</sup> », mais bien de souligner une différence primordiale entre la collectivité nord-américaine et le « Sauvage ». Il semble que le Canadien n'a pas le recul nécessaire pour adhérer aux utopies que formulent les auteurs européens autour de la figure du « bon Sauvage ». Contrairement à l'Européen, il doit trouver le moyen de se définir par rapport à l'Amérindien. Si, comme nous le rappelle Fernand Dumont, la figure de ce dernier permet « un retour sur soi de la civilisation européenne<sup>369</sup> », il en va tout autrement pour le Canadien

---

<sup>368</sup> Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 40.

<sup>369</sup> *Idem*, p.36.

qui côtoie les peuples indigènes et qui subit l'influence de leur mode de vie ; notamment dans les techniques de guerre, de pêche et de chasse, les moyens de transport, les méthodes d'orientation et les vêtements<sup>370</sup>. « Bien des auteurs [ainsi que certains observateurs de l'époque et d'aujourd'hui] ajoutent à cela des influences culturelles comme la façon peu autoritaire d'élever les enfants, l'esprit d'indépendance, le sens de l'égalité, l'insoumission (bien que ces traits aient été attestés dans la plupart des collectivités neuves)<sup>371</sup>». Toutefois, aucune trace de ce métissage n'est mentionnée dans nos textes si ce n'est la technique de guerre à l'indienne dans *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147)<sup>372</sup>. Nous pouvons interpréter cette absence comme un refus de l'Autre. Accusés par les métropolitains d'avoir été ensauvagés, il n'est pas surprenant que les versificateurs de la colonie cherchent à représenter ce qui les distingue de l'Amérindien en mettant parfois de l'avant son caractère barbare et en taisant l'influence de son mode de vie sur la société canadienne. Ainsi, la proximité qui existe entre les Canadiens et les « Sauvages » dans la réalité expliquerait la distance discursive installée par nos versificateurs dans les textes poétiques de l'époque.

---

<sup>370</sup> Sur cette question, voir : Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 87.

<sup>371</sup> *Idem*, p. 87.

<sup>372</sup> « Ah ! mon Roy, vous saurez pour vrai, / Nous sommes battus des Français, / Braddock, notre puissant général, / Au lieu de donner a reçu la balle / Sans jamais avoir vu personne, / C'est que beaucoup et peu l'étonne ; / Parmi ces bois et ces verts feuillages, / Étaient cachés et Français et Sauvages » (147).

## CHAPITRE QUATRE

### LES MULTIPLES VISAGES DE L'ANGLAIS

Nous l'avons observé dans les chapitres précédents : les versificateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle durent adapter leurs discours au fil des années. Comme nous l'avons déjà partiellement montré, c'est tout un système de représentations qui, après la Cession, doit être repensé. La figure de l'Anglais n'échappe en rien aux changements qui s'imposent. Au cours de ce chapitre, nous tenterons de démontrer que cette figure, qui était totalement régie par une culture de guerre sous le Régime français, se voit réinvestie d'une manière bien différente après 1763. Loin de prétendre que les représentations de l'Anglais revêtent un caractère uniquement positif à compter de cette date, nous soutiendrons l'hypothèse selon laquelle ce réaménagement s'inscrit dans un mouvement de re-mobilisation culturelle.

#### *Représentations de l'Anglais sous le Régime français*

Il va sans dire que l'Anglais fut de tout temps l'ennemi juré des Français. L'histoire nous aura appris que la cohabitation de ces deux grandes nations européennes ne fut pas toujours des plus paisibles. Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, les propensions colonisatrices des deux métropoles ne firent qu'accentuer les conflits qui les opposaient. Désormais, ces deux grandes puissances seront appelées à s'affronter sur terre comme sur mer pour étendre leur empire et assurer leur développement économique.

En Amérique du Nord, Anglais et Français seront confrontés les uns aux autres plus que jamais. Des guerres de partis et de nombreuses tentatives d'invasions résulteront de leur voisinage. Vivre sur le continent nord-américain à cette époque, c'est vivre constamment sur le qui-vive, c'est apprendre à craindre l'ennemi, à lui résister. Il n'est donc pas surprenant que les versificateurs de la colonie dressent un portrait peu flatteur de l'Anglais. En effet, dans nos textes poétiques, tout semble être mis en place pour attiser la haine de la population envers cet ennemi ancestral.



*La figure de l'Anglais au plan narratif*

Observons maintenant comment se déploie la figure de l'Anglais au point de vue narratif sous le Régime français, et ce, en nous intéressant, encore une fois, aux rôles actantiels et thématiques que lui font tenir les versificateurs, de même qu'aux qualifications qu'ils utilisent pour la définir.

Dans quelques-uns de nos textes, l'Anglais endosse le rôle actantiel d'opposant. Cependant, il est appelé à jouer ce rôle de différentes manières : il peut être représenté comme celui qui désire contrecarrer une mission des forces franco-canadiennes ou, encore, comme celui qui tente de s'emparer d'une position française. Un texte tel que *Quel est ce guerrier invincible...* (177) illustre bien la première catégorie de représentations de l'opposant. Dans ce dialogue homérique, les Anglais s'opposent aux Français qui désirent s'emparer du fort William Henry. Nous l'aurons deviné, ceux-ci seront incapables de résister bien longtemps et demanderont à capituler. Dans la deuxième catégorie de représentations de l'opposant, les Anglais sont présentés comme des agresseurs : ceux-ci s'opposent à la prétention qu'ont les Français de se réclamer de la souveraineté de certains territoires. Dans *Stuila qu'a battu les Anglais* (149), par exemple, un versificateur met en scène la tentative des Anglais de s'emparer du fort Duquesne et la manière dont Beaujeu les repoussa. Bien sûr, les prétentions britanniques sont toujours défaites : nos versificateurs s'emploient à illustrer la faiblesse des Anglais en montrant leur incapacité à contrecarrer les projets des forces françaises.

Nous pourrions croire que l'Anglais est uniquement représenté dans un rôle d'opposant et pourtant il n'en est rien. À de nombreuses reprises, celui-ci sera appelé à jouer le rôle de sujet actantiel. Plusieurs textes tendent davantage à illustrer les défaites britanniques qu'à représenter les victoires françaises. Le texte *Braddock avait toujours dit...* (145), en donne un exemple frappant. Ici, l'auteur fait des forces anglaises le sujet principal de son texte : il mentionne la prétention de Braddock<sup>373</sup>, le sort réservé à ses hommes<sup>374</sup>, leur débandade<sup>375</sup> et

---

<sup>373</sup> « Braddock avait toujours dit / Qu'il viendrait, chose bien sûre, / Pour attaquer Pécody / Turelure / Et renverser sa clôtüre / Robin turelure » (145).

<sup>374</sup> « Cinq cents sont sur le chemin / Attendent la sépulture ; / Les Outaouais, Algonquins / Turelure / Leur ont donné la tonsure / Robin turelure » (145).

leurs pertes matérielles<sup>376</sup>. Toutefois, les Français n'occupent qu'une place de second ordre au cœur du texte : on se contente de mentionner leur participation au combat sans tenter de magnifier leurs exploits<sup>377</sup>. Ainsi, nous pouvons constater que l'auteur fait de l'Anglais le sujet actantiel du texte dans le but de le tourner en dérision ; en lui faisant tenir ce rôle, il obtient une plus grande liberté pour souligner ses défauts et démontrer sa faiblesse. Ce procédé semble relativement populaire puisque d'autres versificateurs n'hésitent pas à l'utiliser<sup>378</sup>.

En nous attardant aux qualifications et aux rôles thématiques attribués aux Anglais dans les textes *Braddock avait toujours dit...* (145) et *D'une nouvelle terre...* (152), nous pouvons constater que les versificateurs de la colonie sont bel et bien animés par la volonté de se moquer de leurs ennemis en mettant l'accent sur leurs défauts. Ainsi, bien qu'ils fassent tenir le rôle de guerriers aux Anglais, ils n'hésitent pas pour autant à leur attribuer les rôles d'agresseurs et d'ennemis. Le caractère négatif des deux derniers rôles annihile irrémédiablement la légitimité du premier : bien qu'ils occupent, tout comme les Français et les Canadiens, le rôle de guerriers, les Anglais demeurent, d'abord et avant tout, un danger potentiel pour le bien-être de la colonie. Qui plus est, ceux-ci devront sans cesse revêtir les rôles de perdants et même de morts, rôles qui inévitablement mettent l'accent sur leur infériorité supposée.

Les qualifications utilisées pour représenter les Anglais relèvent d'un champ lexical des plus négatifs. Nous pouvons entre autres relever les épithètes suivantes : vantards<sup>379</sup>, lâches, épouvantés<sup>380</sup>, immolés, vaincus, désolés<sup>381</sup>. Les qualifications choisies pour désigner les

<sup>375</sup> « Les autres, épouvantés, / Pour éviter la blessure / Ont promptement décampé / Turelure / En maudissant l'aventure / Robin turelure » (145).

<sup>376</sup> « Ils ont laissé leurs canons, / Fusils, poudre, sans mesure. / Ainsi nous les attendons / Turelure / Dans leurs propres armures / Robin turelure // Remercions-les du mieux / De leurs chariots et montures / S'ils reviennent par ces lieux / Turelure / Nous leur fournirons voitures / Robin turelure » (145).

<sup>377</sup> Aussitôt deux mille Anglais / Se sont mis tous en posture, / Mais nos Hurons et français / Turelure / Ont fait voler leur coiffure / Robin turelure » (145).

<sup>378</sup> Voir les textes *D'une nouvelle terre...* (152) et *De notre Nouvelle-France...* (155).

<sup>379</sup> « Braddock avait toujours dit / Qu'il viendrait, chose bien sûre, / Pour attaquer Pécody / Turelure / Et renverser sa clôture / Robin turelure » (145).

<sup>380</sup> Les autres, épouvantés, / Pour éviter la blessure / Ont promptement décampé / Turelure / En maudissant l'aventure / Robin turelure » (145).

Anglais ne sont pas uniquement négatives. L'auteur *D'une nouvelle terre...* (152), par exemple, souligne d'abord l'audace<sup>382</sup> et la hardiesse dont font preuve les Anglais avant d'illustrer leur faiblesse : « Succède à la hardiesse / L'épouvante et l'effroi » (152), écrit-il, résumant par cette seule phrase le procédé narratif employé par plusieurs de ses confrères pour tourner en dérision la figure de l'Anglais et, par le fait même, idéaliser la collectivité à laquelle ils appartiennent.

Cependant, plutôt que de désigner uniquement les Anglais comme des poltrons de la pire espèce, les versificateurs de la colonie préféreront, la plupart du temps, les représenter comme de dangereux guerriers qui, devant les forces françaises, perdent tous leurs moyens. Quel prestige y aurait-il à vaincre des faibles et des lâches ? Ainsi quelques versificateurs n'hésiteront pas à utiliser des qualifications qui revêtent un caractère positif ou qui, du moins, révèlent les qualités guerrières et illustrent le caractère dangereux de leurs ennemis. Nous retrouverons, éparses dans nos textes, les qualifications suivantes : industriels (160), mauvais (162), fiers (166), redoutables (170), braves (170), sage (170), audacieux (172), usurpateur (172) et sadique (180). Cependant, ces qualifications sont habituellement utilisées pour se moquer des Anglais. Dans un texte tel que *Nous célébrons du grand Vaudreuil...* (170), par exemple, on commence par dire que les Anglais sont redoutables et braves avant d'en conclure qu'ils sont traitables et que leur bravoure est imbécile : « Enfin les voilà dans nos fers, / Ces hommes redoutables, / Ces braves qui domptent les mers, / Sur terre ils sont traitables ; / Dès les premiers coups de canon / Leur bravoure imbécile / S'alarme et vient dans nos prisons / Demander un asile » (170). Dans de la strophe suivante, l'auteur utilise à nouveau le même procédé ; lorsqu'il mentionne la sagesse dont fait preuve le commandant en chef des forces anglaises en Amérique du Nord (John Campbell, comte de Loudoun), c'est d'abord et avant tout pour mettre en évidence la valeur et le courage des Canadiens<sup>383</sup>.

En dressant des représentations positives de l'Anglais, les versificateurs tentent de d'établir la supériorité des Français et des Canadiens. En imageant la force de l'Autre, ils idéalisent la collectivité à laquelle ils appartiennent puisque celle-ci sort toujours gagnante

---

<sup>381</sup> Quinze cents sur la place / Viennent d'être immolés, / Quinze cents sur la place, / Vaincus et désolés » (152).

<sup>382</sup> « Braddock avec audace / Fait marcher ses guerriers, / Et sur notre terrasse / Veut planter des lauriers » (152).

<sup>383</sup> Voir l'extrait cité à la page 24 de ce mémoire.

des combats : si les Anglais sont braves et redoutables, leur courage ne vaut rien devant celui des Français et des Canadiens. Comme le montrent les extraits de la chanson *Nous célébrons du grand Vaudreuil* (170) que nous venons de citer, des représentations négatives suivent inévitablement les représentations positives des forces anglaises, ce qui tend à démontrer que leur renommée est surfaite. Nous pouvons donc remarquer que l'utilisation positive des rôles thématiques et des qualifications est utilisée pour mieux tourner la figure de l'Anglais en dérision.

### *L'influence du discours religieux*

De prime abord, nous pourrions croire que le discours religieux joue un rôle important dans les représentations que dressent les versificateurs de l'Anglais. Nous ne sommes pas sans savoir que le discours tenu par les prédicateurs de l'époque s'affaira tout au long de la guerre de Sept Ans à installer une rhétorique de la « guerre sainte » en diabolisant la figure de l'Anglais et en faisant de lui l'outil du malin<sup>384</sup>. Certains textes antérieurs à notre corpus utilisent cette rhétorique. C'est le cas des textes écrits aux lendemains du naufrage de l'avant-garde britannique sur les récifs de l'Île-aux-Œufs en 1711<sup>385</sup>. Dans ces vers, les versificateurs ne manquent pas l'occasion de démontrer que les Anglais sont au service des forces du mal. On s'emploie, notamment, à établir des liens entre Satan et les généraux britanniques. Ainsi pouvons-nous lire dans *Maintes troupes parpaillottes...* (81) : « Plus d'un diable je redoute / L'intrépide Nicholson ». On n'omet pas, non plus, d'affirmer le caractère hérétique de l'Anglais : « Chantons la défaite / Des fiers Léopards. / Que désormais / L'hérétique Anglais, / Malgré sa furie, / Respecte Marie / Dont il sent les traits » (93). Toutefois, c'est son aspiration à s'emparer du territoire et à s'en prendre à la Vierge qui semble caractériser le comportement hérétique de l'Anglais.

---

<sup>384</sup> Sur la prédication pendant la guerre de Sept Ans et la question de la guerre sainte, voir : Simon Décary, « Le roi, l'Église et la guerre : La prédication à Montréal au moment de la Conquête (1750-1766) », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2008.

<sup>385</sup> À l'été 1711, Samuel Vetch, François Nicholson et Thomas Walker mettent en pratique un plan d'invasion de la Nouvelle-France. Pendant que Nicholson se dirige avec ses troupes vers Montréal par voie terrestre, Vetch et Walker, à la tête de quatre-vingts navires, remontent le fleuve Saint-Laurent à destination de Québec. Le 22 août, une partie de la flotte fait naufrage sur les récifs de l'Île-aux-Œufs. Suite à ce désastre, les généraux anglais n'auront d'autre choix que de renoncer à leur projet.

Au lendemain de l'incident, il semblerait que le discours religieux récupère les événements à son avantage. Hors de tout doute, pour les versificateurs de l'époque, le naufrage résulte d'une intervention divine. Même le capitaine François Mariauchau d'Esgly attribue la victoire aux forces divines dans sa satire *Maintes troupes parpaillottes* (81) : « Maintes troupes parpaillottes / Par l'avis de Nicholson / Venaient pointer leur canon / Sur saint Michel<sup>386</sup> et ses hôtes ; / Mais saint Michel, à deux pieds / leur a dansé sur les côtes, / Mais saint Michel, à deux pieds / Les a tous bien étrillés ».

Cependant, c'est davantage autour de la figure de la Vierge Marie que le discours religieux s'articule. Dans *Cantique sur la retraite des Anglois* (88), Joseph de la Colombière associe la Sainte Vierge au fleuve Saint-Laurent. Lorsqu'il s'aperçoit que la flotte anglaise s'avance sur ses eaux, le fleuve s'exclame : « À mon secours, on en veut à l'Église, / Reine des Cieux, soulage mon tourment. / Je favorise / Innocemment, / Malgré mon cours si long, si rebutant, / Sur vos vasseaux une injuste entreprise » (88). Nous pouvons remarquer que l'Anglais est, de prime abord, représenté comme un agresseur dont le but premier est de renverser l'Église catholique. Après quoi, l'auteur poursuit : « On veut brûler vos autels, vos images, / Mettre en oubli votre nom glorieux. / Que de ravages / Si furieux, / Feront couler de larmes dans ces lieux ! / Qu'ils vont causer de maux sur ces rivages » (88). Ainsi, les inquiétudes de l'auteur s'articulent autour de la possibilité de voir sa religion annihilée et de voir la Sainte Vierge bafouillée par l'ennemi. Devant les supplications du fleuve, la Vierge Marie n'a d'autres choix que de passer à l'action : « - Tirez mon fils, dit à Jésus sa mère, / De vos trésors un vent impétueux ; / Que la colère / Des orgueilleux / Sente au plus tôt par un sort malheureux / Qu'avec raison ce pays me révère » (89). Force est de constater que ce « pays », dont il est question ici, est sans contredit un endroit où la religion catholique doit fleurir loin des dangers que représente la religion protestante. Par ailleurs, il est à noter que la Vierge Marie n'hésite pas à demander l'aide de Jésus pour punir les pécheurs.

---

<sup>386</sup> Jeanne d'Arc Lortie rappelle qu'un envoyé de Nouvelle-Angleterre (John Livingston), ayant aperçu une statue de Saint Michel devant l'Hôtel Dieu, aurait prédit qu'elle serait détruite dès le premier coup de canon tiré par les Anglais. Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada-Français, Volume 1, op. cit.*, p. 82. Déjà, en 1690, lors du siège Phips, l'intervention de la Vierge détourne les boulets de canon. Bernard Andrès, « Québec: chroniques d'une ville assiégée (I : de 1628 à 1711) » in *Cahiers des Dix, Québec*, n° 61, 2007, p. 141.

Gérard Bouchard dans sa *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*<sup>387</sup> souligne que la quasi-absence de religions autre que catholique dans la vallée du Saint-Laurent, est l'un des facteurs qui favorisent l'homogénéité de la société canadienne de l'époque. Les nombreuses représentations que font les versificateurs de la Vierge Marie sont un signe patent du refus d'intégrer des sujets de religion protestante au cœur de la colonie. Comment pourrait-il en être autrement ? Comment pourraient-ils accepter d'admettre un culte qui renie les fondements de leur doctrine ? Comment oublier que le protestantisme est le culte pratiqué par un ennemi qui risque à tout moment de s'emparer de leur territoire et, par le fait même, d'assujettir le catholicisme à leur religion ? Ennemie jurée du protestantisme, la Vierge Marie est donc abondamment utilisée par les versificateurs de l'époque qui, ne l'oublions pas, appartiennent pour la plupart au monde ecclésiastique<sup>388</sup>.

Thomas Thiboult dans *L'Anglais en fureur* (91) utilise, lui aussi, le topos de la protection divine : « Reine de Cieux, / C'est vous en ces lieux, / Du Dieu du tonnerre, / Du Dieu de la guerre, / Qui lancez les feux. / Ah ! l'heureux sort, / D'avoir sur la terre / Ce puissant support ! ». Puis, il conclut un peu plus loin : « Vierge, c'est vous / Que l'amour engage / À porter ces coups ». Au topos de la protection divine, utilisé par de La Colombière et Thiboult, s'ajoute celui de la vengeance. Pierre de Maureuil, par exemple, termine la

---

<sup>387</sup> Sur cette question, voir : Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* *op. cit.*, p. 90.

<sup>388</sup> À l'exception de *Maintes troupes parpaillottes* (81) de François Mariauchau d'Esgly, les textes à caractère religieux rédigés en 1711 ont été écrit par des membres du clergé. Joseph de La Colombière fut supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu de Québec, grand vicaire, archidiacre et grand chantre du chapitre de Québec et Thomas Thiboult, supérieur du séminaire de Québec. Céline Dupré, « La Colombière, Joseph de », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010 et Honorius Provost, « Thiboult, Thomas » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010. Jeanne d'Arc Lortie rappelle que Louis de Villette fut professeur et aspirant jésuite. Jeanne d'Arc Lortie *Les textes poétiques du Canada-Français, Volume 1, op. cit.*, p. 93. Pierre de Mareuil fut, quant à lui, missionnaire. Lucien Campeau, « Pierre Mareuil » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010. Il semble que cette observation s'applique aussi aux textes à caractère religieux datant de la guerre de Sept ans. On peut du moins constater que *D'une nouvelle terre* est attribué à l'aumônier du fort Duquesne par Hugolin Lemay. Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada-Français, Volume 1, op. cit.*, p. 153. Lortie mentionne aussi que le cantique marial *Auguste Reine, au jour de votre fête* « retentit dans l'église de Montréal au retour des vainqueurs », ce qui pousse à croire que son auteur fut probablement un membre du clergé. *Idem*, p. 174.

chanson *Superbe Anglais* (94) sur ces quelques vers : « Superbe Anglais, / Le pouvoir de Marie, / Ce pouvoir que tu décries / T'enfonce ses traits. / Le sein des eaux, / Pour venger son outrage, / T'ouvre tes tombeaux ; / Le sein des eaux, / En t'étouffant de rage / Dompte nos rivaux ». Le territoire est représenté ici comme une terre sainte où tous les profanes qui s'y aventurent devront en payer le prix. L'Anglais, s'il veut conquérir le territoire, devra répondre devant Dieu de son hérésie.

Comme nous venons de le constater, les versificateurs de l'époque ont tendance à croire que le pays est sous la protection de la Vierge Marie. C'est que, jusque-là, « les circonstances ont joué en faveur de la colonie<sup>389</sup> ». Louise Dechêne, dans son ouvrage *Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, relève qu'à cette époque, les échecs de l'armée britannique<sup>390</sup> sont davantage dus à des accidents, des bévues et à la maladie qu'à la résistance de l'armée française et que c'est pour cette raison que les habitants de la colonie ont tendance à attribuer leur salut à l'intervention des forces divines. Elle rappelle que cette croyance contribue à alimenter certains préjugés : « les troupes canadiennes sont invincibles, celles des Anglais ne valent rien et les barrières naturelles du pays sont infranchissables<sup>391</sup> », écrit-elle en cherchant à traduire la pensée canadienne de l'époque.

Près d'un demi-siècle plus tard, cette croyance semble avoir perduré ; c'est du moins ce que nous pouvons constater à la lecture des textes *D'une nouvelle terre...* (152) et *Auguste Reine, au jour de votre fête...* (172). Cette fois, la Vierge Marie intervient dans la bataille en guidant et protégeant les guerriers au cœur des combats à la façon des Dieux des épopées homériques et chrétiennes<sup>392</sup> : « Vous armez votre bras, / De notre colonie / Vous guidez les

---

<sup>389</sup> Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 166.

<sup>390</sup> Il est ici question des fiascos militaires que représentent le siège de la ville de Québec par le général Phips (1690) et le naufrage de l'avant-garde de la flotte de Walker sur les récifs de l'Île-aux-Œufs (1711).

<sup>391</sup> Louise Dechêne, *op. cit.*, p. 398.

<sup>392</sup> En guise d'exemple, citons le chapitre XX de l'*Iliade* dans lequel les dieux prennent part au combat de manière active. Apollon « le meneur d'homme » met en Énée « un noble élan » qui lui permet de traverser la bataille pour aller affronter Achille. Lorsque finalement, Énée sera sur le point d'être vaincu, c'est Poséidon qui lui permettra de prendre la fuite. Homère, *Iliade : chants XVII à XXIV*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 143 et 149. Dans *La chanson de Roland*, Dieu semble omniprésent et n'hésite pas à soutenir les preux chevaliers. Ainsi en est-il lorsque Margarit attaque Olivier ou lorsque les forces divines permettent à Charlemagne et à Thierry de remporter leur duel

soldats » (152), « Vous dirigez leurs bras, leurs canons, leurs mortiers » (172). Encore une fois, la Sainte Vierge tient le rôle de protectrice. Grâce à son aide, la colonie peut continuer son développement : « Soutenez, grande reine, / Notre pauvre pays, / Il est votre domaine, / Faites fleurir nos lis. / L'Anglais sur nos frontières / Porte leurs étendards, / Exaucez nos prières, / Fortifiez nos remparts » (152), « Auguste Reine, au jour de votre fête, / De Chouaguen nous faisons la conquête ; / Ce jour trois fois heureux de votre Assomption / Assure à ce pays votre protection » (172). Nous pouvons donc constater que ces deux textes s'inscrivent dans la logique de la guerre sainte : on se bat, d'abord et avant tout, pour préserver le royaume de la Vierge Marie de l'envahisseur protestant. L'auteur de *D'une nouvelle terre* (152), mentionne d'ailleurs que son pauvre pays est le domaine de Marie. Toutefois, il est à noter que l'ennemi, même s'il continue à représenter un danger pour le territoire, n'est plus diabolisé ; on ne le traite plus d'hérétique ou de diable, comme dans les textes antérieurs à la guerre de Sept Ans.

Il semble que, dans nos textes, la représentation de l'Anglais ait assimilé les différentes constituantes du processus de la diabolisation de l'Anglais, soit son identification au « terme "ennemi", son association à la barbarie et enfin, son affiliation au diable<sup>393</sup> ». Ici, l'Anglais est toujours représenté comme un agresseur qui tente de s'emparer du royaume de Dieu, et les forces divines penchent toujours du côté des Français, ce qui nous permet de constater que les constituantes de la diabolisation de l'ennemi sont bel et bien assimilées.

Nous devons cependant relativiser l'influence qu'exerce le discours religieux sur les habitants de la colonie. Vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, plusieurs chercheurs ont démontré que, sous le Régime français, la dévotion du peuple canadien relève du mythe<sup>394</sup>. Leurs ouvrages nous révèlent que de nombreux facteurs témoignent que le clergé n'a que très peu d'emprise sur la pensée des Canadiens à cette époque. Il faut d'abord rappeler que la plupart des paroisses n'ont ni curé, ni église et que les prêtres sont pratiquement absents dans les régions rurales. Qui plus est, l'irrespect des paroissiens vis-à-vis la discipline religieuse (refus de payer la dîme, de respecter le carême et le repos dominical, impolitesses à l'égard des curés,

---

malgré leur blessure. Joseph Bédier, *La chanson de Roland*, Paris, Éditions H. Piazza, 1962, p. 127, 129, 305, 307, 329 et 331.

<sup>393</sup> Simon Décary, *op. cit.*, p. 61.

<sup>394</sup> Sur cette question, voir : Robert Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1972 (2 volumes), Denis Monière, *op. cit.*, p. 66 à 70 et Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1974, chapitre 450-480.



absentéisme lors des messes, blasphèmes, libertinage) montre que le Canadien accorde peu d'intérêt aux choses de l'Église. Il semble donc que « les interprétations des historiens [du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle] exagèrent [l'emprise cléricale] en transposant en Nouvelle-France, selon une logique régressive, les caractéristiques de la société canadienne-française à un autre moment de son histoire<sup>395</sup> ». La rareté des textes à caractère religieux – deux, seulement, pour la période qui nous intéresse – et le fait que ceux-ci aient été rédigés par des membres du clergé, nous permettent de constater l'importance relative que joue le discours religieux sur les représentations de l'Anglais et dans le processus d'appropriation du territoire à cette époque. Bien que ces textes tentent d'influencer la population en mettant en place un processus de victimisation, – rappelons-nous que l'Anglais est représenté comme un agresseur voulant s'emparer de la terre sainte que représente la Nouvelle-France – il n'en demeure pas moins que leur rayonnement ne semble pas être à même d'atteindre toutes les couches de la société. Il semble, une fois de plus, que certains de ces textes servent les intérêts d'une classe spécifique. En incorporant l'idée d'une appartenance religieuse au processus d'appropriation du territoire, les auteurs de *D'une nouvelle terre...* (152) et de *Auguste Reine, au jour de votre fête...* (172), tentent de soulever l'ardeur du peuple contre l'Anglais<sup>396</sup>. L'impression de participer à une sainte entreprise devrait, en quelque sorte, inciter les Canadiens au sacrifice puisqu'il ne s'agit plus seulement de défendre un simple territoire, mais bien de sauvegarder la terre que Dieu a choisi pour étendre son empire. Nos versificateurs tentent ainsi de démontrer qu'il s'agit d'une lutte à finir entre la civilisation catholique et la barbarie protestante<sup>397</sup>. Nous pouvons dès lors constater que ces textes s'inscrivent directement dans une logique de culture de guerre qui a pour premier but de

---

<sup>395</sup> Denis Monière, *op. cit.*, p. 68.

<sup>396</sup> Nous devons, entre autres, relever que les officiers Français et Canadiens sont représentés comme les serviteurs de Marie : « Montcalm, Rigaud et toute leur armée, / Inviteront la prompte Renommée / À publier partout que c'est à vôtre doigt / Qu'ils doivent le succès de ce brillant exploit » (173).

<sup>397</sup> Rappelons-nous que la notion de sacrifice est l'idée centrale de toute culture de guerre. Sur les liens existants entre la notion de sacrifice et la perception de la guerre comme étant une entreprise divine, voir : Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *op. cit.*, chapitre II. Au cours de ces pages, Audoin-Rouzeau et Becker mentionnent que la religion de guerre est un élément majeur de la culture de guerre ; notamment dans l'idée de consentement au sacrifice ou elle mélange l'idée de Dieu et de la patrie. Ainsi, parvient-on à développer une certaine forme de syncrétisme entre sentiment religieux et sentiment patriotique. Daniel Madelénat rappelle quant à lui que « l'herméneutique chrétienne [...] valorise la souffrance en lui attribuant des mérites réversibles et transvalue la défaite charnelle en triomphe spirituel ». Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 45.

protéger les avoirs du roi et de l'Église. Il n'est donc pas surprenant que l'Anglais soit représenté à la fois comme ennemi politique (il espère s'emparer du territoire) et comme ennemi religieux (il désire s'en prendre à l'Église et, plus précisément à la Vierge Marie). Il est à noter que la rhétorique de la terre sainte et de la guerre de religion disparaîtra complètement de nos textes poétiques durant les premières années du règne britannique (1763-1776).

### *Quelques procédés de mise en récit*

Les versificateurs de l'époque utilisent toute une gamme de procédés de mise en récit pour tourner la figure de l'Anglais en dérision. Parmi ceux-ci, nous pouvons constater que le dialogue et la comparaison sont privilégiés. Observons maintenant comment les textes de notre corpus emploient ces deux procédés.

De prime abord, nous pourrions croire que tous les versificateurs utilisent le dialogue d'une seule et unique manière. Cependant, bien qu'il s'avère que chacun d'entre eux partage la même visée (celle de rabaisser l'Anglais), il n'en demeure pas moins que leurs textes exploitent le dialogue de manières bien différentes.

Un texte tel que *Courrier, qu'y a-t-il de nouveau...* (147), par exemple, construit une représentation négative des forces britanniques au fur et à mesure que se développe une conversation entre le roi d'Angleterre et son courrier. Le récit de la défaite britannique est reconstitué par le biais du discours rapporté : devant les questions incessantes de son souverain, le pauvre courrier n'a d'autre choix que de dresser un portrait du désastre. Observons par ailleurs que les séquences transactionnelles n'empruntent pas la structure conventionnelle de séquences-échanges binaires ou ternaires<sup>398</sup>. Les strophes 1, 3 et 5, sont complètement accaparées par les questions du roi. Celles-ci resteront d'ailleurs, la plupart du temps, sans réponse. Lorsque le roi interroge son courrier, celui-ci ne peut répondre que partiellement à ses questions. Ainsi, lorsque le roi demande

---

<sup>398</sup> Selon Jean-Michel Adam, le prototype dialogal se compose de séquences phatiques et de séquences transactionnelles. Ces dernières s'articuleraient à partir de séquences-échanges à structure binaire ou ternaire. Jean-Michel Adam, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Éditions Nathan, coll. « fac. Linguistique », 1992, chapitre 6.

Le feu a-t-il duré longtemps ? / Ai-je perdu bien de mes gens ? / Tous mes équipages et tous mes chariots / Se sont-ils rendus d'un pareil assaut ? / C'est qu'ils n'ont pas fait jouer / Mes bombes et grenades ne leur ont pas servi, / Tous mes officiers ont-ils bien travaillé, S'sont-ils battus en vaillants guerriers (148),

celui-ci répond :

Tous vos mortiers et tous vos obusiers / N'ont servi qu'à nous embarrasser, / Vos bombes et grenades, mortiers et canons, / Sont à présent à ce grand Roy Bourbon. / Vous pouvez dire : adieu la Belle Rivière / Et sans compter ce qu'il nous en coûtera / Encore, peut-être ne l'aurez-vous pas (148).

Seule la question « mes bombes et mes grenades ne leur ont pas servi », trouve écho dans la réponse du courrier. Ce court-circuitage du dialogue, qui d'ailleurs opère tout au long du texte, contribue à tourner l'Anglais en dérision. D'un côté, on nous présente un roi complètement dépassé par les événements (sa manière compulsive de questionner son émissaire témoigne de l'angoisse qui l'anime) et de l'autre, on retrouve un courrier qui tente par tous les moyens de recréer le cours des événements tout en tentant de répondre aux questions du roi. Quoi qu'il en soit, c'est l'Anglais qui, ici, fait le récit de sa propre défaite, qui se pose en témoin de sa propre humiliation. Qui plus est, en nous représentant le roi qui semble avoir perdu tout contrôle, l'auteur du texte se moque impunément de l'Anglais : « Oh ! adieu donc, tout est perdu / Puisque je suis toujours battu, / Je n'en suis pas quitte pour vingt millions » (148). Comment, en effet, pourrait-on craindre un peuple dont le roi est dévoré par les angoisses et les remords ? Par l'entremise du dialogue, l'auteur cherche à démontrer la faiblesse de l'ennemi ou, du moins, tente de convaincre le public qu'il en est ainsi.

*Dialogue entre un Français et un Anglais sur la prise de Chouaguen* (164), met en scène un Français qui décide d'aider un Anglais en détresse. Lorsque l'Anglais demande au Français de lui porter secours<sup>399</sup>, ce dernier le raille en lui conseillant un remède dont les ingrédients portent le nom des officiers français et canadiens qui ont remporté la victoire de Chouaguen : « Si tu veux merveille / Et te guérir comme il faut, / Tu prendras une bouteille / De la poudre de Rigaud, / Trente dragées de Montcalme, / De Villiers vingt et un grain, / De Ligneris une dragme ; / Tu guériras pour certain » (164). Puisqu'il comprend rapidement que son interlocuteur fait allusion à la prise de Chouaguen, l'Anglais l'accuse de lui parler

---

<sup>399</sup> « N'as tu pas quelques racines / Qui puisse guérir mon mal ? / Fais moi prendre médecine / Sans aller à l'hôpital » (164).

« en ironie » (164) et empruntant « le masque d'Arlequin » (164). Bien que l'Anglais ne soit pas en mesure de se défendre, le Français continue de l'assaillir verbalement en faisant mine de ne pas comprendre de quoi il en retourne : « Quoi ! t'a-t-on pris cette place [fort Chouaguen], / Qui est d'un si grand renom ! / Fortifiée sur toutes faces, / De mortiers et de canons ! / Environnée d'une voute / Faite en forme de lambris, / Et gardée d'une redoute / Qui te mettait à l'abri » (165). Et pourtant, en donnant une définition si pointue des fortifications, le Français laisse clairement entendre qu'il est au courant des derniers événements et qu'il y a peut-être même participé. Ainsi, le Français « feint la sympathie pour mieux démolir son ennemi<sup>400</sup> ». Au cours de la dernière strophe, l'Anglais avoue finalement sa témérité et sa faiblesse, et par le fait même, la force des Français : « Il est vrai qu'en Angleterre, / Nous avons toujours compté / De vous renverser par terre, / Mais nous nous sommes trompés ; / Car vous avez tant d'adresse, / Et vos coups portent si bien !... / Les uns tuent, les autres blessent, / Et les nôtres... ne font rien » (165). Jeanne d'Arc Lortie rappelle, dans *Les textes poétiques du Canada français*, que l'auteur dresse une « satire fort contrastée » des comportements des deux nations rivales en mettant en scène le flegme de l'Anglais et le chauvinisme du Français<sup>401</sup>.

Le texte *Quel est ce guerrier invincible...* (177) oppose lui aussi un Français et un Anglais. Cette fois, il s'agit des deux commandants (Montcalm et Monro) qui, avant la bataille, se lancent dans une rixe verbale. Ici, il va sans dire que les interlocuteurs ont des vues bien différentes. Si Monro croit pouvoir résister aux forces franco-canadiennes, Montcalm, pour sa part, laisse entendre qu'il peut s'emparer des positions britanniques sans effort. À tour de rôle, les deux officiers ne manqueront pas de se vanter, espérant ainsi décourager leur ennemi. Alors que Monro s'enorgueillit de son artillerie et de ses fortifications<sup>402</sup>, Montcalm se targue de la bravoure de ses hommes et de l'efficacité de ses canonnières<sup>403</sup>. Il n'est pas surprenant que le dialogue s'inscrive dans la mouvance de

---

<sup>400</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.*, p. 165.

<sup>401</sup> *Idem*, p. 165.

<sup>402</sup> « J'ai des mortiers et des canons, / Un retranchement imprenable, / Des bombes, boulets à foison, / Toutes sorte de munitions » (178).

<sup>403</sup> « Mes Français d'un cœur animé, / Vont devant toi bientôt paraître, / Mes Sauvages et mes Canadiens, / Qui tous font leur devoir très bien » (178), « J'ai des canonnières très savants / Qui te feront des politesses ; / Crois-moi, ne fais pas le vaillant / Tu es à moi dans peu d'instant » (178).

l'affrontement éristique, puisqu'il s'agit pour ces deux officiers de faire la preuve de la puissance de leurs troupes. De cette joute verbale découle un réel combat : combat durant lequel l'Anglais ne peut que constater sa faiblesse et la bravoure des Français<sup>404</sup>. L'affront de l'Anglais se voit donc rapidement remplacé par des supplications :

Ah ! grand Montcalm, que de carnage ! / Vous détruisez tous mes Anglais, / Suspendez donc votre courage, / Et pardon, messieurs les Français, / Délivrez-nous donc, s'il vous plaît, / De la fureur de vos Sauvages, / Nous vous demandons simplement, / Les honneurs de guerr' seulement (179).

Ainsi la figure de l'Anglais subit-elle un renversement de valeur à l'intérieur du même texte : en quelques instants, ce fier combattant, sûr de lui et quasi-arrogant<sup>405</sup>, se transforme en une victime qui implore le Français de lui accorder sa protection. Encore une fois, le dialogue s'applique à dresser un portrait qui ridiculise l'Anglais en mettant de l'avant sa faiblesse et ses travers.

Nous pouvons constater que, dans l'ensemble de nos textes, les versificateurs ne donnent la parole aux Anglais que pour leur faire constater leur impuissance ou les faire témoigner de leurs défaites. Qui plus est, rappelons que dans les textes où l'Anglais est confronté au Français, le Français domine en tout temps la conversation. Que ce soit, comme nous l'avons vu, par le contenu du dialogue ou, encore, par sa structure<sup>406</sup> (le Français ouvre et/ou ferme habituellement la conversation, démontrant ainsi qu'il domine la conversation et l'on accorde une place considérable à ses paroles, et ce, au détriment de celles de l'Anglais<sup>407</sup>, etc.), l'Anglais est toujours représenté en position d'infériorité. À la fin de chacun de ces dialogues, le sujet d'Albion en arrive toujours à la même morale : les Français sont invincibles, et il faut être dupe pour penser le contraire.

Il est indéniable que la figure de l'Anglais fut créée en opposition à celles du Français et du Canadien. Nous pouvons voir que si, d'une part, les versificateurs canadiens s'appliquent

---

<sup>404</sup> « Ah ! je vois bien que je meurs, / Je suis dans la consternation, / Je vois les Français tout à l'heure / Envahir tous mes bastions. / Déjà mes Anglais étonnés / Ne savent où prendre asile / Je crois qu'il nous faudra céder / Demandons à capituler » (178-179).

<sup>405</sup> « Croit-il faire cette année ici, / Faire ce qu'il a fait l'autre, / À Chouayen il nous a surpris, / Mais ici nous sommes avertis » (178).

<sup>406</sup> Comme le rappelle Jean-Michel Adam, « un défaut de structure peut être révélateur d'un rapport de force ». Jean-Michel Adam, *Les textes : types et prototypes*, op. cit., p. 160.

<sup>407</sup> C'est le cas, notamment, dans *Le carillon de la Nouvelle-France* (184), où les paroles du Français occupent sept des huit strophes du texte.

à idéaliser leur collectivité, d'autre part, ils mettent tout en œuvre pour rabaisser la nation ennemie.

La comparaison permet aux versificateurs de mettre en place ce double mouvement d'idéalisation et de dénigrement. Dans la plupart des textes, on n'hésite pas à rabaisser l'Anglais pour donner une meilleure impression des forces franco-canadiennes. Il en va ainsi des textes *Braddock avait toujours dit...* (145), *D'une nouvelle terre...* (152) et *Quel est ce guerrier invincible...* (177), dans lesquels les Anglais, après s'être vantés de pouvoir vaincre les Français et/ou avoir eu l'audace de marcher en sol canadien, sont défaits de façons humiliantes. On nous laisse donc entendre que la valeur et le courage des Britanniques ne valent rien devant la bravoure des Français et des Canadiens. Les versificateurs s'emploient à représenter les différences qui semblent prévaloir entre leur collectivité et celle de l'ennemi. Une simple lecture des qualifications et des rôles thématiques de la figure du Canadien<sup>408</sup> et de ceux de l'Anglais<sup>409</sup>, nous permet d'ailleurs de constater qu'il s'opère ici une réelle dichotomie.

Le texte *Le Français comme l'Anglais...* (180) nous semble apte à imaginer notre propos. Dès la première strophe, l'auteur installe l'opposition entre Français et Anglais : « Le Français comme l'Anglais / Prétend soutenir ses droits / Voilà la ressemblance ; / Le Français par équité, / L'Anglais par duplicité, / Voilà la différence » (180). Après avoir mentionné que les deux ennemis combattent dans le même but, celui de soutenir leurs droits, l'auteur de la chanson n'hésite pas à souligner que le Français le fait par souci d'équité et l'Anglais par hypocrisie ; ainsi, les motivations de l'Anglais ôtent toute légitimité à son entreprise. L'ensemble du texte repose sur la même structure. Dans chacune des strophes, on commence d'abord par observer une ressemblance entre les deux collectivités avant de démontrer que derrière chacune de ces ressemblances apparentes se cache une réelle différence. Lorsque, par exemple, l'auteur écrit, dans la deuxième strophe, que l'Anglais tout comme le Français fait des prisonniers, il ne manque pas l'occasion de déshumaniser le comportement du premier en insistant sur la façon dont les deux individus traitent leurs prisonniers : « Le Français les

---

<sup>408</sup> Voir les sous-chapitres de ce mémoire intitulés « Les rôles des miliciens au plan actoriel » (p. 61-62), « Les rôles des héros canadiens au plan actoriel » (p. 64-66) et « La réapparition de la figure du Canadien dans les textes traitant de l'invasion américaine de 1775-1776 » (p. 77-94).

<sup>409</sup> Voir le sous-chapitre de ce mémoire intitulé « La figure de l'Anglais au plan narratif » (p. 113-116).

traite bien, / Et l'Anglais les traite en chien » (180). Par conséquent, nous pouvons constater que la comparaison du comportement des différentes collectivités contribue encore une fois à mettre en place ce double mouvement d'idéalisation et de dénigrement. Dans les strophes suivantes, l'auteur s'applique d'ailleurs à donner l'impression que les victoires des forces françaises sont beaucoup plus importantes que celles des forces britanniques. Ainsi, il écrit que bien que l'Anglais « nous a pris des vaisseaux, / Nous lui prenons des châteaux » (180) et « qu'il nous rendra notre bien / Et [que] nous garderons le sien » (180). Un peu plus loin, il ajoute encore que « Chouayen vaut Beauséjour », mais que « vis-à-vis Port Mahon / Qu'att-il [l'Anglais] à mettre de bon » (180) ? Comme un grand nombre de textes poétiques de cette époque, *Le Français comme l'Anglais...* (180) utilise la comparaison pour mettre de l'avant la force des Français et la faiblesse des Anglais : « L'Anglais cherche des lauriers, / Autant en font nos guerriers, / Voilà la ressemblance ; / Les Français en font amas, / L'Anglais n'en moissonne pas, / Voilà la différence » (180). Bien que les deux individus caressent encore une fois le même but, seul le Français parvient à l'atteindre. L'Anglais doit, quant à lui, se contenter d'occuper la position de perdant.

#### *Représentations de l'Anglais sous le Régime britannique*

Après la Conquête, le monolithisme qui caractérisait la collectivité de la Nouvelle-France au cours du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle sera chamboulé. L'arrivée des immigrants britanniques et la mise en place de la nouvelle administration confrontera les Canadiens à une pluralité toute nouvelle. Du jour au lendemain, les habitants de la colonie seront appelés à partager leur quotidien avec cet *Autre* qui ne partage ni leurs opinions, ni leurs intérêts, ni leurs coutumes et encore moins leur langue et leur religion. Toutes les classes de la société canadienne devront apprendre à vivre avec l'ennemi d'autrefois et à se soumettre à leur autorité. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce chapitre, nous croyons que le rapport qui s'installe entre Canadiens et Anglais s'inscrit dans une logique de remobilisation culturelle. Plutôt que de chercher à reconfigurer les codes de valeurs et les croyances de la société canadienne en vue de désamorcer la culture de guerre, nous pensons que les versificateurs de l'époque tentent simplement de les nuancer dans le but de les adapter au nouveau contexte sociopolitique et culturel.

Certes, la culture de guerre propre à la fin du Régime français semble bel et bien révolue. Comme nous l'avons vu au cours des chapitres précédents, les héros d'antan sombrent dans l'oubli et les Canadiens mettent tout en œuvre pour faire oublier leur ancienne allégeance. Si les versificateurs s'appliquent désormais à établir la différence entre Canadiens et Anglais<sup>410</sup> ou anciens et nouveaux sujets<sup>411</sup>, ils s'efforcent d'établir une distinction entre deux groupes de l'élément britannique. C'est leur façon de représenter ces différents groupes qui nous permettront de mieux cerner le travail de re-mobilisation culturelle qui s'effectue après la Conquête.

Dès l'époque du régime militaire, l'élément britannique de la *Province of Quebec* se scinde en deux groupes qui adoptent des visées différentes. D'un côté on retrouve les membres d'une administration qui de prime abord tente de s'attacher la population de la colonie en adoptant une politique de bienveillance<sup>412</sup> et, de l'autre, des aventuriers et des marchands venus des colonies du Sud pour s'enrichir aux profits de la population<sup>413</sup>. Les paroles proférées par Murray à l'égard de ces immigrants<sup>414</sup> et les nombreuses pétitions demandant le rappel du gouverneur sont à l'image de l'animosité qui s'installe rapidement entre les deux groupes.

Quoi qu'il en soit, les versificateurs canadiens choisissent rapidement leur parti. Bien entendu, la politique du *French Party* est tout à leur avantage puisqu'elle préconise le maintien de la culture canadienne et de la religion catholique. Ainsi, plutôt que de mettre tous les Anglais dans le même panier et de risquer de contrarier les nouveaux dirigeants, ils préféreront peaufiner un portrait positif de l'administration tout en dressant des représentations négatives de l'immigrant britannique.

---

<sup>410</sup> Sur l'utilisation de l'ethnonyme « Canadien » consulter les pages 67 à 77 de ce mémoire.

<sup>411</sup> Voir l'analyse de la chanson *Étrennes du garçon imprimeur à ses pratiques*. Chanson (197) aux pages 73 et 74 de ce mémoire.

<sup>412</sup> Il s'agit ici du *French Party*, aussi nommé le *King's Party*, dont les gouverneurs Murray et Carleton adopteront et soutiendront la politique. Sur cette question, voir : Michel Brunet, *op. cit.*, chapitre 5.

<sup>413</sup> Ceux-ci sont représentés par le *British Party*. Sur cette question, voir : *Idem*, Chapitre 5. Au cours des analyses qui suivront, nous utiliserons les termes « immigrants », « nouveaux arrivants » et « anciens sujets » pour désigner ce nouveau clan.

<sup>414</sup> Dans l'une de ses lettres, Murray dit de ses marchands que ce sont « les plus cruels, ignorants et rapaces fanatiques qui aient jamais existé », cité par Bernard Andrès, « D'une mère partie à la patrie canadienne : archéologie du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 485.



Pour ce faire, les versificateurs chercheront d'abord à témoigner de leur admiration à l'égard de la nouvelle administration. Ils y arriveront par l'entremise de la figure de Carleton. Bien entendu, ceux-ci sont conscients que la politique du gouverneur constitue le dernier rempart contre les ambitions des nouveaux immigrants, voire la seule option qui puisse les sauver d'une politique qui leur est totalement inconnue et qui les mettrait, inévitablement, à la merci des anciens sujets. Il n'est donc pas surprenant que le gouverneur soit représenté, dans ces textes, sous les traits de l'allié, du père bienveillant ou du protecteur. Comme nous l'avons vu précédemment, en louangeant Carleton, les versificateurs ne manquent aucune occasion de manifester leur respect et leur soumission aux autorités britanniques<sup>415</sup>. Les extraits analysés un peu plus haut nous permettent de constater que le rapport au roi et aux institutions britanniques passe toujours par l'intermédiaire du gouverneur. Par exemple, on ne chante que très rarement la grandeur du roi, ou encore les bienfaits des institutions britanniques, sans que le gouverneur ne soit la figure centrale du texte<sup>416</sup>; et lorsqu'on manifeste une certaine forme d'attachement envers le roi, c'est souvent pour le remercier d'avoir nommé Carleton au poste de gouverneur général<sup>417</sup>, ou pour implorer son retour<sup>418</sup>. Le roi ne sera d'ailleurs acclamé qu'une seule fois dans les textes qui couvrent la période 1763-1774, mais, encore une fois, il se verra éclipsé par Carleton : « Dis donc, dans le vif sentiment / De ta reconnoissance : VIVE le Roi ; le PARLEMENT ; VIVE Son EXCELLENCE ! » (216). Nous pouvons remarquer que, dans l'esprit des versificateurs de l'époque, les institutions britanniques et le roi ne semblent être que des outils permettant à Carleton d'assurer la protection du peuple Canadien.

Il faudra attendre le lendemain de l'invasion américaine pour qu'un versificateur ne témoigne directement de son affection pour le roi Georges III<sup>419</sup>. Ainsi pouvons-nous lire

---

<sup>415</sup> Sur cette question, consulter les pages 49 à 56 de ce mémoire.

<sup>416</sup> Seul le texte *Vers en bouts-rimés, à l'occasion du buste du roi, érigé sur la Place-d'armes de Montréal, le 7 octobre, 1773* (214) se consacre exclusivement à faire l'éloge du roi.

<sup>417</sup> « BENI soit le Roi, dont le choix / À nos vœux favorable / Nous assure encore une fois / Votre présence aimable » (215).

<sup>418</sup> « Monarque, respecté sur la plaine liquide, / Qui portez au-de-là vos conquêtes rapides, / Finissez nos regret, rendez-nous Carleton ; / Il grave dans nos cœur vos vertus, votre noms » (213).

<sup>419</sup> Après la Révolution française, de nombreux poèmes loyalistes chanteront l'attachement du peuple canadien pour le roi d'Angleterre. En guise d'exemples, voir *Imitation de la chanson anglaise God Save the King* (381) de Joseph Quesnel et *Chanson pour la naissance du roi George composée par Louis Labadie, maître d'école* (408).

dans le texte *Chanson* (222) : « Amis, prenons le verre en main, / Remplissons-le de ce bon vin, / Et répétons sans cesse, / "À la santé de Georges trois," / Buvons tous à lui trois fois trois » (223). Dans *Chanson de guerre de l'année 1775* (225), un autre versificateur témoigne de sa loyauté et de son attachement pour le roi lorsqu'il incite un rebelle à revenir dans le droit chemin<sup>420</sup>.

Il semble que la Révolution américaine ait contribué à faire accepter le changement d'allégeance. Toutefois, il ne faut pas oublier que les textes datant de l'époque de l'invasion de 1775-1776 ont été rédigés par une certaine classe de la population dont le dessein était de donner la preuve de leur loyauté pour conserver les avantages que leur avait concédés Londres par l'Acte de Québec. Le texte *Chanson* (222), par exemple, s'emploie à illustrer le loyalisme des Canadiens et la fourberie des civils anglais. C'est donc dire qu'il est difficile de discerner les intentions de l'auteur. Manipulation ou réel attachement ? Quoi qu'il en soit, dans un cas comme dans l'autre, le texte révèle une habileté politique.

Nous pouvons d'ailleurs observer que chaque événement qui engendre une instabilité politique contribue à l'accroissement de l'élément loyaliste. Chaque fois que le système monarchique sera menacé par les idées républicaines, les versificateurs répondront par un excès de loyalisme. Ainsi en est-il pour les années 1775-1776, et des années qui précéderont et suivront la Révolution française et les guerres napoléoniennes<sup>421</sup>. Par conséquent, nos versificateurs paraissent plus attachés au système monarchique, qu'à un monarque en particulier : il s'agit, ici, de sauvegarder un idéal politique.

Si les versificateurs canadiens emploient différents stratagèmes pour parvenir à illustrer leur loyalisme, ils n'hésitent pas à en faire autant pour décrier le comportement des nouveaux arrivants. De prime abord, force est de constater que quelques précautions sont prises pour établir une distinction claire entre les deux groupes de l'élément britannique. Par exemple, remarquons que les versificateurs évitent d'utiliser l'ethnonyme « Anglais » pour désigner les immigrants britanniques. Tout au plus, un auteur daignera les désigner par le terme « anciens sujets » dans le texte *Étrennes du garçon imprimeur à ses pratiques*. *Chanson* (197). Le silence qui entoure le clan des marchands britanniques dans les textes poétiques de

---

<sup>420</sup> Voir l'extrait cité dans la note de bas de page 297 de ce mémoire.

<sup>421</sup> En guise d'exemples, nous renvoyons aux textes datant de l'époque des guerres napoléoniennes analysés dans le deuxième chapitre de ce mémoire (p. 90-92).

1763 à 1775 démontre le malaise qui s'installe rapidement entre les Canadiens et ce nouveau groupe. Ce silence révèle un profond mépris de l'Autre. Qui plus est, ce mépris semble soutenu par le refus des versificateurs de la colonie à intégrer symboliquement les anciens sujets à la collectivité canadienne<sup>422</sup> ; ce qui n'est pas sans rappeler qu'une nouvelle forme de résistance se développe au cœur de l'élite canadienne.

Au lendemain de l'invasion américaine de 1775-1776, les versificateurs canadiens n'hésiteront pas à représenter les anciens sujets de la province comme de mauvais sujets. Dans *Chanson* (222), l'auteur les désigne d'ailleurs par les termes « faquins », « vipères », « fanfarons », « propre' à rien », « cagnards », « bavards » et « méchants serviteurs » (222,223). Il dit aussi d'eux qu'ils sont « jaloux », « peu sincères », « sans bravoure » et « sans loyauté » (222,223). Comme nous l'avons relevé précédemment<sup>423</sup>, l'auteur de ce texte s'applique à installer un rapport d'opposition entre les Canadiens et les nouveaux arrivants en mettant en scène le comportement adopté par chacun des groupes lors de l'invasion américaine. En fait, ce texte établit que les apparences peuvent être trompeuses : si les civils anglais de la colonie qui semblaient dignes de confiance se sont conduits en lâches, les Canadiens ont quant à eux combattu vaillamment. Nous pouvons donc constater que la comparaison est utilisée pour établir une différence entre anciens et nouveaux sujets. Entre mauvais sujets et rebelles, il ne semble plus y avoir qu'un pas à franchir.

Les textes de cette période alimentent une certaine ambiguïté quant à l'identité des rebelles. *Chanson de guerre de l'année 1775* en donne un exemple patent. Comme nous l'avons vu au cours du deuxième chapitre, l'auteur de ce texte n'hésite pas à laisser sous-entendre la méconduite de certains habitants canadiens<sup>424</sup>. Cependant, la cinquième strophe<sup>425</sup> indique clairement que les rebelles sont tous d'anciens sujets. En effet, lorsque l'auteur demande au « maudit rebelle » de demander pardon à son roi d'avoir osé mépriser sa loi, nous pouvons constater que ces paroles peuvent s'adresser aussi bien à un coloniste, qu'à un civil anglais de la colonie. Rappelons que plusieurs marchands britanniques installés au Canada sont solidaires à la cause américaine puisque la plupart d'entre eux sont originaires

---

<sup>422</sup> Sur cette question, voir les pages 67 à 77 de ce mémoire.

<sup>423</sup> Sur cette question, nous renvoyons à l'analyse des pages 82 et 83 de ce mémoire.

<sup>424</sup> Sur cette question, nous renvoyons à l'analyse des pages 84 à 87 de ce mémoire.

<sup>425</sup> Cette strophe est entièrement reproduite dans la note de bas de page 297 de ce mémoire.

des treize colonies. Il n'est donc pas surprenant que les versificateurs canadiens cultivent cette ambiguïté et tentent de discréditer les immigrants britanniques aux yeux de l'administration en rédigeant des textes tels que *Chanson* (222) et *Chanson de guerre de l'année 1775* (224).

Il semble que les versificateurs de l'époque entretiennent aussi une ambiguïté sur l'identité des combattants loyalistes dans le même dessein. Si certains textes donnent quelques indices quant à la participation de la milice canadienne pendant les combats contre les forces colonistes, il en va tout autrement des civils britanniques. Dans *Les premiers coups que je tirai...* (221), le combattant revendique sa « canadianté » en utilisant la première personne du singulier. « Je » ne peut être, ici, que Canadien car il s'exprime en français. De plus, celui-ci nous rappelle que ses coups de feu sont la « musique », voire la « gigue du Canadien / qui surprend l'Amérique » (221). L'auteur de *Chanson de guerre de l'année 1775* (224) indique quant à lui la participation de la milice canadienne lorsque, s'adressant à Benedict Arnold, il rappelle, dans la dernière strophe, qu'il est « un de ces braves lurons » (225) qui seront toujours prêts à défendre la ville de Québec. Par ailleurs, on ne mentionne la participation des civils britanniques dans aucune de ces chansons. Si les versificateurs mettent de l'avant les exploits des loyalistes Canadiens pour faire oublier le comportement de la majorité de leurs confrères, nous pouvons constater qu'ils demeurent muets lorsque vient le temps de représenter les anciens sujets. *Chanson de guerre de l'année 1775* (224) en donne un exemple frappant. Dans la troisième strophe<sup>426</sup>, l'auteur mentionne que Carleton « fait partir un détachement » qui va cerner les hommes d'Arnold ; cependant, il n'est rien dit de l'identité de cet effectif. L'histoire nous aura appris que ce détachement fût commandé par un certain capitaine Law<sup>427</sup>. Quoi qu'il en soit, l'auteur est avare de paroles à ce sujet<sup>428</sup>. Le premier vers de la strophe suivante témoigne que celui-ci ne désire pas identifier les hommes du détachement. Plutôt que de les désigner clairement en utilisant un ethnonyme quelconque, il préfère leur attribuer un terme généralisant. Ainsi, il utilise le pronom personnel indéfini « on », ce qui lui permet de représenter le détachement sans lui attribuer d'identité : « Incontinent l'on sépara, / Les officiers d'avec les soldats » (225). Si on évite de mentionner

<sup>426</sup> Voir l'extrait cité dans la note de bas de page 296 de ce mémoire.

<sup>427</sup> Gustave Lanctôt, *op. cit.*, p. 121.

<sup>428</sup> Nos recherches ne nous ont pas permis de relever si les hommes qui ont combattu sous ses ordres étaient des soldats réguliers ou des miliciens britanniques.

la participation des anciens sujets, on ne manque pas pour autant l'occasion de flatter l'ego du gouverneur au passage. Encore une fois, on glorifie ses actions : c'est sa décision d'envoyer un détachement pour cerner les troupes d'Arnold qui retient ici toute l'attention. L'auteur préfère mettre de l'avant la figure de Carleton plutôt que de représenter la milice anglaise ou les troupes régulières britanniques.

Il semble donc que pour les versificateurs canadiens, il n'y ait pas de réelle différence entre les immigrants installés dans la province et leurs voisins du Sud. Nous l'avons vu, dans les chansons de l'invasion américaine, la marge est mince entre mauvais sujets et rebelles. Les uns comme les autres sont d'ailleurs accusés d'être des hommes sans honneur, de méchants serviteurs, ainsi que des traîtres à leur roi et à leur patrie<sup>429</sup>.

Les habitants des treize colonies sont quant à eux représentés par différents termes. Évidemment, les versificateurs canadiens n'hésitent pas à les cataloguer comme des rebelles. Ce terme permet aux lettrés canadiens de mettre en évidence leur loyauté puisque son utilisation souligne que toute personne soutenant les projets du Congrès se place dans une position d'illégitimité. De plus, nous l'avons vu précédemment, le terme « rebelles » revêt un caractère indéfini et englobant qui permet de désigner tout sujet déloyal, et ce, peu importe son origine.

Nos versificateurs utilisent aussi l'ethnonyme « Bastonnais » pour désigner les forces américaines. Il en va ainsi dans le texte *En Canada est arrivé...* (220)<sup>430</sup>. Dans son ouvrage, Pierre Monette rappelle que le terme « Bastonnais »<sup>431</sup> est « une appellation dont les Canadiens français se servent alors pour désigner les habitants des anciennes colonies britanniques<sup>432</sup> » puisque la révolution a débuté à Boston. Nous ajouterons que ce terme fût, probablement, rapidement intégré dans le langage commun des Canadiens puisque tout au long du Régime français Boston représentait déjà un danger potentiel pour leur collectivité. Rappelons que la plupart des tentatives d'invasions de la Nouvelle-France sont fomentées depuis Boston. En guise d'exemples, nous renvoyons à la série de textes écrits après le

---

<sup>429</sup> Voir l'extrait de *Chanson* (222) cité à la page 83 de ce mémoire ainsi que l'extrait de la *Chanson de guerre de l'année 1775* reproduit dans la note de bas de page 297.

<sup>430</sup> Voir les extraits cités aux pages 81 et 82 de ce mémoire.

<sup>431</sup> À l'époque, l'ethnonyme s'orthographie de différentes manières : Bostonnais, Bastonnais, Bastonnois ou Bostonnois.

<sup>432</sup> Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, op. cit., p. 103.

nauffrage des troupes britanniques sur l'Île-aux-Œufs en 1711<sup>433</sup> et au texte *D'une nouvelle terre...* (152)<sup>434</sup>. Il ne fait aucun doute que les versificateurs canadiens récupèrent les vieilles rancœurs datant de l'époque du Régime français pour les mettre au profit de la cause britannique. Pour ce faire, il s'agit de faire des Bastonnais un catalyseur vers qui se déverse le ressentiment de la collectivité canadienne pour leurs anciens ennemis. Ainsi, on cherche à aviver la hargne de la population envers les voisins du Sud tout en faisant oublier que les Britanniques furent eux aussi responsables des déboires de la Nouvelle-France : si les Britanniques sont désormais les protecteurs de la province, les colonistes poursuivent leur lutte pour la mener à sa perte. Dans la chanson *En Canada est arrivé...* (220), nous pouvons d'ailleurs constater que les Bastonnais sont représentés comme de véritables agresseurs qui ont décidé de s'emparer du territoire canadien. Cependant, le Bastonnais n'est pas encore un Autre à part entière, puisqu'on le désigne encore par un nom qui, il n'y a pas si longtemps encore, servait à désigner tous les habitants de la ville de Boston, et ce, qu'ils soient Britanniques ou originaires des colonies.

Le terme « Yankee » semble quant à lui établir une rupture plus marquée entre les colons américains et les Britanniques. La chanson *Les premiers coups que je tirai...* (221) nous permet d'ailleurs de constater que celui-ci est utilisé pour se moquer des colonistes. Dans ces vers, l'expression « Yankee Doole » est employée « par dérision pour désigner les Américains<sup>435</sup> ». Soulignons au passage que l'auteur ne se donne même pas la peine de respecter l'orthographe exacte du titre de la chanson par lequel on désigne le rebelle<sup>436</sup>. Comme le rappelle Pierre Monette, le mot « Yankee » serait un dérivé de l'expression néonéerlandaise *Engelse Jankes*, « c'est-à-dire *English Jonnhies* prononcé à la néerlandaise, une expression que l'on pourrait traduire par "ces Gros-Jean comme devant d'Anglais"<sup>437</sup> ». Cette expression aurait été utilisée par les colons hollandais installés dans la région de New

---

<sup>433</sup> *Ouacre, Vêche et Neglesson...* (83), *Boston, vous avez manqué...* (87), *Cantique sur la retraite des Anglois* (88) et *Objet de nos cœur...* (93).

<sup>434</sup> « Méprisant les larmes / D'York et de Boston, / Nous porterons les armes / Sous votre Auguste nom » (152).

<sup>435</sup> Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.* p. 222.

<sup>436</sup> Cependant, il nous est impossible de dire avec certitude si cette déformation est volontaire ou s'il s'agit d'une déformation résultant de la transmission orale.

<sup>437</sup> Pierre Monette, « Quelques notes sur le mot "Yankee" et sur la chanson *Yankee Doodle* », *op. cit.*

York pour désigner les nouveaux arrivants anglais. Monette ajoute que le mot « "jankes" s'apparente à "janker", une appellation péjorative signifiant pleurnichard, geignard, plaignard<sup>438</sup> ». Nous pouvons donc remarquer que le mot revêt en soit un caractère des plus négatifs. Quoi qu'il en soit, il semblerait que le terme « Yankee » en soit venu à désigner l'ensemble de la population des treize colonies à l'époque de la révolution américaine. Ce qui fait l'originalité de la chanson *Les premiers coups que je tirai...* (221) n'est pas tant l'utilisation du mot « Yankee », mais plutôt le fait que l'auteur recourt au titre complet de la chanson *Yankee Doodle* pour désigner le rebelle américain alors qu'il parodie cette chanson. Nous avons mentionné dans notre deuxième chapitre qu'il y avait deux hypothèses pouvant expliquer l'origine de *Yankee Doodle* : 1- qu'il s'agit d'une chanson folklorique américaine aux visées ironiques ou 2- qu'il s'agit d'une chanson satirique d'origine britannique destinée à souligner les travers de la milice coloniale. Dans un cas comme dans l'autre, il semble que les colonistes soient parvenus à assimiler cette caricature d'eux-mêmes et qu'ils en aient fait un chant de ralliement qui met en évidence ce qui les différencie des Britanniques. Cependant, l'auteur de la chanson *Les premiers coups que je tirai...* (221) parvient à reprendre l'image ironique développée par les Américains à son propre compte en utilisant une parodie de leur propre chanson pour souligner leurs travers de manière cinglante, et ce, en utilisant le titre de cette chanson pour les désigner. Il s'agit pour lui de quitter « l'humour yankee<sup>439</sup> », pour représenter la lâcheté et la faiblesse des rebelles. Pour ce faire, l'auteur met en scène le comportement des Américains lors du siège de Québec. Les quatre premiers vers<sup>440</sup> de la chanson peuvent être analysés de deux manières différentes ; d'abord, nous l'avons vu au cours de notre deuxième chapitre, comme la preuve de la puissance fantastique des Canadiens qui par quelques coups de feu terrassent plusieurs centaines de rebelles ou, encore, comme une preuve de la faiblesse des troupes américaines. Lorsque l'auteur mentionne qu'aux premiers coups tirés cinq cent rebelles perdirent la cervelle, nous ne devons pas nous contenter d'interpréter les paroles au sens premier, soit celui d'un massacre sanglant. L'expression « perdre la tête » peut prendre une connotation bien différente. Le

---

<sup>438</sup> *Idem.*

<sup>439</sup> Selon Cecil D. Eby, l'humour Yankee est une forme « d'autodérision flatteuse ». Cité dans *Idem.*

<sup>440</sup> « Les premiers coups que je tirai / Sur ces pauvres rebelles / Cinq cents de leurs amis / Ont perdu la cervelle » (221).

*Dictionnaire Universel* de 1690 donne la définition suivante du mot *cervelle* : « Se dit figurément de l'esprit et du jugement de l'homme<sup>441</sup> ». L'expression peut donc se dire d'une personne qui perd son sang-froid ou le contrôle d'elle-même ; utilisée dans notre chanson, celle-ci peut signifier que les rebelles furent pris de panique dès les premiers coups de feu et que la peur leur fit perdre tous leurs moyens devant l'ennemi. La figure du rebelle est rattachée au Yankee lorsque l'auteur l'interpelle et tente de lui faire comprendre la menace que représente pour lui le Canadien. L'auteur utilise d'ailleurs la métaphore de la danse et de la musique pour lui rappeler les coups qu'il vient d'essuyer. Ce portrait peu flatteur détourne donc la figure du « Yankee » en substituant une ironie mordante à une ironie bienveillante. Il semble, ici, que l'intention de l'auteur se reproche davantage de la coutume britannique qui vise à ridiculiser les troupes continentales que de la coutume américaine.

Peu importe l'ethnonyme qui les désigne, les colonistes occupent toujours le rôle actantiel d'opposants. Ils sont en tout temps représentés comme des agresseurs qui tentent de s'emparer des possessions britanniques en sol canadien. Les textes *En Canada est arrivé...* (220) et *Chanson de guerre de l'année 1775* (224) s'affairent à représenter ces différentes agressions : les sièges des forts Carillon et Saint-Jean, de Montréal et de Québec, ainsi que les attaques perpétrées par les troupes de Montgomery et d'Arnold dans la nuit du 30 au 31 décembre 1775.

La série de textes portant sur l'invasion américaine dresse un portrait peu flatteur des colonistes. On leur fait tenir les rôles thématiques de combattants, d'ennemis, d'agresseurs, de rebelles et de perdants. Qui plus est, un texte tel que *Chanson de guerre de l'année 1775* (224) donne un exemple flagrant des qualifications négatives utilisées par les versificateurs de la colonie pour désigner les combattants des treize colonies. On écrit d'eux qu'ils sont fripons, sots, vantards, lâches et infidèles. L'auteur du texte les qualifie aussi de brigands, de scélérats et de canailles. Remarquons que le caractère négatif qui noircit le portrait des colonistes au plan actoriel et actantiel n'est pas sans rappeler les représentations de l'Anglais sous le Régime français. Tout comme ses confrères d'autrefois, l'auteur commence habituellement par faire la démonstration de la bravoure ou de la prétention de l'ennemi

---

<sup>441</sup> Antoine Furetière, *Dictionnaire Universel. Tome 1*, La Haye / Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 1690.



avant de représenter son échec. La première strophe du texte s'inscrit en ce sens<sup>442</sup>. Après avoir souligné la détermination et la bravoure des rebelles qui s'imaginaient que ce serait chose facile que de s'emparer des fortifications anglaises, l'auteur souligne évidemment leur incapacité à combattre les troupes anglo-canadiennes. Ainsi, parvient-il à mettre de l'avant la prétention des colonistes et à démontrer la supériorité supposée des Britanniques et des Canadiens.

Pour la première fois, un versificateur témoigne que le conflit entre les loyalistes et les rebelles en est un de classes. Dans la quatrième strophe, par exemple, l'auteur ne manque pas l'occasion de souligner que les membres du rang et les gradés rebelles proviennent de la même classe avant de faire allusion aux métiers qu'exerçaient certains officiers américains capturés lors de l'attaque de la ville de Québec<sup>443</sup> : « Incontinent l'on sépara, / Les officiers et les soldats. / Au séminaire, ils sont tous enfermés, / Fort indignes d'être considérés, / Étant d'une noblesse originaire, / Accoutumés aux travaux mercenaires, / De forgerons, tanneur et cordonnier, / D'habile tailleur et de fin perruquier » (225). Comme le remarque Pierre Monette dans son *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, les loyalistes reprochent aux colonistes de mettre de simples roturiers à la tête de leurs troupes<sup>444</sup>. Bref, ceux-ci croient que les officiers des troupes continentales sont des hommes qui font la guerre « afin de faire fortune » et non pas pour l'honneur<sup>445</sup>. Il semble que l'auteur de la *Chanson de guerre de l'année 1775* (224) partage ce point de vue, ce qui nous informe sur ses idées politiques. Nous pouvons d'ailleurs constater qu'il n'hésite pas à railler Benedict Arnold à quelques reprises en évoquant sa carrière de maquignon : « Arnold, ce fameux maquignon, / Vient avec sa troupe de fripons » (224), « Crois moi [Arnold], tu sais bien mieux maquignonner, / Que tu sais nous épouvanter » (225). En se moquant de la provenance sociale des officiers américains, celui-ci tente de nous communiquer qu'il n'a aucune confiance en un système qui permet à des hommes de basse extraction de diriger la

---

<sup>442</sup> Voir l'extrait cité à la page 85 de ce mémoire.

<sup>443</sup> Selon le colonel Henry Caldwell « les officiers américains capturés comprenaient, entre autres, un forgeron, un chapelier, un boucher, un tanneur, un cordonnier et un aubergiste ». Jeanne d'Arc Lortie (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada français, Volume 1, op. cit.* p. 226.

<sup>444</sup> Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine, op. cit.*, p. 208.

<sup>445</sup> *Idem*, p. 208.

population. Ainsi, parvient-il à réitérer son attachement envers un système monarchique, de même que sa loyauté envers le roi et sa nouvelle patrie.

Bien que l'auteur de la chanson dresse un portrait des plus négatifs des colonistes, il semble que, dans son esprit, ceux-ci demeurent des sujets britanniques. Dans la cinquième strophe, il invite d'ailleurs un rebelle à suivre son exemple : « Convertis toi, crois moi, deviens fidèle / Ouvre les yeux sur ton sort malheureux, / Tu changeras tes projets dangereux » (225). Quoique la majorité des habitants des colonies du Sud se soit rebellée contre les autorités métropolitaines, on caresse encore l'espoir d'un retour à la normale. Le rebelle paraît davantage sous les traits d'un homme repentant, voire d'une brebis égarée, que sous ceux d'un ennemi dangereux ; c'est pourquoi l'auteur l'incite à demander pardon au roi<sup>446</sup>. Notons par ailleurs qu'outre le terme « Yankee », qui apparaît une seule fois dans notre corpus, les ethnonymes utilisés pour désigner les combattants américains n'instaurent pas de rupture définitive avec la figure de l'Anglais. Bien que les colonistes ne reconnaissent pas l'autorité du gouvernement britannique, il semble que nos versificateurs les perçoivent toujours comme des sujets de sa Majesté. De ce fait, on nie la légitimité de leurs revendications, voire leur identité. Qualifier un concitoyen de « rebelle », par exemple, c'est d'abord et avant tout reconnaître que celui-ci a déjà fait partie de la collectivité, mais qu'il se trouve désormais en marge de celle-ci ; comme nous venons de l'observer, certains de nos versificateurs ne ménagent d'ailleurs pas leurs efforts pour les y réintégrer. Le terme « Bastonnais » plonge, quant à lui, ses racines dans la mémoire commune des deux « nations » antagonistes. Nous pouvons donc constater que les versificateurs utilisent des termes qui permettent d'établir une certaine distance entre les Britanniques et les Américains, et ce, en prenant bien soin de ne pas reconnaître une identité propre à leurs voisins du Sud. Par ce tour de passe-passe, les auteurs des chansons portant sur l'invasion américaine de 1775-1776 évitent de reconnaître aux Américains une identité que leur refuse la métropole. Par le fait même, on ménage aussi l'orgueil de l'administration en ne reconnaissant pas les origines britanniques des rebelles. Les représentations des Américains se retrouvent donc, durant cette période, confinées à un espace significatif indéfini, ce qui démontre une fois de plus l'habileté politique dont font preuve les versificateurs canadiens.

---

<sup>446</sup> « Maudit rebelle que feras-tu / À présent que te voilà battu ? / Demanderas-tu pardon à ton roi ? » (225).

Au final, nous avons pu constater que la culture de guerre telle que développée sous le Régime français n'est plus envisageable après la Conquête. Étant à la merci des nouveaux conquérants, la société canadienne n'a d'autre choix que de s'adapter à cette nouvelle réalité. Plutôt que de continuer à employer une culture de guerre qui oppose le Canadien à l'Anglais, les habitants de la province préféreront adopter des méthodes plus nuancées. Nous croyons que, de 1763 à 1775, le réaménagement discursif de la figure de l'Anglais nous éclaire sur la façon donc la société canadienne envisage une re-mobilisation culturelle et que les textes poétiques étudiés dans ce chapitre portent des traces tangibles de ce bouleversement. La scission installée entre les deux partis de l'élément britannique, soit les immigrants et les membres de l'administration, démontre que la figure de l'Anglais et du Canadien ne peuvent plus être envisagées dans un rapport dichotomique. Après la Conquête, il ne fait aucun doute que le rapport à l'Autre ne peut plus être pensé comme une lutte à finir entre les forces du bien et celles du mal. Ainsi pouvons-nous constater que les versificateurs de l'époque optent pour une certaine forme de manipulation. Plutôt que de résister, on tente d'obtenir la protection des nouveaux dirigeants en flattant leur ego et en soutenant leur politique. Qui plus est, on critique le comportement des nouveaux arrivants en démontrant que leurs intérêts se heurtent à ceux de l'administration. Ainsi, parvient-on à dresser diverses représentations de l'Anglais et, par conséquent, à forger la figure de l'administrateur protecteur et celle du mauvais sujet. En créant ces diverses figures, les versificateurs de la province arrivent à instaurer une certaine forme de résistance sans pour autant heurter la sensibilité de l'envahisseur. Au cours des années 1775 et 1776, les versificateurs intégreront la figure du rebelle à l'espace discursif nord-américain tout en renforçant cette posture. En procédant à une fragmentation de la figure de l'Anglais, les lettrés de la province parviennent à établir un éventail de figures grâce auxquelles la collectivité canadienne pourra se situer et trouver sa place au sein de l'empire britannique<sup>447</sup>. Cette pluralité d'Autres se dresse devant les Canadiens comme autant de miroirs leur permettant de mieux cerner leur identité et leurs convictions politiques. Rappelons cependant que les auteurs de ces chansons traduisent

---

<sup>447</sup> Au cours des dernières décennies du siècle, cette fragmentation donnera lieu à l'apparition de la figure de l'Anglo-Saxon et du mercenaire : Allemands, Suisses, Écossais, le Huguenots, etc. Le plus connu d'entre eux est sans aucun doute le gouverneur général Haldimand. Sur cette question, voir : R.J. Stuart, Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, «Haldimand, sir Frederick », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir de John English et Réal Bélanger, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, créé en 2000, consulté en juillet 2010.

surtout les sentiments de l'élite canadienne. Par conséquent, cette façon d'envisager ces Autres n'est peut-être pas partagée par l'ensemble de la population. Quoi qu'il en soit, le propre d'une élite sociale est de créer une culture savante permettant de « formule[r] des choix et des orientations au nom de toute la société<sup>448</sup> ». Nous pouvons donc affirmer que les versificateurs d'influences loyalistes et cléricales participent à l'élaboration d'un nouvel imaginaire collectif après la Conquête en créant de nouvelles représentations des différents partis de l'élément britannique.

---

<sup>448</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde, op. cit.*, p. 24.

## CONCLUSION

Au terme de notre analyse, il ne fait aucun doute que, sous le Régime français, l'imaginaire collectif canadien est grandement influencé par une culture de guerre et qu'un discours identitaire tend à prendre forme grâce au contexte de guerre qui sévit en Amérique du Nord. Au cours des différents chapitres de ce mémoire, nous avons montré que le discours des versificateurs de l'époque est alimenté par un désir de mobiliser la population canadienne contre l'ennemi britannique. De cette propagande de guerre, découlent plusieurs facteurs qui permettent aux habitants de la colonie de prendre conscience du caractère unique de leur collectivité.

L'utilisation militaire du terme « Canadien » – qui permet la migration de l'ethnonyme vers le champ discursif local – témoigne de l'éveil identitaire des habitants de la Nouvelle-France. Bien que l'ethnonyme ne représente pas encore l'ensemble de la population, nos versificateurs y recourent pour désigner les miliciens. Du jour au lendemain, ils utilisent un terme, qui jusque-là n'était employé qu'entre les membres de l'élite et de l'administration, pour désigner une partie de la population. Qui plus est, l'ethnonyme « Canadien » est employé dans des chansons destinées aux différentes couches de la société.

Le registre épique qu'empruntent ces textes poétiques favorise, sans aucun doute, l'éveil identitaire de la collectivité canadienne. En chantant les exploits et le courage de héros locaux, les versificateurs tentent de catalyser l'ardeur de la population autour de grands hommes d'origine canadienne. Les représentations de ces héros natifs de la colonie renvoient aux habitants de la Nouvelle-France une image positive de leur collectivité. Un message sous-jacent semble connoter l'ensemble des textes de cette période : tout comme les Français, les Canadiens sont désormais capables d'accomplir de grands exploits. L'exemple de ces grands personnages – nous pensons plus particulièrement à M. de Beaujeu – facilite l'intégration de la notion de sacrifice et contribue à projeter une image idéalisée de la nation. Il s'agit pour nos versificateurs de créer des exemples pour la collectivité.

Ce panthéon de nouveaux héros participe à la création de mythes fondateurs qui permettent l'élaboration d'un récit commun au sens que lui donne Micheline Cambron<sup>449</sup>. Pour la première fois, les habitants de la colonie ont la possibilité de partager un point de vue

---

<sup>449</sup> Micheline Cambron, *op. cit.*, p. 182.

commun. Grâce à la diffusion orale des textes poétiques, ceux-ci trouvent enfin un espace où ils peuvent désormais se raconter.

Cependant, le registre épique qu'empruntent la plupart de ces textes et les constructions mythiques qui en découlent<sup>450</sup> renvoient au peuple canadien une image faussée de lui-même. Nous avons vu un peu plus tôt, en observant l'évolution de la figure du Canadien, que le registre épique et les constructions mythiques agissent comme une sorte de miroir déformant. Il s'agit ici d'utiliser le registre épique pour permettre l'assimilation de la notion de sacrifice et pour mobiliser la population contre un ennemi commun en dressant un portrait idéalisé de la collectivité et en dissimulant les horreurs que la guerre peut engendrer. Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, « la guerre en elle-même n'est pas épique. Mais il y a une manière de la voir et de la dire qui, elle, l'est<sup>451</sup> ». Par conséquent, les différentes représentations du Canadien semblent davantage régies par les impératifs de la propagande que par un désir de dépeindre la réalité. La dominance thématique de la guerre et de l'éthique héroïque que l'on retrouve dans nos textes « exalte les valeurs de l'agression et de l'affirmation de soi<sup>452</sup> » et « régularise [la] violence dans les formes d'une organisation sociale<sup>453</sup> ». L'action épique favorise donc une cohésion sociale autour d'un ordre établi, soit le régime seigneurial et la féodalité, et lui assure « [...] une légitimation historique, [...] une motivation à ses luttes [ainsi que la mise en place] d'un sentiment et d'un idéal communautaires qui resserrent ses liens<sup>454</sup> ». Nous pouvons ainsi constater que, bien que le registre épique contribue au développement d'un premier récit commun et qu'il favorise une cohésion sociale, celui-ci sert d'abord et avant tout les intérêts de la classe dominante en favorisant une culture de guerre ; nous l'avons vu, les concepts de sacrifice, d'héroïsme et de nation idéalisée, ainsi que le rejet des violences et brutalités de la guerre sont des constituantes primordiales de cette dernière.

À ces constituantes, ajoutons les représentations de l'ennemi déshumanisé. Il ne fait aucun doute que l'Anglais représente l'ennemi par excellence sous le Régime français. C'est pour contrer ses aspirations à s'emparer du territoire canadien que nos versificateurs

---

<sup>450</sup> Rappelons que l'épopée est médiatrice du mythe. Daniel Madelénat, *op. cit.*, p. 94.

<sup>451</sup> *Idem*, p. 137.

<sup>452</sup> *Idem*, p. 96.

<sup>453</sup> *Idem*, p. 96.

<sup>454</sup> *Idem*, p. 96.

tenteront d'attiser la hargne de la population à son égard en mettant de l'avant la rhétorique de la terre sainte et de la guerre de religion. Cette rhétorique favorise en grande partie l'esprit de sacrifice en représentant l'Anglais sous les traits de l'agresseur et de l'hérétique. Ainsi, nos textes créent des représentations négatives de l'Anglais en le présentant à la fois comme un ennemi politique et comme un ennemi religieux.

Comme nous l'avons observé au cours de notre troisième chapitre, la figure du « Sauvage » contribue elle aussi, à sa façon, à l'élaboration du discours identitaire. Dans la logique d'une culture de guerre, elle participe à idéaliser la collectivité canadienne et à tourner en dérision la figure de l'Anglais. Bien que nos versificateurs illustrent la participation des tribus alliées lors des conflits, il n'en demeure pas moins qu'ils cherchent, par l'utilisation de différents procédés, à en minimiser l'importance. C'est que ceux-ci tentent d'installer une certaine altérité entre leur collectivité et les nations amérindiennes en créant des représentations négatives du « Sauvage ». Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, à cette époque, la figure du « bon Sauvage » n'est pas au goût du jour dans la colonie. On cherche plutôt à mettre de l'avant la figure de l'Amérindien tortionnaire pour, d'une part, mieux représenter ce qui distingue le Canadien du « Sauvage » et, d'autre part, mieux se moquer de l'Anglais qui, rappelons-le, se retrouve en position de soumission face au « Sauvage » dans plusieurs de nos textes.

Que ce soit par l'entremise de la figure de l'Anglais ou celle du « Sauvage », il s'agit pour nos versificateurs de renforcer l'identité collective canadienne en la situant par rapport à l'Autre et en rejetant tout ce qui n'est pas une constituante du groupe auquel ils appartiennent. Ces constructions littéraires de l'Autre permettent aux versificateurs de créer des antithèses de leur collectivité. Inévitablement, celle-ci renvoient à la collectivité canadienne des reflets d'elle-même. Notons que ces représentations sont, elles aussi, créées dans une logique de culture de guerre et qu'elles répondent aux impératifs de la propagande. Judith Labarthe rappelle que « l'enjeu profond de l'épopée consiste [...] en une exploration méthodique de toutes les facettes de l'Autre<sup>455</sup> » et que le héros « ne se révèle pleinement que dans des rencontres ou des confrontations<sup>456</sup> ». Nous pouvons constater, une fois de plus, que nos versificateurs recourent au registre épique lorsque vient le temps de forger des

---

<sup>455</sup> Judith Labarthe, *op. cit.*, p. 316.

<sup>456</sup> *Idem*, p. 311.

représentations de l'Autre. Les figures de l'Anglais et du « Sauvage » ne sont donc utilisées qu'à titre de faire-valoir pour imaginer la force et la grandeur de héros qui s'avèrent, en vérité, n'être que des projections de la collectivité canadienne.

Bien entendu, le discours patriotique qui se développe à l'époque au sein de la colonie n'est pas, pour ainsi dire, en rupture complète avec le discours patriotique français. Cependant, il possède quelques variantes qui démontrent qu'une pensée canadienne tend à s'en dégager. Comme nous l'avons observé, nos textes reflètent plusieurs de ces variantes parmi lesquelles on peut compter : l'attachement au territoire et la manière de l'envisager, le réaménagement de l'utilisation de la figure du roi, l'élaboration de héros proprement canadiens et les représentations de la milice canadienne. Bien que nous ne croyions pas qu'une identité proprement canadienne se soit développée avant la Conquête, nous pensons que l'originalité du discours patriotique, dont témoignent les textes poétiques de l'époque, démontre, hors de tout doute, qu'un discours identitaire tend graduellement à prendre forme au cours des années. D'autres exemples nous permettent de constater que, dans l'esprit de nos versificateurs, une certaine rupture s'opère déjà entre la colonie et sa mère patrie. Parmi celles-ci, notons : l'apparition et l'évolution de la figure du Canadien, l'existence d'une rupture marquée entre les versificateurs pro-Montcalm ou pro-Vaudreuil et une façon d'envisager la figure du « Sauvage » qui diffère de celle des Européens.

Puisque les premiers balbutiements d'un discours identitaire et un premier récit commun canadien prirent forme grâce à l'utilisation du registre épique, à la construction de figures mythiques et à la mouvance du discours patriotique, il est indéniable que le contexte de guerre et la culture de guerre influencèrent de manière directe la façon dont les Canadiens se perçurent sous le Régime français.

Quoi qu'il en soit, le rapport entre discours identitaire et culture de guerre semble plus ténu après la Conquête. L'arrivée des conquérants britanniques oblige les habitants de la colonie à repenser leur rapport à l'autre. En effet, le nouveau contexte sociopolitique oblige les Canadiens à repenser l'imaginaire collectif élaboré au cours de la guerre de Sept Ans. Nous assistons ici à un véritable échec discursif ; du jour au lendemain, il leur faut renier le discours identitaire développé au cours des dernières années, ainsi que le récit commun et les mythes fondateurs qui ont permis son élaboration. Comment leur serait-il possible de continuer à affirmer leur existence à travers un discours qui repose sur la haine d'un ennemi



qui s'avère désormais être leur maître ? Comment pourraient-ils continuer à mettre de l'avant la force et la grandeur de leur collectivité en se moquant de la faiblesse de ceux qui sans conteste se révèlent être les grands vainqueurs d'un conflit qui perdure depuis près de deux siècles ? Faute d'avoir créé un discours identitaire en étroite relation avec une culture de guerre, les Canadiens n'auront d'autre choix que de le redéfinir. Cette fois, pourtant, ils ne pourront plus compter sur le registre épique pour imaginer leur collectivité : la défaite est totale. Les Canadiens s'avèrent être, à tous les niveaux, les grands perdants de cette guerre<sup>457</sup>. Cependant, la collectivité canadienne pourra désormais affirmer son existence sans avoir à craindre les représailles d'une mère patrie qui prônait les dogmes de l'absolutisme, entretenait l'arbitraire et qui voyait d'un mauvais œil l'identification des habitants à une quelconque tradition coloniale<sup>458</sup>.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, divers scénarios sont culturellement envisageables à la fin d'un conflit. Pourtant, ni le concept de démobilisation culturelle, ni celui de non-démobilisation culturelle ne semblent applicables à la période de l'après-Conquête. Dans un premier temps, il est évident que la collectivité ne peut désamorcer la culture de guerre en reconfigurant les codes de valeurs, croyances et comportements instaurés lors de la mobilisation contre l'ennemi. C'est que celle-ci doit apprendre à protéger les quelques droits et libertés qu'elle possède encore après une défaite humiliante, et ce, tout en s'adaptant au nouveau contexte sociopolitique. Lors d'une démobilisation culturelle, il s'agit normalement de réapprendre à vivre en harmonie avec l'ennemi, de restaurer son visage, son individualité, d'aller à sa rencontre, de l'admettre comme son égal, voire comme son partenaire<sup>459</sup>. Toutefois, pour les habitants de la province, il ne s'agit pas seulement de procéder à une ré-humanisation d'un ennemi qui habite sur un territoire voisin, mais plutôt d'apprendre à vivre en étroite relation avec un ennemi qui occupe leur territoire et qui s'avère, désormais, être le nouveau maître des lieux. Nous l'avons vu précédemment, pour assurer sa subsistance, il sera impossible pour la collectivité canadienne de se soumettre vilement. Dans un deuxième temps, nous constaterons que le contexte d'occupation dans

---

<sup>457</sup> Dans *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Michel Brunet démontre comment les Canadiens deviennent des étrangers sur leur propre territoire puisqu'ils se voient écartés de la vie politique et économique de la province. Michel Brunet, *op. cit.*, chapitre II.

<sup>458</sup> Sur cette question, voir : Christophe Horguelin, *op. cit.*, p. 213 et 214.

<sup>459</sup> John Horne, « Introduction », *op. cit.*, p. 50.

lequel la province est plongée oblige cependant ses habitants à collaborer avec l'ennemi<sup>460</sup>. Qui plus est, le départ des membres de l'ancienne administration ne laisse que peu d'espoir quant à une éventuelle reprise du territoire par la France. Dès lors, il devient impossible et inutile pour les Canadiens d'entretenir le magnétisme du dernier conflit.

Il semble donc que les notions de démobilisation culturelle ou de non-démobilisation culturelle ne soient pas à même de rendre compte du contexte qui sévit dans la province à cette époque. Plutôt que de désamorcer les codes de valeurs, croyances et comportements adoptés lors du conflit, les Canadiens semblent les adapter aux nouvelles réalités ; c'est pourquoi le terme de re-mobilisation culturelle nous semble plus approprié. Le double mouvement de soumission et de résistance dont témoignent nos textes nous permet de mieux cerner cette notion.

Plusieurs facteurs témoignent de la présence de ce double mouvement dans nos textes. Nous pouvons, par exemple, l'observer dans l'évolution de l'ethnonyme « Canadien » au lendemain de la Conquête – les versificateurs canadiens utilisent aussi bien ce terme pour marquer une rupture avec l'ancienne mère patrie que pour instaurer une différence avec l'Anglais – ou, encore, dans la fragmentation de la figure de l'Anglais. Cette dernière permet aux versificateurs de s'attirer les faveurs de l'administration par le biais de textes laudatifs, tout en attirant l'attention de celle-ci sur le comportement mercantile des nouveaux immigrants et en mettant de l'avant le loyalisme des Canadiens. En divisant l'élément britannique, les lettrés canadiens parviennent à critiquer le comportement de certains de leurs nouveaux compatriotes tout en assurant à leur collectivité une place au sein de « [l']enveloppe protectrice de l'Empire britannique<sup>461</sup> ».

Les représentations du gouverneur Carleton indiquent elles aussi ce double mouvement de soumission et de résistance. En dépeignant le gouverneur général comme un héros, voire comme un protecteur pour le peuple canadien, les versificateurs de la province parviennent à s'attirer ses bonnes grâces tout en résistant aux intentions assimilatrices du British Party<sup>462</sup>. Appuyer la politique de Carleton, c'est d'abord accepter la collaboration avec le conquérant,

---

<sup>460</sup> « La lutte armée était finie pour les Canadiens et ceux-ci ne demandaient qu'à vivre. Puisque vivre exigeait la collaboration avec les Anglais, tout le monde collaborait ». Michel Brunet, *op. cit.*, p. 39.

<sup>461</sup> Philippe Reid, *op. cit.*, p. 185

<sup>462</sup> Sur les intentions assimilatrices du British Party, voir : Michel Brunet, *op. cit.*, p. 151.

mais c'est aussi soutenir une politique qui protège les intérêts des Canadiens<sup>463</sup>. Ainsi, en affichant leur appui au gouverneur, les versificateurs concourent à assurer à la collectivité canadienne un rempart contre des idées politiques qui leur sont défavorables. Encore une fois, la démonstration de leur soumission permet aux Canadiens d'user d'une certaine forme de résistance.

L'habileté politique dont font preuve les versificateurs de l'époque conforte l'hypothèse selon laquelle la collectivité canadienne, plutôt que de désamorcer un imaginaire collectif issue d'une culture de guerre, tente de l'adapter aux nouveaux contextes. Par conséquent, l'imaginaire collectif et le discours identitaire canadien paraissent toujours se développer dans une optique de lutte et de résistance. Cette fois, cependant, la lutte demeure interne et sévit entre différents groupes de la société.

Lors des événements de 1775-1776, la réapparition d'une culture de guerre qui, à quelques variantes près, s'articule sensiblement de la même façon que sous le Régime français, démontre que les Canadiens refusèrent de se démobiliser culturellement au cours des années qui suivirent la Conquête. Sans pour autant évoquer le spectre d'une non-démobilisation – nous venons d'observer de quelle manière la collectivité procède à la reconfiguration des codes de valeurs, croyances et comportements –, il nous semble que la culture de guerre dont sont empreints les textes poétiques portant sur l'invasion américaine de 1775-1776 montre qu'une re-mobilisation culturelle a véritablement eu lieu de 1763 à 1775.

Bien que la lutte demeure interne, les versificateurs peuvent à nouveau recourir au registre épique et aux notions d'une culture de guerre de façon explicite puisqu'un conflit fratricide sévit entre les différents groupes de l'élément britannique en Amérique du Nord. Se montrer hostile aux rebelles, c'est faire preuve d'un appui inconditionnel pour l'administration. Par conséquent, les versificateurs de la province n'hésitent pas à utiliser la figure de l'ennemi interne, ce qui leur permet de décrier les actions des mauvais sujets (canadiens et/ou anglophones)<sup>464</sup>. Les procédés qui jadis étaient utilisés pour attiser la haine

---

<sup>463</sup> Prenons note que Carleton use de la politique du « bon colonisateur ». Cette politique défend les intérêts des colonisés et leur permet de participer modestement à l'exercice du pouvoir, et ce, dans le dessein de s'assurer leur collaboration. Sur cette question, voir : *Idem*, p. 149 et 150.

<sup>464</sup> Selon John Horne, l'ennemi interne occupe une place importante de la culture de guerre : John Horne, « Locarno et la politique de démobilisation culturelle : 1925-1930 », *op. cit.*, p. 73-97.

de la population à l'égard des Britanniques semblent à présent servir à imager le loyalisme canadien et l'attachement du peuple pour le régime monarchique. Jamais la fragmentation de l'élément britannique n'aura autant servi la cause des Canadiens. Ce ne sont plus de simples héros qui, dans les textes poétiques, sont représentés, armes au poing, partant à la défense de leurs idéaux, mais bien toute une nation. L'époque où l'on chantait les valeurs de la collectivité à travers les gestes et les actions d'une noblesse d'épée semble bien révolue. Il s'agit désormais de représenter la collectivité à travers la figure d'un Canadien qui incarne les valeurs de l'élite collaboratrice. Dans les textes portant sur l'invasion américaine de 1775-1776, le Canadien n'est plus représenté d'un point de vue strictement individuel, mais plutôt comme le portrait-type d'un membre de la société canadienne. Lorsqu'un versificateur s'emploie à dresser la représentation d'un individu, il le fait en démontrant que celui-ci appartient d'abord et avant tout à un groupe donné (la milice ou les loyaux canadiens). Nous pouvons donc affirmer que nos versificateurs ont assimilé la nouvelle latitude que permet le régime britannique. Les représentations littéraires de la collectivité canadienne semblent s'être enfin libérées du joug d'une conception féodale de la société héritée de l'absolutisme français. Ainsi, les versificateurs de l'époque dépeignent le loyalisme comme un choix social plutôt que comme une obligation.

Gardons en mémoire que ces représentations demeurent avant tout la création d'une certaine classe de la société. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la plupart des textes poétiques écrits après 1763 sont attribuables à l'élite loyaliste urbaine de la province. Rappelons que ceux-ci sont publiés dans un organe contrôlé par l'administration (la *Gazette de Québec*), qu'un bon nombre d'entre eux expriment les idées du clergé via la voix de leurs jeunes protégés, tandis que d'autres portent les marques d'un loyalisme politique<sup>465</sup>. Il nous semble donc hasardeux de soutenir l'hypothèse selon laquelle le discours identitaire dont témoignent les textes poétiques de l'époque aurait été assimilé par l'ensemble de la population canadienne. Cependant, comme le rappelle Gérard Bouchard, le propre de l'élite est de définir une identité à la nation, de l'assortir d'un patrimoine intellectuel et coutumier, de fixer des orientations politiques, de formuler des utopies et de construire un espace mémoriel<sup>466</sup>. Bref, c'est à elle que revient la tâche d'élaborer un discours identitaire,

---

<sup>465</sup> C'est le cas, notamment, des textes portant sur l'invasion américaine de 1775-1776.

<sup>466</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, op. cit., p. 29.

d'encadrer et de guider le peuple. Par conséquent, le discours conçu par l'élite semble devoir, un jour ou l'autre, influencer les différentes classes de la collectivité. D'ailleurs, nous avons déjà constaté que la forme orale empruntée par nos textes témoigne d'une volonté d'assurer la diffusion des idées de l'élite canadienne au sein d'une société majoritairement analphabète. C'est donc dire qu'un certain sentiment identitaire se dégage du discours formulé par les versificateurs et transcende les clivages sociaux : l'élite loyaliste tente, par l'entremise de la chanson, de partager sa vision des choses avec le reste de la population.

Bien entendu, le discours proféré par l'élite loyaliste urbaine et l'élite cléricale vise d'abord et avant tout à défendre et maintenir ses propres intérêts. En témoignent les textes carletoniens issus du milieu cléricale. Au cours des premières années de la domination britannique, les dirigeants du clergé furent appelés à parler au nom de la population canadienne. Nous croyons donc que les textes poétiques rédigés par leurs protégés nous informent de leurs intentions. Il s'agit pour eux de se prévaloir de la soumission du peuple canadien pour tirer un maximum de la situation. Appuyer les idées politiques de Carleton, c'est soutenir l'Acte de Québec et, par le fait même, assurer le maintien de la religion catholique dans la province<sup>467</sup>. Plusieurs historiens ont déjà démontré l'empressement avec lequel le clergé s'octroya le rôle de porte-parole de la société canadienne<sup>468</sup>. L'administration religieuse croyait pouvoir ainsi retirer certains avantages en laissant miroiter l'emprise supposée qu'elle exerçait sur la collectivité. Cependant, nous avons vu que l'influence de la religion catholique sur le peuple canadien demeure somme toute relative sous le régime français. Nous trouvons donc hasardeux d'affirmer que la religion devint, après la Conquête, un point de ralliement à partir duquel la collectivité canadienne put affirmer son existence<sup>469</sup>. Aucun de nos textes d'origine laïque ne fait référence à la religion catholique. Qui plus est, le comportement des habitants de la province lors des événements de 1775-1776 montre l'influence relative que continue d'exercer le milieu religieux sur la population. Outre quelques allusions retrouvées à même certains textes carletoniens issus du milieu cléricale, soulignant l'attachement du peuple pour sa religion, nous n'avons décelé aucun indice démontrant l'influence du discours religieux sur la formation du discours identitaire.

---

<sup>467</sup> L'Acte de Québec abolissait le serment du test, assurait la liberté de religion et réinstaurait la pratique de la dîme.

<sup>468</sup> Michel Brunet, *op.cit.*, chapitre IV.

<sup>469</sup> C'est ce que soutient Michel Brunet (*Idem*, p. 112).

Toutefois, au cours de nos analyses, nous avons remarqué que les textes à caractère religieux abandonnèrent eux aussi la logique de culture de guerre pour employer le double mouvement de soumission et de résistance. L'abandon de l'utilisation de la rhétorique de la terre sainte et de la guerre de religion, de l'image de la Sainte Vierge en péril et la substitution de la représentation de l'Anglais hérétique par celle du gouverneur britannique protecteur de la religion catholique, témoignent de la reconfiguration discursive qui s'opère dans les textes à caractère religieux aux lendemains de la Conquête. Puisque ceux-ci contribuent à désamorcer la haine d'une certaine partie de la population envers les nouveaux maîtres, nous pouvons supposer que le discours religieux participe, d'une certaine manière, à l'élaboration du nouveau discours identitaire.

L'analyse du corpus poétique de l'époque nous permet ainsi d'affirmer que les versificateurs de la province semblent, après la Conquête, participer au réaménagement de l'imaginaire collectif canadien. Pour ce faire, ils élaborent un nouveau récit commun en tenant compte du contexte sociopolitique. Marqué du sceau de la défaite, ce récit commun permet à la collectivité canadienne de se penser et de se reconnaître, et ce, tout en faisant la preuve de sa soumission aux autorités britanniques. Plutôt que de continuer à représenter la population canadienne à travers des héros qui s'avèrent désormais être les anciens ennemis du nouveau régime, les versificateurs s'appliquent à représenter celle-ci comme une collectivité soumise et loyale. C'est donc dire que les versificateurs canadiens sont tout à fait conscients de leur état de colonisés et que leur discours identitaire en est influencé.

Comme nous l'avons observé, il n'en demeure pas moins que nos textes révèlent l'instauration d'une nouvelle forme de résistance : plutôt que de combattre ouvertement les Anglais, les Canadiens lutteront désormais pour affirmer leur existence et leur différence au sein de l'Empire britannique, ce qui, par conséquent, influencera directement leur façon de se concevoir et d'envisager l'Autre. Cette résistance, que certains qualifieront à tort de passive<sup>470</sup>, s'exprimera sans cesse aux cours des luttes qui jalonnent le milieu politique canadien du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Ce qui n'était d'abord qu'un simple discours proféré par l'élite dans le but de protéger ses intérêts et de conforter sa domination sociale s'avérera être la charpente sur laquelle reposera l'identité canadienne. Au fil des événements, la population canadienne sera appelée

---

<sup>470</sup> *Idem*, p. 55.

à se rallier autour de son élite et à intégrer à son quotidien les aspirations et les projets collectifs élaborés par celle-ci. Les Canadiens devront apprendre à se reconnaître dans les narrations que leurs dirigeants ont élaborées. L'institution de la première Chambre d'Assemblée en 1791, les élections de 1792, la guerre anglo-américaine de 1812 et l'Acte d'Union de 1840, sont autant d'occasions qui permettront au peuple canadien de participer à l'élaboration de ce discours identitaire et, par le fait même, à la formation d'une identité proprement canadienne.

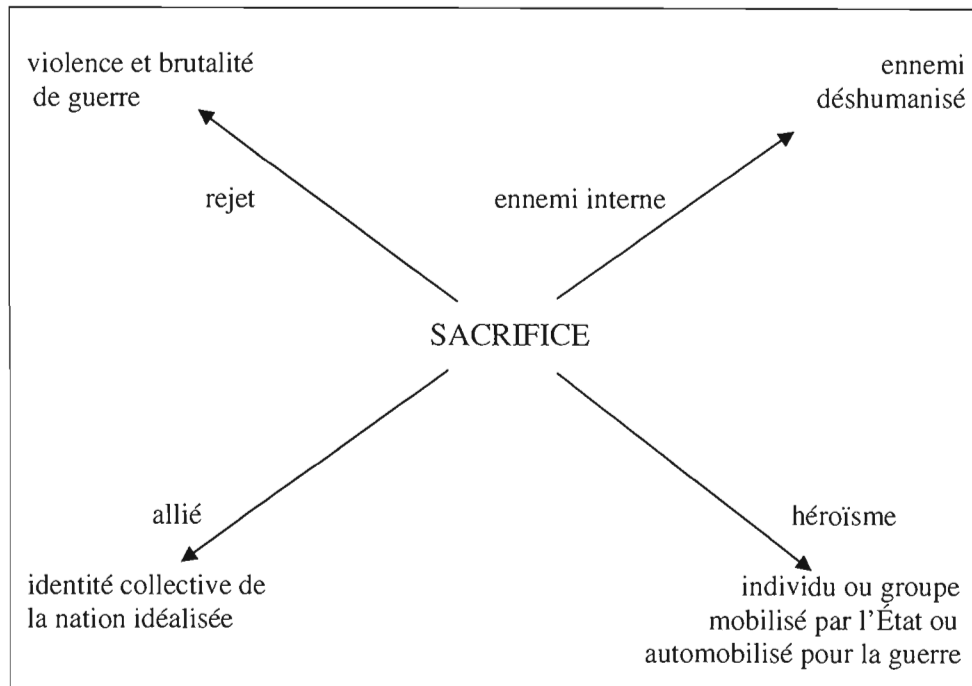
## APPENDICE A

### DIAGRAMME DE LA CULTURE DE GUERRE SELON JOHN HORNE<sup>471</sup>

---

<sup>471</sup> John Horne, « Locarno et la politique de démobilisation culturelle : 1925-1930 » in *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, Revue 14-18, no.5, mai 2002, p. 74.





## BIBLIOGRAPHIE

### Corpus étudié

Andrès, Bernard (dir. publ.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799). Anthologie*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « La République des Lettres », 2006, 740 p.

Lortie, Jeanne d'Arc (dir. publ.), *Les textes poétiques du Canada-Français, Volume 1*, Montréal, Fides, 1987, 613 p.

### Études sur les lettres canadiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle

Andrès, Bernard, et Gérard Bouchard (dir. publ.), *Mythes et sociétés des Amériques*, Montréal, Québec Amérique, coll. « Dossiers et documents », 2007, 432 p.

Andrès, Bernard et Marc André Bernier, « De la génération de la Conquête à celle des Patriotes », in Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir. publ.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « La République des Lettres », 2002, p.15-46.

Andrès, Bernard, « Jacques Viger et Joseph Mermet : naissance d'un écrivain (1814-1828) », Montréal, *Les Cahiers des Dix*, Québec, no 64, 2010, p. 209-244.

\_\_\_\_\_ « Québec: chroniques d'une ville assiégée (I : de 1628 à 1711) » in *Cahiers des Dix*, Québec, n° 61, 2007, p. 131-153.

\_\_\_\_\_ (dir. publ.), *La Conquête des Lettres au Québec (1759-1799). Anthologie*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « La République des Lettres », 2006, 740 p.

\_\_\_\_\_ « Les lettres québécoise et l'imprimé : d'une émergence à l'autre », in Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir. publ.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 409-418.

\_\_\_\_\_ *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété. Essai sur la constitution des lettres*, Montréal, XYZ éditeur, 2001, 317 p.

\_\_\_\_\_ « Sur les utopies québécoises, des Lumières aux Révolutions continentales » in Bernard Andrès et Nancy Desjardins (dir. publ.), *Utopie en Canada, 1545-1845*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Figura, Textes et imaginaire, no 3, 2001, p. 11-34.

\_\_\_\_\_ « D'une mère partie à la patrie canadienne: archéologie du patriote au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Voix et Images*, no 78, 2001, p. 474-497.

\_\_\_\_\_ « Les Lettres d'avant les Lettres. Double naissance et fondation », *Littérature*, no 113, 1999, p. 22-35.

\_\_\_\_\_ « Nature et frontières du récit dans un corpus en émergence. 1764-1839 », in Alain Bélanger, Nubia Hanciau, Sylvie Dion (dir. publ.), *L'Amérique française. Introduction à la culture québécoise*, Rio Grande, EDGRAFURG (Editora de la Fundação Universidade do Rio Grande) / AIEQ (Association internationale des études québécoises), 1998, p. 369-384.

\_\_\_\_\_ « Québec : paradigme littéraire et éclosion culturelle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Tangence*, no. 51, 1996, p. 67-80.

Laroche, Maxime, « Mythes, géographie et histoire dans les Amériques », in Bernard Andrès et Gérard Bouchard (dir. publ.), *Mythes et Sociétés des Amériques*, Montréal, Québec Amérique, 113-136.

Marion, Séraphin, *Lettres canadiennes d'autrefois, Tome 1*, Hull, Les Éditions L'Éclair, 1948, 187 p.

Moncion, Benoît, « L'humour de Joseph Quesnel : Naissance de l'écrivain canadien », *Mémoire de maîtrise*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2006, 127 f.

Monette, Pierre, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine*, Montréal, Québec Amérique, coll. « Dossiers et documents », 2007, 548 p.

Ouellet, Réal, « Au origines de la littérature québécoise : Nomadisme et indianité », in Franca Marcato-Falzone (dir. publ.), *Mythes et mythologies des origines dans la littérature québécoise*, Bologne, Clueb, 1994, p. 1-32.

Roy, Julie, « Des femmes de lettres avant la lettre. Les religieuses et le livre manuscrit à l'époque de la Nouvelle-France », *Le Québec au miroir de l'Europe, Actes du Congrès européen des études québécoises de l'Association internationale d'études québécoises (AIEQ)*, 2004, en ligne, <http://aieq.cybercat.ca/fr/voir.php?idNewsLetter=40>, consulté le 2 juillet 2010.

Suhonen, Katri, « Le Canadien entre chimère et bonheur : étude de deux dialogues de propagande politique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle » in Bernard Andrès et Nancy Desjardin (dir. publ.), *Utopies en Canada*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Figura, Textes et imaginaires, no 3, 2001, p. 113-118.

Valero Pena, Ana Isabel, « L'empreinte occidentale en Nouvelle-France : l'exemple de la toponymie », *Le Québec au miroir de l'Europe, Le Québec au miroir de l'Europe, Actes du Congrès européen des études québécoises de l'Association internationale d'études québécoises (AIEQ)*, 2004, en ligne, <http://aieq.cybercat.ca/fr/voir.php?idNewsLetter=40>, consulté le 2 juillet 2010.

Verrette, Michel, « Les usages de l'alphabétisation » in Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir. publ.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, Volume 1*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 109-121.

### **Histoire du Québec et du Canada**

Armour, David A. « Liénard de Beaujeu, Louis », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

Boshier, J. F. et J.-C. Dubé, « Bigot, François », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

Campeau, Lucien, « Pierre Mareuil », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulter le 2 juillet 2010.

Décary, Simon, « Le roi, l'Église et la guerre : La prédication à Montréal au moment de la Conquête (1750-1766) », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2008, 129 f.

Dechêne, Louise, *Le peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 2008, 664 p.

\_\_\_\_\_, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris, Plon, 1974, 588 p.

Delâge, Denys, « L'alliance franco-amérindienne des XVIIe et XVIIIe siècles. Spécificités, changements de régime, mémoires », *Colloque Expérience et mémoire : partager en français la diversité du Monde*. Bucarest / Québec, Université Laval, septembre 2003, en ligne, [www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/b2006/Delage.pdf](http://www.celat.ulaval.ca/histoire.memoire/b2006/Delage.pdf), consulté le 2 juillet 2010.

Destrempe, Hélène, *L'Amérindien dans le discours historiographique du XIXe siècle*, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990, 110 f.

Dupré, Céline, « La Colombière, Joseph de », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulter le 2 juillet 2010.

Eccles, W. J., « Montcalm, Louis-Joseph de, marquis de Montcalm » in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

\_\_\_\_\_, « Rigaud de Vaudreuil de Cavagnial, Pierre de, marquis de Vaudreuil », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

Frégault, Guy, *La guerre de la Conquête*, Montréal/Paris, Fides, coll. « Fleur de lys », 1955, 514 p.

\_\_\_\_\_, *François Bigot, administrateur français tome 2*, Institut d'Histoire de l'Amérique Française, 1948, 415 p.

\_\_\_\_\_, *La civilisation de la Nouvelle-France. 1713-1744*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944, 285 p.

Gariépy Small, Ruth, « Desdevens de Glandons, Maurice », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consultée le 2 juillet 2010.

Groulx, Lionel, *Lendemain de Conquête*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920, 235 p.

Hamelin, Jean et Jacqueline Roy, « Rigaud de Vaudreuil, François-Pierre de », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

Lamonde, Yvan, *Histoire sociale des idées au Québec (1760-1896)*, Montréal, Fides, 2000, 572 p.

Lanctôt, Gustave, *Le Canada et la révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965, 330 p.

MacLeod, Malcolm, « Liénard de Beaujeu, Daniel-Hyacinthe-Marie », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

Provost, Honorius, « Thibault, Thomas », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulter le 2 juillet 2010.

Séguin, Robert Lionel, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1972, 2 volumes.

Stuart, R.J., Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, « Haldimand, sir Frederick », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulter le 2 juillet 2010.

Thério, Adrien, *Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique – anthologie des mandements des évêques (1760-1867)*, Montréal, XYZ, coll. « Documents », 1998, 267 p.

Trudel, Marcel, « 1760 a eu aussi des avantages », *Les écrits*, no. 89, 1997, p. 21-45.

Zoltvany, Yves F., « Rigaud de Vaudreuil, Philippe de, marquis de Vaudreuil », in *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, sous la dir. de John English et Réal Bélanger, 2000, en ligne, <http://www.biographi.ca/index-f.html>, consulté le 2 juillet 2010.

### **Histoire des lettres au Canada**

Biron, Michel, François Dumont et Élisabeth Nardout-Lafarge, *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 2007, 684 p.

De Granpré, Pierre, *Histoire de la littérature française du Québec. Tome 1*. Montréal, Beauchemin, 1967, 368 p.

Fleming, Patricia, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir. publ.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Volume 1*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 566p.

Laflamme, Jean et Rémi Tourangeau, *L'Église et le théâtre au Québec*, Montréal, Fides, 1979, 355 pages.

Lemire, Maurice (dir. publ.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome V (1970-1975)*, Montréal, Fides, 1987, 1133 p.

\_\_\_\_\_ (dir. publ.), *La vie littéraire au Québec : 1764-1805. Tome 1*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, 498 p.

Lortie, Jeanne d'Arc, *La poésie nationaliste au Canada français, 1606-1867*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des Lettres québécoises », 1965, 335 p.

Melançon, François, « Le livre en Nouvelle-France » in Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir. publ.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, Volume 1*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 48-58.

### **Études sur l'identité**

Bernd, Zilá, *Littérature Brésilienne et identité nationale*, Montréal, L'Harmattan, 1995, 160 p.

Bouchard, Gérard et Yvan Lamonde (dir. publ.), *La nation dans tous ses états le Québec en comparaison*, Montréal, L'Harmattan, 1997, 350 p.

Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. Montréal, Boréal, coll. « Compact », 2001, 503p.

\_\_\_\_\_ « Identité collective et sentiment national dans le Nouveau Monde » in Bernard Andrès et Zilà Bernd (dir. publ.), *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques*, Montréal, Éditions Nota bene, coll. « Littérature(s) », 1999, p. 63-83.

Brunet, Michel, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Montréal, Fides, 1969, 313 p.

Carpin, Gervais, *Histoire d'un mot. L'ethnonyme Canadien de 1535 à 1691*, Sillery, Les éditions du Septentrion, 1995, 226 p.

Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1996, 393 p.

Habermas, Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 1978, 324 p.

Horguelin, Christophe, « Le XVIIIe siècle des Canadiens : discours public et identité », in Philippe Joutard et Thomas Wien (dir. publ.), *Mémoires de la Nouvelle-France*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, coll. « Histoire », 2005, p. 209-219.

Lamonde, Yvan, *Allégeances et dépendances. Histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota Bene, 2001, 245 p.

\_\_\_\_\_ *Ni avec eux ni sans eux. Le Québec et les Etats-Unis*, Montréal, Nuit blanche éditeur, 1996, 121 p.

Lemire, Maurice, *Formation de l'imaginaire littéraire québécois. (1764-1867)*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Essais littéraires », 1993, 280 p.

Létourneau, Jocelyn, « Sur l'identité québécoise francophone », in Bernard Andrès et Zilà Bernd (dir. publ.), *L'identitaire et le littéraire dans les Amériques*, Montréal, Éditions Nota bene, coll. « Littérature(s) », 1999, p. 50-52.

Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1977, 381 p.

Reid, Philippe, *Le regard de l'autre. La naissance du nationalisme au Québec*, Québec, L'instant même, 2008, 260 p.

Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, coll. « Le Monde de la philosophie », 2008, 1191 p.

Todorov, Tzvetan, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 279 p.

### Études sur la littérature générale

Adam, Jean-Michel, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Éditions Nathan, coll. « fac. Linguistique », 1992, 223 p.

\_\_\_\_\_ *Le récit*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1984, 125 p.

Angenot Marc. 1993. « Analyse du discours et sociocritique des textes », in Claude Duchet et Stéphane Vachon (dir publ), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ, 1993, p.125-140.

\_\_\_\_\_ *1889 : un état du discours social*, Montréal / Longueuil, Éditions du préambule, 1989, 1167 p.

\_\_\_\_\_ « Le discours social : problématique d'ensemble », *Cahiers de recherche sociologique. Le discours sociale et ses usages*, vol. 2, no. 1, 1984, p.19-44.

Brunel, Pierre, *Mythopoétique des genres*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Écriture », 2003, 304 p.

Cambron, Micheline, *Une société, un récit : Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989, 201 p.

Eby, Cecil. D., « Yankee Humor », *The Comic Imagination in American Culture*, New-Brunswick, Rutgers University Press, 1973, 430 p.

Fossaert, Robert, *La Société 6. Les structures idéologiques*, Paris, Seuil, 1983, 624 p.

Kerbat-Orecchioni, Catherine, « L'ironie comme trope », *Poétique*, no. 41, février 1980, p. 108-127.

Labarthe, Judith, *L'épopée*, Paris, Armand Colin, 2006, 358 p.

Lacroix, Michel, *De la beauté comme violence. L'esthétique du fascisme français, 1919-1939*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Socius », 2004, 390 p.

Madelénat, Daniel, *L'épopée*, Paris, Presses universitaire de France, coll. « Littératures modernes », 1986, 264 p.

Molino, Jean et Raphaël Lafhail-Molino, « Qu'est-ce qu'un récit ? Une perspective anthropologique », *The Romanic Review*, 1998, p. 1-20.



Paul Ricoeur, *Temps et récit. Tome III*, Paris, Seuil, 1985, 432 p.

Thérien, Gilles (dir. publ.), *Les figures de l'Indien*, Montréal, Université du Québec à Montréal, *Les cahiers du département d'études littéraires*, # 9, 1988, 398 p.

### **Études sur la chanson**

Gallat-Morin, Élizabéth et Jean-Pierre Pinson (dir. publ.), *La vie musicale en Nouvelle-France*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2003, 572 p.

Kidson, Frank, « Some Guesses about Yankee Doodle », *The Musical Quartely*, vol. 3, no. 3, Janvier 1917, p. 98-103.

Laforte, Conrad et Monique Jutras, *Vision d'une société par les chansons de tradition orale à caractère épique et tragique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1997, 529 p.

Laforte, Conrad, *La chanson de tradition orale. Une découverte des écrivains du XIXe siècle (en France et au Québec)*, Montréal, Les éditions Triptyque, 1995, coll. « Les archives du folklore », 123 p.

Leo Lemay, J. A., « The American Origins of "Yankee Doodle" », *The William and Mary Quarterly*, 3<sup>e</sup> série, vol. 33, no. 3, juillet 1976, p. 435-464.

Monette, Pierre, « Quelques notes sur le mot "Yankee" et sur la chanson *Yankee Doodle* », communication à l'auteur, janvier 2011.

### **Études sur la culture de guerre et l'histoire militaire**

Audoin-Rouzeau, Stéphane et Annette Becker, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2000, 398 p.

Becker, Jean-Jacques et Gerd Krumeich, *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*, Paris, Éditions Tallandier, 2008, 379 p.

Farge, Arlette, *Les fatigues de la guerre. XVIIIe siècle. Watteau*, Paris, Gallimard, 1996, 140 p.

Horne, John, « Introduction », *Démobilisations culturelles après la Grande Guerre*, Revue 14-18, no.5, mai 2002, p. 45-53.

\_\_\_\_\_, « Locarno et la politique de démobilisation culturelle : 1925-1930 », *Démobilisation culturelle après la Grande Guerre*, Revue 14-18, no.5, 2003, p. 73-97.

Morelli, Anne, *Principes élémentaires de la propagande de guerre, utilisables en période de guerre chaude, tiède ou froide*, Bruxelles, Éditions Labor, coll. « Quartier libre », 2001, 93 p.

Prost, Antoine et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre*, Paris, Points, coll. « Inédit histoire », 2004, 340 p.

### Corpus historique

Belleforest, François de, *L'Histoire universelle du monde contenant l'entiere description & situation des quatres parties de la Terre, la divisiõ & estenduë d'une chacune Region & Province d'icelles*, Paris, Chez Gervais Maillot, [2<sup>e</sup> éd.], 1572, 372 p.

Carleton, Guy, « Sir Guy Carleton à Lord Hillsborough, 28 mars 1770 », in Douglas Brymner, *Rapport sur les archives publiques du Canada (1890)*, Ottawa, Brown Chamberlin imprimeur de sa très-excellente majesté la reine, 1891, note A, num. 1, p. 1-2.

Cartier, Jacques, *Relations*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, 336 p.

Champlain, Samuel de, *Des Sauvages*, Montréal, Typo, 1993, 288 p.

Compagnie de Jésus, *Relations des Jésuites : contenant ce qui s'est passé le plus remarquable dans les missions des père de la compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions du Jour, 6 volumes, 1972.

Denonville, Lettre au ministre, 13 novembre 1685, Archives des Colonies, C11A, vol. 7, f.90v°.

Le Moyne d'Iberville et D'Ardillères, Pierre, « Mémoire de la Coste de la Floride et d'une partie du Mexique », in Pierre Margry (dir. publ.), *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, tome IV*, Paris, Maisonneuve, 1879-1888, p. 308-323.

Lescarbot, Marc, *Histoire de la Nouvelle France contenant les navigations, découvertes & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'aveu & autorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui*, Paris, Chez Jean Milot, 1609, s.p.

Marie de l'Incarnation, *Correspondance [1634-1671]*, in Dom Guy Oury (dir. publ.), *Marie de l'Incarnation, ursuline (1599-1672)*, Saint-Pierre de Solesmes, 1971, 1077 p.

Murray, James, « Proclamation de Murray, 13 juillet 1760 », in Arthur G. Doughty, « Proclamations du régime militaire », *Rapport des Archives Publiques pour l'année 1918*, Ottawa, Thomas Mulvey, imprimeur de sa très-excellente majesté le roi, 1920, p. 37-38.

Sagard, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs recollets y ont faits pour la conversion des infidelles depuis l'an 1615*, Paris, Librairie Tross, 4 vol., 1866, [éd. de 1636].

\_\_\_\_\_ *Le grand voyage du pays des Hurons*, Montréal, Leméac, 1990, 388 p.

Têtu, H et C.-O. Gagnon, *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec, volume II*, Québec, Imprimerie Générales A. Coté et Cie, 1888, 566 p.

### **Dictionnaires historiques**

Bréal, Michel et Anatole Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1906, 463 p.

*Dictionnaire de l'Académie Française*, Paris, Chez la Vve B. Brunet, [quatrième éditions], 1762, s. p.

*Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)*, Nancy, Nancy Université, Analyse et traitement informatique de la langue française, mai 2001, en ligne, [http://atilf.atilf.fr/gsouway/scripts/dmfX.exe?IDF=dmfXdXpcYsdd;ISIS=isis\\_dmf2010.txt;MENU=menu\\_dmf;OUVRIR\\_MENU=2;s=s15171c04;AFFICHAGE=2;MENU=menu\\_dmf;;XMODE=STELLA;FERMER](http://atilf.atilf.fr/gsouway/scripts/dmfX.exe?IDF=dmfXdXpcYsdd;ISIS=isis_dmf2010.txt;MENU=menu_dmf;OUVRIR_MENU=2;s=s15171c04;AFFICHAGE=2;MENU=menu_dmf;;XMODE=STELLA;FERMER), consulter le 2 juillet 2010.

Furetière, Antoine, *Dictionnaire Universel*. La Haye / Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 1690, s. p.

### **Romans cités**

Joseph Bédier, *La chanson de Roland*, Paris, Éditions H. Piazza, coll. « Trésor des conteurs », 1962, 357 p.

Homère, *Iliade : chants XVII à XXIV*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Classique en poche », 1998, 431 p.